This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01811647 8b

SE TAIRE ET FAIRE

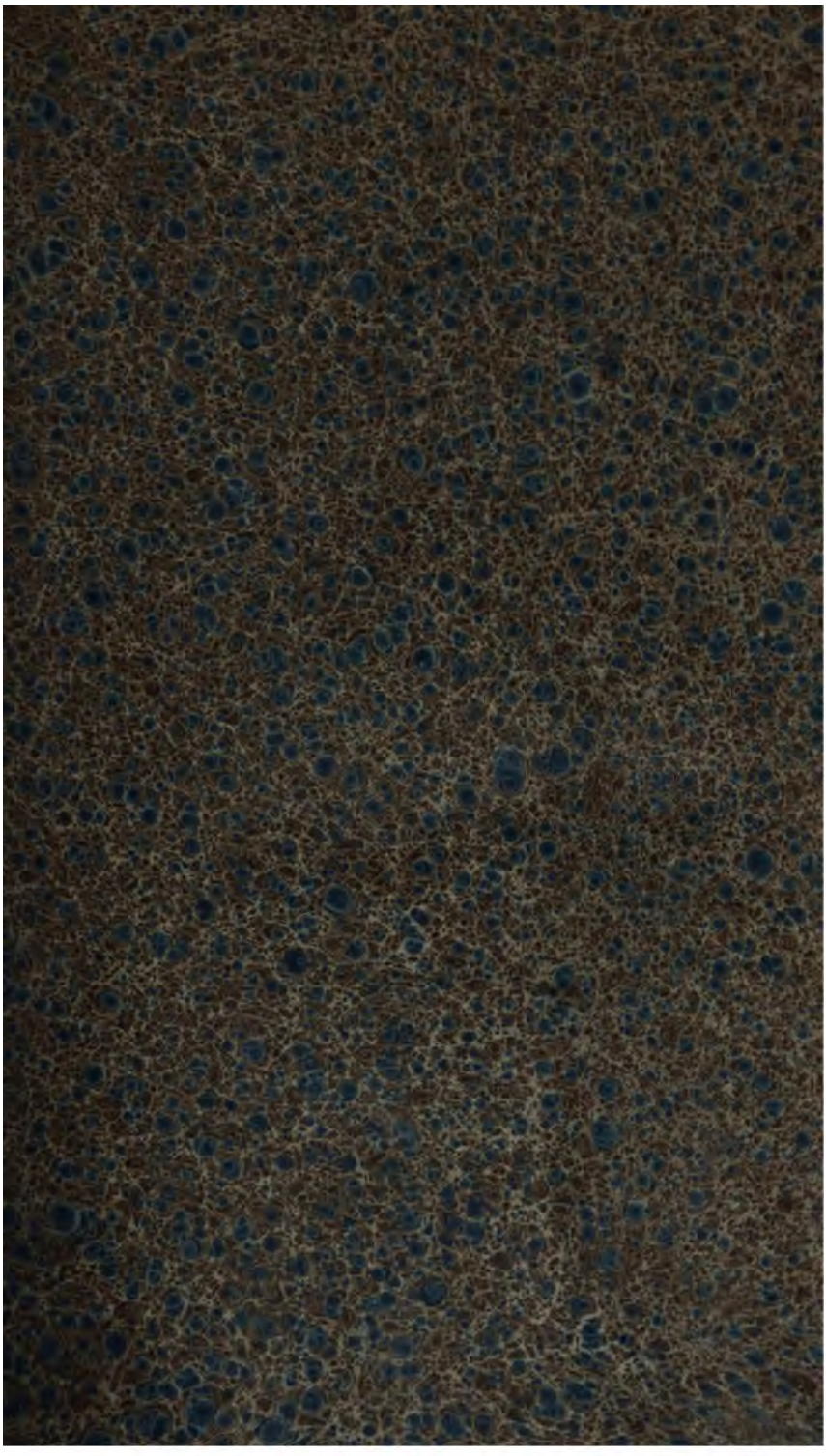

PA
27
.C471

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

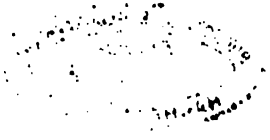

MÉLANGES

DE CRITIQUE

ET DE PHILOLOGIE;

PAR

S. CHARDON DE LA ROCHETTE.

TOME SECOND.

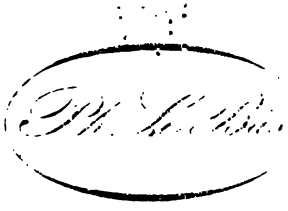

A PARIS,

Chez D'HAUTEL, Libraire, rue de la Harpe, n° 80.

1812.

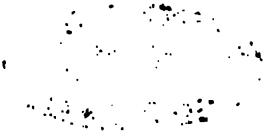

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

NOTICE SUR LES ROMANS GRECS,

VENUS JUSQU'A NOUS.

Le célèbre évêque d'Avranches, Huet, fit dans le dix-septième siècle, pour servir d'introduction à *Zaïde*, un traité savant sur l'*Origine des romans* (*a*), réimprimé plusieurs fois, et qui se fait toujours lire avec plaisir. Il y parle des Romans grecs, publiés avant lui ou de son temps (le Xénophon d'Ephèse et le Chariton ne l'étoient pas encore) en critique éclairé, qui les avoit lus avec une grande attention. J'aurai soin de citer son opinion sur cha-

(*a*) M. Parison, jeune littérateur, qui promet à la nation un bon helléniste et un critique plein de sagacité, prépare une nouvelle édition de ce traité, enrichie des additions nombreuses que l'auteur a portées sur les marges de deux exemplaires qui lui ont appartenu, et des notes de l'éditeur.

429089

« Astræus rencontra Zamolxis, regardé déjà « comme un dieu chez les Gètes. » Le traducteur latin avoit traduit fidèlement : *Ac quomodo in Zamolxida inciderit, apud Getas jam tum pro deo cultum.* Rien assurément n'est plus clair que cette version, et pourtant le dernier mot a induit Grainville en erreur. Il traduit plaisamment (*a*) : « Comment il rencontra « Zamolxis, et *ce qui leur arriva chez les Gètes* « *au sujet du culte de dieu.* »

Après le roman d'Antoine Diogène, celui dont je regrette le plus la perte, est celui de Jamblique. Le lecteur a vu par son extrait combien de notions curieuses il devoit renfermer. Comme sa notice demandoit une longue discussion, je l'ai fait imprimer à part à la tête de l'extrait (*b*).

HELIODORE.

Les amours de Théagènes et de Chariclée par Héliodore forment le roman le plus régulier, et le plus chaste de ceux que le temps ne nous a point enviés. « Le style, dit Photius (*c*), est approprié au sujet; il se distingue par sa simplicité et par sa douceur. La narration est variée par des incidens malheureux,

(*a*) Pag. 331 du vol. déjà indiqué.
(*b*) Tom. I, pag. 18.
(*c*) Cod. LXXIII, pag. 158.

tantôt présens, tantôt attendus, quelquefois imprévus, et par l'issue merveilleuse qu'ont ces malheurs. La diction est énergique et pure, et si quelquefois, comme la chose est assez naturelle, elle semble se rapprocher du style figuré, elle est toujours expressive, et développe clairement ce qui précède. Les périodes, bien arrondies, ne sont ni trop longues, ni trop courtes, et gardent un juste milieu. »

« Jusqu'alors, dit Huet dans son traité sur l'origine des romans, on n'avoit rien vu de mieux entendu, ni de mieux achevé dans l'art romanesque, que les aventures de Théagène et de Chariclée. Rien n'est plus chaste que leurs amours ; en quoi il paroît qu'outre la religion chrétienne, dont l'auteur faisoit profession, sa propre vertu lui avoit donné cet air d'honnêteté, qui éclate dans tout l'ouvrage : et en cela non-seulement Jamblique, mais même presque tous les autres anciens, dont les romans nous sont demeurés, lui sont beaucoup inférieurs..... Les événemens y sont fréquens, nouveaux, vraisemblables, bien arrangés, et bien débrouillés. Le dénouement en est admirable ; il est naturel, il sort du sujet, et rien n'est plus touchant, ni plus pathétique. »

Héliodore, fils de Théodose, comme il nous l'apprend lui-même (*a*), naquit à Emese, l'une

(*a*) Héliodore termine ainsi son roman : Τοῖος δὲ πέρας ἴσχει

des plus agréables ville de la Phénicie (*a*), sous Théodose le grand.

L'historien Socrate nous apprend, qu'il composa ce roman dans sa jeunesse (*b*), et qu'étant fait évêque de Tricca dans la Thessalie, il introduisit l'usage de destituer tout clerc qui, après être entré dans les ordres sacrés, coucheroit avec la femme qu'il avait épousée auparavant.

Nicephore Calliste, historien fort crédule

τὸ σύνταγμα τῶν περὶ Θεαγένην, καὶ Χαρίκλειαν, Αἰθιοπικῶν, ὃ συνέταξεν ἀνὴρ Φοίνιξ, Ἐμισηνὸς, τῶν ἀφ' Ἡλίου γένους, Θεοδοσίου παῖς, Ἡλιόδωρος. « Ici finit l'histoire Æthiopique de « Théagène et de Chariclée. Celui qui l'a rédigée est Hélio« dore, fils de Théodose, Phénicien, de la race du soleil, « né à Emesse. » Lucas Holstenius, dans ses remarques sur Etienne de Byzance, v. Ἔμισα ou plutôt Ἔμισσα, fait mention d'une médaille des Emiséniens, portant d'un côté la tête d'Antonin, et de l'autre celle du soleil, entourée de rayons. Ce qui pourroit faire croire que cette ville étoit consacrée au soleil, et ce qui expliqueroit le Ἡλίου γένος, *de la race du soleil*, c'est-à-dire, né dans une ville consacrée au soleil. Ou bien l'auteur fait allusion à son nom Ἡλιόδωρος (Ἡλίου δῶρον), « *présent du soleil, issu du soleil.* »

(*a*) Ammien Marcellin, Liv. XXIV. ch. 26, dit en parlant de la Phénicie : *Plena gratiarum et venustatis, urbibus decorata magnis et pulchris, in quibus amœnitate celebritateque nominum Tyrus excellit, Sidon et Berytus, iisdem pares* EMISSA *et Damascus, sæculis condita priscis.*

(*b*) Ἃ λέγεται ποιήματα ἐρωτικὰ βιβλία ἃ νέος ὢν ἔπαξε καὶ Αἰθιοπικὰ πραγματεύσατο. Liv. V, ch. 22.

et par conséquent peu digne de foi, raconte sur ce roman une anecdote, dont, si elle étoit vraie, Socrate n'auroit pas oublié de faire mention.

Cet historien, après avoir copié presque mot à mot le passage de Socrate sur les clercs mariés, que je viens de rapporter, ajoute : « C'est cet Héliodore, évêque de Tricca, dont nous avons encore l'ouvrage érotique, qu'il avoit intitulé : les *Æthiopiques*, que nous nommons à présent *la Chariclée*, et qui lui fit perdre son évêché. En effet, comme la lecture de ce livre étoit dangereuse pour les jeunes personnes, le synode provincial ordonna que celui qui l'avoit composé supprimeroit et jeteroit au feu un ouvrage qui allumoit les feux de l'amour, ou qu'il cesseroit ses fonctions épiscopales, et Héliodore aima mieux renoncer à l'épiscopat que supprimer son livre (*a*). »

Cette historiette a été réfutée par les Pères Vavasseur et Petau, par Bayle, Fabricius, etc.; mais elle a fourni à La Monnoye cette jolie épigramme :

Mitre, fardeau lassant, disoit Héliodore,
J'aurois grand besoin d'ellébore,
Si, pour te conserver, je brûlois mon romant.
Ma tête, à l'avenir, sera plus honorée,
Pour avoir su produire un livre si charmant,
Que pour avoir été mitrée.

(*a*) Tom. II, pag. 296.

Héliodore, vivant dans le quatrième siècle, avoit sous les yeux ce qui n'est plus sous les nôtres, les *fables milésiennes*, ce *Lucius de Patras*, qui a servi de modèle à l'ANE de *Lucien* et à celui d'*Apulée*, *Antoine Diogène*, et surtout *Jamblique*. Héliodore fut plus chaste et plus réservé. *Achilles Tatius* est plus élégant, *Longus*, plus naturel et plus naïf; mais leurs romans, surtout celui du premier, renferment quelques pages qui alarment la pudeur, quoiqu'ils soient écrits avec beaucoup de grace. Celui d'Héliodore est sagement conçu, fortement intrigué; les épisodes y sont amenés à propos; les caractères et les mœurs des personnages bien soutenus; enfin, c'est un livre tout à la fois agréable et instructif. Racine en faisoit le plus grand cas; son fils dans les *Mémoires* qu'il a publiés sur la vie de son père (*a*), raconte, page 25, une aventure assez plaisante que je rapporterai ici.

« Il (Racine) trouva par hasard le roman grec de Théagène et de Chariclée. Il le dévoroit, lorsque le sacristain Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu. Il trouva moyen d'en avoir un autre exemplaire, qui eut le même

(*b*) Mémoire sur la vie de Jean Racine. Lausanne, 1747. in-12.

sort, ce qui l'engagea à en acheter un troisième; et pour n'en plus craindre la proscription, il l'apprit par cœur et le porta au sacristain, en lui disant: *Vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres.* »

La première édition du texte grec des Æthiopiques parut à Bâle chez Hervagius, en 1534, in-4°., par les soins de Vincent Obsopæus : *Heliodori Historiæ Æthiopicæ libri decem, nunquam antea in lucem editi; in-4°.* de 242 pag. Vincent Obsopæus, probablement père de Jean Obsopæus, sur lequel Niceron nous a donné un article fort court dans son 38°. volume, méritoit, plus que son fils, un article séparé. Outre cette édition d'Héliodore, il publia à Bâle, en 1540, chez Breylingen (in-8°. de 570 pages), des notes excellentes, souvent accompagnées de traductions élégantes en vers latins de quelques épigrammes grecques, sur les livres I, II, III, VII, de l'Anthologie de Planude. Ces notes ont été jointes à celles du chanoine Brodeau, dans l'Anthologie grecque; Francfort, 1600, in-fol. Les auteurs du dictionnaire historique, Chaudon-Delandine, lui attribuent seulement un petit poëme de *arte bibendi.* Ce savant en avoit acheté le manuscrit d'un soldat qui avoit suivi en Hongrie le prince Casimir, et qui, voyant le pillage que l'on faisoit à Bude de la bibliothéque de Mathias Corvin, se jeta sur ce manuscrit, tenté

par sa riche couverture (*a*). La version latine, par Stanislas Warschewiczki, fut publiée à Bâle chez Oporin, en 1551, in-fol.

En 1596, Commelin donna in-8°. la seconde édition, *Heliodori Æthiopicorum libri decem (Gr. Lat.), collatione MSS. Bibliothecæ Palatinæ et aliorum emendati et multis in locis aucti, Hieronymi Commelini opera; in*-8°. de XII, 520 et 48 pages. Il avoit collationné le texte sur un manuscrit de la bibliothéque de Heidelberg, et il avoit en outre la collation d'un manuscrit du Vatican faite par André Schott, celle d'un autre, faite par G. Xylander, et enfin celle du manuscrit, tiré de la bibliothéque de Mathias Corvin. Les variantes que ces manuscrits ont fournies sont rejetées, avec

---

(*a*) *Devenit ad me servatus ex ista clade Ungarica, qua serenissimi quondam regis Matthiæ Corvini bibliotheca omnium instructissima superioribus annis a barbarie asiatica vastata est* (anno 1526). *Hunc cum nonnullis aliis miles quidam plane gregarius, et, ab omnibus tam Græcorum quam Latinorum disciplinis abhorrentissimus, jam apud nos tinctorem agens, tunc vero illustrissimum principem Casimirium Marchionem Brandeburgensem, laudabilis memoriæ, comitatus in Ungariam, forte fortuna, non sine mente, reor, sine numine divum, sustulit, quia auro exornatus non nihil adhuc splendescebat, ne scilicet tam bonus author et visus et lectus paucissimis interiret, sed, servatus, multis adhuc et voluptati foret et oblectationi et usui.*

ses notes, à la fin du volume. Il a joint au texte la version latine du Polonois.

Cette édition fut renouvelée à Lyon en 1611; chez la veuve de Harsy, *Heliodori Æthiopicorum libri decem, ad fidem MSS. ab Hieronymo Commelino emendati, multis in locis aucti, ejusdemque notis illustrati. Accessit huic editioni sententiarum ex hoc opusculo collectarum series. Item rerum insigniorum index; in*-8°. de 582 pages, sans les pièces liminaires et les tables.

On y a substitué une courte préface à l'épître dédicatoire de Commelin; on y a ajouté deux tables, l'une des sentences, l'autre des choses mémorables, et cette jolie épigramme latine, qu'on ne retrouve plus dans les éditions suivantes.

Per terras comitem dat se Chariclea, per undas,
Theagenemque suum, sed patienter amat.
Fidus amans sociam, sed caste, asservat amantem;
Oscula sunt teneræ plena pudicitiæ:
Et quum legitimis venerunt tempora tædis,
Senserunt Veneris gaudia prima suæ.
Vos, ô vos omnes hùc appellamus, amantes,
Ut tam castus agat, non furiatus, amor.

Les notes et les variantes de l'édition de Commelin sont également rejetées à la fin du volume.

Bourdelot, assez mauvais critique, donna la quatrième à Paris, chez Febvrier en 1619, et

l'accompagna de notes, dont on fait en général peu de cas, rejetées à la fin du volume, *Heliodori Æthiopicorum libri decem* (*Gr. Lat.*), *Jo. Bourdelotius emendavit, supplevit, ac libros decem Animadversionum adjecit; in*-8°. de 520 et 123 pages. Il promettoit dans sa préface, une nouvelle version latine de sa façon; mais il ne l'a point donnée, et je ne crois pas qu'on doive la regretter.

En 1631, un libraire de Francfort, G. Fitzer, fit réimprimer purement et simplement l'édition de Commelin, avec un titre fastueux, et comme il pensa que le nom d'un savant, mis à la tête de la sienne, en faciliteroit le débit, il choisit celui de Daniel Paræus.

Heliodori Æthiopicorum libri decem, collat. MSS. Bibliothecæ Palat. et aliorum emendati et multis in locis aucti, atque in capita ordine distincti, cura et labore D. Paræi. Francofurti apud Guil. Fitzer; in-8°.

L'édition de Bourdelot fut répétée à Leipzig en 1772, par les soins de M. Schmid, mais sans la version latine. L'éditeur a ajouté quelques notes insignifiantes à celles de Bourdelot, placées au bas des pages; les caractères sont beaux, mais le papier est détestable, et le texte fourmille de fautes typographiques, ce qui a fourni à Harwood dans sa *View of classics*, réimprimée plusieurs fois, cette boutade vraiment

plaisante : *execrable type, execrable paper, the editor equally execrable.*

Ἡλιοδώρου Αἰθιοπικῶν βιβλία δέκα, *cum animadversionibus Ioannis Bourdelotii, ad veteres editiones recensuit Ioannes Petrus Schmidius. Lipsiæ, apud Gotthilff Theophil. Georgi; in*-8°. de 524 pages.

M. Mitscherlich, savant professeur de Goettingue, prié par les directeurs de la célèbre imprimerie de Deux-Ponts, de donner une collection soignée des romans grecs, après avoir publié à Deux-Ponts celui d'Achilles Tatius en 1792, fit paroître en l'an VI (1798), à Strasbourg, où cette imprimerie avoit été transférée, sa nouvelle édition des Æthiopiques.

Heliodori Æthiopicorum libri decem, græce et latine, textum recognovit, selectamque lectionis varietatem adjecit Christ. Guill. Mitscherlich, professor Gottingensis. Argentorati, ex typographia Bipontina. Anno VI, in-8°, 2 vol., le I^er^. de XXXIV et 267 pages, le II.^e^ de 416 pag.

L'éditeur a choisi dans les variantes que lui fournissoit l'édition de Commelin, et dans celles du manuscrit de Turin, que d'Orville a insérées dans son commentaire sur Chariton, les leçons qui lui ont paru les meilleures; et il les a introduites dans le texte. De courtes notes, placées au bas des pages, rendent raison de ces changemens et éclaircissent des passages obs-

et qui cependant désirent y faire des progrès, y trouveront des secours abondans, non-seulement pour l'intelligence du texte, mais encore pour la connoissance intime de la langue grecque. La discussion de quelques passages obscurs ou difficiles de ce romancier, fournit à l'éditeur l'occasion d'éclaircir beaucoup d'autres passages de différens auteurs, et de faire des réflexions sages sur l'analogie et les principes de cette belle langue. Ainsi, quoique cette édition soit destinée à être répandue dans la Grèce, nos compatriotes studieux feront bien d'en retenir un bon nombre d'exemplaires, et de relire le roman intéressant d'Héliodore, le commentaire du docteur Coray à la main. Ce commentaire leur sera bien plus utile que ces versions latines, que souvent on ne peut entendre qu'à l'aide du texte.

En 1584, Martin Crusius publia à Francfort (*a*), chez Wechel, un *Epitome* latin très-bien fait, du roman d'Héliodore. Tous les faits principaux y sont consignés, et chacun est suivi d'*observations* très-curieuses par les rapprochemens que l'auteur fait des passages qu'Hé-

(*a*) *Martini Crusii Æthiopicæ Heliodori Historiæ Epitome, cum observationibus ejusdem.* in-8°. On trouve à la suite du volume un petit ouvrage grec et latin du même auteur, intitulé : *Martini Crusii de Parentum suorum periculis narratio.*

liodore a imités des anciens qui l'avoient précédé, ou qui jettent du jour sur la matière qu'il traite et de ceux que les modernes, surtout l'Arioste, ont imités de lui. Les auteurs qu'il cite sont au nombre de 97. Nos dictionnaires historiques ne font aucune mention de cet ouvrage, ni de ses poésies grecques, suivies de ses discours grecs et latins, publiés à Bâle chez Oporin, en 1566, in-4°. sous le titre suivant :

Martini Crusii poematum græcorum libri duo, addita e regione partim ipsius conversione, partim Leonhardi Engelhardi, partim Erhardi Cellii carmine latino. Ejusdem Martini Crusii orationum liber unus.

Gilbert Gaulmin promet des notes sur Héliodore, dans celles dont il a accompagné le roman de Prodrome, pag. 484 (et non 480 comme on lit dans la Biblioth. grecque de Fabricius, de l'ancienne et de la nouvelle édit.) et 531 ; mais ces notes n'ont jamais paru.

Adrien Turnebe se proposoit de donner une traduction latine des Æthiopiques, et je possède le manuscrit du premier livre ; mais probablement il ne continua pas ce travail ; soit qu'il l'eût commencé avant que celle du Polonois parût (en 1551 in-fol.), soit que sa mort arrivée le 12 juin 1565, à 53 ans, l'eût empêché de le terminer.

Les amours de Théagène et de Chariclée ont été traduites dans toutes les langues modernes; mais j'ai prévenu le lecteur que je ne m'occuperois de ces traductions que quand elles se distingueroient par un mérite particulier, ou qu'elles donneroient lieu à quelque éclaircissement utile ou à quelque anecdote. C'est sous ce dernier rapport que je dois dire un mot de celle qui parut à Paris, sous la date d'Amsterdam, en 1727, 2 vol. in-12. Lenglet du Fresnoy, dans sa Bibliothéque des romans, publiée en 1734, sous le nom emprunté de Gordon de Percel, s'étoit contenté de dire, en parlant de cette nouvelle traduction, page 10 : *cette dernière version est assez bonne et assez recherchée*; mais, peu content de ce jugement, il y a substitué le suivant sur l'exemplaire qu'il préparoit pour une nouvelle édition de son ouvrage : « Cette dernière version est passable. L'auteur se nomme Germain-François Poullain, sieur de Sainte-Foy (Saint Foix), originairement garde du roi, de la compagnie de Noailles; puis officier au régiment de Noailles, et maintenant (c'est-à-dire en 1735) maître particulier des eaux et forêts de Rennes en Bretagne, sa patrie. Il est auteur de la mauvaise comédie de Pandore, représentée à Paris sur le théâtre des comédiens françois, le 13 juin 1721. Je suis fâché de parler si naturellement, mais qu'y faire ? ce n'est pas ma faute;

que ne me donne-t-on lieu de parler mieux de la plupart des auteurs ? »

Je laisse à part la causticité de cette note ; mais je ne crois pas que Saint-Foix soit l'auteur de cette traduction. Elle est trop éloignée du genre d'esprit que l'on remarque dans ses écrits. M. Barbier, dans le premier volume de son Dictionnaire des Anonymes, pag. 18, réfute aussi cette opinion, et conclut à regarder cette traduction comme anonyme.

On attribue à Héliodore un assez mauvais poëme sur la chymie, ou plutôt l'alchymie, que Fabricius a publié dans sa *Bibliotheca græca* (*a*); mais il suffit d'en lire quelques vers pour se convaincre que le jour et la nuit ne diffèrent pas plus, que le style élégant et pur d'Héliodore et le style rocailleux, et, comme l'appelle le docteur Coray, trois fois barbare, τρισβάρβαρον, de ce poëme.

On lui attribue encore dans les *Analecta* de Brunck (*b*), une épigramme ; mais l'éditeur a été trompé par le manuscrit de Saumaise et celui de Guyet, dans lesquels on lit effectivement Ἡλιοδώρου ἐκ τῶν ἐρωτικῶν παραλήψεως ; mais cette erreur de la part de Saumaise est d'autant plus inexcusable qu'il avoit lu bien clairement, pag. 105,

(*a*) Tom. VI, pag. 790, de l'ancienne édition. Tom. VIII, pag. 119, de la nouvelle.

(*b*) Tom. II, pag. 306.

du manuscrit Palatin, non pas Ἡλιοδώρου, mais Διοδώρου, c'est donc à Diodore qu'il faut restituer cette épigramme. Je fais cette observation parce que M. Harless, tome IV, pag. 477, de la nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius, met Héliodore au nombre des poëtes épigrammatistes, et qu'il dit, tome VIII, pag. 127 : *inter poetas epigrammatarios occurrit quoque Heliodorus quidam*, et il renvoie à la pag. 519 de la *Bibliotheca Coisliniana* de Montfaucon, où véritablement ce père compte Héliodore parmi les poëtes dont on trouve les épigrammes dans le manuscrit de Philaras (*a*); mais cet Athénien a été induit en erreur par Saumaise. D'ailleurs cette épigramme qui appartient plutôt à la *Muse de Straton*, qu'au livre des Erotiques, ne peut raisonnablement être attribuée au chaste Héliodore.

ACHILLES TATIUS.

Achilles Tatius prend immédiatement sa place après Héliodore. Les amours de Clitophon et de Leucippe se font même lire avec plus de plaisir que ceux de Théagène et de Chariclée. Il règne dans les premiers plus de variété, plus de grace, et si on n'y trouve pas

(*a*) J'ai donné dans ce volume une ample notice sur Philaras et sur ce manuscrit.

la même sagesse dans l'ordonnance, la même pudeur, si j'ose m'exprimer ainsi, dans les récits, on en est amplement dédommagé par mille choses, tantôt agréables, tantôt curieuses que l'auteur y sème. On sent bien que c'est un rhéteur qui aime à faire parade de son érudition; mais cette érudition amuse. Quant à l'obscénité qu'on lui reproche avec raison, elle tient aux mœurs du temps, qui n'étoient rien moins que chastes, et l'on voit d'ailleurs par l'expression ἔσχατον, *enfin*, c'est-à-dire, *sur ses derniers jours*, dont se sert Suidas, après avoir parlé de ce roman, qu'il fut composé dans sa jeunesse et avant qu'il eût embrassé le christianisme et qu'il eût été élevé à l'épiscopat (*a*). Le même Lexicographe nous apprend qu'Achilles Tatius avoit fait un traité *sur la sphère*, un autre sur l'*étymologie*, et qu'il avoit écrit des *Mélanges historiques* (ἱστοριῶν σύμμικτον), où il étoit fait mention de beaucoup de grands et de merveilleux personnages.

« Nous avons lu, dit Photius (*b*), les huit

(*a*) Ἀχιλλεύς Στατίος, Ἀλεξανδρεύς, ὁ γράψας τὰ κατὰ Λευκίππην καὶ Κλειτοφῶντα, καὶ ἄλλα ἐν βιβλίοις Η, γέγονεν ἔσχατον Χριστιανὸς, καὶ Ἐπίσκοπος. ἔγραψε δὲ περὶ σφαίρας, καὶ ἐτυμολογίας, καὶ ἱστοριῶν σύμμικτον, πολλῶν, καὶ μεγάλων, καὶ θαυμασίων ἀνδρῶν μνημονεύουσαν. ὁ δὲ λόγος αὐτῷ καθαρὸς πάνυ ὅμοιος τοῖς ἐρωτικοῖς.

(*b*) Cod. LXXXVII.

livres d'Achilles Tatius, d'Alexandrie, sur Leucippe et Clitophon. C'est une fable (*a*) où l'on raconte quelques aventures amoureuses fort singulières. L'auteur paroît se distinguer par l'élocution, et lorsqu'il fait usage de l'*Epitrope* (*b*), il l'emploie à propos et d'une manière brillante. Ses périodes, en général, sont concises, claires, harmonieuses, et flattent agréablement l'oreille; mais l'extrême obscénité qui règne dans les sentimens, donne une mauvaise idée de la façon de penser de l'écrivain et de sa moralité; elle dégoûte et éloigne ceux qui auroient le désir de lire son ouvrage. Du reste, si l'on fait abstraction de quelque différence dans les noms des personnages et de la licence détestable que l'auteur s'est permise, son roman a beaucoup de ressemblance, et pour la manière dont les récits sont amenés et par l'ordonnance, avec celui d'Héliodore. »

Nous avons vu dans l'extrait du roman d'Antoine Diogène (*c*), que Photius place Achilles

---

(*a*) J'ai dit Tom. I, pag. 72, ce qu'on doit entendre par *δραματικόν*.

(*b*) Cette figure oratoire est ainsi définie par Rutilius Lupus, pag. 130, de l'édition de Ruhnken : *Epitrope. Hoc fieri solet, cum alicui rei vehementer confidimus, et nostro jure judicibus largimur, ut, quemadmodum videtur illis, constituant, atque eo pareamus.*

(*c*) Tom. I, pag. 16.

Tatius avant Héliodore, « mais, observe fort sagement Huet, ce n'est pas un fondement assez sûr pour conjecturer son âge, et d'autant moins que le même Photius reconnoît ailleurs assez clairement qu'il a imité Héliodore, et partant qu'il est plus récent, ce que la différence du style semble confirmer; mais quoiqu'en effet il l'ait imité fort ouvertement, et que ce qu'il a de meilleur vienne de lui, il ne lui est néanmoins comparable, ni pour l'honnêteté des mœurs, ni en la variété et vraisemblance des événemens, ni en l'artifice des dénoûmens. Il semble aussi avoir pris quelque chose de Lucien, et beaucoup plus encore de Philostrate. Une imitation fine et couverte eût été excusable dans un auteur peu inventif comme celui-ci; et on eût pu lui pardonner ses larcins, s'il eût su les déguiser; mais il a manqué d'adresse, aussi bien que d'invention. Son style, à mon gré, est préférable à celui d'Héliodore, quoiqu'il sente davantage la nouveauté. Il est plus concis et plus net. Il est aussi plus simple et plus naturel, quoiqu'il ne le soit pas toujours, et qu'il sorte souvent de ce caractère, ayant ses affectations et ses antithèses, qui sentent la poussière de l'école. Il fait une grande levée de rhétorique dans tout ce procès de Thersandre, et dans ces plaidoyers ennuyeux, qui sont au septième et au huitième livre: mais, en voulant faire parade de son éloquence,

il se fait voir un fort mauvais orateur, froid, languissant, sans force et sans agrément. C'est de cet esprit déclamateur que partent les longues sentences et peu convenables au sujet, qu'il a fourrées, par ci par là, bien différentes de celles dont les bons historiens ont assaisonné leurs récits. Il n'avoit pas remarqué qu'elles y sont liées avec un artifice si exquis, qu'elles semblent faire une partie presque essentielle de la narration, et il ne savoit pas que les sentences sont un grand ornement de l'histoire, pourvu qu'elles n'y soient pas proposées sententieusement; autrement elles deviennent des leçons magistrales, qui rebutent l'esprit du lecteur. Ses épisodes, qui devroient être ajustés si proprement avec la pièce, qu'ils ne parussent qu'un même tissu, y sont cousus grossièrement, et paroissent plutôt des lambeaux que des ornemens; mais il n'a rien de plus défectueux que ses descriptions fréquentes, inutiles et hors d'œuvre. C'est là qu'il se donne carrière; sans règle et sans mesure. C'est sa figure favorite, comme elle a toujours été celle des esprits médiocres, qui, trouvant dans ce qu'ils entreprennent de décrire, leur matière toute prête, ne sont obligés d'y mettre du leur que des paroles, et tout au plus quelques pensées, souvent fades et insipides et presque toujours pillées dans les communes de la rhétorique. Et cependant s'abusant eux-mêmes, ils

croient devoir à la beauté et à la fertilité de leur génie ce qu'ils doivent à celle de la nature, qui leur avoit fourni et préparé tout leur sujet. Le Tasse (*a*), et, à son exemple, monsieur d'Urfé, n'ont pas laissé de trouver de l'or dans ce fumier, et d'en enrichir leurs pastorales. On y reconnoît, entre autres, l'agréable fiction de la piqûre de l'abeille, et du faux enchantement pour la guérir. »

« On dit qu'Achilles Tatius fut enfin chrétien, et même évêque. Je m'étonne qu'on pût oublier si aisément l'obscénité de son livre. Il n'assujettit son héros ni à l'honnêteté que prescrit la morale, ni à la fidélité pour sa maîtresse, qu'ordonnent les lois de la galanterie. Il le fait même un peu brutal, comme étoient les héros de la vénérable antiquité. Mais je m'étonne encore davantage que l'empereur Léon, surnommé le philosophe, eût pu louer la modestie de cet ouvrage par une épigramme qui nous est restée (*b*), et ait permis, même conseillé

(*a*) Ménage, dans les notes savantes qui accompagnent la belle édition de l'Aminte du Tasse, qu'il donna chez Courbé, en 1656 in-4°., a scrupuleusement indiqué les nombreux passages que ce poëte et d'Urfé ont imités, et quelquefois même, comme disent les Italiens, *tolti di peso*, à ce romancier.

(*b*) Cette épigramme fut publiée, pour la première fois, par Saumaise, à la tête de son édition, avec une traduction

de le lire, d'un bout à l'autre, à ceux qui font profession d'aimer la chasteté. »

---

en vers latins senaires, comme ceux de l'original. Les éditeurs suivans ont publié le texte grec avec la prétendue *restauration* de Reiske, pag. 126, de son *Anthologie*, et sa version en prose. Je crois donc devoir rétablir ici le texte d'après le manuscrit Palatin, avec la traduction de Saumaise.

Φωτίου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως, εἰς τὴν βίβλον Λευκίππης. ἄλλοι δέ φασιν Λέοντος τοῦ φιλοσόφου.

Ἔρωτα πικρὸν, ἀλλὰ σώφρονα βίον,
ὁ Κλειτοφῶντος, ὥσπερ ἐμφαίνει λόγος.
ὁ Λευκίππης δ' σωφρονιστὴς βίος
ἅπασιν εἰσῆλθεν, ὡς τετιμένη,
κεκαρμένη τε, καὶ καλλιχρειωμένη,
τὸ δὴ μίγιστον, τοῖς θανοῦσ' ἐκαλλίρει.
εἶπερ δὲ καὶ σὺ σωφρονεῖν θέλεις, φίλος,
μὴ τὴν παρεργον τῆς γραφῆς σκόπει βίαν,
τὴν τοῦ λόγου δὲ πρὸς τὴν συνδρομὴν μάθε
νυμφοστολεῖ γὰρ τοὺς ποθοῦντας ἐμφρόνως.

Photii Patriarchæ Constantinopolitani, vel, ut aliis placet, Leonis philosophi, in librum Leucippes.

Amorem amarum, cum pudicis moribus,
Hic Clitophontis prædicat plane liber.
Sed in stuporem vita Leucippæ injicit
Castissima omnes : verberibus ut pectita,
Detonsa crines, veste servili abdita,
Terque data morti, mente fortis constitit.
Si castitatis candidatus esse vis,
Noli obiter hæc, amice, scripta evolvere :

J'ai rapporté ce long passage du savant évêque d'Avranches, quoique l'auteur s'y montre un peu partial, parce qu'il renferme des observations sages. Du reste, ce qui sans doute a le plus scandalisé Photius et Huet, dont les mœurs furent toujours pures, c'est le discours de Ménélas, qui termine le second livre. Mais l'éloge de l'amour, très-improprement appelé socratique (*a*), que Ménélas oppose à celui des femmes, est un de ces tours de force si familiers aux rhéteurs grecs, qui aimoient beaucoup à plaider, comme on dit, *le pour et le contre*. D'ailleurs cette dispute a lieu, en l'absence de Leucippe, et pour calmer la douleur de Clinias. On trouve la traduction de ce discours dans celle qu'ont donnée du roman d'Achilles Tatius, Belleforest et Jean

---

Attende ad ipsum fabulæ sed exitum,
Quo caste amantes copulantur nuptiis.

Dans le manuscrit Palatin on lit v. 9, au-dessus de πρὸς τὴν, πρῶλα, mais la première leçon peut être maintenue πρὸς est détaché de μάθε, πρόσμαθε.

Cette épigramme se trouve dans les *Analecta*, Tom. III, pag. 129.

(*a*) Voyez sur ce sujet l'élégante dissertation de Matthias Gesner, intitulée : *Socrates sanctus pæderasta*, imprimée dans le second volumes des *Commentarii Soc. Reg. Scient. Gottingensis. ad annum* 1752. Gottingæ. 1753, in-4°., et ensuite séparément, à Utrecht, 1769, in-8°.

Beaudouin. Castéra l'a supprimé dans la sienne, ainsi que *Coccio* dans la version italienne.

Comme ces *Mélanges* ne seront probablement lus ni par les enfans, ni par les femmes, j'ai cru que les personnes peu familières avec la langue grecque, verroient ici avec plaisir une traduction de ce discours, un peu plus supportable que celles de Belleforest et de Beaudouin.

Clitophon vient de faire un éloge pompeux des femmes, et Ménélas lui répond.

« Certes, vous ne me semblez pas novice dans les combats de Vénus; on croiroit au contraire, que vous avez vieilli sous le harnois, puisque vous venez de nous détailler avec tant d'abondance, les ruses et les agaceries des femmes. Mais écoutez à votre tour, ce que j'ai à dire sur les garçons. — Chez les femmes tout est feint, jusqu'aux paroles et aux postures; si quelqu'une nous paroît belle, c'est une beauté péniblement travaillée que nous admirons. Elle se compose de parfums, de cheveux teints, de baisers apprêtés. Otez tout ce qui appartient à la ruse, à l'art, et vous aurez le geai de la fable, dépouillé de ses plumes d'emprunt. Mais la beauté d'un jeune garçon n'a pas besoin d'être raffraîchie par la vapeur des parfums, ni par des odeurs trompeuses et factices. Sa sueur est plus douce à respirer que toutes les huiles parfumées dont les femmes

s'inondent. On peut, avant d'en venir aux dernières privautés, lutter avec lui, tomber avec lui dans la palestre, et lui donner en public les plus douces étreintes; on n'a point à rougir de ces embrassemens. Ses chairs ne mollissent point au toucher; fermes, élastiques, elles bondissent sous le corps qui les presse, et disputent avec lui de volupté. Ses baisers n'ont point l'apprêt que la femme sait donner aux siens; il n'est pas assez insensé pour faire asseoir l'artifice jusques sur ses lèvres. Son baiser naïf est celui de la nature, et non celui de l'art. Voulez-vous avoir une idée de ce baiser ? pressez du nectar (*a*), formez-en une bouche et appuyez-la sur la vôtre. Ne croyez pas être jamais rassassié de ces baisers; votre soif augmentera, à mesure que vous chercherez à l'éteindre, et vos lèvres ne se détacheront des siennes qu'au moment où la volupté les forcera de lâcher prise. »

La première édition du texte grec parut à Heidelberg en 1601 (Dans les exemplaires qui portent la date de 1606, le frontispice seul a été *rafraîchi.*) sous le titre suivant :

Achillis Tatii, de Clitophontis et Leuccipes

(*a*) Εἰ καὶ πίλας ἐπήγνυτο, καὶ χεῖλος ἐγίνετο, τοιαῦτα ἂν ἔσχε τὰ φιλήματα.

Boileau a dit dans le fameux passage du Rhin :

Aller couper vos joncs et PRESSER vos laitages.

amoribus lib. VIII. — Longi Sophistæ, de Daphnidis et Chloes amoribus lib. IV. — Parthenii Nicæensis de amatoriis affectionibus, lib. I. Omnia nunc primum simul edita græce ac latine, ex officina Commeliana, 1601 *in*-8°.

Jérôme Commelin avoit trouvé un manuscrit d'Achilles Tatius, dans la bibliothèque Palatine, et il se proposoit de le publier lorsque la mort le surprit en 1598. Ses deux beaux-frères, *Juda et Nicolaus Bonnvitii*, remplirent les intentions du défunt, et, d'après le conseil de Janus Gruter à qui cette collection est dédiée, ils ajoutèrent au roman d'Achilles Tatius, les deux autres ouvrages annoncés sur le titre. Mais cette première édition du texte grec est pleine de fautes et de lacunes. Il y en a surtout une grande, au bas du *verso* de la page 211. Comme les éditeurs avoient sous les yeux la version latine du Milanais *L. Annibale della Croce*, faite sur un texte entier, et qu'ils répétoient dans leur édition, ils s'aperçurent facilement de cette lacune, et ils laissèrent en blanc la partie du texte qu'ils ne pouvoient pas représenter.

Les quatre derniers livres de cette version avoient été publiés à Lyon, chez Sébastien Gryphe en 1544, sous le titre suivant :

Narrationis amatoriæ fragmentum e græco in latinum conversum. L. Annibale Cruccio interprete. in-8°. de 94 pages.

Le traducteur, comme on le voit dans sa dédicace à *D. Diego Hurtado de Mendoza*, ignoroit, à cette époque, quel étoit l'auteur de cet ouvrage, et il soupçonnoit que ce pouvoit être Clitophon : *Cujus (libelli) non solum partem majorem, verum etiam auctoris nomen desideramus : quanquam, si conjecturas sequi volumus, libelli auctor videri possit Clitophon is, sub cujus persona res tota in hisce postremis libris (sive fabula ea sit, sive historia) explicatur.* Le texte de ces quatre derniers livres lui avoit été communiqué par le célèbre *Ottavio Ferrari*, Milanais comme lui, savant médecin et savant antiquaire. Mais cette version, quoique informe, lui valut de la part de *Filippo Archinto*, évêque de Saluces, la communication du texte des quatre premiers livres, qui lui apprirent le nom de l'auteur Il les traduisit, et publia sa version entière à Bâle chez Hervagius, en 1554, avec une nouvelle dédicace à *Francesco Pallavicini*, évêque d'Aleria. Cette version, quoique informe, comme je viens de le dire, parce qu'elle étoit faite sur un texte peu correct ou mal compris par le traducteur, a été employée dans les éditions dont je vais rendre compte. Elle a pour titre :

Achillis Statii (a) *Alexandrini de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII. e*

(a) On lit aussi dans Suidas Ἀχιλλεὺς Στάτιος.

græcis latine facti a L. Annibale Cruccio. *in*-8°. de 221 pages.

La seconde édition, si l'on a égard à la date, mais la première et pour le fond et pour la forme, est celle que Saumaise donna à Leyde en 1640. Elle fut dédiée à François l'Huillier (*Oleario*), conseiller du roi, maître des requêtes, et père de notre aimable Chapelle. Dans cette édition, toutes les lacunes furent remplies, à l'aide de plusieurs manuscrits qui lui furent communiqués, et de ceux qu'il avoit collationnés lui-même. Aussi, dit-il, dans sa dédicace : *Nunc demum tuus ecce redit ad te, post tantum temporis, Achilles Tatius, non solum comptiore cultu jam visendus, sed etiam integriore quam dudum conspectus fuit. Scis enim quam miserabili facie hactenus in hominum manibus versatus sit, ac vexatus; misere ac crudeliter mutilus ora manusque ambas et raptis auribus tempora dehonestatus, reliquisque lacer undequaque membris.*

Cette édition qui joint une rare élégance à la pureté du texte, a un titre gravé et un faux titre. On lit sur le premier :

Ἐφεσίων Ἀχιλλέως Τατίου, *sive de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII. Opera et studio CL. SALMASII. Lugd. Batavor. apud Franciscum Hegerum. anno* 1640.

On lit ensuite sur le faux titre :

Achillis Tatii Alexandrini ΕΡΩΤΙΚΑ, *ex li-*

bris veteribus correcta, aucta, restituta. Nova editio cum versione. Adjectus est notarum et emendationum liber. Petit in-12 de 752 pag. sans la préface et l'index. L'éditeur n'a rien changé à la version latine déjà connue, mais, dans les notes savantes rejetées à la fin du volume, il corrige les endroits principaux où le traducteur s'est trop éloigné de son texte. C'est dans cette édition que fut publiée, pour la première fois, comme je l'ai déjà dit, l'épigramme grecque de Léon le philosophe, avec une traduction latine en vers senaires comme le texte.

La troisième édition parut à Leipzig en 1776, par les soins de Boden, professeur à Wittemberg. Elle est intitulée :

Ἀχιλλέως Τατίου Ἀλεξανδρέως Ἐρωτικῶν *sive de Clitophontis et Leucippes amoribus Libri VIII. varietate lectionis notisque Cl. Salmasii, I. B. Carpzovii, T. B. Bergeri ac suis illustrati a Beniam. Gottlib. Laur. Boden, P. P. O. Lipsiæ sumptibus Io. Friderici Iunii. Gr. in*-8°. de 731 pages sans la préface et l'index.

Cette édition peut entrer dans la collection des *Variorum*, parce que Boden a joint à ses notes celles de Saumaise, de Carpzov et de Berger. Celles de Carpzov avoient paru en 1743, dans une brochure intitulée :

Observationum philologicarum in Palæphatum Περὶ Ἀπίστων *Periculum. accedunt aliæ ani-*

animadversiones in nonnulla Musæi et Achillis Tatii loca. Lipsiæ, apud Heredes Lanskisianos. in-8.° de 164 pages.

Pour rendre compte au lecteur du mérite de cette édition, je ne peux mieux faire que de mettre sous ses yeux le jugement qu'en a porté le savant professeur Wyttenbach dans sa *Bibliotheca critica* (a) :

« Reddidit Bodenus textum Salmasianum, cum versione Cruceii. Librum scriptum habuit Bavaricum, ex quo tamen parum bonæ lectionis adlatum deprehendimus. Nam quod ait, se lectiones librorum Italicorum etiam nactum fuisse, quam vim habeat nescimus, cum eas in notis commemoratas non reperiamus. Codex vero Palatinus, ut eum vocat, non est nisi editio Commeliana. Carpzovii observationes, peculiariter antea editæ, paucæ sunt eæque longæ, neque comparatæ ad emendandum illustrandumque auctorem. Haud dissimiles iis sunt Bodeni animadversiones : habent haud paucis locis utilem comparationem aliorum Eroticorum, et doctrinam, quamquam eam magis ex recentiorum commentariis, quam antiquorum frontibus haustam; non item ingenium criticum et scientiam accuratam linguæ; unde etiam factum est ut de multis locis, quorum facilis erat et parata medicina, ei non

(a) Part. II, pag. 58.

liqueret. Majorem græcæ orationis intelligentiam in Bergeri notulis deprehendimus et acumen, haud raro, investigandæ veræ lectionis cum sensu venustatis. »

Ce jugement sévère, mais impartial, est précédé d'une analyse du roman d'Achilles Tatius, faite de main de maître (*a*), et suivie de quelques corrections que l'on trouvera dans les notes qui suivent cette notice, parce que la *Bibliotheca critica* est entre les mains de peu de personnes, quoique ce soit un ouvrage excellent, et parce que le dernier éditeur d'Achilles Tatius ne les a pas rapportées toutes dans sa préface.

M. Harless, dans sa nouvelle édition de la Bibliothéque grecque de Fabricius (*b*), parle d'une édition élégante de ce roman, publiée à Paris par Louis Dutens en 1776, in-8°. Ce savant bibliographe confond ici *Achilles Tatius* avec *Longus* dont L. Dutens a publié en effet une édition élégante chez Ambroise Didot, en 1776, et M. Harless ne l'oublie pas, lorsqu'il est question de ce dernier romancier.

Verum opere in longo fas est obrepere somnum (*c*).

La quatrième édition d'Achilles Tatius, et

(*a*) Elle est répétée à la tête de la quatrième édition.
(*b*) Tome VIII, page 132.
(*c*) Hor. A. P. v. 360.

jusqu'ici la dernière, fut donnée à Deux-Ponts, en 1792, par M. Mitscherlich, célèbre professeur de l'université de Gottingue. C'est le premier volume de la collection des *Ecrivains érotiques* que la société typographique de Deux-Ponts se proposoit de publier. Il a pour faux titre : *Scriptores Erotici. Volumem primum Achillem Tatium continens.* Et pour intitulé : Ἀχιλλέως Τατίου Ἀλεξανδρέως Ἐρωτικῶν Βιβλία Η. — *Achillis Tatii Alexandrini de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII. Græce et Latine. Textum recognovit, selectamque lectionis varietatem adjecit Christ. Guil. Mitscherlich, professor Gottingensis. in-8.°* de xx et 363 pages.

Cette édition se recommande par son élégance et sa correction. Quelques notes qu'on lit de loin en loin au bas des pages, font regretter que l'éditeur n'en ait pas mis un plus grand nombre.

Je n'ai aucune observation à faire sur les diverses traductions françaises, sinon que celle qui porte pour titre :

Les Amours de Clitophon et de Leucippe, traduction libre du grec d'Achilles Tatius, avec des notes par le sieur D*** D***. Paris, 1734, in-12; est de Monhenault d'Egly, de l'Académie des Inscriptions, né à Paris le 28 mai 1696, et mort dans la même ville le 2 mai 1749. Mon exemplaire ne laisse sur cela aucun

doute. On y lit sur le feuillet blanc qui précède le frontispice : *Ex dono D. de Monhenault d'Egly, authoris.* Lenglet du Fresnoy, qui ne pouvoit pas avoir connoissance de cette traduction, lorsqu'il publia sa Bibliothéque des romans en 1734, sous le nom de *M. le C. Gordon de Percel,* l'a rétablie sur l'exemplaire qu'il destinoit à une nouvelle édition, et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothéque impériale, avec cette note satyrique : *On dit que cette version est de M. l'abbé Des Fontaines. Je le souhaite pour l'honneur du sacerdoce. On voit par là que cet illustre abbé s'est heureusement réconcilié avec l'amour légitime.*

LONGUS.

Le roman pastoral de Longus est une des plus agréables productions qui nous restent de la fin du quatrième ou du commencement du cinquième siècle. Nous n'avons aucun renseignement précis sur son auteur. Photius n'en parle point ; aucun auteur du bas Empire n'en fait mention, et son nom même a été un sujet de contestation, parce que des manuscrits portent Λόγις, au lieu de Λόγγος. Mais, si le plaisir que nous fait la lecture de son ouvrage nous laisse le regret de ne pas connoître plus particulièrement son auteur, nous avons du moins cet ouvrage. Et combien d'auteurs, du plus

grand nom, ne nous laissent pas même cette consolation ! tout a péri d'eux excepté leur mémoire.

Les critiques les plus célèbres parmi les modernes, Politien, Muret, Joseph Scaliger, Daniel Heinsius, ont admiré dans le roman de Longus la grace jointe à la naïveté, et l'élégance du style, formé sur ce que les anciens nous ont laissé de plus recommandable dans le genre gracieux, unie à la simplicité, à la douceur. Longus est appelé par Muret, juge irrécusable dans de pareilles matières : *Dulcissimus ac suavissimus scriptor* (a) ; et par Scaliger : *Auctor amœnissimus et character eo melior, quo simplicior et ἀνεπιτηδευτότερος* ; enfin Politien disoit de ce roman pastoral, qui n'étoit pas encore publié : *Quatuor extant Græce nimisquam libelli elegantes Pœmenicôn titulo* (b).

« Encore qu'on y reconnoisse, dit Huet, le caractère de sophiste, tel qu'il étoit, par la rencontre affectée des mots, par le jeu et la consonnance des syllabes et par les descriptions inutiles qu'il a tirées de ses lieux communs, néanmoins il est bien plus châtié que la plupart des autres anciens romanciers, dont le style plein de métaphores, d'antithèses et de ces figures brillantes qui surprennent les sim-

---

(a) Var. Lect. Liv. IX, ch. 16.
(b) Miscell. Lib. ch. 2.

ples, et qui flattent l'oreille, sans remplir l'esprit, tient de l'orateur et de l'historien, et n'est propre ni à l'un ni à l'autre..... son style d'ailleurs est simple, aisé, naturel, et concis sans obscurité; ses expressions sont pleines de vivacité et de feu; il produit avec esprit; il peint avec agrément; il dispose ses images avec adresse; les caractères sont gardés exactement; les épisodes naissent de l'argument; les passions et les sentimens sont traités avec une délicatesse assez convenable à la simplicité des bergers, mais non pas toujours aux règles du roman, comme quand il fait commettre à Daphnis une infidélité par ignorance. Il ne péche guères contre la vraisemblance que dans les machines, qui y sont employées sans discrétion; et qui ont corrompu le dénoûment de la pièce, assez heureux d'ailleurs et assez agréable. »

Le reproche le plus fort, qu'on puisse lui faire, et qu'il partage avec Achilles Tatius, c'est le cynisme de quelques-uns de ses tableaux; c'est d'avoir introduit sur la scène l'effrontée Lycænion et l'impudent Gnathon. Malheureusement il peignoit des mœurs, qui étoient celles de son temps, et qui sont encore celles de presque tout l'Orient. Les yeux chastes se détournent de ces tableaux; mais ils n'en sont pas moins vrais et *historiques*, si j'ose m'exprimer ainsi.

La première édition du texte grec fut imprimée à Florence, sous le titre suivant : Λόγγου Ποιμενικῶν, τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην Βιβλία τέσσαρα, *Longi Pastoralium, de Daphnide et Chloë Libri quatuor ex Bibliotheca Aloisii Alamanni. Florentiæ, apud Philippum Iunctam* 1598. in-4.° de 98 pages.

L'éditeur de cette première édition, *Raphaele Colombani*, en avoit reçu le manuscrit du célèbre *Luigi Alamanni*, non moins distingué par son érudition que par son talent poétique. Colombani avoit trouvé sur les marges de ce manuscrit des variantes qui le mirent fort en peine de décider quelles étoient celles qu'il pouvoit introduire dans son texte; heureusement il fut guidé dans ce choix par un Anglais (*Erricus Cuffius*) et par le Florentin *Marcello Adriani* (*a*). *Fulvio Orsini*, Romain,

(*a*) Nous devons à ce savant Florentin une bonne traduction italienne du traité grec Περὶ Ἑρμηνείας, publiée pour la première fois à Florence, par les soins de Gori en 1738, sous le titre suivant : *Demetrio Falereo della Locuzione, tradotto dal Greco in Toscano da Marcello Adriani, il Giovane, Gentiluomo Fiorentino, professore di Lettere Greche nello studio di Firenze, dato la prima volta alla luce.* in-8.° de XXXII et 91 pages.

On trouve dans la préface une excellente notice sur le traducteur, né le 23 juin 1555, et mort le 21 du même mois en 1604.

qui a rendu de si grands et de si nombreux services aux lettres et à l'érudition, collationna le manuscrit d'Alamanni avec trois des siens, et envoya à Colombani les variantes les plus importantes. On les trouve à la suite du texte grec de cette édition.

La seconde parut à Heidelberg en 1601, *ex officina Commeliana*, avec *Achilles Tatius et Parthenius* (*a*). Le texte grec est accompagné de la traduction libre, ou plutôt de la paraphrase en vers latins de *Lorenzo Gambara*, de Brescia, qui avoit été publiée à Anvers en 1569, in-4.°, avec les autres poésies du même auteur.

Jungerman dans l'avis au lecteur (*Ad Lectorem*) de son édition de Longus, a très-bien signalé le mérite de cette paraphrase : *En vero*, dit-il, *oblitus tantum non eram Gambaræ, vereor enim ne mihi hunc quis, qui titulotenus saltem Longi priorem editionem inspexit, oggerat : scilicet me frustra post eum et actum egisse. Sed falsus es, qui sic existimas. Non eo fine Gambara suos Expositos cecinit, quod voluerit interpretem Longi agere, quin suo sibi modo mutat, immutat, mutilat, confundit Longiana..... alias de eo judico ut poeta eleganti.*

La troisième parut à Hanau, par les soins et

(*a*) Voyez plus haut, page 29 l'intitulé de ce recueil.

avec la traduction latine de Jungerman. Elle est intitulée : Λόγγου Σοφιστοῦ Ποιμενικῶν, τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην Βιβλία Τέσσαρα, *id est, Longi Sophistæ Pastoralium de Daphnide et Chloe, Libri quatuor.* GOTHOFREDUS IUNGERMANUS *recensuit, in latinum sermonem vertit, et notas addidit. Hanoviæ Typis Wechelianis* 1605. in-8°. de 247 pages, sans les pièces liminaires.

Cette édition a été faite sur la précédente, et ce ne fut qu'après l'impression que celle de Florence lui fut communiquée par Hoeschelius. Une préface et des notes curieuses distinguent cette édition. Jungerman est le premier qui ait donné à Longus le nom de sophiste, sans être autorisé par aucun manuscrit.

La quatrième fut publiée à Franeker, sous le titre suivant :

Λόγγου Ποιμενικῶν, τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην Βιβλία Τέσσαρα. *Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe Libri quatuor.* Petrus Moll, *Snecanus J. V. D. et Gr. Ling. professor. ord. in Acad. Franek. Frisior. recensuit, in latinum sermonem vertit, notis et animadversionibus illustravit. Franekeræ sumptibus Joannis Arcerii, anno* 1660. *in*-4.°, de 9 feuillet de pièces liminaires, de 148 pages de texte, de 121 de notes et de deux *index*, l'un grec, l'autre latin, des mots et des choses qui sont expliquées ou mentionnées dans les notes.

L'éditeur, Pierre Moll, né à Sneck, dans la

Frise, et professeur à Franeker, a pris pour épigraphe de son édition ces deux vers d'une épigramme de Lucien, qui ne se trouve ni dans la collection de Planude, ni dans celle de Constantin Céphalas. C'est la cinquième de cet auteur dans les *Analecta* de Brunck. Tom. II, pag. 309, et la première dans les éditions de ses œuvres.

οὐδὲν ἐν ἀνθρώποισι διαχριδὸν ἐστὶ νόημα·
ἀλλ' ἃ σὺ θαυμάζεις, τοῦθ' ἕτέροισι γέλως.

« On ne peut se fier aux jugemens des hommes; ce que l'un admire est un sujet de dérision pour l'autre. »

Moll, dans son court avertissement, prétend n'avoir eu connoissance d'une autre version latine de Longus, que quand la sienne étoit déjà imprimée. *Latinitate unquam donata fuisse hæc ipsa Longi Pastoralia (quod quidem re diligentissime quæsita scire potuerim) deprehendere nequedum potueram. Attamen mea hac versione, jam typis mandata atque excusa, aliam esse hac mea priorem nobis significavit vir amplissimus, etc.* Il dit encore dans ses notes, page 108, que celle de Jungerman ne lui fut connue qu'après l'impression de la sienne ; mais Boden et Villoison ont prouvé que c'étoit un menteur et un insigne plagiaire, qui s'est emparé sans pudeur de ce qu'il y avoit de meilleur dans les notes de Co-

lombani et de Jungerman, en laissant croire au lecteur que tout cela venoit de lui.

M. Wyttenbach n'en porte pas un jugement plus favorable dans sa *Bibliotheca critica.* (Part. IV, pag. 69 et suiv.) *hoc homine nemo unquam editor notulis aut jejunioribus, aut impudentius compilatis, oneravit veterem scriptorem : quippe quidquid in iis bonæ est frugis, vel prioribus editoribus surripuit, vel ex Scapulæ lexico sublegit, et pro suis venditavit : suo ipse ingenio, si quid habuit ingenii, nil nisi inania et inepta protulit, etc.* Du reste il a fait imprimer si négligemment le texte de Colombani, que non-seulement plusieurs mots de suite, mais encore des membres entiers de phrase ont été oubliés, comme l'a très-bien remarqué Villoison. Ses notes sont très-superficielles, en général, lorsqu'il ne les emprunte pas; il y a cependant, par-ci par-là, quelques bonnes observations.

Quum flueret lutulentus, erat quod tollere velles (*a*).

La cinquième édition fut publiée en Hollande aux frais du libraire Neaulme, sous la fausse indication de Paris, elle a pour titre :

Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe Libri quatuor. Græce et latine, editio nova, una cum emendationibus uncis inclusis, distincta

(*a*) Hor. Serm. IV, 11.

viginti novem figuris, æri incisis a B. Audran, *juxta delineationes* Celsis. Ducis Aurelian. Philippi, *et tabula ab* Coypel *delineata. Accedunt alia ornamenta, partim ab* A. Cochin, *partim a* C. Eisen, *adornata, et a Simone* Fokke *in æs eleganter incisa.* Lutetiæ Parisiorum in gratiam curiosorum 1754, in-4.° de 176 pages.

Le titre de cette édition annonce qu'elle a été faite pour les amateurs, *in gratiam curiosorum.* La beauté du papier, des caractères; les figures de l'édition du Régent, encadrées dans des vignettes gracieuses; d'autres vignettes élégantes au commencement et à la fin de chaque livre, dessinées par Cochin et Eisen, la recommandent aux yeux de ceux qui ne recherchent que les ouvrages de luxe. Mais elle a un autre mérite bien plus recommandable aux yeux de l'homme de lettres, la correction du texte et les conjectures ingénieuses de l'éditeur, enfermées entre des crochets. On a ignoré long-temps quel étoit cet éditeur. Villoison l'ignoroit encore lorsqu'il donna en 1778 son édition de notre romancier; mais le savant médecin et philologue Jean-Etienne Bernard, dont il a été déjà question page 29, du premier volume, nous apprit, en 1790, dans une lettre adressée à M. de Villoison, que c'étoit lui qui avoit donné ses soins à cette magnifique édition, qui ne fut tirée qu'à 125 exemplaires.

Malheureusement l'éditeur n'avoit sous les yeux que le texte de celle de Moll, et ce qui avoit été oublié dans l'une, l'a été aussi dans l'autre.

La sixième fut donnée en 1776, à Paris, par Louis Dutens, Tourangeau, mais résidant en Angleterre, autrefois *chargé d'affaires* de cette cour près celle de Turin, éditeur des œuvres de Leibnitz, auteur de l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, et de quelques autres ouvrages; elle a pour titre :

Λόγγυ Ποιμενικῶν τῶν καθ' Δάφνιν καὶ Χλόην Λόγοι Τέσσαρες. *Recensuit Ludovicus Dutens. Parisiis e typographia Fr. Amb.* Didot, *prostat quoque apud Guillelmum* De Bure. 1776. in-12 de VIII et 157 pages. Cette édition élégante fut tirée seulement à 200 exemplaires, dont 100 furent distribués aux amis de l'éditeur. Le texte grec, sans version latine, est suivi de huit pages de *variæ lectiones*, puisées dans les éditions précédentes, et dans les manuscrits de Paris. Ces derniers lui avoient été communiquées par Villoison.

La septième parut à Leipzig en 1777, elle est intitulée :

Λόγγυ Σοφιστοῦ Ποιμενικῶν, τῶν καθ' Δάφνιν καὶ Χλόην Βιβλία Δ'. *Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe Libri IV. Curavit, varietatem lectionis ac notas R. Columbanii, G. Iungermani, P. Mollii et suas cum Laurentii Gambaræ expositis addidit.* M. Beni. Gottlib Laur. Boden, *Prof. poes. ord. apud Witebergenses. Lipsiæ.*

sumtibus Io. Friderici Iunii 1777, in-8.° de XVI et 676 pages.

Cette édition, qui peut entrer dans la collection des *Variorum*, n'a d'autre mérite que celui de reproduire les notes des éditions de Colombani, de Jungerman et de Moll, devenues fort rares, surtout la première, encore ne les donne-t-il pas exactement.

Cet éditeur promet, à la fin de sa préface, de publier les autres romans grecs, parmi lesquels on en trouveroit deux encore inédits: *prius vero*, dit-il, *quam calamum ponam e manibus, summas, quas mente concipere possum, gratias ago habeoque doctissimis viris, qui ad* CÆTEROS EROTICOS, *in quibus etiam duo surgent* ΑΝΕΚΔΟΤΟΙ, *suam mihi operam per litteras promiserunt.*

Boden n'a point acquitté sa promesse, et j'ignore quels sont les deux romans, encore inédits, qu'il se proposoit de publier. Je ne connois d'inédit que celui de *Nicetas Eugenianus*, que je publierai dans le quatrième volume de ces *Mélanges*. Il en existe, il est vrai, quelques autres dans nos bibliothéques; mais ils appartiennent et pour le style et pour le fonds, au dernier temps de la *basse grécité*, et ils n'ont d'autre mérite que celui d'avoir fourni des autorités à Meursius, pour son *Glossarium Græco-Barbarum* (*a*), et à Du-

(*a*) Lugd. Bat. 1614, in 4°.

cange, pour son *Glossarium ad Scriptores Mediæ et Infimæ Græcitatis* (*a*). Boden n'avoit pas eu connoissance de l'édition de Dutens.

Nous devons la huitième, qui a fourni le texte de celles qui l'ont suivie, au célèbre d'Ansse de Villoison. Elle a pour titre : Λόγγου Ποιμενικῶν, Τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην Βίβλοι Τέτταρες. *Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe Libri quatuor, ex recensione et cum Animadversionibus* Johan-Baptistæ Casparis, D'Ansse de Villoison *Regiæ Inscriptionum Academiæ Paris. etc. Socius. Excudebat* Franc. Ambr. Didot Parisiis, *sumptibus* Guil. De Bure *natu majoris*, *Bibliopolæ*, 1778, in-8°., 2 vol.; le premier de XCII et 135 pages *doubles*; le second, de 312. J'ai appelé *doubles* les pages du texte et de la version latine, parce que l'un et l'autre, placés en regard, peuvent être séparés, reliés à part, et que par ce motif on a conservé à chacune de ces parties sa pagination particulière. Ainsi, le texte grec remplit 135 pages et la version le même nombre.

C'est ici la première édition soignée du roman de Longus. M. de Villoison avoit sous les yeux toutes celles qui avoient précédé la sienne. Il avoit collationné les manuscrits de la Bibliothéque royale ; lié d'avance avec les savans les plus érudits de l'Europe, il les avoit

(*a*) Lugduni, 1688, in-fol.

consultés, il avoit profité de leurs lumières et de leurs conseils. Quoique jeune encore, il avoit déjà, je ne dirai pas lu, mais dévoré tous les critiques anciens et modernes. Il ne pouvoit donc résulter de cet ensemble de moyens, très-difficiles à réunir, qu'une édition excellente, et tel est le jugement qu'en porte M. Wyttenbach dans sa *Bibliotheca critica* (Part. IV, pag. 71). J'aime à le remettre ici sous les yeux du lecteur, parce que ce savant critique me paroît un juge irrévocable dans tout ce qui tient au goût et à la solide érudition. Après avoir passé en revue les éditions précédentes, il dit, en parlant de celle de M. de Villoison :

Sed Villoisonus V. Cl. ad expoliendum illustrandumque Longum non solum superiorum editionum subsidiis, ex quibus sine dubio præcipua fuerunt in Florentina et Jungermanniana, sed multas etiam novas copias, easque plane egregias, adhibuit..... Magnum etiam adjumentum positum fuit in virorum doctorum animadversionibus : cum iis, quas dudum proditas et per multos multorum libros dispersas magna diligentia conquisivit Villoisonus, tum iis, quæ nunc primum, ab amicis ex Belgio cum eo communicatæ, in lucem prodierunt. Huc cum ipsius Villoisoni accederent copiæ, magno undique studio contractæ et larga manu expromptæ, non est mirandum, secundam libri partem, qua continentur animadversiones, ad

magnitudinem trecentarum paginarum exorevisse. Atque ex ipsa ratione formaque animadversionum intelligitur, Villoisonum hoc egisse, ut nullum boni interpretis officium negligeret. Primum enim lectionis, quæ exhibetur, auctoritas ostenditur, enumeratis aliorum lectionibus et conjecturis. Tum verba dictionesque Longi explicantur usu Græcorum Scriptorum, cum omnium, tum in primis Atticorum et Amatoriorum, eorumque loci vel similes, vel imitatione a Longo expressi, diligenter commemorantur : qua quidem in parte Villoisonus utilissimam Longo navavit operam. Denique res ipsæ illustrantur ex Antiquitatis et Historiæ scientia, ita quidem ut lux iis accendatur, non solum ex Antiquorum scriptis, sed ex recentiorum quoque itinerariis.

Ce *compte rendu*, par M. Wyttenbach, du travail de l'éditeur est suivi de dix pages dans lesquelles cet habile critique pèse, dans une juste balance, les corrections proposées par l'éditeur et par les autres savans ; les leçons puisées dans les variantes des manuscrits et admises dans le texte ; il les approuve ou il élève des doutes sur quelques-unes, et il propose modestement les siennes. J'y renvoie le lecteur instruit, qui attache quelque prix à ce genre d'érudition. Il ne parcourra point sans fruit ces dix pages qu'on peut appeler *pleines*.

Dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de*

M. de Villoison, qui fera partie du troisième volume de ces *Mélanges*, je reviendrai sur cette édition, et j'entrerai dans de plus grands détails.

La neuvième édition est sortie des presses du célèbre Bodoni : elle est intitulée :

Λόγγυ Ποιμενικῶν, τῶν κατὰ Δόλωνα καὶ Χλόην Βίβλων Τέσσαρες. *Cum Proloquio de Libris Eroticis Antiquorum. Parmæ. Ex Regio Typographeo*, 1786, in-4°. de LXXIII et 164 pages.

Cette édition exécutée avec les beaux caractères grecs que M. Bodoni avoit taillés exprès pour les deux chapitres inédits de Théophraste, publiés la même année, et du même format, est dédiée au *Cavaliere Azara*, son Mécène, et ami éclairé des lettres et des arts, alors ambassadeur de la cour d'Espagne près celle de Rome, ensuite ambassadeur en France où il est mort, le 26 janvier 1804 (*a*).

Le célèbre orientaliste, J. B. de Rossi, auteur de la Préface savante, mise sous le nom de l'imprimeur, y a inséré une dissertation curieuse sur le roman intitulé DOLOPATOS. Le *Proloquium de Libris Eroticis* est du père Paciaudi, théatin, bibliothécaire du duc de Parme, savant infiniment respectable par ses mœurs et ses vastes connoissances, mais qui avoit étudié trop tard l'histoire littéraire. Le *Proloquium*, dont il est ici question, est un simple croquis

(*a*) Il étoit né à Barbunales, en Arragon, en 1731.

très-légèrement fait, et qui renferme des erreurs assez graves.

La neuvième édition de Longus a été donnée par M. Mitscherlich dans le troisième volume des *Scriptores Erotici Græci*. Elle est intitulée:

Λόγγου Ποιμενικῶν, τῶν καθ' Δάφνιν καὶ Χλόην Βιβλία Δ.

Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe Libri IV. Græce et Latine. Textum recognovit, selectamque lectionis varietatem adjecit Christ. Guil. Mitscherlich professor Gottingensis. Biponti. ex Typographia societatis, 1794, *in*-8°. *de XVI et* 178 *pages.*

L'éditeur a suivi le texte de Villoison, et sa version latine avec quelques changemens dans l'un et dans l'autre. Il a suivi dans ses notes la même méthode que dans celles qui accompagnent son édition d'Achilles Tatius. Dans la préface, page XII, il fait part au lecteur de quelques corrections ingénieuses de M. Jacobs. Du reste, cette édition est correcte et élégante.

La dixième est sortie des presses célèbres de Pierre Didot aîné. On lit sur le titre:

Λόγγου Ποιμενικῶν, τὰ καθ' Δάφνιν καὶ Χλόην. *Parisiis, excudebam Petrus Didot, natu major, in Ædibus Palatinis, Scientiarum et Artium* (c'est-à-dire au Louvre), 1802-XI, in-4°. de 132 pag.

Cette édition, qui n'a, comme celle de 1754, ni préface, ni notes, est ornée de IX figures, dessinées et gravées par des artistes célèbres qu'il suffit de nommer. Les trois premières sont

dessinées par Prudhon et gravées par Roger; les six dernières sont dessinées par Gérard et gravées, la quatrième, par Massard; la cinquième, par Marais; et les quatre autres, par Godefroy. Le style de ces figures est à la fois gracieux et noble. L'édition a été soignée par le docteur Coray, et comme il a introduit dans le texte quelques conjectures qui lui appartiennent, j'ai cru rendre service aux futurs éditeurs de Longus, en les consignant à la suite de cette Notice. D'autant plus que cette édition a été tirée seulement à un très-petit nombre d'exemplaires; les caractères sont très-élégans; c'est dommage qu'on ait supprimé les accens (2).

La onzième a pour éditeur l'un des critiques les plus distingués de l'Allemagne. Elle a pour titre :

LONGI PASTORALIA. *Græce et Latine. Cum Proloquio* P. M. PACIAUDII *de Libris Eroticis Antiquorum. Græca recensuit, notasque criticas adjecit* G. H. SCHÄFER. *Lipsiæ, e Libreria Sommeria*, 1803, in-12 de LII et 460 pages.

Le savant éditeur nous apprend, dans cette courte note, placée avant ses *Notæ et Emendationes*, pag. 326, la méthode qu'il a suivie : *fundus hujus editionis est textus Villoisonianus. Haud pauca in eo mutavimus, vel librorum auctoritate, vel nostras aliorum ve con-*

jecturas secuti : quarum mutationum rationem in sequentibus paginis bona fide reddemus.

L'éditeur avoue, comme on voit, qu'il a pris quelques licences dans le texte. Elles ne seront pas toutes approuvées par les critiques sévères qui pensent qu'on doit se les permettre le plus rarement possible, parce que, si chaque éditeur se permettoit d'introduire dans le texte toutes les conjectures qui lui paroissent plausibles, nous n'aurions plus qu'un texte en mosaïque. M. Schäffer dit lui-même, fort sagement, page 405, en parlant d'une note de Villoison, qui proposoit de supprimer un mot : *talia si tentamus, nullus erit finis conjiciendi.* Du reste, ses notes sont très-savantes, et cette édition simple, mais élégante, forme dignement la clôture des textes publiés jusqu'à l'époque où elle a paru. Je suis fâché seulement qu'en parlant de Villoison l'éditeur ait employé ces formes *acerbes* que des critiques d'un mérite distingué, et certes M. Schäffer est de ce nombre, ne devroient jamais se permettre. Il me semble que le nom de Villoison, les services que ce savant a rendus aux lettres grecques, doivent commander le respect à tous ceux qui cultivent cette branche épineuse de la littérature.

J'ai dit que cette onzième édition faisoit la clôture des textes publiés jusqu'alors. Il y avoit, en effet, dans tous une lacune que les éditeurs

croyoient plus ou moins grande, mais qu'aucun des manuscrits qu'ils avoient sous la main n'avoit pu remplir. Il en existoit pourtant un dans l'abbaye de Florence des moines du mont Cassin, où il n'existoit aucune lacune. Ce manuscrit qui nous a conservé le roman de Xenophon d'Ephèse et celui de Chariton, contient aussi celui d'Achilles Tatius et de Longus. Comment le célèbre Salvini, qui avoit fait d'après ce manuscrit sa traduction du roman de Xenophon, et Cocchi qui en avoit publié le texte, et qui, ensuite, copia pour d'Orville celui de Chariton, ne s'avisèrent-ils pas de collationner celui de Longus, et de vérifier si cette lacune y existoit comme dans les autres? Comment, surtout, d'Orville qui faisoit collationner, à grands frais, les manuscrits de l'Italie, oublia-t-il celui-ci? c'est ce qui m'étonne beaucoup; mais n'importe, cet oubli est heureusement réparé. Un officier Français, M. Courier, qui a servi avec honneur dans l'artillerie, et qui joint à une grande connoissance de la langue grecque, un talent rare pour la critique, a publié à Rome en 1810 une édition complète du roman de Longus, sous le titre suivant :

ΛΟΓΓΟΥ ΠΟΙΜΕΝΙΚΩΝ ΛΟΓΟΙ ΤΕΤΤΑΡΕΣ. in-8° de 187 pages. On lit dans la subscription ΕΝ ΡΩΜΗΙ παρὰ Λίνῳ τῷ Κοντεδινίῳ ͵αωί, et sur le feuillet suivant : *cinquanta due esemplari col numero della tiratura in fronte d'ogni esem-*

plare. C'est-à-dire, « 52 *exemplaires, numérotés chacun sur le frontispice.* »

L'éditeur nous apprend, dans une courte préface grecque, que son texte est établi d'après deux manuscrits; l'un de l'abbaye de Florence désigné au bas des pages par la lettre A, l'autre de la Bibliothèque du Vatican, désigné par la lettre B. Il existe à Rome d'autres manuscrits de ce roman; mais ils représentent tous celui de la Vaticane, d'où probablement ils ont été tirés. Dans les notes, mises au bas des pages, l'éditeur a marqué d'un astérisque les corrections et les conjectures dues aux critiques qui l'ont précédé. Il a désigné par deux petites lignes inclinées " les leçons qui lui paroissent plus probables que celles qu'on lit dans le texte; mais il les annonce modestement par cette formule : γραπτέον δοκεῖ, *il me semble qu'on doit écrire.* On a mis des points sous les lettres ou les mots qu'on lit difficilement, et enfin plusieurs points désignent ceux dont les injures du temps ou d'autres causes ont altéré l'écriture.

C'est donc ici une véritable *editio princeps*, qui servira de base à toutes celles qui seront publiées dans la suite. Elle a été exécutée avec les caractères du célèbre Bodoni, sur un papier fort. Le premier mérite de cette édition est celui de remplir la lacune du premier livre. Elle commence à la cinquième ligne de la

page 19. On sait que dans les éditions précédentes (*a*) la lacune commençoit après ces mots : τῇ μὲν ἔδωκε δὲ τὸν χιτῶνα (on lit dans le manuscrit A. χιτωνίσκον), καὶ τὴν πήραν, ainsi le premier mot suivant devoit être φυλάττειν, *il donna à Chloé sa petite tunique et sa panetière à garder*, et c'est aussi le premier mot de la lacune. Elle finit à la ligne 15 de la page 29, au mot ἐγένετο. On trouvera à la suite de cette notice le texte de cette lacune et la traduction latine qui en a été faite par M. Amati (3). Cette édition n'est pas seulement précieuse par la lacune importante qu'elle remplit : elle l'est encore par les notes judicieuses que l'éditeur a mises au bas des pages, et les rapprochemens heureux qui les accompagnent. Les futurs éditeurs de Longus trouveront dans ces notes des matériaux abondans dont ils se feront, sans doute, un devoir de profiter.

Monsieur Courier, avant de publier le texte entier de Longus, avoit donné à Florence chez Piatti, une nouvelle édition de la traduction d'Amyot, sous le titre suivant :

DAPHNIS ET CHLOÉ. *Traduction complète d'après le manuscrit de l'Abbaye de Florence. Florence, Piatti*, 1810, *in*-8.° de 152 pages, tiré seulement à 60 exemplaires numérotés.

(*a*) Page 13, de celle de Villoison, et pag. 15 de celle de M. Schäffer.

Le fragment qui remplit la lacune du premier livre y est intercalé pages 16—22. L'éditeur a très-bien imité, dans la traduction de ce fragment, le style d'Amyot. M. Millin a rendu service à ceux qui n'ont pas eu part à la distribution généreuse du traducteur, en la faisant réimprimer dans le *Magasin Encyclopédique*, du mois d'octobre 1810, pag. 462 et suivantes.

La première traduction française du roman de Longus parut en 1559, sous le titre suivant:

Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé, escriptes premièrement en grec par Longus, et puis traduites en françois. Paris, pour Vincent Sertenas, demeurant en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct Iehan l'Evangeliste; et en sa boutique au Palais, en la gallerie par où on va a la Chancellerie. in-8.° de 84 feuillets.

Le nom du traducteur ne se trouve ni sur le frontispice ni sur l'*extrait du privilége* qui lui est accollé et dont la date est du 1.er juillet 1559. Mais on sait que cette traduction est due au célèbre Amyot, et que ce fut son premier ouvrage. La grace naïve qui la distingue la fera toujours préférer à toutes les autres.

En 1714, le Régent, qui joignoit à un esprit, extrêmement cultivé, l'amour des arts, s'amusa à faire des dessins charmans pour ce roman. Ils furent gravés par le célèbre Audran, et orné-

rent en 1718 l'édition de la traduction d'Amyot, publiée aux frais du Régent, tirée seulement à 250 exemplaires, qui ne sont entrés dans le commerce qu'après la mort des personnes auxquelles son altesse en avoit fait don.

Huet, évêque d'Avranches, l'avoit traduit en latin. Il dit lui-même, page 59, de son *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*, publié à Amsterdam par Sallengre, en 1718, *in-12*. *Posteaquam autem pleniorem mihi visus sum comparasse græci sermonis peritiam, periclitari facultatem meam statui in scriptore aliquo Græco latine vertendo, cujus nulla penes me esset interpretatio. Hujusmodi erat Longi fabula pastoralis, quam de Græca Latinam feci, parum gnarus, quantum auctoris illius, mihi ad hanc diem nusquam lecti, impuritas et nequitia integros adolescentiæ mores posset inficere. Ignotus erat ille et Bocharto, cujus arbitrio permissa est a me, nec improbata, nostra hæc e Græcis conversio.*

Il dit aussi dans sa *Lettre à Segrais de l'origine* des romans. « Je m'engageai dans mon enfance à traduire cet auteur, avant que de bien connoître ce qu'il a de bon ou de mauvais, et combien la lecture en est dangereuse à cet âge, et peu honnête même dans un âge plus avancé. »

Le célèbre Annibal Caro, dans ses *Lettere Famigliari*, regardées, avec raison, par les Ita-

liens comme *un testo di lingua*, nous avoit appris qu'il avoit traduit en italien le roman de Longus; mais on avoit perdu l'espoir de recouvrer cette traduction, lorsque l'infortuné *Pasquale Baffi*, savant helléniste napolitain (*a*), la trouva dans un endroit de la Calabre; elle passa dans le cabinet de *D. Francesco Daniele*, historien du royaume de Naples. Le marquis de Brême, alors ministre plénipotentiaire de la cour de Sardaigne, près celle de Naples, fit l'acquisition de ce manuscrit, que l'on croyoit autographe, mais qui n'étoit qu'une copie, revue par l'auteur, et il le fit imprimer magnifiquement à Parme, sous la fausse date de *Cri-*

(*a*) Don Pasquale Baffi fut condamné à mort, pour ses opinions politiques, par le tribunal de sang, érigé à Naples, pendant la révolution désastreuse, qui couvrit de victimes ce beau pays. C'étoit un des savans les plus doux, les plus communicatifs, les plus obligeans que j'aie connus. Lorsque les Francs-Maçons (*i liberi muratori*) essuyèrent à Naples une persécution violente, à la suite d'un édit de Ferdinand IV, daté de l'île de Procida, du 12 septembre 1775, qui ordonnoit à la *Giunta di stato*, de faire leur procès militairement, *ad modum belli*, Baffi fut jeté, comme ses frères, dans les prisons, et lorsque le juge fiscal, *Cresconio*, lui demanda comment il nommeroit en grec un franc-maçon, il répondit *philanthrope*, ou *ami des hommes*. Il avoit préparé une édition de l'excellent commentaire de Hermias sur le Phèdre de Platon, avec une traduction latine et des notes. Mais probablement elle aura péri avec ses papiers et les manuscrits qu'il possédoit.

sopoli, en 1786, in-4.° au nombre de 56 exemplaires, par le célèbre Bodoni, avec une préface instructive et curieuse de D. *Daniele*. Ces exemplaires n'entrèrent point dans le commerce ; ils furent distribués par le Marquis. Heureusement quelqu'un de ceux qui avoient eu part à cette distribution généreuse, ne voulut pas que le public fût privé de cette découverte, et la traduction d'Annibal Caro fut redonnée la même année, à Florence, sous la fausse date de Londres, de format in-8.°; mais avec une nouvelle préface, qui certes ne vaut pas celle de Don Daniele. Bodoni avoit voulu faire cette réimpression dans le format in-8.°, mais il ne put alors en obtenir la permission, même *tacite*. Enfin, les temps étant devenus plus favorables, il a pu réaliser son projet, et il nous a donné une charmante édition en petit format, qui ne porte point de date, mais que l'on sait être de 1793, et dans laquelle il a reproduit la préface de D. Daniele. Cette préface se trouve aussi à la tête de la petite édition publiée par M. Renouard en 1800. Annibal Caro avoit voulu remplir la lacune en prenant pour base de son supplément ces conjectures de Jungerman, pag. 199 de son édition : *Alias desunt multa, de osculo scilicet narratio, de Dorcone vitulum donante, de lavatione Daphnidis. Osculum enim Chloes et lavatio Daphnidis originem videntur dedisse mutuo illi*

amori. Mais on n'a trouvé qu'une partie de ce supplément, mis à la suite de toutes les éditions de cette traduction. Du reste Annibal Caro s'est donné pleine licence, comme il l'avoue lui-même dans ses lettres; ainsi c'est l'élégance et non la fidélité, qu'il faut chercher dans cette traduction. Dans celle du morceau du troisième livre où Lycænion donne une leçon d'amour à Daphnis, on reconnoît l'auteur du *Commento sopra la prima ficata del Padre Siceo*, et celui de *la Diceria de' Nasi*. Il ne traduit pas, mais il commente, de verve, 7 à 8 lignes du texte grec avec autant d'énergie que d'élégance. La métaphore empruntée de l'art aratoire est parfaitement bien soutenue d'un bout à l'autre (4).

En 1731, Camille Falconet, de l'Académie des Inscriptions, donna une nouvelle édition de la traduction d'Amyot, sans nom de lieu, mais on sait qu'elle a été imprimée par Coutelier, elle a pour titre :

Les amours pastorales de Daphnis et de Chloë, 1731, *in*-8°., *de* VIII *et* 159 *pages de texte et* XX *pag. de notes*. Elle a été renouvelée en 1745, de format in-4.°, avec les figures du Régent.

L'éditeur a fait, dans le texte d'Amyot, quelques corrections, dont il rend compte dans les notes, et il a rempli la lacune que le traducteur avoit laissée dans le troisième livre. Ces

notes, rejetées à la fin du volume, sont, en général, judicieuses. Il y en a cependant quelqu'une qu'il faut élaguer. Par exemple, page x, on y trouve une discussion fort inutile sur l'expression *nymphes Epinelides*, qu'il avoit lue dans Amyot à la fin du second livre. Mais il ne s'est pas aperçu que le mot *Epinelides* étoit une faute d'impression, et qu'il falloit lire *Epimélides*, Ἐπιμηλίδες, nymphes qui présidoient aux troupeaux. On a relevé cette erreur dans l'*errata* du VI.e volume de la *Bibliothéque des romans grecs*, dont il a été déjà question. C'est errata est suivi d'une note curieuse du D. Coray, qui ne se trouve que là.

Mais comment Falconnet et les éditeurs, qui, après lui, ont fait réimprimer la traduction d'Amyot, et surtout comment Villoison, qui l'a consultée religieusement, et qui s'en est servi plus d'une fois pour corriger le texte grec, comment, dis-je, ces savans ne se sont-ils pas aperçus d'une faute grossière qui ne peut être imputée qu'à l'imprimeur, et qui, dès la première édition de 1559, a passé dans toutes les autres. Il s'agit de ce bouc, dont Daphnis et Chloé suspendent (livre II) la peau et les cornes au pied du pin sur lequel étoit posée la statue de Pan, Ποιμενικὸν ἀνάθημα Ποιμενικῷ θεῷ, on lit dans la première édition de la traduction d'Amyot : *C'estoit une grande pastorale propre à un dieu pastoral.* Mais qu'est-

ce *qu'une grande pastorale* ? N'est-il pas évident qu'Amyot avoit écrit *une offrande pastorale*, un *ex voto ?*

Je ne parlerai ni de la traduction de Marcassus, ni de celles qui l'ont suivie, parce qu'aucune d'elles n'a la naïveté de celle d'Amyot ; c'est qu'à cette époque notre langue avoit encore son franc-parler, et qu'elle pouvoit se permettre, sans offenser les oreilles chastes, des détails, des expressions, des tournures, qui ne sont plus aujourd'hui, à notre usage, dans un style châtié. Ainsi notre langue, en acquérant plus de noblesse, a perdu de sa grace et de son ingénuité, si j'ose m'exprimer ainsi.

La dernière traduction dont il me reste à parler est celle qui a paru en 1809, sous le titre suivant :

LONGI SOPHISTÆ PASTORALIA LESBIACA, *sive de amoribus* DAPHNIDIS ET CHLOES, *poëma eroto-poimenicon, e textu græco in latinum numeris heroicis deductum. Cui accedit metaphrasis, cujus verba genuinis auctoris verbis consonant, operam utrique operi navavit P.* PETIT-RADEL, *doctor-regens in priori, professor Clinices in recentiori, saluberrimaque facultate medica Parisiensi, etc. Parisiis, apud* H. Agasse, *typographo-bibliopolam, via dicta* des Poitevins, *et* Arthus Bertrand, *via dicta* Hautefeuille, 1809, *in*-8.° de XXXII et 240 pages.

On voit par ce titre que le docteur Petit-Radel a donné, d'abord, une traduction latine, en vers alexandrins, du roman de Longus, et ensuite, en prose latine, une version qu'il annonce comme littérale.

L'ouvrage est dédié à monsieur le comte Daru, intendant-général de la maison de S. M. l'Empereur, etc., et traducteur élégant d'Horace. Cette dédicace française est suivie d'un avertissement français, dans lequel le traducteur nous apprend que, « s'il s'est écarté, quelquefois, de la simplicité du texte, ce n'a guère été que dans la partie descriptive, où la conception poétique ne pouvoit aller de pair avec l'exposé simple de la narration primitive. »

Il ajoute ensuite : « J'ai cru devoir lui faire succéder (à la version en vers) un mot-à-mot de l'original, d'après lequel on pourra voir que je n'ai point abâtardi mon texte. J'ai pris la peine de le faire d'après l'édition grecque de M. d'Anse (il falloit au moins écrire d'Ansse, si on ne vouloit pas ajouter : *de Villoison*, nom sous lequel ce savant est plus connu). J'aurois pu faire usage de la version de cet helléniste ; mais je l'ai trouvée si obscure en certains endroits, si remplie de mots d'une latinité moderne, d'autres auxquels il donne une acception fausse, des positifs dont il fait des comparatifs, en leur ajoutant des crémens au

lieu d'adverbes dont ils eussent reçu leur valeur, de barbarismes mêmes, qu'il a copiés de la version de Jungerman, que j'ai trouvé plus convenable d'en faire une nouvelle ».

Il manque à ces accusations graves contre Villoison, la partie essentielle, c'est-à-dire *la preuve*. En attendant que le nouveau traducteur l'ait fournie, nous nous en tiendrons à la version latine qui accompagne l'édition de Villoison et celle de M. Schäffer, comme plus simple, moins emphatique, et plus appropriée au texte. Boileau reprochoit à Tourreil d'avoir voulu donner de l'esprit à Démosthène, et je crois qu'on peut faire le même reproche au nouveau traducteur, dans sa double traduction. Il a oublié, dans l'une et dans l'autre, que le style de Longus est toujours simple, naturel et véritablement pastoral, et que des expressions emphatiques et un style toujours *tendu*, toujours guindé, sont dans une traduction pareille un véritable contre-sens. Et, ensuite, quel besoin de traduire en vers latins une charmante pastorale en prose grecque ? M. Petit-Radel a traduit en vers latins les hymnes de Callimaque, à la bonne heure ! il a très-bien fait, si sa traduction, que je ne connois pas encore, est bonne, comme j'aime à le croire. En traduisant un poëte soit en vers, soit en prose, on doit employer la langue poétique. Le traducteur peut dire :

Paullo majora canamus.
Non omnes arbusta juvant, humilesque myricæ (*a*).

mais en décrivant ces *arbusta*, *humilesque myricæ*, il faut conserver le ton simple qui leur convient.

On lit sur le verso du faux titre, quatre vers grecs élégiaques, avec cette subscription : Ant. Boetius *Cons*. Je ne sais quel est cet *Antoine Boetius*, auteur de ce quatrain. Le mot abrégé *Cons*. sembleroit annoncer qu'ils sont emprunde l'ouvrage élégant, qui a pour titre : *Anicii Manlii Torquati Severini* Boethii *de consolatione philosophiæ libri V*; mais Boëthius ne s'appeloit pas Antoine; on ne connoît de lui aucun vers grec, et s'il en eût fait, il les auroit faits, sans doute, meilleurs, et surtout plus harmonieux. Les voici plus correctement imprimés que dans l'original, où ils ont été fort mal soignés.

Βίβλος ἐκείνη ἔχει Χάριτας, Μοῦσας, Ἀφροδίτην,
κόσμον, ἐπισταμένην, ἡδυπαθῆ τε πάθον,
φεύγετε ἐντεῦθεν θλιβίαι, καὶ φεύγετε ἐνέχαι·
μηδὲν ὅτ' ὑμέτερον βίβλος ἐκείνη ἔχει.

Puisque le traducteur n'a pas voulu les traduire, même en vers latins, je dois imiter sa discrétion; mais je me permettrai de lui demander pourquoi les θλιβίαι et les ἐνέχαι, *spa-*

(*a*) Virg. Ecl. IV, 2.

dones et *testiculati* sont écartés de la lecture de ce roman.

On trouve à la fin du volume la *lacune du texte de* LONGUS, *livre I., recouvrée à Florence en* 1810, *et communiquée* par M. COURCIER (lisez COURIER). Cette lacune est aussi traduite en vers latins; mais elle ne l'a pas été en prose latine.

On a publié, en 1789, chez Maradan, un in-18 intitulé : *Daphnis et Chloé, poëme en six chants; traduits de la langue celtique*, par M. B*****. Si l'on en croit le prétendu traducteur, le célèbre père Tournemine, jésuite, né à Rennes, composa en langue celtique, c'est-à-dire, en bas-breton, ce poëme *pour prouver à la marquise de Sévigné qu'il étoit possible de faire un poëme épique en langue celtique, qu'il parloit avec une grande facilité. Il étoit alors*, ajoute le traducteur, *écolier et faisoit sa rhétorique.* Ce poëme celtique, si nous en croyons toujours le traducteur, fut imprimé à Rennes, en 1679, chez Barbe. Le texte celtique de ce poëme n'est connu de personne, et probablement il n'a jamais existé; mais cette prétendue traduction annonce dans le traducteur, de l'imagination, du talent, et même un talent assez rare pour imiter le pathos et l'emphase d'un écolier de rhétorique, tel qu'on suppose, à cette époque, le père Tournemine.

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE.

Ce romancier ne nous est connu que par cet article de Suidas : Ξενοφῶν Ἐφέσιος, Ἱστορικός. Ἐφεσιακά. ἔστι δὲ ἱστορικὰ Βιβλία ι' (lisez ε') περὶ Ἀβροκόμου καὶ Ἀνθίας, καὶ περὶ τῆς πόλεως Ἐφεσίων, καὶ ἄλλα. « Xénophon d'Ephèse, historien. *On a de lui* les Ephésiaques, c'est-à-dire dix (lisez cinq) livres érotiques sur Abrocome et Anthia ; *une Histoire* de la ville d'Ephèse et d'autres écrits. » On ne peut rien statuer de positif, d'après la lecture de son roman, sur le siècle où il a vécu. Le plus savant de ses éditeurs, le baron de Locella, le fait remonter jusqu'au temps des Antonins, c'est-à-dire à la fin du second, ou au commencement du troisième siècle ; mais je crois, avec D'Orville, qu'il est postérieur aux romanciers dont je viens de parler. Du reste, peu nous importe de savoir l'âge où ce Xénophon a vécu, puisque ses autres écrits ont péri, et que nous n'avons aucun renseignement précis sur sa personne ; mais son roman, élégamment écrit, quoique rempli d'aventures peu vraisemblables, se fait lire avec plaisir. Il nous a été conservé dans ce manuscrit de l'abbaye de Florence, dont il a été question dans l'article précédent. Ange Politien en avoit eu connoissance, puisqu'il en fait mention dans son *Liber Mis-*

cellaneorum (*a*); mais personne ne s'étoit avisé de le publier, lorsqu'en 1723, le célèbre Anton-Maria Salvini en publia à Florence une traduction italienne sous la fausse date de Londres, et sous le titre suivant:

Di Senofonte Efesio degli amori di Abrocome e d'Anzia libri cinque, tradotti dal Greco da Anton-Maria Salvini, in Londra, etc. in-8°. Cette traduction étoit accompagnée d'*una Cicalata sopra una certa curiosa statuetta antica di Bronzo, o sia ragionamento facetо e d'incomparabile amenità e di piacevolissima erudizione.* On connoîtra le sujet de cette *Cicalata*, et en même temps, la *discrétion*, avec laquelle il a été traité, par ce préambule: *Non v'aspettate, o signori, che per esser posto in tavola il dio Priapo, s'abbia ad allargare il freno alla licenzia, come già nel suo tempio si faceva, che tutto era di disoneste pitture storiato, e d'osceni versi dipinto; perchè non voglio far diventare la nostra gentile conversazione una Priapea.*

En 1757 il parut à Florence, et toujours sous la fausse date de Londres, une nouvelle édition de cette traduction, avec une seconde *Cicalata* qui n'est pas moins curieuse que la première: le lecteur en jugera par cet autre préambule.

(*a*) Chap. LI, Tom. II, pag. 582 de ses œuvres. Lyon, Seb. Gryphe, 1528.

Quanto più la donna sarà giovane, tanto meglio per voi, giocondissima A. R., discreti Accademici. Da quattordici anni fino a' diciasette avrete amor per amore; da' diciasette fino a' ventuno un miscuglio d'interesse e d'affetto. Più là si passa con pericolo di trovare, non una donatrice, ma una venditrice d'amore.

Le texte grec de ce roman parut pour la première fois, à Londres, sous le titre suivant: Ξενοφῶντος Ἐφεσίου τῶν κατὰ Ἀνθίαν καὶ Ἀβροκόμην Ἐφεσιακῶν λόγοι πέντε. *Xenophontis Ephesii Ephesiacorum libri V, de amoribus Anthiæ et Abrocomæ. Nunc primum e vetusto codice bibliothecæ monachorum Cassinensium Florentiæ, cum latina interpretatione* ANTONII COCCHII FLORENTINI. Londini. Typis Gulielmi Bowier, 1726, in-4°. et in-8°. de VI et 87 pages pour le texte grec, et de 72 pour la traduction latine.

On a prétendu que cette édition portoit la fausse date de Londres, et qu'elle avoit été imprimée à Florence; mais la vue seule des caractères grecs dément cette assertion. Elle a été réellement faite à Londres, et probablement par les soins du seigneur anglais auquel elle est dédiée.

L'abbé Lenglet Dufresnoy, dans sa *Bibliothéque des Romans*, publiée en 1734, écrivoit, page 19, en parlant de la traduction de ce roman publiée par Salvini en 1723: « L'original grec de cet ouvrage n'a jamais été connu, non

plus qu'aucune autre version. Ainsi, il paroît que c'est là une supercherie assez ordinaire aux romanciers, qui veulent faire paroître leurs productions sous des noms respectables. » Cependant il y avoit déjà huit ans que ce texte avoit été publié. Aussi sur les marges de l'exemplaire qu'il corrigeoit pour une seconde édition, il a substitué, à la note que l'on vient de lire, la suivante : « L'original grec de cet ouvrage n'est connu que depuis peu. Il y en avoit une traduction françoise dans la bibliothéque de madame la comtesse de Vérue. »

Comme l'édition donnée par Cocchi étoit extrêmement fautive et pleine de lacunes, les célèbres Hemsterhuis et Abresch s'amusèrent à la corriger dans les *Miscellaneæ Observationes* (*a*), mais seulement par conjectures, n'ayant aucun manuscrit sous les yeux. Heureusement Cocchi avoit revu, sur le manuscrit unique de Florence, le texte imprimé à Londres, et cette révision lui avoit servi à corriger les fautes et à remplir les lacunes qui défiguroient l'édition de Londres. Il communiqua ce travail à d'Orville, qui nous en a fait part dans son excellent Commentaire sur Chariton.

La seconde édition parut à Lucques sous le titre suivant :

Xenophontis Ephesii Ephesiacorum libri V,

(*a*) Vol. III, IV, V, VI.

de amoribus Anthiæ et Abrocomæ. Græce. Accedit versio latina Cocchii, italica Salvini et gallica D. J. (Jourdan). *Lucæ. Bonsignori*, 1781, in-4°.

Elle est imprimée sur quatre colonnes. Le papier est beau et les caractères sont élégans; mais c'est son unique mérite. L'éditeur a joint aux fautes du texte de Londres les siennes, qui sont en grand nombre.

La troisième parut, en 1793, à Vienne en Autriche. Elle est intitulée :

Ξενοφῶντος Ἐφεσίᾳ τὰ κατὰ Ἀνθίαν καὶ Ἀβροκόμην. νῦν πρῶτον ἑλληνιστὶ μετὰ τῆς Ἰταλικῆς μεταφράσεως τοῦ σοφωτάτου Antonio Salvini τυπωθέντα διὰ φιλοτίμου δαπάνης τοῦ χρησιμωτ. ἐν πραγματευταῖς Παναγιώτου Δημητ. Χ. Νίκα τοῦ ἐξ Ἰωαννίνων ἐν Βιέννῃ τῆς Αὐστρίας, 1793. in-8°.

Je n'ai jamais vu cette édition, mais la savante *Lettre critique* de M. Bast à M. Boissonade (*a*), m'apprend que l'éditeur est M. *Polyzois Kontou*, Grec de nation et prêtre, puisqu'il met au bas de sa préface grecque les deux lettres initiales Π. Ι, c'est-à-dire, selon M. Bast, Πολυζόης Ἱερεύς. Cet éditeur a suivi le texte de l'édition de Lucques, sans se donner même la peine de consulter celle de Londres, qu'il auroit trouvée à la bibliothèque impériale de Vienne. Le baron de Locella, page XV et XVI de la préface de son édition, dont je vais m'occuper tout à

(*a*) Page 210 du texte français, et 252 de la version latine faite par M. Wiedebnrg. Lipsiæ, 1809. in-8°.

l'heure, fait une critique amère de cette édition; il suffira d'en citer ce passage : « *Ignotus mihi quidam græcus negociator, ut textus Xenophontis græcus Lucensis editionis una cum Salvinii italica versione denuo typis in hac urbe (Vindobonæ) describeretur sumptus præbuit, editionem curante nescio quo terræ filio, cujus nomen ad calcem ineptæ suæ græco-barbaræ præfationis litteris* Π. Ι. *indicatur. Quem ego quidem hominem, ut cum Plauto dicam, nullius coloris novi; nam qui esset et unde domo quærere operæ pretium non putavi; verum is mihi hactenus bene cognitus est ut eum confidenter teterrimum veteris græci scriptoris editorem nominare possim..... namque summe vituperabili consilio, vel dicam fraude, homo iste, incredibile dictu, Xenophontis orationem, mangonis more, occulte perpolire cupiens, nunc singulas lectiones male immutando, (tametsi hoc rarius), nunc verba singula aut etiam plura, perperam, stulte, ridicule inferciendo eam fœde adulteravit; neque hoc solo fascinore contentus, Salvinii quoque versionem italicam, ut insititiis suis verbis responderet, clam interpolavit. Quibus de caussis, in adnotationibus nostris, alias serio graviterque reprehendi, alias jocose increpari meruit. Tres istæ superiores editiones reducunt in memoriam proverbium illud :* Λυδοὶ πονηροὶ, δεύτεροι Αἰγύπτιοι, τρίτοι δὲ πάντων κάκιστοι ἐξωλέστατοι.

Les griefs que M. le baron de Locella reproche à cet éditeur sont très-graves, sans doute, mais il me semble que ces reproches pouvoient être faits d'un ton moins aigre. M. le baron écrivoit dans le dix-huitième, et non dans le seizième siècle.

La quatrième édition, qui mérite d'être appelée l'*editio princeps* de notre romancier, et qui peut, à juste titre, entrer dans la collection des *Variorum* in-4.°, a pour titre :

Xenophontis Ephesii de Anthia et Habrocome Ephesiacorum libri V. Græce et latine. Recensuit, supplevit, emendavit, latine vertit, adnotationibus aliorum et suis illustravit, indicibus instruxit Aloys. Emeric. liber baro Locella, S. C. R. A. M. A. Cons. Aulæ. *Vindobonæ, apud Blumauer.* 1796, *in*-4.° de XXVIII et 304 pages.

M. de Locella, dans une préface savante, rend compte de toutes les démarches qu'il a faites pour se procurer tous les secours qui pouvoient améliorer le texte de Xénophon. Non content d'avoir recueilli dans les *Miscellaneæ observationes*, et dans le commentaire de D'Orville sur Chariton tout ce qui pouvoit l'aider à rétablir son texte, il voulut avoir l'exemplaire de l'édition de Londres que Cocchi avoit collationné de nouveau sur le manuscrit de Florence, et qu'il avoit envoyé à D'Orville. Mais cet exemplaire étoit en Angle-

terre avec les autres papiers précieux de ce savant philologue. Heureusement Cocchi avoit eu la précaution de porter cette révision sur un second exemplaire, afin que si, pendant le trajet sur mer, le premier se trouvoit perdu ou égaré, on ne fût pas obligé de recommencer ce travail sur le manuscrit. M. de Locella ignoroit l'existence de cette seconde copie; mais les savans de tous les pays ont dans le célèbre bibliothécaire de Saint-Marc, M. l'abbé Morelli, aujourd'hui chevalier de la couronne de fer, un savant confrère, toujours actif, toujours obligeant, toujours prêt à leur rendre tous les services littéraires qui sont en son pouvoir. M. l'abbé Morelli indiqua donc à M. de Locella une note de l'excellente dissertation italienne du *cavaliere Don Michele Rosa*, intitulée : *Delle porpore e delle materie vestiarie presso gli antichi. Modena*, 1786, *in*-8°. Cette note annonçoit clairement l'existence de cette seconde copie que le fils de Cocchi avoit léguée en mourant au professeur Bosi. M. de Locella parvint, après beaucoup de perquisitions, à se procurer cette seconde copie. Mais comptant peu sur l'heureuse réussite de ses recherches, il avoit prié le docteur Weigel de Leipzig, qui se trouvoit alors à Florence, de collationner de nouveau le manuscrit, et ce savant médecin étoit déjà arrivé dans cette collation à la page 41, de l'édition de Lon-

dres. Mais dès que M. de Locella fut en possession de cette seconde copie, il crut devoir écrire à son ami de discontinuer cette collation, et il s'en repentit ensuite, parce qu'en confrontant le travail déjà fait par le D. Weigel avec la seconde copie de Cocchi, il s'aperçut bientôt que la seconde révision avoit été faite aussi négligemment que la première. Malheureusement il n'étoit plus temps de recourir au D. Weigel, qui probablement n'étoit plus à Florence. L'éditeur dut donc se contenter de ce qu'il avoit sous la main pour composer son texte grec. Il y a joint une version latine nouvelle, plus littérale que celle de Cocchi. Les notes qui commencent à la page 121, sont composées de celles d'Alberti, d'Hemsterhuis, d'Abresch, dont il a retranché ce qui lui paroissoit inutile, surtout dans celles du dernier. Il a fait ensuite usage des conjectures de divers savans critiques, Valckenaer, Oudendorp, etc., et surtout de celles de M. Bast, qui, heureusement, n'a pas été étranger à cette édition, si nous en jugeons par la note suivante de sa lettre critique à M. Boissonade, page 135.

« Je présume que l'édition de M. de Locella, dont on n'a pas tiré un grand nombre d'exemplaires, sera bientôt épuisée. Si tôt ou tard quelque savant allemand formoit le projet de faire réimprimer cet ouvrage, il feroit fort bien de m'en prévenir. J'ai eu le bonheur de

voir autrefois, presque tous les jours, M. de Locella, dont le moindre mérite étoit une connoissance profonde de la langue grecque. Pendant qu'il rédigeoit son commentaire, nous avons discuté ensemble tous les passages un peu obscurs. J'ai contracté par là une grande familiarité avec le roman de Xénophon. Je l'ai relu pendant mon séjour à Rastadt, où je n'avois pas d'autre livre grec pour me désennuyer de l'aridité des travaux diplomatiques auxquels j'étois condamné. Mon exemplaire se trouve aujourd'hui chargé de notes manuscrites. Je possède, en outre, des remarques critiques sur cet auteur, qui m'ont été communiquées par le célèbre HERM. TOLLIUS, avec lequel j'ai eu l'honneur de lier connoissance au congrès de Rastadt. »

En lisant cette note, tous ceux qui prennent quelque intérêt aux lettres grecques, feront des vœux pour que M. Bast, excellent critique, ne laisse pas à un autre le soin de mettre en œuvre les riches matériaux qu'il a dans son portefeuille, et qu'il offre généreusement de communiquer. Une nouvelle édition du roman de Xénophon sera pour lui un amusement agréable. Il reprendra son bien dans l'édition du baron de Locella, et nous en donnera une excellente. Le ministre de l'intérieur, dont une des prérogatives les plus flatteuses est de favoriser les lettres et de prêter à ceux qui les

cultivent son aide toute-puissante, ne refusera pas de faire venir de la *Laurenziana* de Florence, le manuscrit dont il a été si souvent question dans cette notice, et qui n'a jamais été *exploité*, que l'on me pardonne ce terme, par un paléographe assez habile, et alors il le sera complètement. Ceux qui auront vu les sept planches qui accompagnent la *Commentatio Palæographica* dont M. Bast a enrichi la nouvelle édition du Traité de *Gregorius Corinthius de Dialectis*, publiée par M. Schäfer, auront pu apprécier ses connoissances rares en paléographie.

La cinquième édition a été donnée par M. Mitscherlich: elle forme, avec le Longus, le troisième volume des *Scriptores Erotici Græci*, sortis des presses élégantes de la société typographique de Deux-Ponts. Je ne sais pourquoi ce volume porte la date de 1794, tandis que le savant éditeur avoit sous les yeux l'édition de Vienne, datée 1796, et que la notice littéraire, mise à la tête de la sienne, n'est qu'un extrait de celle du baron de Locella, comme il l'avoue franchement. M. Mitscherlich avoit d'abord rédigé son texte sur l'édition de Londres, après en avoir corrigé la ponctuation; mais les malheurs de la guerre, toujours si funeste aux lettres, ayant fait suspendre les travaux de cette célèbre imprimerie, celui de l'éditeur rentra dans son portefeuille et fort heureusement, parce que l'édition de

Vienne ayant paru, dans cet intervalle, M. Mitscherlich a pu profiter des nombreux secours qu'elle lui fournissoit.

Je n'ai aucune observation à faire sur les deux traductions françaises; l'une ayant pour titre:

Les Ephésiaques de Xénophon Ephésien, ou les Amours d'Anthie et d'Abrocomas, traduits en françois, avec deux dates, l'une de Paris, 1736, et l'autre de La Haye, 1737, in-12

La seconde est intitulée:

*Les Amours d'Abrocome et d'Anthia, histoire éphésienne, traduite de Xénophon, par M. J*** (Jean-Baptiste Jourdan de Marseille), *enrichie de figures en taille-douce, avec des notes sur la géographie, les mœurs et différens usages des anciens* MVCCXLVIII, *in*-12. Les figures ont été dessinées par A. Humblot et gravées par A. Maisonneuve. J'ai cité textuellement le titre de cette seconde traduction, parce qu'il est estropié dans la préface de l'édition de Vienne.

L'auteur de la première de ces traductions est inconnu. Jourdan en dit beaucoup de mal dans sa préface; mais voici le jugement que porte de l'une et de l'autre le baron de Locella:

Gallica lingua duas (versiones) habemus, priorem anonymi cujusdam; posteriorem, cujus auctorem esse constat Massiliensem quemdam

nomine Jourdan. *Illa sat est fidelis, neque non nisi raro aliena inserit, quæ in græco non leguntur; hæc infidelissima, monstrum est versionis, ob perpetuum græcam orationem immutandi, exornandi, amplificandi conatum; ut nihil dicam manifesto adparere Iourdanum græcæ linguæ prorsus rudem, ultra interpretationes Cocchii et Salvinii non sapuisse, atque adeo cum illis toties errasse, quoties ipsi alucinati sunt.*

Ce jugement sur la traduction de Jourdan est sévère, mais juste; elle ne manque pas d'élégance, et l'on peut dire de cette traduction, ce qu'on disoit de celles de Perrot d'Ablancourt, que c'est *une belle infidèle.*

CHARITON.

Le roman de Chariton nous a été encore conservé dans ce manuscrit de l'abbaye de Florence, dont il a été déjà si souvent question. Salvini et Cocchi s'étoient proposé de le publier; mais l'âge avancé du premier, et l'édition que préparoit le second des *Græcorum chirurgici libri*, qui fut enfin publiée à Florence, en 1754, in-fol. les empêchoient de réaliser ce projet, lorsque D'Orville arriva en 1728 dans cette ville, qu'il appelle, avec raison, *amœnissimum Musarum domicilium.* Burmann l'avoit exhorté à mettre tout en œuvre pour rapporter dans sa patrie ce trésor, *hæc* κειμήλια. Ainsi, il

n'eut rien de plus pressé, à son arrivée à Florence, que de se concilier l'amitié de Salvini, de Gori et de Cocchi. Cette amitié ne lui fut pas infructueuse, comme il l'avoue lui-même, puisque Salvini et Cocchi lui firent don de la copie que l'un et l'autre avoient faite du roman de Chariton. D'Orville, de retour à Amsterdam, distrait par d'autres occupations, oublia *ce trésor*, et le laissa reposer *in scriniis suis*. Mais en 1745 il se repentit de cet oubli; il s'occupa sérieusement de son Chariton, et comme il avoit vu, par l'exemplaire du Xénophon, collationné de nouveau sur le manuscrit, et dont lui avoit fait présent Cocchi, que la première copie n'étoit rien moins qu'exacte, il soupçonna que celle de Chariton avoit besoin aussi d'une révision; il fit imprimer le texte et l'envoya à Cocchi pour le prier de le revoir sur le manuscrit. Le texte imprimé envoyé par mer, dans un temps où elle étoit infestée de corsaires, parvint tard au docteur Florentin, et le trouva occupé d'autres travaux. Cependant, à l'aide de son fils, alors âgé seulement de onze ans, mais qui étoit déjà initié, au-delà de ce que comportoit son âge, dans la connoissance de la langue grecque, il fit cette révision pour le premier livre seulement, pensant que, comme il n'avoit trouvé dans la collation de ce premier livre que quelques fautes légères, commises dans la transcription, il étoit inutile d'aller plus

avant. Cette révision en demande donc une seconde.

D'Orville fut obligé de se contenter de cette excuse spécieuse ; il s'occupa donc d'enrichir son édition d'un savant commentaire ; mais il falloit y joindre une version latine. Reiske, venu à Leyde, depuis quelques années, pour entendre les leçons du célèbre orientaliste Schultens, fut chargé de la faire, et il la fit dans le court espace d'un mois. Elle fut revue par D'Orville sur le texte grec ; et comme le traducteur s'étoit écarté, dans quelques endroits, du sens de l'auteur et qu'il avoit adopté dans sa version quelques conjectures et quelques corrections qu'il avoit faites sur le texte, et que D'Orville ne croyoit point nécessaires, cette partie de la version fut changée ; mais l'éditeur a eu soin de faire mention dans son commentaire de ces conjectures et de ces corrections du traducteur.

Le bon Reiske fut encore chargé de faire une copie nette du texte grec pour servir à l'impression ; mais avec prière de ne pas s'écarter des leçons du manuscrit florentin. Cette copie fut aussi collationnée avec celle de Cocchi, et le texte et la version se trouvèrent prêts. Le savant éditeur, dès le moment où il s'occupa sérieusement de son Chariton, avoit rassemblé les matériaux immenses qui composent son commentaire, l'un des plus précieux qui aient jamais été faits sur un auteur ancien. C'est un

vrai trésor d'érudition grecque et latine, dans lequel D'Orville corrige une infinité de passages corrompus, à l'aide des collations des manuscrits qu'il avoit faites ou fait faire dans ses voyages. Tout étant donc prêt pour l'impression, le roman de Chariton fut enfin publié, sous le titre suivant :

Χαρίτωνος Ἀφροδισιέως τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιῤῥόην ἐρωτικῶν διηγημάτων λόγοι Η. *Jacobus Philippus* D'Orville *publicavit, animadversionesque adjecit. Amstelodami, apud Petrum* Mortier, 1750, in-4.° 3 vol. Le premier qui contient le texte grec, de xx et 144 pages. Le second qui a pour titre :

Charitonis Aphrodisiensis de Chærea et Callirrhoe Amatoriarum narrationum libri VIII. Joannes Jacobus Reiskius vertit. de 168 pages, et le troisième, intitulé :

Jacobi Philippi D'Orville, animadversiones in Charitonis Aphrodisiensis de Chærea et Callirrhoe narrationum amatoriarum libros VIII, de 788 pages sans compter les index qui ne sont point chiffrés.

Le premier est, *Index auctorum, illustratorum, vindicatorum, emendatorum.* Il remplit 5 feuillets.

Le second, *Index latinus.* Il remplit 6 feuillets.

Le troisième, *Index græcus.* Il remplit 17 feuillets.

Cette édition, imprimée sur papier fin, étoit déjà rare et chère, lorsque M. le professeur Beck, qui a rendu de si grands services à la littérature grecque, par de bonnes éditions, prit le parti de la reproduire en un volume grand in-8.°, sous le titre suivant:

Charitonis Aphrodisiensis de Chærea et Callirrhoe amatoriarum narrationum libri VIII. Græce et latine. Jacobus Philippus d'Orville publicavit, animadversionesque adjecit. Iohannes Iacobus Reiske latine vertit. Editio altera, emendationibus virorum doctorum adjectis auctior. Lipsiæ, sumtu E. B. Schwickerti. 1785, grand *in*-8°. de 720 pages. M. Beck a représenté dans ce gros volume, chargé d'impression, les trois volumes in-4.° de l'édition d'Amsterdam. Il y a joint les conjectures d'Abresch et de Pierson, publiées, les premières dans les *Dilucidationes Thucydideæ* (*a*), les secondes dans *Joannis Piersoni Verisimilium libri duo.* Lugd. Batav. 1752. in-8°. et les siennes. Il a négligé seulement de reproduire l'avertissement que D'Orville a mis à la tête de ses *Animadversiones* et dont j'ai donné la substance.

Chariton, après avoir eu l'avantage, peu commun, d'un excellent éditeur, eut encore celui d'avoir deux excellens traducteurs, dans M. Lar-

(*a*) Trajecti ad Rhenum, 1755 in-8°.

cher pour le français, et *monsignor Giacomelli* pour l'italien.

La traduction de M. Larcher a pour titre :

Histoire des amours de Chereas et de Callirrhoe, traduite du grec avec des remarques. Paris, 1763, 2 vol. in-12. Le I^er^. de XXIV et 276 pages; le II^e^. de 280.

Le traducteur a pris pour épigraphe ces deux vers de la seconde ode d'Anacréon :

νικᾷ δὲ καὶ σίδηρον
καὶ πῦρ κυλή τις ὅσα.

« Le fer et le feu sont moins forts que les char-
« mes d'une belle. »

Dans les remarques savantes qui suivent le texte, on lit avec plaisir la traduction des épigrammes grecques, alors inédites, que D'Orville avoit semées dans son commentaire. Cette traduction que Fallet défigura en 1775, a été reproduite dans les Tomes VIII et IX de la Bibliothéque des romans grecs. On trouve à la fin du second volume, page 247, une note sur les temples que Vénus avoit en Sicile, qui ne se trouve que dans cette édition.

La traduction italienne a pour titre :

Di Caritone Afrodisieo de' racconti amorosi di Cherea e di Callirroe libri otto. Tradotti dal greco. 1752 *in*-4.°, sans nom de lieu. Mais on sait qu'elle fut imprimée à Rome chez les frères Pagliarini. Il en fut fait une seconde

édition à l'imprimerie de la Propagande, en 1756, in-8.° de 248 pages. Elle fut dédiée à la comtesse de Choiseul, alors ambassadrice à Rome.

Le traducteur est *monsignor Michel-Angelo Giacomelli*, l'un des plus savans prélats de l'église romaine, né en 1695, et mort à Rome en 1774, archevêque *in partibus* de Chalcédoine, connu par d'autres traductions qui annoncent une grande connoissance de la langue grecque et une érudition choisie, jointe à un style élégant.

EUSTATHE ou EUMATHE.

Les différens manuscrits qui nous restent de cet obscur romancier, varient sur son nom. Les uns l'appellent Eustathe, et dans le catalogue d'une Bibliothéque grecque, insérée dans un manuscrit qui a appartenu à Colbert, et que Ducange cite dans son *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, v. Νωβιλίσιμος, *primus inter nobilissimos*. Le roman dont je rends compte y est inscrit sous ce titre :

Ποίημα Εὐσταθίου πρωτονωβιλισίμου, καὶ μεγάλου Χαρτοφύλακος, τὸ καθ' Ἰσμινίαν (lisez Ὑσμινίαν) δρᾶμα, βιβλία περιέχον ιά. « Ouvrage d'Eustathe, Protonobilissime et grand archiviste, sur Hysminias. Narration fabuleuse en onze livres. » Ceux qui ont rendu le mot ποίημα par *poëme*, partageoient,

probablement, l'opinion de ceux qui prétendent qu'il peut y avoir des poëmes en prose, car notre roman est en fort mauvaise prose.

D'après le titre de ce manuscrit notre romancier auroit été revêtu de deux grandes dignités auprès des empereurs de Constantinople. Par conséquent, si Eustathe est son vrai nom, on ne peut le confondre avec l'évêque de Thessalonique, commentateur d'Homère, homme de bon sens, qui, même dans son extrême jeunesse, n'auroit pas fait une composition aussi fade et aussi bizarre. Dans d'autres manuscrits il est appelé Eumathe. Mais peu nous importe son nom. Voyons le jugement qu'en porte le célèbre Huet dans son Origine des romans. « Le roman de Theodorus Prodromus et celui qu'on attribue à Eustathius, évêque de Thessalonique, qui fleurissoit sous l'empire de Manuel Comnène, vers le milieu du douzième siècle, sont environ de même force. Le premier contient les amours de Dosiclés et de Rhodanthé ; et l'autre celles d'Hysminias et d'Hysmine, d'où Montemayor a pris le nom de son Hysménie. Monsieur Gaulmin a donné l'un et l'autre au public, avec sa traduction et ses notes. Comme il ne dit rien d'Eustathius dans la préface du livre qui porte son nom, je veux expliquer son silence en sa faveur, et croire qu'habile, comme il étoit, il n'est pas tombé dans l'erreur de quelques sa-

vans, qui se sont persuadé que ce docte commentateur d'Homère a été capable de faire un aussi misérable ouvrage que celui-ci. En effet, quelques manuscrits nomment l'auteur Eumathius, et non pas Eustathius. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus froid; rien n'est plus plat; rien n'est plus ennuyeux; nulle bienséance; nulle vraisemblance; nulle invention; nulle conduite. C'est son héros qui parle dans tout l'ouvrage, et qui raconte ses aventures, sans qu'on voie à qui, ni par quelle occasion: et il les raconte sans mettre dans l'ordre auquel elles sont arrivées, tout le changement que l'art prescrit. C'est Hysmine qui aime la première, qui se déclare la première, et qui fait toutes les avances, sans retenue, sans honte et sans adresse; et Hysminias les reçoit sans y répondre, et même sans les sentir. Cela est louable selon les lois de la morale; mais il n'est pas dans les règles du roman. On ne sait ce que devient Cratisthène, le fidèle ami d'Hysminias, et compagnon de sa fortune. L'auteur l'oublie dans le vaisseau où il l'a fait embarquer, et n'en parle plus. Enfin toute la pièce est le travail d'un écolier ou de quelque chétif sophiste, qui méritoit d'être écolier toute sa vie. »

Je n'ai rien à ajouter à cette censure qui me paroît parfaitement juste.

Jungerman se proposoit de publier ce ro-

man (*a*), dont l'auteur lui paroissoit *scriptor amœnissimus;* mais il mourut avant d'avoir exécuté son projet. Il ne fut donc publié qu'en 1618, par Gilbert Gaulmin, sous le titre suivant:

Εὐσταθίου καθ' Ὑσμινίαν καὶ Ὑσμίνην Δρᾶμα. *Eustathii de Ismeniæ et Ismenes amoribus libri XI. Gilbertus Gaulminus, Molinensis, primus græce ex regia bibliotheca edidit et latine vertit. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus* Hieronymi Drouart, 1618 (et non 1617, comme on lit dans la Bibliothéque grecque de Fabricius et dans le *Proloquium* du P. Paciaudi), in-8°. de 447 pages de texte et 45 de notes.

Gaulmin dit dans sa courte préface: « Amice lector, Prolegomena nostra, quia paullo uberiora erant, excudi non potuerunt. Agebant autem de omnibus veterum græcorum amatoriis scriptis. Brevi, ut spero, cum altero ejusdem argumenti libro edentur. » D'après cette promesse nous devrions trouver à la tête du roman de Prodrome, dont je vais bientôt parler, ces prolégomènes sur les romanciers grecs. Mais Gaulmin n'a point acquitté sa promesse, et si ces prolégomènes existoient réellement, ils sont perdus pour nous. C'est grand dommage, car Gaulmin étoit savant critique, et de plus, poëte latin fort élégant. On en ju-

(*a*) Voyez page 28 du 1er. volume de ces Mélanges.

gera par ce fragment d'une de ses élégies, qu'il cite page 18, cotée par erreur 14, de ses notes.

Si me pugna manet, dulcis me pugna manebit,
Purpureas tenero dente notare genas.
Ille suos hostes, devictaque corpora nudet,
Læta vel occisi Regis opima ferat.
Mi bene luctantem sat erit nudasse puellam,
Dum bene luctantis fortiter ora premam.
Tu, mea lux, mecum sic tu pugnare memento;
Sic quoque tu poteris vincere, victa modo.

Les notes ne sont pas étendues; mais elles sont substantielles. Les noms des auteurs, cités dans ces 45 pages, en remplissent huit à la fin du volume. L'exécution typographique est très-belle, et ce livre est aujourd'hui difficile à trouver.

M. Teucher a fait réimprimer en 1792 le texte et la version latine de Gaulmin, mais sans les notes, la préface et les deux dédicaces du premier éditeur. Les savans allemands négligent assez ordinairement de joindre à leurs éditions ces accessoires, qui, pourtant, ne sont point à négliger, parce qu'il y a toujours quelque renseignement à recueillir pour l'histoire littéraire. Cette réimpression est intitulée:

Εὐσταθίου καθ' Ὑσμινίαν καὶ Ὑσμίνην Δρᾶμα. *Eustathii de Ismeniæ et Ismenes amoribus libellus. Græce et latine. Curavit Ludov. Henr. Teucherus. Lipsiæ apud Breitkopfium*, 1792, in-8.° de VIII et 527 pages.

L'éditeur promet, dans sa préface, de faire suivre cette édition, si elle est favorablement accueillie, de celles de *Xenophon d'Ephèse*, de *Longus*, d'*Achilles Tatius* et d'*Héliodore*; mais probablement la collection élégante de Deux-Ponts aura dérangé ce projet.

Ce roman, comme celui de Xenophon, avoit été traduit en italien, avant que le texte grec fût rendu public. Cette traduction est intitulée :

Gli Amori d'Ismenio composti per Eustazio, filosofo, e di greco tradotti da Lelio Carani. Firenze pel Torrentino. 1550. *in*-8°.

Je n'ai rien à dire des traductions françaises de d'Avost, de Colletet. Celle de Beauchamps, publiée en 1729, est la moins fidèle, mais la plus élégante de toutes. Le traducteur, avantageusement connu par ses *Recherches sur les théâtres de France* (*a*), a, comme il le dit lui-même dans une lettre qu'il a mise à la tête de sa traduction, *ajouté*, *changé*, *retranché*, etc. Lenglet du Fresnoy, dans sa *Bibliothèque des romans*, a fait sur cette traduction la note suivante, caustique, comme sont presque toujours les siennes : « Version, ou imitation fort jolie. L'auteur a exprimé peut-être un peu trop tendrement des endroits assez délicats : bien des lecteurs ne s'en offenseront pas dans le

(*a*) Paris, 1735, in-8.° 3 vol.

particulier; mais ils seroient peut-être obligés, pour satisfaire aux bienséances, d'en rougir en public. »

THÉODORE PRODROME.

Ce romancier, auteur des *Amours de Rhodânthe et de Dosiclès*, jouit d'une grande réputation dans le Bas-Empire. Il vivoit au commencement du onzième siècle sous Alexis et Jean Comnène. Il étoit moine, et même moine mendiant, puisqu'il est appelé, dans quelques manuscrits, Πτωχοπρόδρομος. Il dit lui-même, en parlant des écrivains qui se distinguent par l'élégance du style : « Je n'écris point comme eux, je ne suis point initié dans les lettres; je suis depuis peu revêtu de haillons (c'est-à-dire du froc), et l'un de ces moines pauvres qui ne possèdent rien. » Ἐγὼ δὲ οὐχ ὅλως γράφω, καὶ γὰρ ἀγράμματός εἰμι, καὶ νέος ῥασοφόρος, καὶ μοναχὸς τῶν εὐτελῶν, τῶν μηδὲν κεκτημένων. Mais on voit, par les ouvrages imprimés et manuscrits qui nous restent de lui, que c'étoit un moine fort instruit, grammairien, rhéteur, théologien, dialecticien et poëte. Ses nombreux ouvrages sont conservés manuscrits dans les différentes bibliothéques de l'Europe. *Jerôme Guntius* fit imprimer à Bâle, chez Bebelius, en 1636, le recueil de ses épigrammes sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Ce recueil a pour titre :

Κύρε Θεοδώρε τε Προδρόμε Ἐπιγράμματα, ὡς παλαιότατα, οὕτω εὐσεβέστατα κ. τ. λ.

Cyri Theodori Prodromi Epigrammata ut vetustissima, ita piissima, quibus omnia utriusque testamenti capita felicissime comprehenduntur, etc. Basileæ, apud Joannem Bebelium, 1636, in-8°. Le traducteur latin du titre grec a rendu le mot κύρε par *cyri*; mais κῦρος et κυρός, chez les écrivains du Bas-Empire, est le *dominus* des Latins, et le *monsieur* des Français.

Le Père Lazeri, jésuite, a fait imprimer dans ses *Miscellanea* (*a*) dix-sept lettres de notre auteur, accompagnées d'une version latine et d'une traduction italienne. Il a mis à la tête des quatorze premières qui se trouvent dans le premier volume, page 18-81, des renseignemens curieux sur ce moine.

On voit, par les vers que je rapporterai à la suite de cet article, qu'il étoit né de parens pieux qui prouvoient leur foi par leurs œuvres, et qui s'honoroient du nom de chrétien; que son grand-père s'appeloit comme lui Prodrome, et qu'il avoit été élevé par un évêque russe, son oncle, nommé *Christus*, qui lui avoit inspiré les sentimens d'une solide piété.

(*a*) *Miscellaneorum ex MSS. libris bibliothecæ Collegii Romani, societatis Jesu. Tomus Ius. Romæ apud fratres Palearinos*, 1754, grand in-8.° de XVI et 622 pages. *Tomus II. ibidem* 1757, de LXVIII et 576.

Le roman de Rhodanthe et de Dosiclés, dont j'ai à rendre compte, fut publié par Gaulmin, en 1625, sous le titre suivant :

Theodori Prodromi, philosophi, Rhodanthes et Dosiclis amorum libri IX. Græce et latine, interprete Gilb. Gaulmino, Molinensi. Parisiis, apud Tussanum du Bray, 1625, *in*-8°. *de* 14 *feuillets liminaires et* 592 *pages.*

Ce livre étant aujourd'hui le plus rare des romans grecs, je crois qu'on me saura gré de reproduire ici la courte préface que Gaulmin a mise à la tête de son édition.

« Annus agitur sextus, optime lector, cum inter fori jurgia Lutetiæ Parisiorum amatorios scriptores recensere aggressus sum (*a*), sed ab omnibus libris imparatus : et dum a severioribus studiis, quæ mœrore confecta mens aversabatur, otium esset. Quod animi nostri consisilium viro doctissimo nobisque amicissimo, Claudio Salmasio, cum aperuissemus ; ille hoc Theodori quod nunc edimus, manu sua descriptum ex Bibliotheca Palatina ad nos misit. Quæ deerant, amplissimus de Peirez (Peiresc) senator, ex Vaticano codice describi curavit opera τῦ μακαρίτυ Barclaij. Nos totum opus, hortatu Philippi Maussaci, viri supra laudem, ac Gevartii, quem honoris causa nomino, septem diebus latinum fecimus, additis etiam notis

(*a*) Il avoit donné en 1618 l'Eumathe.

quas Lutetia discedentes amicis reliquimus, sed imperiti amanuensis opera pessime descriptas. Jam omnem boni Theodori memoriam abjeceram, cum, ut ἀλιτόμενον fœtum tollerem, illi qui jubere possunt, me rogarunt: nec lubens, nec etiam invitus feci. Prorsus æquo animo posteritas hoc opere carere poterat, sed æquiori superesse gaudebit. Multa ex antiquissimis poetis quos legerat desumpta habet, nonnulla etiam quæ ex aliis libris non temere petas. Interpretationis rationem in epistola ad clarissimum Ulmæum (*a*) aperui. Saltem gratiam celeritatis habet, vel hoc nomine, quia longiorem diligentiam mereri non potuit. »

A la suite du texte on trouve un dialogue en prose de Théodore Prodrome, intitulé:

Κύρου Θεοδώρου Προδρόμου Διάλογος, Ἀμάραντος ἢ γέροντος ἔρως: *Theodori Prodromi Dialogus Amarantus, sive senilis amor, interprete Gilb. Gaulmino Molinensi.*

Viennent ensuite les notes sur le texte du roman, savantes et curieuses, comme Gaulmin savoit les faire. Enfin, le volume est terminé par une idylle grecque de l'éditeur, intitulée *Amor philosophus*, suivie de la version latine

(*a*) L'épître dédicatoire est adressée à Charles de l'Orme, conseiller et médecin ordinaire du roi. Il étoit parent de Gaulmin, et né comme à lui à Moulins, où il mourut en 1678 à 94 ans. Il avoit épousé à 86 une jeune fille à laquelle il survécut.

et de quelques autres pièces en vers latins.

Il me reste à rapporter le jugement que porte Huet sur ce roman. Il venoit de parler de celui d'Eustathe ou d'Eumathe, et il continue :

« Theodorus Prodromus ne lui est guères préférable : il a pourtant plus d'art, quoiqu'il en ait fort peu : il ne se tire d'affaire que par des machines, et il n'entend rien à faire garder à ses auteurs la bienséance et l'uniformité de leurs caractères. La longue harangue de Bryaxis à son armée, et les plaintes ennuyeuses de Rhodanthé pour l'absence de son amant, sont des pièces de la plus froide et de la plus indiserte éloquence, dont jamais déclamateur ait assassiné ses auditeurs. Il a voulu enchérir par-dessus Homère dans l'ordonnance de son sujet. Il ne s'est pas contenté d'entrer dans la narration par le milieu de l'aventure, et de faire raconter simplement tout ce qui a précédé, par quelqu'un des personnages : il n'en fait raconter directement à Dosiclès que la dernière partie, et dans son récit il lui en fait rapporter le commencement d'une manière oblique, en répétant ce qu'il en avoit déjà dit à un autre. Mais il a outré l'artifice par trop raffiner, et il a embrouillé son dessein, en voulant enchâsser un récit dans un récit. Et lui et Eustathius ont copié Achilles Tatius, plutôt qu'ils ne l'ont imité..... Ils ont suivi Héliodore d'un peu plus loin, mais toutefois sans le perdre de

vue. Les Pastorales de Longus leur ont aussi quelquefois servi de modèle.....

« L'ouvrage de Prodromus est plutôt un poëme qu'un roman, car il est écrit en vers, et cela lui rend plus pardonnable son style trop figuré et trop licencieux. Néanmoins, comme ses vers sont iambes, qui ressemblent à la prose, et qu'on les pourroit appeler une prose mésurée, je ne l'exclus point de cette liste. M. Gaulmin prétend qu'il étoit Russe de nation, prêtre, médecin et philosophe. Je conviens de cette qualité, puisqu'il s'en vante dans un autre de ses ouvrages. Pour le reste, je ne sais sur quoi il est fondé; car je trouve seulement qu'il est sorti d'une famille chrétienne, qu'il a été élevé dans la piété du christianisme, et qu'il avoit un oncle, évêque de Russie. Je ne puis deviner qui est le plus récent, d'Eustathius ou de lui, ni par conséquent lequel est l'inventeur ou l'imitateur de ce qu'ils ont de semblable. »

Après avoir lu ce long passage de Huet, on est étonné de lire, dans les Prolégomènes de Villoison sur *Longus*, pag. LXXXI : *Nonnulla Theodori Prodromi, scriptoris inediti, et cujus ne nomen quidem audiverat Huetius, cum de fabellarum amatoriarum origine scriberet, loca protulimus*, etc. Mais c'est une distraction de l'éditeur; il confondoit Prodrome avec *Nicétas Eugénianus*, alors et encore inédit. Villoison nous aide lui-même à corriger cette er-

reur, en nous renvoyant à la page 38 de ses *Animadversiones*, où il cite effectivement cinq passages de Nicétas. Huet, dans ce dernier paragraphe, avoit en vue ces vers de notre romancier que cite son éditeur, pag. 471, et dont j'ai donné la traduction, page 94.

Ὃς παλίωξιν μὲν ἐξέφυγε θεοφρόνων,
καὶ πίστιν ἔκ τε πραγμάτων πιστωμένων,
καί κλήσιν μάλιστα Χριστωνυμίας.
Πάππα γὰρ εὐμοίρηκα Προδρομωνύμου,
καὶ θεῖον ἔσχον Χριστὸν ἀνομασμένον,
γῆς Ῥωσικῆς πρόεδρον, ἀβρὸν ἐν λόγοις
ὑφ' οἷς ἀναχθεὶς εὐσεβῶς ἀνεῤῥάφην.

Godard de Beauchamps a pris, dans sa traduction de ce roman, les mêmes libertés que dans celle des amours d'Hysmine et Hysminias. Elle parut sans nom de lieu, en 1746, in-12.

Je n'ai rien à dire ici sur le roman en vers, encore inédit, de Nicétas Eugénianus, *Amours de Drosille et de Chariclée*, parce que je publierai, comme je l'ai promis, dans le quatrième volume de ces Mélanges, le texte grec accompagné d'une version française et de notes.

NOTES.

(1) Corrections de M. Wyttenbach, sur Achilles Tatius (Voy. pag. 35).

Hæc de editorum interpretumque opera sufficiant. Nunc ipsi pauca ex iis, quæ nobis in mentem venerunt, adjiciamus.

Itaque pag. 17, ed. Salmas. (pag. 28 de celle de Boden) (*a*) ad verba : ὡς δὲ εἶδον, ἐνθὺς ἀπολώλειν, conferri debuerat Theocriteum Id. II, v. 82. χ' ὡς ἴδον, ὡς ἐμάνην, et Virgilianum Ecl. VIII. v. 41.

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.

Pag. 21 (36), τῇ γαστρὶ μιλῃήσαντες τὴν ἡδονὴν est dictio Demosthenica ex or. pro corona, p. 324. τῇ γαστρὶ μιλῃῶνται καὶ τοῖς αἰσχίστοις τὴν εὐδαιμονίαν. Quod multi imitando expresserunt, v. c. Cicero Nat. Deor. I. 40. *quæ ad beatam vitam pertineant, ventre metiri.* Plutarch. T. II, p. 97. D. Herodianus, Hist. I, 6, 2. ὅσοι τι κόλακες τραπέζης, καὶ τὸ εὔδαιμον γαστρὶ καὶ τοῖς αἰσχίστοις μιλῶσιν. Theodoretus Serm. de Provid. IX, pag. 214. τῇ γαστρὶ καὶ τῇ γνάθῳ καὶ ταῖς ὀφρύσι τὴν εὐδαιμονίαν μιλητῖς.

Pag. 35 (54), ἡ δὲ τῦ κάλλυς ἀπορροὴ δι' αὐλῶν (τῶν ὀφθαλμῶν) εἰς τὴν ψυχὴν καλαμβάνεται, Platonica est imitatio, ex Phædro p. 346. F. διξάμενος γὰρ τὴν τῦ κάλλυς ἀπορροὴν διὰ τῶν ὀμμάτων : unde et jam profecerunt imitando Heliodorus L. III, p. 146, Gregorius Naz. Or. X, p. 170. D. XVII, p. 283 B. et Aristænetus II, 18.

Ibid. τὸ συνηθὲς τῆς κοινωνίας εἰς χάριν αἰδεσιμώτερον, sunt Cliniæ verba consolantis Clitophontem impatienter amantem : χάριν pro *venereo complexu* accipiendum esse, res

(*a*) J'ai redressé quelques fausses citations de l'édition de Saumaise, et j'ai ajouté entre deux crochets les pages de celle de Boden.

ipsa suadet, et ita exquisite loquuntur. Sed quid sibi vult, *consuetudo quotidiana majorem venerationem ad complexum venereum habet?* Vitium est in αἰδεσιμώτερον, in quo licet Eclogæ Maximi et Antonii consentiant, ubi hic locus extat p. 566, tamen corrigendum ἀνυσιμώτερον, id est, *vim habet ad conciliandam venerem.* Eleganter hæc vox dicitur de persuadendo. Plutarch. T. II, p. 442. C. ἀγωγαῖς τὸ πειθήνιον ἁπάσης ἀνάγκης καὶ βίας ἰσχύσαις ἀνυσιμώτερον. Lucianus, T. III, p. 145. ἀνυσιμώτατον... εἶδος διαβολῆς, *calumnia, cui facillime creditur.* Aristænetus II, 15. οὐδὲν... πιθανώτερον πέφυκεν οὐδ' ἀνυσιμώτερον Ἀφροδίτης.

L. II, pag. 69 (112), Ἔρως καὶ Διόνυσος, δύο βίαιοι θεοὶ, ψυχὴν κατασχόντες ἐκμαίνουσιν εἰς ἀναισχυντίαν; mirum quod editor, non indiligens ceterum in similibus locis adferendis, non laudaverit Propertium I, 3, 13, qui ex communi Græci poetæ fonte hausisse videtur :

Et quamvis duplici correptum ardore juberet
Hac Amor, hac Liber, durus uterque Deus.

Ibid. p. 131 (196), *in capienda fuga*, dicitur, ὄχημα δὲ εὐπρεπὲς ἡμᾶς πρὸ τῶν πυλῶν ἐξεδέχετο. Cui autem bono *pulcher currus erat?* lege εὐτρεπὲς, *paratus.* Sic, in fragmento Athenionis apud Athen. L. XIV, p. 661. D. legendum : Τά τ' ἔνδον εὐτρεπῆ ποίει λαβών.

Pag. 13 (210), cum Menelaus dixisset, inter alia de puerorum amore, καὶ τὸ κάλλος αὐτοῖς (παισὶ) δριμύτερον εἰς ἡδονήν, reprehendit eum Clitophon his verbis : πῶς δριμύτερον; — ὅτι παρακύψαν μόνον οἴχεται. Reponendum vero ὅγε pro ὅτι.

L. VI, p. 405 (558), de Thersandro dicitur, ἀτυχήσας δὲ ὧν ἤλπισεν, ἀφῆκεν τῷ θυμῷ τὰς ἡδονὰς, interpres in suo codice videtur habuisse τοῦ θυμοῦ, cum vertit *conceptarum animo voluptatum oblitus.* Vulgatam lectionem quis ita interpretari possit, *concessit voluptates iræ :* at nos quidem pro ἡδονὰς corrigimus ἡνίας. Eadem forma de Thersandro p. 399 dictum erat.

Ibid. pag. 407 (562), in verbis Leucippes ad Thersandrum : ἀδὲ τὴν Ἀρίσμιν, ἔστι μοι, τὴν σὴν φοβῇ ; ἀλλὰ βιάζῃ παρθένον ἐν πόλει παρθένῳ ; pro ἔϊπε μοι, corrigendum videtur ἐπ' ἐμοί, *in mea caussa.*

L. VII, p. 441 (600), ἀληθὴς δ' ἐστὶν ὡς ἔοικεν, ὁ λόγος, ὅτι μνήμην ἐκπλήσσειν πέφυκε φόβος : Sententia est Thucydidis II, 87, φόβος γὰρ μνήμην ἐκπλήσσει.

L. VIII, p. 493 (674), Thersander vocat Clitophontem, ἐν ἀνδρὸς χώρᾳ τὴν οἰκίαν τὴν ἐμὴν, ὃν ἐν μοιχῷ μόνον, κακίστηκότα. Levi mutatione legendum : καλίσχηκότα.

(2) J'ai indiqué dans cette collation les pages de l'édition de Villoison lorsqu'elles sont différentes, j'y ai ajouté quelques observations critiques. Les manuscrits de Florence et de Rome, dont je fais mention dans ces notes, sont ceux dont M. Courier nous a donné les variantes dans son édition.

Page 18 (19 de l'édition de Villoison), ἐπ' ἀθρῦν, au lieu de ἐπ' ἀνθῦν.

Cette dernière leçon, que portent tous les manuscrits, me paroît plus élégante.

— 31, une virgule avant συνεπάλαιον.

— 36 (37), Φιλητᾶς μὲν τοιαῦτα, au lieu de Φιλητᾶς μέν τοι ταῦτα.

La véritable leçon nous a été conservée par le manuscrit de Florence et celui de Rome : Φιλητᾶς μὲν ταῦτα.

Ibidem. Un point après ἀμελῶσιν. ἴσως καὶ ἡμεῖς.

C'est une conjecture de Villoison, sur la traduction d'Amyot, pag. 97, de ses *Animadversiones.*

Page 44 (45), Μηθυμναίους, au lieu de Μηθυμναίοις.

Conjecture du même, page 116 de ses *Animad.*

— 45, τύλοις μάλιστα, au lieu de τό τι μάλιστα.

— 46 (47), ὡς ἴχοι τῦ χειμῶνος, au lieu de τὴν τῦ χ.

Cette correction est confirmée par les manuscrits de Florence et de Rome, elle a été adoptée par M. Schäffer.

— 48 (49), πειμενῶ, au lieu de πειμήτω.

C'est la leçon des deux manuscrits, déjà cités, et M. Schäffer l'a adoptée.

Pag. 49, τοῖς προβατίοις τοῦ Δρύαντος, au lieu de τοῦ Λάμωνος.

Cette correction a été indiquée par la traduction d'Amyot, qui avoit lu aussi παιδίοις, au lieu de πεδίοις, mais il y a apparence qu'il y a ici une petite lacune, que M. Courier propose de remplir ainsi : ἐκείνῃ πεδίοις κοινὸν οὐδὲν καὶ προβατίοις τοῦ Δρύαντος, μηδέ σοίγε ταῖς αἰξὶ τοῦ Λάμωνος. M. Schäffer dit dans ses notes, page 368, καὶ τοῖς προβατίοις τοῦ Λάμωνος *abesse mallem*, mais c'est trancher le nœud au lieu de le dénouer.

— 59, τοὺς καλάμους, au lieu de καὶ τοὺς κ.

— 68, ἐξ οὗ συνέπινον, au lieu de συνέπιον.

— 71, παρῆγεν ἔσω, au lieu de περιῆγεν.

On lit dans le manuscrit de Florence καὶ ἦγεν ἔσω. M. Courier corrige : χειρὶ ἦγεν. La correction παρῆγεν a été indiquée à M. Coray, par Hérodote V. 20 ; mais la leçon du manuscrit de Florence me paroît fort bonne.

— 73, M. Coray distingue ainsi ce passage. κούφους — τίς οὖν σοι γένωμαι ; — μέμνησό μου — μνημονεύω.

Cette distinction avoit été indiquée par M. Wyttenbach à Villoison qui ne l'avoit pas approuvée, voy. pag. 173 de ses *Animadversiones*. — On lit dans le manuscrit de Florence : τί οὖν σοι γένωμαι.

— 75, γάλα, νέαν καὶ τυρὸν, au lieu de γάλα νέον, καὶ τυρόν.

Ibidem καταστήσαντες, au lieu de κάτω στήσαντες.

Les deux manuscrits de Florence et de Rome portent καμάτῳ au lieu de κάτω.

Pag. 76, συγκαταкλινεὶς, au lieu de ἐγκατακλινείς.

Cette correction est confirmée par les manuscrits de Florence et de Rome.

— 80, ἄλλα ταῦτα παιδεύματα, au lieu de ἀλλὰ ταῦτα πηδήματα.

La leçon ἄλλα, adoptée par Jungerman, et suivie par Amyot dans sa traduction, a été aussi conservée par

M. Schäffer. Quant à la correction παιδεύματα, elle est indiquée par les passages suivans. On lit pag. 81, ἤρχετο παιδεύειν τὸν Δάφνιν, et page 135, καὶ ἔδρασέ τι Δάφνις ἂν αὐτὸν ἐπαίδευσε Λυκαίνιον.

— 81, φιλοῦντα δ' ἅμα περιβάλλειν, au lieu de φιλοῦντα ἅμα καὶ π.

M. Schäffer a aussi corrigé φιλοῦντα δ' ἅμα, mais il a conservé le καί. Les deux manuscrits déjà cités portent : καὶ ἵνα φιλοῦντα ἅμα περιβάλλειν.

Page 82 (83), καὶ περιφὺς ἐφίλησεν, au lieu de περιθείς. On lit dans l'Odyssée XVI, 21, πάντα κύσεν περιφύς. Mais il me semble qu'il n'y a aucune nécessité de changer la leçon originale.

— 89, οἱ δὲ, πλούσιοι, au lieu de οἱ δὲ πλούσιοι.

— 94, γέρων τε ὤν, au lieu de ἡμιγέρων.

On lit dans le manuscrit de Florence γέροντές ὤν, ce qui confirme la correction de M. Coray.

— 95, εἶεν ταῦτα οὕτως. . . . . φίλαι· τάχα, au lieu de ἐὰν ταῦτα. . . . . φίλαι, τάχα.

Amyot avoit lu ainsi dans son manuscrit, puisqu'il traduit : « ô Pan, et vous, Nymphes, veuillez qu'il soit ainsi. » Voyez Villoison, page 228 de ses *Animadv.* M. Schäffer a introduit dans son texte ἦ après οὕτως. ἐὰν ταῦτα οὕτως ἦ.

— 96 (97), ἐν μῆλον ἐπέπτετο, au lieu de ἐπέθετο.

M. Schäffer a corrigé : ἐπέπεπτο, dans le même sens; mais la correction de M. Coray est indiquée par trois manuscrits de la bibliothèque impériale et par celui de la vaticane ; on y lit ἐπέτετο.

Ibidem, ἐφυλάττετο καλόν, au lieu de ἐφύλαττε τὸ καλόν.

Cette correction est autorisée par les manuscrits que je viens de citer, et par la traduction d'Amyot. « Qu'une si belle pomme fut réservée pour un pasteur amoureux. » Voy. Villoison, pag. 230 de ses *Animadv.*

Ibidem. ὀργισθεῖσα, au lieu de ὁρμηθεῖσα.

M. Schäffer a adopté cette correction, *ira decuit puel-*

lam, dit-il, *non item citatus gradus*. Ce motif me paroît bien léger, le *citatus gradus*, le pas précipité, convient très-bien à une jeune bergère, qui va souvent par sauts et par bonds. Mais ce qui me semble rendre inutile cette correction, c'est que quatre lignes plus bas, on lit εἶπεν ὠργισμένη. Ainsi ce seroit une tautologie qu'on ne peut pas raisonnablement attribuer à Longus.

Page 96 (97), M. Coray reconstruit ainsi cette phrase, assez louche dans les manuscrits et dans les imprimés, ὀφθαλμὸς ἔχων, βλεπόμενον, ἐπαινούμενον, ἵνα πίσῃ . . . . . κείμενον.

Pag. 102, ἥρπασε, au lieu de ἥρπαζε.

Cette correction a été adoptée par M. Schäffer.

Ibidem, ἀναζητεῖ δὲ τὰ εὐνομώτατα, au lieu de ἀναζητεῖ δὲ εὖν.

Cette correction, confirmée par le manuscrit du Vatican, a été adoptée par M. Schäffer.

Pag. 103, δῶρα, τυροὺς, sans parenthèse.

Ibidem, εἶχε δὲ χάχεινην, au lieu de χάχεινη, d'après la conjecture de Villoison, pag. 243 de ses *Animadv*.

Pag. 105, καινὸν πένθος, au lieu de κενόν.

Correction fournie par la traduction d'Amyot, « si n'étoit pas de merveille » Villoison, pag. 245 de ses *Animadv.*, et confirmée par le manuscrit Vatican.

Ibidem, θρηνήσαις ὅμοιοι, au lieu de ὅμοιον.

Pag. 108, προσδραμὼν, au lieu de προδραμών.

Cette correction est confirmée par le manuscrit de Florence et celui du Vatican, et adoptée par M. Schäffer, d'après l'heureuse conjecture de Valckenaer. Villoison, pag. 263 de ses *Animadv*.

— 109, δεόμενον· καὶ οὐκέτι προσέτι, au lieu de δεόμενον. οὐκέτι π.

Cette correction est confirmée par trois manuscrits de la Bibliothèque impériale, par ceux de Florence et de Rome, et adoptée par M. Schäffer.

Pag. 114 (115) βράγχοι, au lieu de βράγχιοι.

C'est ainsi qu'on lit dans le manuscrit de Florence et dans celui de Rome.

— 118, μήλεος ἰυλιλῶς, au lieu de μήλεως.

D'après la conjecture de Huet, Jungerman et Villoison.

— 121 (122), περιμένοσι, au lieu de παραμένοσι.

Cette correction est due à Abresch dans ses *Dilucid. Thucydidæ*, pag. 674. Villoison, p. 285 de ses *Animadv.* elle a été adoptée par M. Schäffer.

— 124 (125), δρόμῳ, au lieu de δρόμου.

M. Coray a mis cette note sur son exemplaire de l'édition de Villoison.

Conf. Plut. de Garrulitate Tom. X, edit. Hutt. et in Cat. Min. §. 65, *Tom. V, pag.* 123.

Pag. 126 (127), ἠσθεὶς ἐπὶ τῷ συμποσίῳ καλίκλινεν αὐλὸς, au lieu de ἡσθεὶς ἐπὶ τῷ συνωμοσίᾳ, καλίκλινεν αὐλὸς.

Cette correction que le verbe καλίκλινειν semble commander, me paroît l'une des plus heureuses que l'éditeur ait faites.

Pag. 127 (128), ἐσύρισε, au lieu de ἐσύριζε.

M. Schäffer a adopté cette correction.

Ibidem, ἀγρὸν, au lieu de ἀγρῶν.

Correction due à Valckenaer, et adoptée par M. Schäffer.

Pag. 128 (129), ἐκφαίνοσα, au lieu de ἐκφέρουσα.

Ibidem, ἐκτείνηλο, au lieu de ἐκτείνετο.

Pag. 129 (130), δηλῶνλας, au lieu de δηλῶνλες.

Ibidem, ἐβάσλασε μόνα ποιμὴν, au lieu de ἐβάσλασε μὲν π.

On lit au commencement du premier livre, pag. 4, μόνα τὰ γνωρίσματα βασιλέως, ce qui commande cette correction.

— 130 (131) δηλῶνλας, au lieu de δηλῶνλες.

Cette correction et la précédente ont été adoptées par M. Schäffer. Mais aucune n'est confirmée par les manuscrits.

— 131 (132), αὐλῷ τῷ καλεῖ, au lieu de αὐλῷ καλεῖ.

Correction proposée par Villoison, et adoptée par M. Schäffer.

Pag. 131 (133), προσήκοντες Φιλητᾶς, οἱ Φιλητᾶ παῖδες, au lieu de προσήκοντες οἱ Φιλητᾶ παῖδες.

Correction proposée par Villoison, pag. 302 de ses *Animadv.*, excepté qu'il met καί οἱ Φ. π.

— 132 (134), αἰγὶ καὶ ἄῤῥεν παιδίον, au lieu de αἰγὶ καὶ ἄῤῥεν μὲν παιδίον.

Le mot αἰγὶ manque dans tous les manuscrits, ainsi chacun des éditeurs, en le suppléant, le place selon son caprice. Valckenaer proposoit de lire : ἀλλὰ καὶ ἄῤῥεν αἰγὶ παιδίον ὑπέθηκαν. M. Schäfer a mis dans son texte : ἀλλὰ καὶ ἄῤῥεν μὲν παιδίον ὑπέθηκαν αἰγί.

(3) Ce fragment a été imprimé, à part, à Rome en 1810, chez Lino Contedini, sous le titre suivant :

Λόγγου Ποιμενικῶν Ἀποσπασμάτιον μέχρι νῦν ἀνέκδοτον.

In-8.° de sept feuillets.

Le texte est imprimé sans accents ; mais avec tant de négligence, qu'au bas de la seconde page du texte, après ces mots : οὐκ ἔστι μοι, on a oublié la phrase suivante : λυποῦμαι, καὶ οὐδὲν τῶν προβάτων ἀπολωλέ μοι. D'ailleurs on a mis dans le texte toutes les conjectures de l'éditeur. Ainsi ce seroit un guide peu sûr pour une nouvelle édition. A la suite du texte on trouve la version latine de M. Amati, que j'ai cru devoir reproduire ici en faveur des futurs éditeurs.

J'ai accompagné le texte de quelques notes critiques, dans lesquelles je me permets de n'être pas toujours de l'avis de l'éditeur.

Καὶ ἐλθὼν ἅμα τῇ Χλόῃ πρὸς τὸ νυμφαῖον, τῇ μὲν ἔδωκε καὶ τὸν χιτωνίσκον, καὶ τὴν πήραν] φυλάττειν, αὐτὸς δὲ, τῇ πηγῇ παρστὰς, τήν τε κόμην, καὶ τὸ σῶμα πᾶν ἀπελούετο. ἦν δὲ ἡ μὲν κόμη μέλαινα καὶ πολλὴ, τὸ δὲ σῶμα ἐπίκαυτον ἡλίῳ. εἴκασεν ἄν τις αὐτὸ σκιάζεσθαι (a), τῇ σκιᾷ τῆς κόμης. ἐδόκει δὲ τῇ Χλόῃ

(a) M. Courier propose de lire ἐπισκιάζεσθαι, et il rapporte le passage d'une lettre où Platon dit, [illegible]

* *

θεωμένη καλὸς ὁ Δάφνις, ὅτι [μὴ] πρότερον αὐτῇ καλὸς ἐδόκει, τὸ λεῖρὸν ἐνόμιζε τὸ κάλλος αἴλιον (a). καὶ τὰ νῶτα δὲ ἀπολυόσης, ἡ σαρξ ὑπέπιπλε μαλθακὴ. ὥστε λαθοῦσα ἐαυτῆς ἥψατο πολλάκις εἰ τρυφερώτερον εἴη πειρωμένη. καὶ, τότε μὲν γὰρ ἐπὶ δυσμαῖς ἦν ὁ ἥλιος, ἀπῆλασαν τὰς αἰγέλας οἴκαδε, καὶ ἐπεπόνθει Χλόη περιττὸν ὑδὲν, ὅτι μὴ Δάφνιν ἐπιθυμεῖ λυόμενον ἰδέσθαι πάλιν. τῆς δὲ ὑστεραίας, ὡς ἦκον εἰς τὴν νομὴν, ὁ μὲν Δάφνις ὑπὸ τῇ δρυῒ τῇ συνήθει καθεζόμενος ἐσύριττε, καὶ ἅμα τὰς αἰγέλας (b) ἐπεσκόπει καλλικεμένας, καὶ ὥσπερ τῶν μελῶν ἀκροωμένας, ἡ δὲ Χλόη, πλησίον καθημένη, καὶ τὴν αἰγέλην μὲν τῶν προβάτων ἐπέβλεπε, τὸ δὲ πλέον εἰς Δάφνιν ἐώρα· καὶ ἐδόκει καλὸς αὐτῇ συρίττων πάλιν, καὶ αὖθις αἰτίαν ἐνόμιζε τὴν μεσικὴν τὸ κάλλος, ὥστε μεῖζον ἐκεῖνον καὶ αὐτὴ τὴν σύριγγα ἔλαβεν, εἴ πως γένοιτο καὶ αὐτὴ καλή. ἔπειτε δὲ αὐλὸν καὶ λύσασθαι πάλιν, καὶ λυόμενον εἶδε, καὶ ᾠδῦσα ἥψατο, καὶ ἀπῆλθε πάλιν ἐπαινέσασα, καὶ ὁ ἔπαινος ἦν ἔρωτος ἀρχή. ὅ, τι μὲν ἔν ἔπασχεν ἐκ ἤδει νέα κόρη, καὶ ἐν ἀγροικίᾳ τεθραμμένη, καὶ ἃ δὲ ἄλλα λέγουσα ἀκούσασα τὸ τοῦ ἔρωτος ὄνομα. ἔσχε (c) δὲ αὐτῆς εἶχε τὴν ψυχὴν, καὶ τῶν ὀφθαλμῶν ἐκ ἐκράτει, καὶ πολλὰ ἐλάλει Δάφνιν. τροφῆς ἠμέλει, νύκθωρ ἠγρύπνει, τῆς αἰγέλης καλεφρόνει· νῦν ἐγέλα, νῦν ἔκλαιεν· εἶτα ἐκάθευδεν, εἶτα ἀνεπήδα· ὠχρία τὸ πρόσωπον, ἐρυθήμαλι αὖθις ἐφλέγετο· ὑδὲ βοὸς οἴστρῳ πληγείσης τοσαῦτα ἔργα. ἐπῆλθόν πού αὐτῇ καὶ τοιοῦδε λόγοι μόνη γενομένη. « νῦν ἐγὼ νοσῶ μὲν, τί (d)

ξαις δὲ ἐπικεχρωσμένοι. Mais ce n'est pas une raison pour corriger la leçon d'un manuscrit lorsqu'elle est bonne.

(a) M. Courier propose de lire : ἐννοήσασα δὲ ὅτι μὴ πρότερον κ. τ. λ. Il avoit mis dans le fragment imprimé à part : καὶ ὅτι μὴ πρότερον et je préfère cette première correction, comme se rapprochant davantage de la leçon du manuscrit.

(b) M. Courier a mis dans le texte du fragment imprimé à part αἴγας, mais je crois qu'on peut conserver la leçon du manuscrit. On lit un peu plus bas : τῆς αἰγέλης καλεφρόνει.

(c) On lit dans le manuscrit ἄσση.

(d) Je crois qu'il faut lire : τίς δὲ ὁ νόσος.

« δὲ ἡ νόσος ἀγνοῶ· ἀλγῶ, καὶ ἕλκος οὐκ ἔστι μοι· λυποῦμαι, καὶ « οὐδὲν τῶν προβάτων ἀπόλωλέ μοι· καίομαι, καὶ ἐν σκιᾷ τοσαύτῃ « κάθημαι. πόσοι βάτοι με πολλάκις ἤμυξαν, καὶ οὐκ ἔκλαυσα· « πόσαι μέλιτται κέντρα ἐνῆκαν, ἀλλὰ ἔφαγον· τουτὶ δὲ (*a*) τὸ νύττον « μου τὴν καρδίαν πάντων ἐκείνων πικρότερον. καλὸς ὁ Δάφνις, « καὶ γὰρ τὰ ἄνθη· καλὸν ἡ σύριγξ αὐτοῦ φθέγγεται, καὶ γὰρ αἱ « ἀηδόνες, ἀλλ' ἐκείνων οὐδείς μοι λόγος. εἴθε αὐτοῦ σύριγξ ἐγε- « νόμην, ἵν' ἐμπνέῃ μοι· εἴθε αἴξ, ἵν' ὑπ' ἐκείνου νέμωμαι. ὦ πο- « νηρὸν ὕδωρ, μόνον Δάφνιν καλὸν ἐποίησας, ἐγὼ δὲ μάτην ἀπε- « λουσάμην. οἴχομαι, Νύμφαι φίλαι, καὶ οὐδὲ ὑμεῖς σώζετε τὴν « παρθένον, τὴν ἐν ὑμῖν τραφεῖσαν. τίς ὑμᾶς στεφανώσει μετ' ἐμέ; « τίς τοὺς ἀθλίους ἄρνας ἀναθρέψει; τίς τὴν λάλον ἀκρίδα θερα- « πεύσει, ἣν πολλὰ καμοῦσα ἐθήρασα, ἵνα με κατακοιμίζῃ φλε- « γομένη παρὰ τὰ ἄντρα (*b*), νῦν δὲ, ἐγὼ μὲν ἀγρυπνῶ διὰ « Δάφνιν, ἡ δὲ μάτην λαλεῖ. » Τοιαῦτα ἔπασχε, τοιαῦτα ἔλεγεν, ἐπιζητοῦσα τοῦ ἔρωτος ὄνομα (*c*). Δόρκων δὲ ὁ βουκόλος, ὁ τὸν Δάφνιν ἐκ τοῦ σιρροῦ (*d*) καὶ τὸν τράγον ἀνιμησάμενος, ἀρτιγένειος μειρακίσκος, εἰδὼς ἔρωτος καὶ τὰ ἔργα, καὶ τὰ ὀνόματα, εὐθὺς

(*a*) M. Courier a mis dans le texte τουτὶ δὴ, mais il me semble qu'il faut conserver la leçon du manuscrit. Dans cent endroits de son roman, Longus emploie δὲ, dans le premier membre d'une phrase, il répond au français *mais*.

(*b*) Φλεγομένη n'a aucun sens dans cet endroit. M. Courier a très-bien vu qu'il falloit corriger φθεγγομένη, et cette correction est si sûre, que je suis surpris qu'il ne l'ait pas introduite dans le texte. On lit dans une épigramme de Simmias sur une sauterelle, que j'ai rapportée pag. 104 du premier volume :

τερπνὰ δι' ἀγλώσσου φθεγγομένα στόματος.

M. Courier propose encore de lire : παρὰ τὸ ἄντρον, mais cette seconde correction ne me paroît pas aussi nécessaire que la première.

(*c*) M. Courier propose de lire τὸ τοῦ ἔρωτος ὄνομα ou τὸ ἔρωτος ὄνομα. L'un et l'autre sont bons ; mais je préférerois le second. Longus dit plus bas : τὰ ἔρωτος ἔργα.

(*d*) On lit dans le manuscrit σίρου.

μὲν ἀπ' ἐκείνης τῆς ἡμέρας ἐρωτικῶς τῆς Χλόης διετέθη (a), πλειόνων δὲ διαγενομένων, μᾶλλον τὴν ψυχὴν ἐξεπυρσεύθη, καὶ τῇ Δάφνιδος ὡς παιδὸς καλαφρονήσας, ἔγνω καλῶς ἐργάσασθαι δῶρόις ἢ βίᾳ. Τὰ μὲν δὴ πρῶτα δῶρα αὐλοῖς ἐκόμισε, τῷ μὲν σύριγγα βυκολικὴν, καλάμους [ἔχουσαν (b)] ἐννέα χαλκῷ διαδεδεμένους ἀνωτέρω κηρῷ, τῇ δὲ νεβρίδα βακχικήν· καὶ αὐλῇ τὸ χρῶμα ἦν ὥσπερ γεγραμμένον χρώμασιν (c). ἐνεῦθεν δὲ φίλος νομιζόμενος, τῷ μὲν Δάφνιδος ἠμείλει καλῶς ὀλίγον, τῇ Χλόῃ δὲ ἀνὰ πᾶσας ἡμέρας ἐπέφερεν ἢ τυρὸν ἁπαλὸν, ἢ σταφυλὴν ἀνθηρὸν, ἢ μῆλον ὡραῖον. ἐκόμισε (d) δέ ποτε αὐλῇ καὶ μόσχον (e) ὀρειγενῆ τὸν, καὶ κισσύβιον διάχρυσον, καὶ ὀρνίθων ὀρείων νεοττούς. ἡ δὲ, ἄπειρος ὅσα τέχνης ἐρωτικῆς, λαμβάνουσα μὲν τὰ δῶρα ἔχαιρε, μᾶλλον δὲ ἔχαιρεν ὅτι Δάφνιδι εἶχεν αὐλῇ χαρίζεσθαι. καὶ, ἤδει γὰρ ἤδη καὶ Δάφνιν γνῶναι τὰ ἔρωτος ἔργα, γύναι ποτε τῷ Δόρκωνι πρὸς αὐλὸν (f) ὑπὲρ κάλλους ἔρις, καὶ ἐδίκαζε μὲν Χλόη, ἔκειτο δὲ ἄθλον τῷ νικήσαντι φιλῆσαι Χλόην. Δόρκων δὲ πρότερος ᾠδὴν ἔλεγεν· « ἐγὼ, παρθένε, μείζων εἰμὶ « Δάφνιδος, καὶ ἐγὼ μὲν βουκόλος, ὁ δὲ αἰπόλος, τοσῷδον κρείττων,

---

(a) M. Courier cite ici, fort à propos, ce passage du banquet de Platon. Ὁρᾷς τε γὰρ ὅτι Σωκράτης ἐρωτικῶς διάκειται τῶν καλῶν.

(b) ἔχουσαν manque dans le manuscrit, il a été suppléé par M. Courier.

(c) M. Courier n'est pas content de cette leçon du manuscrit, il lui semble qu'il faut lire : καὶ ὥσπερ πεπασμένον λευκοῖς σίγμασιν, ou quelque chose de semblable. Dans le fragment inédit, imprimé à Rome, à part, l'éditeur a mis dans le texte λευκώμασι, au lieu de χρώμασιν; mais ces corrections s'éloignent trop de la leçon du manuscrit. J'aime mieux conserver cette dernière : *hujus autem color, variis coloribus distinctus erat.*

(d) On lit dans le manuscrit ἐκόσμησε.

(e) On voit par les points placés sous μόσχον, qu'on a eu de la peine à déchiffrer ce mot. J'aimerois mieux νεβρὸν, *un chevreuil*; l'abjectif ὀρειγενῆ τὸν, *né dans les montagnes*, lui convient mieux qu'à un veau.

(f) On lit dans le manuscrit αὐλήν.

« ὅσον αἰγῶν βόϊς (a)· καὶ λευκός εἰμι ὡς γάλα, καὶ πυῤῥὸς ὡς
« θέρος μέλλον ἀμᾶσθαι, καί [με (b)] ἔθρεψε μᾶλλον, ἢ θηρίον.
« ὗτος δὲ εἶπε μικρὸς καὶ ἀγένειος ὡς γυνὴ, καὶ μέλας ὡς λύκος.
« νέμει δὲ τράγους ὅδε..... δεινόν (c). καὶ ἔστι πίνης, ὡς μηδὲ
« κύνα τρέφειν, εἰ δ', ὡς λέγουσι, καὶ αὖξ αὐλῷ γάλα δίδωκεν,
« ὐδὲν ἐρίφων διαφέρει. »

Ταῦτα καὶ τοιαῦτα ὁ Δόρκων, καὶ μεῖλα ταῦτα ὁ Δάφνις· α ἐμὲ
« αἶξ ἀνέθρεψεν, ὥσπερ τὸν Δία· νέμω δὲ τράγους ὡς τύτυς βοῶν
« μείζονας..... ξω..... ὐδὲν ἀπ' αὐλῶν, ὅτι μηδὲ ὁ Πὰν, καί
« τοι γε ὢν, τὸ πλέον, τράγος (d). ἀρκεῖ δέ μοι ὁ τυρὸς, καὶ ἄρτος
« ὀβελίας, καὶ οἶνος λευκὸς, ὅσα ἀγροίκων πλουσίων κλήματα (e).

(a) M. Courier croit qu'il faut lire : καὶ ὁ μὲν αἰπόλος, ἐγὼ δὲ βυκόλος, τοσοῦτον κρείττων ὅσον αἰγῶν βόϊς ; mais cette transposition est fort inutile.

(b) με manque dans le manuscrit.

(c) M. Courier propose de remplir ainsi cette lacune : ὀδωδὼς ἄρα δεινόν, ou bien : ὄδωδε δὲ ἄρα δεινόν, et il a introduit dans le fragment, imprimé à part, cette dernière correction. Mais je préfère la première.

(d) M. Courier remplit ainsi ces lacunes : νέμων δὲ τράγους, τῶν τύτυ βοῶν ἀμείνους ἀποδείξω. ὄζω δὲ ὐδὲν ἀπ' αὐλῶν, ou bien, νέμω δὲ τράγους ὥσπ' αὐλὸς βοῶν ἀμείνους ἀποδείξας ὐ. δ. ὐ. ἀ. ἀ. Mais j'ai toujours eu pour principe de conserver tout ce qui se lit encore dans un manuscrit, et d'enchasser dans le *remplissage* d'une lacune les syllabes détachées qui existent encore, et à plus forte raison les mots entiers. D'après ce principe, je ne puis adopter toutes les conjectures de M. Courier, quelque ingénieuses qu'elles me paroissent, ni en hasarder aucune, parce que, pour remplir avec quelque air de vérité une lacune, il faut avoir sous les yeux le manuscrit où elle se trouve ; mesurer l'espace qu'elle occupe et voir combien de lettres, à peu près, peuvent y être placées.

(e) M. Courier pense qu'on doit lire : ὅσα ἀγροικῶν, ὐ μὲν δὲ πλουσίων ἰδίσμαλα. Mais il me semble qu'on peut conserver la leçon du manuscrit. Ces mots ἀγροῖκοι πλούσιοι, indiquent *des paysans qui jouissent d'une certaine aisance*, et qui ont le moyen de donner, à leurs bergers, du fromage, du bon pain, et du vin blanc. Le berger qui appartient au paysan pauvre n'a que du pain sec et de l'eau.

« ἀγίνειός εἰμι, καὶ γὰρ ὁ Διόνυσος· μείλας (*a*), καὶ γὰρ ὁ « ὑάκινθος· ἀλλὰ κρείττων καὶ ὁ Διόνυσος Σαλύων, ὁ ὑάκινθος « κρίνων (*b*). ἕλος δὲ καὶ πυῤῥὸς ὡς ἀλώπηξ, καὶ προγένειος ὡς « τράγος, καὶ λευκὸς ὡς ἐξ ἄστεος γυνή· Κἢν δέῃ σε φιλεῖν, « ἐμῷ μὲν φιλεῖς (*c*) τὸ στόμα, τῷ δὲ τὰς ἐπὶ τῷ γενείῳ « τρίχας. μείμνησο δὲ, ὦ παρθένε, ὅτι σε προίμιον ἔθρεψεν, ἀλλὰ « καὶ εἶ καλή. »

Οὐκ ἔθ' ἡ Χλόη περιέμεινεν, ἀλλὰ, τὰ μὲν ἡσθεῖσα τῷ ἐγκωμίῳ, τὰ δὲ πάλαι ποθοῦσα φιλῆσαι Δάφνιν, ἀναπηδήσασα, αὐτὸν ἐφίλησεν, ἀδίδακτον μὲν καὶ ἄτεχνον, πάνυ δὲ ψυχὴν θερμαίνειν δυνάμενον. Δόρκων μὲν οὖν ἀλγήσας ἀπέδραμε, ζηλῶν ἄλλην ὁδὸν ἔρωτος· Δάφνις δὲ, ὥσπερ ὁ φιλητὴς, ἀλλὰ δηχθείς, σκυθρωπός τις εὐθὺς ἦν, καὶ πολλάκις ἐψύχετο, καὶ τὴν καρδίαν παλλομένην παΐσσε (*d*), καὶ βλέπειν μὲν ἤθελε τὴν Χλόην, βλέπων δὲ ἐρυθριᾷ ἐπίμπλατο. Τότε πρῶτον καὶ κόμην αὐτῆς ἐθαύμασε (*e*) ὅτι

Un de ces bergers s'exprime ainsi dans une épigramme de Macédonius, que j'ai rapportée dans le premier volume, page 103.

« Ce chien, cette panetière et cet épieu aux dents recourbées, « je les consacre à Pan et aux Dryades. Quant au chien vivant, je « le ramenerai à la bergerie, pour y partager avec moi, son fidèle « compagnon, quelques morceaux d'un pain sec, ξηρὰς ἀχόλας. » Ensuite pourquoi changer κλήματα en ἰδίσματα ?

(*a*) On lit dans le manuscrit *μίγας* ; mais la correction de M. Courier est incontestable.

(*b*) M. Courier dit qu'il faut peut-être écrire : ἀλλὰ κρείττων γε ὁ Διόνυσος Σαλύων, ὁ ὑάκινθος κρίνων. Il suffit, ce me semble, de rétablir, comme il l'a fait, l'article devant ὑάκινθος.

(*c*) M. Courier a mis dans le texte *φιλήσεις*, mais cette correction me paroît inutile. Nous dirions en français : *s'il te prend fantaisie de baiser, tu baises ma bouche, et de celui-là* (Dorcon) *tu ne baises que les poils rudes de son menton.*

(*d*) M. Courier corrige ὁ καΐσσε ; mais il me semble que la négation seroit là un contre-sens. Le sens littéral est : *il porte la main sur son cœur pour en arrêter les palpitations.*

(*e*) On lit dans le manuscrit ἴθραυσι, que M. Courier a très-heureusement changé en ἰθαύμασι.

ξανθὴ, καὶ τὰς ὀφθαλμὰς ὥσπερ μιγάλοι (a) καθάπερ βοὸς, καὶ τὸ πρόσωπον ὥσπερ λευκόπερον ἀληθῶς καὶ τῷ τῶν αἰγῶν γάλακτος, ὥσπερ τόπε πρῶτον (b) ὀφθαλμὰς κλησάμενος, τῶν δὲ πρόπερον χρόνων, πεπηρωμένος. ἔπε ἂν τροφὴν προσιφέρεπο, πλὴν ὅσον ἀπογεύσασθαι· καὶ πότον, εἴ ποτε ἐβιάσθη, μέχρι τοῦ ἂν διαβρέξας τὸ σόμα προσιφέρεπο. σιωπηλὸς ἦν, ὁ πρόπερον τῶν ἀκρίδων λαλίστερος, ἀργὸς, ὁ περίπόπερα τῶν αἰγῶν κινούμενος. ἠμελῆπο (c) καὶ ἡ ἀγέλη· ἔῤῥιπτο καὶ ἡ σύριγξ· χλωρόπερον τὸ πρόσωπον ἦν πόας θερινῆς. εἰς μόνην Χλόην ἐγίγνετο λάλος, καὶ εἴποτε μόνου ἀπ' αὐτῆς ἐγίνετο, τοιαῦτα πρὸς αὐτὸν ἀπελήρει » τί ποτέ με Χλόης. κ. τ. λ.

(a) M. Courier croit que ces mots καθάπερ βοὸς sont une glose, qui s'est glissée dans le texte. Il veut donc ou qu'on les efface, ou qu'on y substitue ceux-ci : μιγάλοι τε καὶ διαυγεῖς. Mais pourquoi Longus ne feroit-il pas allusion à ce βοῶπις qui revient si souvent dans Homère ?

(b) On lit dans le manuscrit πρόπερον.

(c) M. Courier propose de lire ἠμελεῖπο.

LONGI PASTORALIUM FRAGMENTUM HACTENUS INEDITUM.

. . . . . custodiendas. Ipse autem, quum ad fontem accessisset, comas corpusque omne abluere coepit. Nigrae erant comae et spissae : corpus sole torridulum. Ipsum quis putaret vel a capillitii umbra colorem trahere. Ast pulcer Daphnis contemplanti Chloe videbatur ; Quodque non antea ipsi pulcer visus esset, pulchritudinis caussam lavacrum illud existimabat. Dum vero (ipsa) ejus tergori abluendo manum porrexisset, carnes ita molliculae occurrebant, ut quid ageret nescia, se ipsam saepius tangeret; ac an illud laevius delicatiusve esset, experiretur. Sed tunc (jam enim sol ad extremum occidentem properabat) armenta domum duxerunt; Nec aliud sane novi in se Chloe experta est, ni quod fortasse Daphnin se lavantem rursus videre cuperet. Postera autem luce, quum ad pascua rediissent, ad suetam quercum sedens Daphnis, fistula canebat, ac simul capras suas, huc illucque adjacentes et carmini fere intentas, vigili oculo observabat : Adque ejus latus reclinata Chloe et ipsa ovium gregem tuebatur, ac in Daphnin plerumque ocellos flectebat. Ipse ei rursus fistula canens pulcer videbatur : Et ipsa

rursus musicam pulchritudinis caussam putabat : Quo factum ut et ipsa postea fistulam sumeret, si unquam scilicet et ipsa pulchra fieri posset tentatura. Ut rursum etiam ille lavatum descenderet, suasit; Et lavantem vidit ; Et quum vidisset, tetigit; Et illo laudato recessit; Et laus amoris initium erat. Verum puella adhuc tenera, et ruri aspere nutrita, quod jam in se sentiebat, prorsus ignorabat ; quum nec ipsum amoris nomen ab ullo prolatum unquam audivisset. Angor tamen animi quidam ejus occuparat pectus : Non ipsa oculorum suorum potens : Multus semper in ejus ore Daphnis. Nulla cibi cura : Vigiles noctes : Gregis ipsius fastidium. Nunc risus in vultu : Nunc luctus et moestitia. Recumbebat modo ad quietem ; Modo rapida prosiliebat. Nunc genae pallore perfusae ; nunc vivido rubore flammantes. Non haec sane vel oestro percitae bovis propria essent. Ac quum sola versaretur, hae animum subibant cogitationes : « Morbo ego sane laboro : Ast quinam sit morbus, ignoro. Doleo ; « Nec vulnus adest. Animo sum moesta; Nec ullam ovicularum « amisi. Uror; Ac in tam pulcra sedeo arboris umbra. Quot jam « frequenter spinae me pupugerunt ; Nec tamen gemitus emisi ! « Quot me apiculae aculeo petierunt ; Et ego tamen cibum sumpsi ! « Id quod nunc pectus transverberat meum, id omnium longe est « amarissimum. Pulcer quidem Daphnis : Nam et flores pulcri. « Dulce quid ejus fistula sonat; Nam et lusciniae. Sed non harum « rerum ulla mihi ratio. Utinam ego ipsa ejus fierem fistula, quo « me tangeret spiritu ! Utinam ejus capella, quo me ipse pastum « duceret ! Pereas, mala aqua ! Tu solum Daphnin pulcrum red- « didisti : Ego frustra me lavi. Oh, bonae Nymphae ! Ego jam lin- « quor animo : Ego jam pereo; Nec vos me virgunculam, me vobis « nutritam servabitis ! Quis vobis post me corollas imponet ? Quis « misellos agnos enutriet ? Quis loquacem gryllum curabit, quem « ego multo cum labore venata sum, ut me apud antra sopiret ? Ac « nunc ego quidem insomnis ob Daphnin sedeo : Ille vero frustra « nocturnam suam vocem fundit. » Haec et similia patiebatur misella ; Haec et similia spargebat; Ac adhuc illi amoris nomen quaerebatur. Dorcon autem boum pastor, ille qui Daphnin et caprum e fovea extraxerat, primae lanuginis juvenculus, quique amoris et opera et nomina optime nosset, ab illo statim die amatorio igne in Chloen ferri coepit ; Quumque diebus aliis interlapsis, majus animo incendium concepisset, Daphnin uti puerum spernens, rem sibi vel donis, vel vi conficiendam esse constituit. Ac primum

iis quidem dona adtulit; huic pastoritiam fistulam, quae calamos novem haberet, cerae vice, flavo aere conjunctos : illi hinnuleam Baccho dignam pellem, cujus sane color uti coloribus varie pictus erat. Ab hac re amici loco habitus, brevi Daphnin omnino neglexit; Chloe vero ferebat ille quotidie vel caseolum mollem, vel florum corollam, vel pomum aliquod pulcrum. Adtulit etiam aliquando vitulum silvestrem, mulctrale auratum, ac e vicinis montibus avium pullos. Puellula contra, omnis amatoriae artis prorsus ignara, laeto vultu ea excipiebat dona; Idque magis laetabatur, quod inde scilicet ea quae Daphnidi offerret munuscula sibi abunde sufficerent. Sed jam (oportebat enim Daphnin ipsum ad amoris opera noscenda pervenire) excitatur Dorconi cum eo de pulcritudine certamen. Certaminis arbitra sedebat Chloe. Chloen osculari praemium victori propositum erat. Ac ita prior occoepit Dorcon : « Ego quidem, o « puella, major sum Daphnide : Ego boum pastor; Ille caprarius : « Eo ipso ego potior jure quam ille, quo prorsus boves capris. « Albus ego, lactis similitudine : Flavus idem caesariem, ut ille « Cereris campus, cui jam messoria falx impendet. Me mater nutri- « vit, non fera. Hicce autem et parvus est, et imberbis, ut femella, « et ater, lupi more. Hirquos ille pascit grave olentes : Pauper est « adeo, ut neque canem alere possit. Si vero, uti ajunt, capra illi « lac praebuit, non ille mehercule aliquid ab hoedis differat. » Haec et hisce similia Dorcon; Ac exinde Daphnis : « Me sane nu- « triit capra, ut Jovem. Hirquos ego pasco; Sed ut hosce, ipsis « bobus majores. Odoris nihil inde traxi; Si neque Deus Pan, qui « praesertim majore sui parte caper sit. Caseus mihi abunde sufficit, « et panis obelo (*craticulae pastoritiae*) incoctus, vinumque album; « quae omnia tandem divitum agricolarum meliora habentur ali- « menta. Imberbis ego sum; Nam et Bacchus. Colore fuscus; Nam « et hyacinthus. Sed Bacchi numen longe praestantius foedis Satyris; « et hyacinthus liliis. Rufus hic contra, ut vulpes; promissa barba, « ut hirquus; albus, ut ex urbe muliercula. Si tu proinde osculari « debeas, mei sane os ipsum osculabere, illius autem e mento « exstantes pilos. Memineris, puella, quod te scilicet grex nutriit, « quodque tamen proculdubio pulcra es. » Ad haec non amplius Chloe se continere potuit. Quumque jam laudatione illa gavisa esset, ac jamdiu osculari cuperet Daphnin, prosiluit statim, ac osculo eum donavit, rudi quidem illo, nulliusque artis participe, sed quod ingentem in pectore flammam excitare optime sciret. Dolens

hinc Dorcon, aliam amoris viam quaesiturus, aufugit. Daphnis vero, ac si non osculo tactus, sed morsu, moestitia quadam illico suffusus est : Frigore interdum corripiebatur, cordisque insueta palpitatione : Oculos in Chloen flectere cupiebat ; Ac statim ea visa, rubore totus spargebatur. Tunc primum ejus comas miratus est, quod flavae essent, et oculos, quod magni, uti vitulae, et genas, quod scilicet ipso caprarum lacte candidiores; Ac si tum primum ipse oculorum aciem quaesivisset, anteactoque tempore ipsis oculis captus omnino fuisset. Hinc non ille cibum capiebat; Sed tantum leviter degustabat : Potum, si ad id cogeretur, quo tantum os humectaret, admittebat. Obmutuerat en ille, qui pridem cicadis (gryllis) loquacior : Piger sedebat, qui olim ipsis capellis levior huc illucque movebatur. Grex ipse neglectui jam habetur : Longe projecta jacet fistula. Pallidior vultus arente herbula, matura aestate. De sola tamen Chloe loqui amabat. Ac si quando ab ea secessisset, haec secum amenti similis spargebat.....

Vertit Hieronymus Amatius.

ESQUISSE

D'une histoire de la Médecine et de la Chirurgie, depuis leur commencement jusqu'à nos jours, ainsi que de leurs principaux auteurs, progrès, imperfections et erreurs, traduite de l'anglais de M. W. Black, *M. D., par* M. Coray, *M. D.; avec un tableau chronologique des auteurs de médecine et de chirurgie.* A Paris, Fuchs, 1797. in-8°. pag. xv, 478.

« L'histoire de la médecine, dit le traducteur, doit être pour le praticien ce que l'histoire générale est pour l'homme d'état. Instruit par les révolutions des empires et les malheurs des nations, ce dernier apprend l'art de gouverner les hommes : c'est de même, en réfléchissant sur les différentes révolutions qu'a éprouvées la médecine, que celui qui la professe saura distinguer le petit nombre de vérités salutaires qui ont survécu à ceux qui eurent le courage de les enseigner, comme à ceux qui eurent l'audace de les combattre, de ces édifices brillans d'hypothèses et de systèmes, dont la chûte rapide a prouvé qu'ils n'avoient pour fondemens que les chimères d'une imagination effrénée. »

La médecine a, comme l'histoire, ses temps

fabuleux : il faut traverser des milliers de siècles, avant de recueillir quelques traditions sûres; mais l'art doit se rattacher nécessairement à la formation des premières sociétés. Aussitôt qu'un certain nombre d'hommes se trouva réuni, la société entière prit part aux infirmités qui attaquoient un de ses membres, ou aux accidens qui lui survenoient. Chaque individu avoit appris dans sa vie errante, soit du hasard, soit de l'instinct des animaux, l'usage de quelque plante médicinale : les plus rusés y avoient ajouté quelque *secret*, quelque *enchantement* : ces *secrets* et ces *enchantemens* se retrouvent encore parmi les peuplades sauvages, et même dans les montagnes à demi-sauvages de notre Europe policée; chacun apporta en commun, c'est-à-dire, pour l'usage commun, ses prétendues découvertes. On tâtonna longtemps : on trouva enfin quelques remèdes grossiers; on fit un peu de bien et beaucoup de mal. Telle dut être l'origine de la médecine et de la chirurgie, qui se donnèrent la main pendant plusieurs siècles, et qui ne se séparèrent que fort tard. Leur enfance fut très-longue; car, selon la remarque de Black, « ce ne fut que cinquante ans avant le siége de Troie qu'Esculape fut déifié à cause de ses connoissances en médecine, et que l'on érigea à sa mémoire des temples où il étoit adoré comme une divinité. Dans plusieurs de ses temples, comme à Per-

game, dans l'île de Cos, et dans d'autres parties de la Grèce, on enregistroit les maladies et les cures, en les gravant sur des tables de marbre ou de pierre, exposées aux yeux du public, pour le profit et l'instruction de ceux qui auroient pu se trouver dans le cas d'avoir besoin du secours de la médecine. Les prêtres, les prêtresses, les gardiens des temples et ceux qui préparoient les remèdes, firent du culte d'Esculape un trafic lucratif; et il est présumable qu'ils agissoient dans diverses occasions, comme agissent aujourd'hui les propriétaires des sources minérales ; ils inventoient de fausses histoires, et forgeoient des cures pour augmenter la renommée de l'oracle. Un grand nombre de malades entreprenoit de longs voyages, et venoit de pays très-éloignés pour consulter l'oracle grec, et pour tâcher de se le concilier par des présens magnifiques. Il y eut, quelques siècles après, des exemples d'empereurs romains, qui, affligés de maladies, faisoient le voyage de Pergame pour y chercher la guérison. » Notre auteur observe avec raison que, dans la maladie pestilentielle qui attaqua l'armée grecque devant Troie, Podalirius et Machaon, tous deux fils d'Esculape, ne furent point consultés. On n'avoit recours à eux que pour guérir les plaies, retirer les dards et les flèches. « Dans ces temps d'ignorance, les maladies épidémiques, et toutes les autres mala-

dies dont les causes ne frappoient pas d'une manière immédiate les sens encore grossiers des hommes, étoient attribuées à la colère immédiate du ciel, et non à des causes naturelles : les seuls remèdes qu'on employoit dans de pareilles calamités, étoient les prières, les sacrifices, les enchantemens, la magie et les fraudes religieuses : c'étoit au moins une méthode aisée et courte d'apprécier et de chercher à détourner les phénomènes de la Nature, bien adaptée à la capacité du vulgaire. On regardoit les maladies comme des traits que le courroux de quelques divinités invisibles lançoit sur la tête des coupables mortels; et il étoit naturel qu'une semblable idée fît trembler ceux qui avoient le malheur d'en être attaqués, et qu'elle les forçât à avoir recours à la superstition comme à un remède physique.

« La médecine encore dans son enfance, n'avoit reçu aucun secours de toute cette riche partie de l'Asie, qui tremble aujourd'hui sous le sceptre de fer des Turcs et des Persans, et qui fut jadis le siége des puissantes monarchies et des despotes absolus des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, et ensuite d'Alexandre et des Macédoniens. Les Chaldéens et les prêtres de Babylone, au rapport d'Hérodote, avoient la réputation de grands astronomes; mais il n'y avoit pas chez eux des médecins. Les Babyloniens exposoient leurs malades dans

les chemins publics, dans les marchés et dans les endroits les plus fréquentés. Les voyageurs ou les passans s'informoient de leurs maux, et leur indiquoient les remèdes qu'ils avoient vu employer avec succès dans des cas semblables pour eux ou pour leurs voisins : c'étoit un crime de passer près d'un malade sans s'informer de l'espèce de mal qui l'affligeoit. »

La médecine ne fut guère qu'un empirisme jusqu'au temps d'Hippocrate. Ce fut ce grand homme qui en fit une science méthodique, qui rassembla en un corps de doctrine toutes les notions éparses avant lui. Son génie, l'un des plus beaux que la Grèce ait produits, y joignit ses propres observations, je dirois presque ses divinations ; car il a tellement médité son art, il en a si bien établi les principes, que le germe de tous les progrès que la médecine a faits depuis lui se trouve dans ses divins écrits. C'est à cette lumière pure qu'ont été allumés les fanaux qui ont éclairé les générations suivantes, et qui jettent aujourd'hui un si vif éclat. Black expose succinctement, et beaucoup trop succinctement, la méthode qu'employoit Hippocrate dans la cure des diverses maladies ; puis il termine son article par quelques réflexions qui ne sont pas toujours justes. Selon lui, « le style d'Hippocrate est extraordinairement concis, et par cette cause souvent obscur. Il est bien moins élégant que celui de *quelques-*

uns de ses prédécesseurs, ainsi que de plusieurs autres écrivains qui lui ont succédé. » Son savant traducteur lui prouve très-bien dans une note, qu'il ne nous reste aucun écrit de ses prédécesseurs, et que par conséquent nous ne pouvons comparer leur style avec le sien : quant aux écrivains qui lui ont succédé, les plus estimés sont Galien et Arétée, et ces auteurs sont aussi loin de la beauté du style d'Hippocrate, que ceux de la Byzantine le sont d'Hérodote et de Thucydide. Le D. Coray pouvoit ajouter que l'obscurité qu'on lui reproche vient en grande partie des fautes innombrables qui défigurent son texte. Il ne sera rendu à sa pureté, et par conséquent à sa clarté, que quand le D. Coray aura terminé son travail admirable sur ce père de la médecine.

« Hippocrate est on ne peut pas plus vigilant ni plus attentif à suivre la marche souvent tortueuse des maladies, et à examiner avec une patience infatigable tous leurs changemens. C'est Hippocrate qui a tracé, le premier, la véritable route qui conduit aux connoissances médicales. C'est lui qui a jeté les premiers fondemens de presque toutes les branches de la médecine, quoiqu'il n'en ait porté aucune à la perfection. Dans un espace de temps si court il fit des merveilles pour un seul homme ; mais l'édifice d'une science telle que la médecine, étoit trop vaste pour être terminé par une seule

personne. Il aura toujours la gloire immortelle d'avoir fourni, le premier, le modèle que les médecins de plusieurs siècles successifs ont imité et surpassé en grande partie..... Il exerçoit toutes les branches de la médecine ; et il faisoit, suivant les occasions, l'office de médecin, de chirurgien, d'accoucheur, et même parfois de garde-malade. » Nous nous sommes un peu étendus sur l'article d'Hippocrate, parce que c'est lui qui a posé le fanal. Il est un des quatre grands hommes que les générations les plus reculées envieront toujours à la Grèce. Je n'ai pas besoin de nommer les trois autres : on devine aisément que je veux parler d'Homère, de Platon et d'Aristote. Ces quatre têtes, malgré leurs erreurs, sont les têtes les mieux organisées, les mieux pensantes, les plus richement ornées de l'antiquité. Les beaux génies qui sont venus ensuite, ont trouvé la route éclairée et les écueils marqués (1).

L'anatomie, portée de nos jours à un degré si étonnant de perfection, n'avoit presque fait aucun progrès au temps d'Hippocrate. L'art de disséquer les hommes trouvoit un obstacle naturel, et pour ainsi dire, insurmontable, dans le respect religieux des Grecs pour les morts. Toutes les observations anatomiques se faisoient sur les animaux, surtout sur les singes, dont la conformation se rapproche le plus de celle de l'homme. Hérophile de Chalcédoine et Erasis-

ignorant. Jamais homme ne parut en public, accompagné d'un plus brillant cortége, et il porta l'impudence jusqu'à se faire appeler sur son tombeau, placé sur la voie Appienne, *Vainqueur des médecins* (Ἰατρονίκης). Thessalus avoit pour concurrent le Marseillais Crinas, qui, réunissant les mathématiques à la médecine, consultoit les mouvemens des astres, pour assigner les heures où il falloit donner de la nourriture aux malades (*a*). Ces deux charlatans régloient les destinées de Rome, lorsqu'un autre Marseillais, Charmis, vint tout-à-coup attaquer leur réputation et s'emparer de l'opinion publique. Il blâma hautement leur méthode, ainsi que les bains chauds; il mit en vogue les bains froids. Même, dans la saison la plus rigoureuse, il faisoit plonger les malades dans les lacs, et l'on vit bientôt des vieillards consulaires se faire gloire du froid qui engourdissoit leurs membres (*b*). Il n'est pas douteux,

---

(*a*) De là naquit la dénomination d'Ἰατρομαθηματικός.

(*b*) Horace fait allusion à ces bains froids, lorsqu'il écrit à C. Numonius Vala.

Quæ sit hiems Veliæ, quod cœlum, Vala, Salerni,
Quorum hominum regio, et qualis via, nam mihi Baias
Musa supervacuas Antonius, et tamen illis
Me facit invisum, gelida cum perluor unda
Per medium frigus. . . . . .

Ep. I. xv. 1.

ajoute Pline, que tous ces hommes, jaloux de se faire un nom, à l'aide de quelque nouveauté, n'aient, dès leur arrivée, spéculé sur nos vies (*a*).

« La secte des méthodiques conserva pendant plusieurs siècles sa grande réputation. Les médecins de cette secte décrivoient les symptômes des maladies, avec une exactitude particulière; mais ils négligeoient l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Ils ne faisoient pas non plus, dans leur pratique, une grande attention à l'âge, au sexe, aux coutumes et habitudes du malade, au climat, à la saison de l'année, etc. Ils ne s'embarrassoient guère de l'état des fluides, persuadés que la constitution du corps n'étoit dérangée le plus souvent que par la trop grande tension, ou par la trop grande relaxation des solides. Ces trois sectes, d'*empiriques*, de *dogmatiques* et de *méthodiques*, donnèrent naissance à trois autres, connues sous le nom d'*épisynthétiques*, d'*éclectiques* et de *pneumatiques*.

Cœlius-Aurelianus, originaire de Numidie,

(*a*) *Frigidaque etiam hibernis algoribus lavari persuasit. Mersit ægros in lacus. Videbamus senes Consulares usque in ostentationem rigentes. Quâ de re extat etiam Anæi Senectæ adstipulatio. Ned dubium est, omnes istos famam novitate aliquâ aucupantes, anima statim nostra negotiari.*

Plin. Liv. XIX, v.

qui vivoit vers l'an 450 de l'ère chrétienne, nous a conservé le système le plus complet de la théorie et de la pratique des *méthodiques*.

Arétée de Cappadoce, l'une des lumières de la médecine, florissoit vers l'an 150 de la même ère : tout le monde connoît ses écrits; mais ils ont beaucoup souffert. M. Kühn, savant professeur de médecine à Leipzig, en prépare une édition, et le D. Coray, qui a purgé son texte des fautes innombrables qui en rendent la lecture pénible, en prépare une traduction française, accompagnée de remarques relatives à l'art, et du travail précieux qu'il a fait sur le texte.

Celse, qui vivoit à Rome vers l'an 25, avoit reçu de la nature un génie flexible qui s'accommodoit à tout. Il écrivit sur la rhétorique, sur l'agriculture, sur l'art militaire, sur la médecine, et traita tous ces différens sujets avec beaucoup de netteté et d'ordre. Son style est si pur, et son habileté dans la médecine si grande, qu'il a mérité d'être appelé le *Cicéron des médecins* et l'*Hippocrate des Latins*. Quintilien dit de lui, liv. X, ch. 1 : *Scripsit non parum multa Cornelius Celsus, scepticos secutus, non sine cultu ac nitore*. Le traducteur oppose, il est vrai, à ce témoignage, ce que le même Quintillien dit plus bas, liv. XII, ch. XI : *Mediocris vir ingenii*. Mais il faut s'en tenir au premier jugement, confirmé par tout

ce qu'il y a eu d'hommes éclairés depuis lui. « Heureusement pour la médecine et pour la chirurgie, dit Black, tous ses ouvrages, relatifs à ces deux arts, sont parvenus jusqu'à nous. Dans huit livres qui ne forment en tout qu'un petit volume, il a décrit avec autant d'élégance que de concision, toutes les maladies connues de son temps; et l'on peut dire que son ouvrage renferme en abrégé tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'ancienne médecine et chirurgie. »

Black, pour donner un échantillon du style de Celse, cite en entier le chapitre premier du livre premier. Je me contenterai de citer la fin du même chapitre, parce qu'elle renferme des préceptes extrêmement importans et pleins de sagesse.

Concubitus vero neque nimis concupiscendus, neque nimis pertimescendus est: rarus, corpus excitat; frequens, solvit. Cum autem frequens non numero sit, sed natura, ratione ætatis et corporis, scire licet eum non inutilem esse, quem corporis neque languor neque dolor sequitur. Idem interdiu pejor est, noctu tutior; ita tamen si neque illum cibus, neque hunc cum vigilia labor statim sequitur. Hæc firmis servanda sunt, cavendumque ne, in secunda valetudine, adversæ præsidia consumantur.

Dioscoride de Cilicie, qui vécut sous les règnes de Néron et de Vespasien, nous a laissé cinq livres complets, dans lesquels il décrit les

simples et les drogues qui étoient en usage de son temps. » Il divise la matière médicale en trois classes; savoir, les plantes, les animaux et les minéraux; il indique les endroits où l'on trouve ces simples, la manière de les préparer, et de les conserver pour l'usage, ainsi que les vertus qu'on leur attribuoit relativement aux différentes maladies. »

Pline le naturaliste doit trouver nécessairement sa place dans une histoire de la médecine, lui qui a écrit plusieurs chapitres sur l'origine et l'histoire de la médecine, sur la matière médicale, et sur la pharmacie. Selon Black, il appeloit le vin *le sang de la terre*, et il le considéroit comme le plus agréable cordial que la nature ait produit pour égayer l'homme. Le traducteur avertit avec raison, que ce fut Androcyde qui, dans une lettre à Alexandre, donna cette qualification au vin. Pline dit en effet, liv. XIV, chap. V (et non VII): *Vino natura est, hausto accendendi caloré viscera intus, foris infuso refrigerandi. Nec alienum fuerit commemorare hoc in loco quod Androcydes, sapientia clarus, ad Alexandrum magnum scripsit, intemperantiam ejus cohibens: vinum poturus, rex, memento te bibere sanguinem terræ.* Du reste, il étoit facile de se méprendre. Pline est rempli de ces expressions pittoresques et hardies.

Galien, né à Pergame vers l'an 131, sous le

règne d'Adrien, est le dernier médecin de marque qui ait exercé son art à Rome. Black lui consacre un long article, parce que Galien a été, pendant treize siècles, l'oracle des médecins d'Europe, d'Afrique et d'Asie; il fut surtout en grande vénération parmi les Arabes; et certes, malgré de grands défauts, une jactance souvent ridicule, et une partialité bien marquée dans tous les jugemens qu'il porte sur Hippocrate et sur les médecins qui l'avoient précédé, c'est, après le père de la médecine, celui qui a rendu les plus grands services à l'art. Le médecin, le philosophe, le rhéteur, le critique, le grammairien, lisent ses ouvrages avec un égal fruit: on y trouve même des fragmens d'élégies qu'on chercheroit vainement ailleurs. Il seroit important, pour le plus grand nombre des littérateurs, qu'une main patiente réunît les morceaux littéraires et en fît un recueil particulier.

Les médecins qui vinrent après Galien, tels qu'Oribase, Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine, etc. ne firent presque que le copier.

Jusqu'ici nous avons suivi d'assez près notre auteur, parce qu'il s'agissoit des grands hommes qui ont fondé l'édifice de la médecine. Maintenant que les fondemens sont assis, et que nous voyons l'édifice s'élever majestueusement, confions-le à ses hautes destinées. Les

mains les plus habiles travaillent, depuis la renaissance des lettres, à l'achever, et jamais elles n'ont été si actives que dans la dernière moitié du dernier siècle et dans celui qui commence.

Nous nous contenterons donc d'indiquer les matières traitées dans les chapitres suivans. La destruction de l'empire romain en Occident par les Goths et les Vandales, dans le sixième siècle ; Mahomet et l'invasion des Arabes ; l'influence de ce peuple sur la médecine et sur la littérature ; écrivains arabes sur la médecine et sur la chirurgie ; origine de la petite vérole et de la rougeole. — Etat de la médecine et de la chirurgie, depuis le onzième jusqu'au milieu presque du quinzième siècle ; la lèpre introduite en Europe. — Destruction de l'Empire romain en Orient, et prise de Constantinople au quinzième siècle. — Découverte de l'imprimerie. — Découverte de l'Amérique. — Origine de la maladie vénérienne. — Origine du scorbut de mer. — Origine de la suette. — Esquisse générale des progrès de la médecine et de la chirurgie en Europe, ainsi que des principaux écrivains et des découvertes importantes depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à nos jours ; ce qui comprend environ l'espace de trois cents ans. — Anatomie et physiologie. — Chymie et physique. — Sociétés littéraires. — Botanique. — Histoire naturelle. — Matière médicale et pharmacie. — Auteurs de

médecine-pratique, de thérapeutique et de pathologie. — Art des accouchemens. — Chirurgie. — Théorie de la médecine. — Revue générale et parallèle des anciens et des modernes, et conclusion de cette histoire par quelques réflexions générales.

L'ouvrage est terminé par une excellente table des matières et un tableau chronologique de deux pieds sur un et demi, et sur plusieurs colonnes, commençant à Hippocrate, 400 ans avant l'ère vulgaire, et marquant, de siècle en siècle, ceux qui se sont distingués dans l'anatomie et la physiologie; la chymie et la physique; l'histoire naturelle, la botanique, la matière médicale et la pharmacie; la médecine-pratique, thérapeutique et la pathologie; l'art des accouchemens; la chirurgie; enfin les historiographes et les lexiques. Ce tableau a été revu avec soin, corrigé et accompagné de notes par le traducteur.

On peut faire à l'auteur anglais plus d'un reproche grave. Trop souvent il divague et s'occupe d'objets étrangers à son livre, ou n'ayant avec lui qu'un rapport éloigné; ce qui le force ensuite à étrangler des articles importans. Ses jugemens sont souvent erronés ou puisés dans des sources suspectes. Je mets au nombre de ces derniers celui de Bolingbroke sur Platon et Aristote, pag. 51 et 52. Bolingbroke fut sans doute un grand homme; mais son caractère

ardent, ou plutôt fougueux, lui a fait avancer plus d'un paradoxe, et l'on trouve dans ses écrits d'étranges rêveries. D'ailleurs, l'historien ne doit pas citer; il doit lire et juger par lui-même. Le nôtre manque en général de méthode, et ce défaut lui est commun avec un grand nombre d'écrivains anglais, qui savent très-bien faire quelques chapitres d'un livre, mais qui ne savent pas faire un livre, et à qui l'on peut appliquer à chaque instant ce passage de l'art poétique d'Horace :

Infelix operis summa : quia ponere totum
Nesciet.

On lui pardonne l'enthousiasme pour sa nation; mais cet enthousiasme ne doit pas le rendre injuste envers les nations voisines. Heureusement son traducteur, impartial comme la vérité, a redressé notre auteur toutes les fois qu'il a eu besoin de l'être; il a suppléé, dans les notes, les noms distingués que Black avoit oubliés ou négligés. Quelques-uns cependant lui ont échappé : par exemple, pag. 406, il auroit dû rétablir dans une note, à l'occasion du frère Jacques, le nom du frère Cosme, Feuillant, l'un des plus habiles, et certainement le plus respectable des lithotomistes; et dans la note de la page 412, ceux des deux frères Grand-Jean, qui ont toujours joui d'une réputation méritée en France et chez l'étranger.

Nous pensons cependant que l'auteur anglais a rendu un grand service aux élèves en médecine et en chirurgie, et même aux maîtres. Les premiers trouveront, dans cet abrégé, des notions préliminaires suffisantes sur l'art auquel ils s'appliquent; il rappellera aux seconds ce qu'ils ont déjà appris. Le Clerc et Freind sont chers et assez rares, et d'ailleurs ils ne descendent pas jusqu'à nos jours. Nommer le traducteur français, le docteur Coray, c'est assurer le lecteur que la traduction est fidèle; et que des notes excellentes lui donnent un nouveau prix (*a*). Les gens de l'art savent que nous devons au docteur Coray la traduction des ouvrages du D. Selle de Berlin, l'un des premiers, peut-être même le premier praticien de l'Allemagne, et du *Vade mecum du medecin*, traduit de l'anglais, petit *in*-8°., élégamment imprimé, et qui est un véritable trésor portatif. Ce savant Grec, regardé comme un des premiers critiques du siècle, et certes l'homme le plus savant de sa nation, a fait une traduction nouvelle des caractères de Théophraste, accompagnée de notes, et précédée du texte grec corrigé. Comme une partie des usages dont parle Théophraste, existe encore en tout ou en partie dans la Grèce moderne, il n'y

(*a*) Voyez entr'autres celle de la page 244.

avoit guère qu'un Grec qui pût nous donner le mot de toutes ces énigmes qui ont embarrassé le grand Casaubon, et ceux qui ont couru après lui la même carrière.

NOTES.

(1) Dans le livre de l'Anthologie Grecque de Constantin Cephalas, qui renferme les épigrammes descriptives (Τ'Α ἈΠΟΔΕΙΚΤΙΚΑ'), on en trouve une de Nicodème d'Héraclée sur Hippocrate; d'autres l'attribuent à Bassus, qui cependant n'a rien fait dans ce genre. Dans le recueil de Planude, elle est la première du chapitre XXXIX du livre I; mais une erreur de copiste a changé Nicodème en Nicomède, et a fait croire à l'illustre auteur des Analectes, que ce distique et les sept autres dont nous parlerons plus bas, étoient de Nicomède, médecin de Smyrne, dont l'épitaphe élégante, gravée sur un cippe de marbre, fut découverte à Rome, et publiée, pour la première fois, par *Ottavio Falconieri*, page 135 de ses *Inscriptiones athleticæ. Romæ*, 1668, in-4.°

Le distique sur Hippocrate est un de ceux qu'on appelle *anacycliques*, c'est-à-dire, qui roulent sur eux-mêmes, et que l'on peut prendre indifféremment par la tête ou par la queue. Dans le livre des épigrammes votives, il y a sept autres distiques du même genre : ils composent dans Planude le chapitre IV du livre VI, et, dans l'un et dans l'autre recueil, il sont attribués à Nicodème d'Héraclée; ce qui prouve invinciblement que le manuscrit Palatin a eu raison de mettre sur son compte celui qui suit :

Ἱπποκράτης φάος ἦν μερόπων, καὶ σωτὴρ λαῶν
Ἔθνεα, καὶ νεκύων ἦν σπάνις εἰν ἀΐδῃ.

On le retourne ainsi :

Ἐν ἀΐδῃ σπάνις ἦν νεκύων, καὶ ἔθνεα λαῶν
Σωτὴρ, καὶ μερόπων ἦν φάος Ἱπποκράτης.

« Hippocrate fut le sauveur des hommes : des peuples

entiers lui durent la vie, et tant qu'il vécut il y eut disette de morts dans les enfers. »

Quelques poètes latins, modernes, ont voulu imiter dans leur traduction le même tour de force. Florent Chrétien nous paroît l'avoir fait avec succès.

Hippocrates hominum est columen, decus, aura, salutis,
Aula patet, raris jam nigra funeribus.

Funeribus nigra jam raris patet aula. Salutis
Aura, decus, columen est hominum. Hippocrates.

Le génie heureux de Grotius paroît l'avoir abandonné dans la traduction de cette épigramme, qui peut également se retourner.

Hippocrates Deus est populis et lucifer orbi.
Maximus, et paucos en rapit interitus.

Nous avons parlé plus haut de l'épitaphe élégante de Nicomède de Smyrne, que Spon suppose avoir vécu à Rome du temps de l'empereur Gallien. Nous la donnons ici d'autant plus volontiers, que c'est l'épitaphe d'un médecin, et que, dans les Analectes, tome II, pag. 384, on n'a publié que les quatre vers ïambes.

Θ. Κ.

Σῆλαν ἔθηκεν Νικομήδει συγχωρεῖς,
Ὃς ἦν ἄριστος ἰητρὸς ἐν ζωοῖς ἅπ' ἦν.
Πολλοὺς τε σώσας φαρμάκοις ἀνωδύνοις,
Ἀνώδυνον τὸ σῶμα νῦν ἔχει θανεῖν.

Εὐψυχῶ Νικομήδης, ὅτις οὐκ ἤμην, καὶ (a) ἐγενόμην. οὐκ εἰμὶ, καὶ οὐ λυποῦμαι, ζήσας ἔτη Μ Δ. καὶ ἡμέρας Κ Γ.

(a) M. Jacobs a lu dans des transcriptions fautives οὐκ, au lieu de καὶ qui se trouve sur le marbre et dans *Falconieri*, pag. 135, et il a dû être étonné de ma traduction, qui pourtant est fidèle.

AUX DIEUX MANES.

« Les parens de Nicomède lui ont élevé ce cippe. Nicomède fut un médecin habile, lorsqu'il étoit au nombre des vivans. Par ses remèdes une infinité de malades furent délivrés de la douleur : maintenant qu'il n'est plus, son corps est à l'abri de ses atteintes. »

(*Nicomède prend ici la parole.*)

« Le courage de Nicomède est ferme : du néant je passai à l'être, et je retourne au néant sans en être affligé, après avoir vécu 44 ans et 23 jours. »

L'auteur des Analectes attribue cette épitaphe à Nicomède lui-même. Nous croyons qu'il se trompe : le style est plus élégant que celui des deux inscriptions publiées par le même Falconieri, et qui sont véritablement de lui. Ensuite la contexture de l'épitaphe semble indiquer qu'elle est d'une main étrangère ; et si on lui fait prendre la parole dans la prose qui suit les vers, le savant éditeur des Analectes savoit mieux que nous que cela ne prouve rien, et que, dans une partie des épigrammes sépulcrales, le mort est censé adresser la parole au passant ; ce qui les rend plus touchantes.

(2) Pline nous apprend que cette secte se forma en Sicile, et qu'elle eut pour fondateur, Acron, médecin d'Agrigente. *Alia factio* (*ab experimentis cognominant Empiricen* (*a*)), *ab Acrone, Agrigentino, Empedoclis auctoritate commendato* (*b*).

Diogène-Laerce raconte dans la vie d'Empedocle (*c*), qu'Acron demanda un jour au sénat d'Agrigente, qu'attendu son extrême supériorité sur les autres médecins, διὰ τὴν ὑ-

(*a*) Ἐμπειρικήν.
(*b*) Liv. XXIX, 1.
(*c*) XIII, 65.

τοῖς ἰατροῖς ΑΚΡΟΘΙΝΑ, il lui fût accordé un terrain où il pût élever un tombeau à son père ; mais qu'Empedocle s'opposa à cette concession, et qu'après avoir rappelé Acron aux principes de l'égalité, il lui dit : Quelle inscription graverions-nous sur ce tombeau, si ce n'est celle-ci ?

Ἄκρον ἰητρὸν Ἄκρων, Ἀκραγαντῖνον, πατρὸς ἄκρου,
Κρύπτει κρημνὸς ἄκρος πατρίδος ἀκροτάτης.

Summum medicum Acronem, Acragantinum, summi patris filium, tegit summus vertex summæ patriæ.

D'autres rapportent ainsi le second vers :

Ἀκροτάτης κορυφῆς τύμβος ἄκρος κατέχει.

Summi culminis summum habet sepulcrum.

☞ Ce jeu de mots ne peut se conserver en français, ni même en latin. Empedocle joue sur le nom du médecin, dérivé d'ἄκρος, *qui occupe le sommet*, et sur l'expression dont il s'étoit servi dans le sénat, ἀκροτάτη, *la sommité*; et sur le nom d'Agrigente, qui commence aussi par Ακρα. Il a trouvé le moyen de faire entrer dans son distique onze ρ, huit κ, et d'accorder les honneurs de la *sommité* au médecin, au père du médecin, à l'endroit escarpé sur lequel seroit bâti le tombeau, et à la patrie du mort.

CARACTÈRES DE THÉOPHRASTE,

D'après un manuscrit du Vatican, contenant des additions qui n'ont pas encore paru en France; édition nouvelle, avec le texte grec, des notes critiques, un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste, *et son portrait d'après l'antique; par le docteur* Coray. A Paris, Fuchs, 1798. in-8°. de lxxvj, 344 pag.

Cet ouvrage de Théophraste est un livre classique, non-seulement par la pureté du style et la précision, mais encore par la vérité des portraits. Théophraste a dessiné, avec un art admirable, les figures qu'il se proposoit de peindre; ses dessins sont d'un fini parfait, et ses nombreux imitateurs, parmi lesquels notre La Bruyère doit occuper sans doute le premier rang, ne le feront jamais oublier.

Les Caractères de Théophraste ont été traduits par La Bruyère, mais La Bruyère avoit un texte peu correct; il n'avoit pu donner à l'étude du grec toute l'application qu'exige cette langue si riche; il n'avoit point vécu dans la Grèce moderne, où la plus grande partie des usages auxquels Théophraste fait allusion,

se retrouvent encore; il falloit, pour nous donner l'intelligence de ce petit traité, un Grec qui réunît à la connoissance de la langue que parloient ses ancêtres, celle des changemens successifs qu'elle a éprouvés (1), celle des localités, celle des usages et des mœurs modernes, altérés en partie, il est vrai, mais qui conservent toujours des traces évidentes des usages et des mœurs antiques.

Le discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste, est écrit avec cette saine logique et cet esprit méthodique qui distinguent éminemment le traducteur; il a pris pour base l'article que Diogène-Laërce a consacré à cet illustre philosophe, mais il l'a discuté, il l'a enrichi de tout ce que fournissent les autres écrivains.

Avant de parler de la traduction, il ne sera pas inutile de donner l'historique des 30 chapitres qui composent les Caractères de Théophraste.

Les 15 premiers furent publiés à Nuremberg, avec une version latine de Bilibalde Pirckheymher, 1527, in-8°.

Camotius, dans un 6.e volume qui fait suite aux œuvres d'Aristote, publiées à Venise par les fils d'Alde, 1552, in-8.° (et non in-12 comme le dit Harwood), donna, pour la première fois, après les 15 chapitres déjà connus, qu'il intitula : Θεοφράστου Χαρακτῆρες, huit nouveaux

chapitres sous le titre suivant : ἐκ τῶν Θεοφράστου Χαρακτήρων μέρος.

Isaac Casaubon publia à Lyon, chez François le Preux, en 1592, in-8.°, les 23 chapitres que nous devions à Pirckheymer et à Camotius, en y ajoutant un commentaire digne de cet habile critique. Le frontispice de cette édition fut rafraîchi l'année suivante, mais pour le texte seul, car la date du commentaire fut conservée. Je possède un double exemplaire de cette édition. Celui qui porte la fausse date de 1593, a appartenu à Josias Le Mercier, père de madame de Saumaise (2); il y a mis cette épigraphe : Ἄτρωτοί γε μὰν παῖδες θεῶν (a); *les dieux seuls sont hors de toute atteinte*. Cette édition que Fabricius et Fischer n'avoient pas eue sous les yeux, renferme des variantes que Needham a conservées dans ses notes, et dont Fischer a fait usage. L'exemplaire de Josias Le Mercier, que je possède, avoit d'autres variantes écrites en marge, de sa propre main : elles sont toutes précédées de cette formule : *In margine Vir Clariss.* Mais un relieur barbare du siècle dernier a tout mutilé, il a impitoyablement rogné les marges, et il faudroit beaucoup de patience et de loisir pour restituer la partie rognée.

En 1598, parut à Lyon, chez Antoine de Harsy, in-8.°, la seconde édition de Casaubon,

(a) *Pind. Isth. III*, 31.

augmentée des cinq nouveaux chapitres, et d'un troisième index très-commode, *latinorum nominum et rerum*; le frontispice fut rafraîchi l'année suivante. Fischer et Fabricius n'avoient pas vu non plus cette seconde édition, dont quelques exemplaires, du nombre desquels est le mien, sont lavés et réglés. Elle est d'une belle exécution. Après la dédicace de l'édition précédente à Brulard de Silleri, on trouve une préface de notre historiographe Pierre Mathieu, Lyonnois. Si Fischer l'eût connue, il n'auroit pas manqué de la mettre à la tête de son édition, parce qu'elle renferme des détails curieux sur Casaubon. On y apprend, par exemple, que tandis qu'il étoit occupé à faire imprimer à Lyon cette seconde édition, M. de Vic (et non de Vicq, comme l'appellent Niceron et Sennebier), conseiller d'état, et président du parlement de Toulouse, ayant reçu du roi une mission pour la Bretagne, engagea Casaubon à l'accompagner. Celui-ci se rendit à cette invitation, et, comme l'impression n'étoit pas encore finie, Pierre Mathieu fut chargé par lui de surveiller le reste. Cette préface, qui renferme encore d'autres particularités, remplit 10 pages.

Les cinq nouveaux chapitres avoient été envoyés à Casaubon par Marquard Freher, qui les avoit découverts dans un manuscrit de la Bibliothèque Palatine, et copiés de sa main.

Casaubon, dans le préambule de son commentaire sur ces nouveaux chapitres (*a*), annonce d'après son beau-père, Henri Etienne, que les *huit Caractères précédens avoient été puisés dans les bibliothéques d'Italie, et publiés pour la première fois par ce dernier;* mais il a été induit en erreur, comme Fabricius et beaucoup d'autres l'ont été après lui. Le recueil in-8.° de Henri Etienne, intitulé : *Aristotelis et Theophrasti quædam*, etc. ne parut qu'en 1557, et Camotius avoit publié, dès 1552, ces huit nouveaux chapitres; ainsi, comme l'a très-bien fait observer dans sa préface Fischer, qui d'ailleurs est un ennemi acharné, et par conséquent souvent injuste, de Henri Etienne, ces prétendus manuscrits, (Henri Etienne ne parle que d'un : *Ex antiquo libro octo hæc* κεφάλαια *addidimus*), ne sont autre chose que le texte publié par Camotius.

Dans le manuscrit Palatin qui contenoit ces derniers chapitres, on lisoit le titre seul de deux autres. On les croyoit perdus, lorsque, vers 1740, *Prospero Petroni*, écrivain de la bibliothéque vaticane, les découvrit dans le manuscrit CX de cette bibliothéque. Il s'empressa à les transcrire, et à préparer une édition des Caractères, avec une nouvelle version latine. J'ai vu à Rome, chez l'abbé Amaduzzi, trois

(*a*) Page 338.

feuilles de cette nouvelle édition, de format in-8.°, déjà imprimées. Elles contenoient les XII premiers chapitres entiers, et la presque totalité du XIII.e : c'étoit ce qu'on appelle *de bonnes feuilles*, manquant par conséquent de frontispice, et n'indiquant ni l'année, ni le lieu de l'impression. Après la mort de l'abbé *Petroni*, arrivée en mars 1783, ces trois feuilles passèrent entre les mains de feu l'abbé Amaduzzi ; mais on ne put retrouver le manuscrit de l'éditeur, qui devoit sans doute contenir les XXX chapitres. Ainsi Siebenkees, et Goez d'après lui, ont eu tort de dire qu'Amaduzzi avoit publié les deux derniers chapitres, *e schedarum Petronii reliquiis*. Je puis attester le contraire, car j'étois alors à Rome, et je pris des informations sur ce fait. Amaduzzi avoit seulement appris de la bouche de Pétroni que ces deux chapitres existoient. Il eut donc recours au manuscrit Palatino-Vatican. Il copia, ou fit copier les chapitres inédits XXIX et XXX : il me proposa de les publier; mais comme j'étois uniquement occupé de l'Anthologie grecque, je n'acceptai point son offre généreuse, je l'invitai à se charger lui-même de ce soin, et à faire jouir le plutôt possible la république des lettres de cette découverte importante. Il se rendit à mon invitation, et en 1786 il parut à Parme, chez son célèbre et constant ami Bodoni, une édition magnifique de ces deux caractères, avec

une ample préface, une version latine et des notes. Cet in-4.°, grand papier, de 138 pages, est un chef-d'œuvre de typographie, et les exemplaires sur papier vélin sont d'une beauté rare. Il est orné du portrait de Théophraste, d'après un Herme trouvé, avec beaucoup d'autres, dans les fouilles faites à Tivoli dans les ruines de la maison de campagne des Pisons, par les soins et aux frais du chevalier Azara, alors ambassadeur de S. M. C. près la cour de Rome, aussi distingué par l'étendue de ses connoissances que par son amour pour les arts. Ce portrait a été copié pour cette nouvelle traduction.

La version latine est écrite avec cette élégance que l'on ne trouve guère aujourd'hui qu'en Italie, et même chez un petit nombre d'Italiens. Les feuilles allemandes lui reprochèrent, dans le temps, quelques contre-sens, et ces reproches étoient fondés; mais un savant critique remarque sagement qu'on ne peut lui refuser la gloire d'avoir, par cette édition des deux Caractères, tiré de l'oubli un manuscrit important, et fourni à d'autres savans l'occasion de l'examiner avec plus de soin (*a*); c'est

(*a*) *Sed utcunque sint quæ in Amadutio reprehendantur, in hoc tamen justa laus illi deneganda non est, quod, editione illa duorum characterum, codice oblivioni erepto, aliis ansam præbuerit illum accuratius per-*

ce qu'a fait heureusement Sienbenkees, savant distingué, que les lettres ont perdu le 25 juin 1796 (*a*). Pendant son séjour à Rome, il examina, entr'autres manuscrits, celui qui renferme les XV derniers chapitres des Caractères, depuis le XVI.e jusqu'aux XXX.e Il découvrit qu'outre les deux chapitres publiés par Amaduzzi, on trouvoit dans les autres des additions qui n'existoient pas dans les manuscrits connus. Il copia donc ces XV derniers chapitres. Ils font partie des *Anecdota græca*, publiés par Jean-Adam Goez, qui publia, la même année, et dans la même ville, une édition du texte grec des XXX chapitres, accompagnée de notes, mais sans version latine.

Les additions, dont j'ai parlé plus haut, sont dans un état déplorable : le docteur Coray les a restituées en partie avec sa sagacité ordinaire, et les a traduites.

Je me suis peut-être trop étendu sur l'historique des XXX chapitres des Caractères de Théophraste ; mais l'histoire littéraire est tellement négligée parmi nous, que dans presque tous les articles qui appartiennent à cette science, si nécessaire à l'homme de lettres, il faut revenir à l'ABC.

---

tractandi. Joann. Philipp. Siebenkees, Anecdota græca. Norimbergæ, 1798, in-8.°, pag. 107.

(*a*) Il étoit né à Nuremberg, le 14 octobre 1758. Je donnerai, dans un autre volume, une notice de sa vie et de ses ouvrages.

Le texte, très-correctement imprimé avec les caractères des successeurs de Pierres, est rendu, autant qu'il a été possible, à sa pureté primitive, soit dans le texte même, soit dans les notes. Les variantes sont au bas des pages, ainsi que les additions que nous devons à Siebenkees.

La traduction est placée en face du texte, avec de courtes notes, la traduction des additions et le renvoi aux grandes notes. Elle est telle qu'on devoit l'attendre d'un savant reconnu, par toute la république des lettres, pour l'un des plus habiles critiques de nos jours. Elle est toujours fidèle, et si quelques passages sont un peu paraphrasés, c'est que le but principal du traducteur a été de faire entendre Théophraste, dont la concision nuit souvent à la clarté. Elle a beaucoup de simplicité et de naturel, et l'on s'étonne qu'un étranger écrive mieux dans notre langue qu'un grand nombre de Français lettrés : du reste, si quelque phrase paroissoit mal sonnante aux *jurés peseurs de diphthongues*, ils se souviendront sans doute que Théophraste lui-même, après avoir fait un long séjour à Athènes, fut reconnu pour étranger par une femme à laquelle il marchandoit quelques légumes (*a*).

(*a*) *Quum percontaretur ex anicula quadam quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset :*

Les notes qui suivent la traduction, corrigent et développent le texte. Tous les usages auxquels Théophraste fait allusion, y sont rapportés et discutés, de manière qu'il ne reste plus aucune obscurité pour le lecteur; plusieurs de ces notes sont des dissertations. Le traducteur, quand l'occasion s'en présente, explique ou corrige des passages d'Alexis d'Anaxandride, d'Aristophane, d'Aristote, d'Athénée, de Diogène-Laërce, d'Ælien, d'Harpocration, d'Hesychius, d'Hippocrate, d'Homère, de Plutarque, du Scholiaste d'Aratus, de Sophocle, de Stobée, de Suidas et de Xénophon. Remercions donc ce savant Grec, d'avoir enrichi notre langue d'un ouvrage aussi important.

Je ne rapporterai aucun fragment des Caractères, parce qu'ils sont déjà connus, ni des notes, parce qu'elles nous meneroient trop loin; mais je citerai quelques-unes des maximes de Théophraste, recueillies de divers auteurs, par le traducteur, et consignées dans son discours préliminaire, pages XV-XXIII.

« Il ne faut aimer les autres, qu'après les avoir bien connus; mais quant à ses frères, il faut commencer par les aimer.

Hospes, *non pote minoris, tulisse eum moleste, si non effugere* Hospitis speciem, *quum ætatem ageret Athenis, optimeque loqueretur.* Cic. Brut. 46.

« Les hommes de bien n'ont besoin que d'un petit nombre de lois.

« On ne se hait souvent que pour s'être trop aimé.

« On n'a guères des yeux pour les défauts de l'objet qu'on aime.

« La beauté est une tromperie muette.

« Ce n'est point dans les affaires politiques, mais dans la science du ménage que les femmes doivent exceller.

« Il faut savoir se respecter soi-même, quand on veut n'avoir point à rougir devant les autres. »

Théophraste dit à un jeune homme qui rougissoit : *Courage, mon enfant ! telle est la couleur de la vertu.*

« Les méchans se réjouissent plus du malheur des autres que de leur propre bonheur.

« Les malheureux sont moins à plaindre que les envieux ; ils ne souffrent que de leurs maux, au lieu que les envieux sont tourmentés du bonheur des autres autant que de leur propre malheur. »

C'est ici le lieu de faire une observation importante sur les Grecs modernes. Les écrivains de nos jours les ont peints, en général, d'une manière très-infidèle, et presque toujours contradictoire. Quelques-uns cependant ont déjà rendu justice à cette nation, qu'une fausse politique de l'Europe, polie par les Grecs, laisse

gémir sous le joug du plus imbécile, comme du plus féroce des tyrans : mais ce qui prouve de la manière la plus évidente que cette nation est bien éloignée du degré d'avilissement auquel ses ennemis veulent la ravaler, c'est que non-seulement elle possède des hommes instruits, mais que le corps entier de la nation sait les apprécier, les chérir et les respecter. Ces hommes, il est vrai, sont encore en petit nombre; mais ils ne tarderont pas à se multiplier. A peine fut-on instruit que le docteur Coray préparoit une édition des Caractères de Théophraste, que des négocians grecs s'offrirent à fournir aux frais de l'impression. L'un des plus jeunes, *Alexandre Basili*, que j'ai connu personnellement, il y a quelques années, à Paris, et qui m'a inspiré la plus grande estime, par son aménité, son amour pour la patrie, pour la liberté, et surtout par le vif désir qu'il me témoignoit de voir les lumières se répandre dans la Grèce, l'a emporté sur les autres; il a sollicité, comme une faveur particulière, l'honneur d'en faire seul les frais. Probablement je n'aurai pas le plaisir de le revoir; mais je lui adresse bien sincèrement le souhait que faisoit Ulysse pour la fille d'Alcinoüs (*a*):

Σοὶ δὲ θεοὶ τόσα δοῖεν, ὅσα φρεσὶ σῇσι μενοινᾷς.

« Veuillent les dieux t'accorder tout ce que ton cœur désire ! »

(*a*) *Od. VI*, 180.

NOTES.

(1) La connoissance du grec vulgaire est plus nécessaire, qu'on ne le croit ordinairement, à l'intelligence du grec ancien. J'en donnerai un exemple frappant, pris d'un ouvrage estimé et estimable.

Astruc, dans son traité *De morbis venereis*, tome I, pag. 20, voulant expliquer le mot barbare φραντζάζειν, *scabie gallica laborare*, rapporte ces deux vers empruntés de la longue fable d'un anonyme, *sur le Renard et le Loup*, dont Meursius a cité plusieurs fragmens :

> Καὶ δὲν μου λέγεις κῆσουνι πυτάνα, καὶ μεθύστρα,
> Καὶ φραντζαρμένη, καὶ λοβὴ, καὶ μία κακὴ μαυλίστρα.

Il les traduit ainsi :

> *Et vero dicis. . . . Meretrix et ebria,*
> *Et* morbo francico *infecta*, *pernicies*, *et mala lena.*

Il dit ensuite dans son commentaire sur ces deux vers : *Ex vocibus græco-barbaris, quæ in illis versibus leguntur.... nonnulla sunt infimæ omnino græcitatis, ita ut ne in ipso quidem Cangii* Lexico mediæ et infimæ græcitatis *occurrant. Sic* Πυτάνα *vox est italica* Putana (*a*), *gallice* Putain, Meretrix : *sic* Μαυλίστρα *nullibi reperitur, nisi in Lexico linguæ græcæ vulgaris P. Alexii de Somavera, ubi redditur voce italica* sviatrice, *quæ lenam significat : idem conjicio de voce* κῆσουνι, *cujus sensum nec ipse assequi potui, nec alii quibus eruditione plurimum cedo et quos consului. Videtur tamen vox illa convitii quoddam*

(*a*) L'Arétin, dans ses *Ragionamenti*, donne une plaisante étymologie de ce nom : *Perchè PUTE LA TANA*.

genus esse ex voce cazzo derivati, quæ italice veretrum sive penem *valet.*

Tout cela est rempli de contre-sens et d'inexactitudes. Le δὲν qu'Astruc traduit par *vero*, est une particule négative; le κῆσουν qui l'a tant embarrassé, ainsi que les érudits qu'il a consultés, et qu'il dérive ridiculement du mot italien *cazzo*, est tout simplement la seconde personne de l'imparfait du verbe *être*, précédée de la particule καὶ, καὶ ἦσουν, l's qui termine ce mot, est ajouté seulement pour le mètre. Ensuite on prend μία pour *mea* : cependant ce mot appartient au grec ancien ; ce qui prouve qu'Astruc et les érudits qu'il consultoit, ne l'entendoient guères mieux que le moderne. Ces deux vers signifient littéralement :

« Et tu ne me dis pas que tu étois une p—n et une ivrognesse ; que tu étois infectée du mal français, un poison et une méchante m—e. »

Voilà pour les contre-sens ; mais lorsqu'Astruc dit que *quelques-unes des expressions qu'on lit dans ces vers ne se trouvent pas même dans Ducange*, il prouve qu'il ne s'étoit pas donné la peine de les chercher, ou qu'il avoit feuilleté bien légèrement son lexique, car toutes s'y trouvent, πελάκα, μεθύσλρα, φρανζάζειν, μαυλίσλρα. Il est vrai que dans Ducange on lit μαυλίσλρια : mais dans le *Tesoro della lingua greca volgare* (et non *vulgare*), *ed italiana* (a) du capucin Alexis de Somavera, cité par Astruc, on lit aussi, μαυλίσλρια, μαυλίσλρα ; ce qui est une preuve que ces deux mots ont la même signification, et que même le premier est plus usité, puisqu'il est mis avant l'autre.

(2) La Monnoye, dans le *Menagiana*, tom. III, pag. 43, édit. de Coup. 1716, s'exprime ainsi : « Je dis toujours M. Saumaise, jamais M. de Saumaise; ni lui, ni son père ne

---

(a) *Parigi, appresso* Michele Guignard, 1709, in-4.°

signoient pas autrement, et je suis surpris de trouver *de Saumaise*, pag. 121, des épîtres de Claude, au bas du sonnet qu'il fit pour M. Staakmans. » Certes la Monnoye avoit tort, et Claude avoit raison; car l'exemplaire que je possède du *Mare clausum* de Selden, Leyde 1638, in-4.° a appartenu au père de Saumaise, et il a écrit, de sa main, sur le frontispice *B. de Saumaise*. Ce fait est peu important sans doute; mais la masse des erreurs est si grande qu'il est infiniment utile de relever, même celles qui paroissent indifférentes.

ΘΕΟΦΡΑΣΤΟΥ ΧΑΡΑΚΤΗΡΕΣ,

Theophrasti Characteres, seu notationes morum Atticorum: Græce ex librorum scriptorum copiis et fide interpolati et aucti, virorumque doctorum conjecturis correcti. Editor Ioan. Gottl. Schneider, *Saxo.* Ienæ, Frommann, 1799, in-8.°, pag. xxx et 222. (A Paris, chez F. Schœll.)

Le petit livre des Caractères de Théophraste est un de ceux qui ont le plus souffert de l'impéritie et de la négligence des copistes. Avant d'arriver jusqu'à nous, à travers les siècles et les révolutions, il a été mutilé, froissé, estropié. Il est vrai que des mains très-habiles ont guéri ou cicatrisé une partie de ses blessures; mais il lui en reste encore un bon nombre, sinon d'incurables, au moins de désespérées. Nous avons vu dans l'article précédent les efforts heureux du docteur Coray, pour accélérer sa guérison entière; voyons ceux que faisoit, dans le même temps, l'un des écrivains les plus laborieux, et l'un des meilleurs critiques de l'Allemagne. Le professeur Schneider ne connoissoit encore le travail du docteur que par l'annonce que j'en avois faite dans le *Magazin encyclop.* IV.e année, tom. I, pag. 236 et suiv.

Cependant il a voulu donner à ce savant Grec une marque d'estime, en lui dédiant son livre, et à moi une marque de cette bienveillance que les gens de lettres doivent se porter, quels que soient leur pays et leurs opinions, en accolant mon nom à celui de mon ami.

La préface renferme la notice raisonnée des éditions précédentes. Dans le compte que j'ai rendu de celle du docteur Coray, j'ai relevé l'erreur commise par Siebenkees et Goez, touchant les papiers de *Prospero Petroni*, qu'ils prétendent avoir passé, après sa mort, dans les mains d'Amaduzzi. Le nouvel éditeur devoit naturellement partager cette erreur, faute de renseignemens plus positifs; mais il a raison de soupçonner qu'Amaduzzi n'avoit point examiné en entier le manuscrit du Vatican, et qu'il s'étoit contenté de collationner, et faire collationner par Spalletti, les deux derniers chapitres qu'il se proposoit de publier seuls. Il est en effet à ma connoissance que la copie seule de ces deux chapitres, faite, je crois, par un des écrivains de la Vaticane, a été collationnée au moins deux fois sur le manuscrit original par Amaduzzi et Spalletti, et j'atteste de nouveau que les papiers de l'abbé Pétroni n'étoient point tombés entre les mains d'Amaduzzi. S'il les avoit eus, comme le supposent Siebenkees et Goez, il y auroit trouvé l'indication des additions qu'il ignoroit, et dont Pé-

troni lui avoit fait un mystère; additions, au reste, qui ne répondent pas à l'annonce fastueuse que ce dernier en avoit faite dans les *Notizie letterarie*, imprimées en 1745 et suiv. à Rome, chez les frères *Pagliarini*, tome II, pag. 350. *I Caratteri di Teofrasto, accresciuti di più del terzo, usciranno fra breve da questa stamperia colle annotazioni dell' Ab.* Prospero Petroni, *che li à cavati dalla biblioteca vaticana.* « Les *Caractères de Théophraste*, augmentés de plus d'un tiers, sortiront dans peu des presses de ce journal, avec les remarques de l'abbé *Prospero Petroni*, qui les a tirés de la bibliothèque vaticane. » Amaduzzi, voyant que le manuscrit du Vatican ne contenoit que les quinze derniers chapitres; que le titre, le commencement et la fin du 16.e au 28.e étoient les mêmes que dans les imprimés; que l'épaisseur du volume ne promettoit rien moins qu'un tiers de plus, prit l'assertion de Pétroni pour une de ces forfanteries littéraires, dont les exemples ne sont point rares. Il négligea donc de collationner le manuscrit entier, chose qu'il n'auroit pas manqué de faire, s'il avoit eu quelque soupçon de ces additions, parce qu'il étoit extrêmement zélé pour la découverte et la publication de tout ce qui étoit *anecdote* en tout genre. On lui doit, parmi un grand nombre d'ouvrages, les quatre volumes in-8.°, publiés à Rome, chez *Fulgoni*, les deux pre-

miers en 1773, le troisième en 1774, le quatrième en 1783, sous le titre de *Anecdota litteraria, ex Mss. codicibus eruta.*

Notre savant éditeur a encore raison de soupçonner que Siebenkees s'est contenté de copier, sur l'édition d'Amaduzzi, les Caractères XXIX et XXX, et que, loin de les avoir collationnés sur le manuscrit original, il n'a pas même pris la peine de lire les notes de l'éditeur italien. Nous en verrons dans la suite des preuves évidentes.

Les éloges que donne, d'après Amaduzzi, le professeur Schneider à Ansaldo Ceba, sont mérités. Ce Ligurien donna, à Gènes, en 1620, la traduction italienne des 23 premiers Caractères. Elle est accompagnée de notes, qui annoncent autant de sagacité que de solide érudition. Mon exemplaire de ce livre peu commun, même à Rome où l'on n'avoit pu le trouver, a servi tour à tour à l'abbé Amaduzzi et au docteur Coray. Je me félicite donc d'avoir contribué, pour ma part, à réhabiliter la mémoire de ce traducteur, presque oubliée parmi ses compatriotes, et totalement éteinte parmi nous (*a*); mais je m'étonne qu'Amaduzzi, si minutieux pour ces sortes de choses, n'ait pas

(*a*) Ansalde Ceba, poète, philologue, orateur, politique et historien, mourut à Gènes, sa patrie, le 21 avril 1623, âgé de 58 ans.

donné exactement le titre, remarquable par le respect de l'auteur pour l'étymologie grecque. Le voici : *I Charatteri morali di Theofrasto* (il devoit mettre, pour être conséquent, *Theophrasto*), *interpretati per* Ansaldo Ceba, *al Cardinale* Federigo Borromeo, *in Genova appresso* Giuseppe Pavoni, 1620; c'est un in-4.° de 188 pages.

Le nouvel éditeur pense que les Caractères de Théophraste, tels que nous les avons, ne sont que des extraits faits en différens temps, par différentes personnes, des ouvrages moraux publiés par le philosophe grec; il fonde ses soupçons sur le décousu qui règne en général dans ces Caractères; sur des formules qui reviennent souvent, comme καὶ τὰ τοιαῦτα et autres; sur l'inscription que portoit le manuscrit de Camotius : ἐκ τῶν Θεοφράστου Χαρακτήρων μέρος, *partie des Caractères de Théophraste*, et sur celle du manuscrit du Vatican : ἀπὸ τῶν τοῦ Θεοφράστου Χαρακτήρων, *extrait des caractères de Théophraste*. Cette conjecture est ingénieuse : cependant on peut répondre que le décousu du style naît en partie de l'état déplorable dans lequel le texte nous a été transmis, et en partie aussi de la manière de l'auteur, qui, ne voulant dessiner ses figures qu'au simple trait, a négligé les grâces du style, qui contribuent, plus qu'on ne le croit, à la clarté. La même réponse sert pour les formules; quant aux inscriptions puisées dans les manus-

crits de Camotius et du Vatican, elles prouvent seulement que chaque copiste ne copioit qu'un certain nombre de ces Caractères, ce qui rend raison de l'extrême variété qui règne dans les manuscrits, touchant le nombre de Caractères que chacun renferme. Mais je suis parfaitement de l'avis de l'éditeur sur le peu d'authenticité de la préface; je la regarde comme supposée. M. Sonntag, dans une thèse soutenue à Leipzig, au mois de juillet 1787, *in Prooemium Characterum Theophrasti*, a démontré jusqu'à l'évidence cette supposition. Je suis fâché que notre éditeur n'en ait connu que le titre. Les principaux motifs de cette opinion sont le style, totalement différent de celui du reste du livre et des autres ouvrages de Théophraste, l'erreur évidente des dates et des époques, la mention de ses enfans (ces deux derniers argumens sont très-bien développés dans les paragraphes XVI et XVII du discours préliminaire de la traduction du docteur Coray), enfin, le passage où l'on fait dire à Théophraste, *qu'après avoir comparé, avec beaucoup de soin,* les bons et les méchans, *il a cru devoir mettre par écrit la vie habituelle des uns et des autres, et les ranger par classes* (*a*). M. Sonntag n'a pas

(*a*) Καὶ παραλιθαμένοις ἐξ ἀκριβείας πολλῆς τὰς τε ἀγαθὰς τῶν ἀνθρώπων καὶ τὰς φαύλας, ὑπέλαβον δεῖν συγγράψαι ἃ ἐκά-

de peine à démontrer que le bout d'oreille est ici visible aux yeux les moins clairvoyans, parce que Théophraste a décrit simplement des caractères ridicules, et qu'il ne s'agit ici ni de vices, ni de vertus qu'on puisse opposer à ces vices. Cependant le professeur Schneider, tout en regardant cette préface comme supposée, s'est autorisé de l'expression κατὰ γένος, pour changer l'ordre des Caractères. L'ordre, dans un ouvrage de cette nature, est à peu près indifférent, parce que les chapitres n'ont point ou du moins peu de liaison entre eux. Je crois cependant qu'il ne faut point, sans de bonnes raisons, ne fût-ce que pour la commodité du lecteur, renverser l'ordre accoutumé. D'ailleurs, l'éditeur se fonde sur une autorité plus que suspecte, et même, ce me semble, sur une interprétation des mots κατὰ γένος, qui peut lui être contestée. Je pense, en effet, que cette expression ne signifie pas ici la connexion que les Caractères ont entre eux, leur classement; mais l'espèce et la nature de chaque Caractère. Au reste, la concordance des anciens et des nouveaux se trouve à la fin de la préface.

L'éditeur parle du travail de Fonteyn, ministre des Anabaptistes, à Amsterdam, sur les Caractères de Théophraste; mais il n'avoit

---

χροι αὐτῶν ἐπιτηδεύσιν ἐν τῷ βίῳ. ἐκθήσω δέ σοι κατὰ γένος ὅσα τε τυγχάνει γένη τρόπων κ. τ. λ.

lu que la première partie du troisième volume de la *Bibliotheca critica*, dédiée à ce savant Batave. S'il avoit eu sous la main la deuxième partie de ce volume, publiée en 1790, il y auroit vu, pag. 103-6, que ce vieillard respectable, mort octogénaire, le 8 août 1788, a laissé à son ami Wyttenbach le travail immense, qu'il avoit fait sur ces Caractères, dont il étoit presque uniquement occupé depuis le moment où, jeune encore, il avoit quitté l'école d'Hemsterhuis, école si féconde en grands hommes, et que cet ami s'est chargé de le publier, en élaguant tout ce qui ne feroit qu'accroître la masse du volume, sans aucun avantage pour le lecteur. Fonteyn avoit, depuis 40 ans, les chapitres XXIX et XXX, et probablement aussi des additions que nous n'avons pas, mais je regarde comme un bienfait pour les lettres qu'il n'ait pas donné lui-même son édition. En passant entre les mains d'un critique aussi habile que l'est M. Wyttenbach, elle acquerra un mérite dont elle auroit été sans doute privée. Faisons des vœux pour que le savant éditeur de Plutarque s'occupe bientôt de l'éducation de *sa fille adoptive*; c'est le nom qu'il donne lui-même à l'édition confiée à ses soins par son ami mourant.

Le texte grec remplit soixante-dix pages. Les remarques occupent le reste du volume. En rendant compte des principales, j'aurai soin

de les comparer avec celles du docteur Coray, afin de jeter plus de jour sur les passages obscurs qui ont embarrassé ces deux savans éditeurs. Je ne m'arrêterai pas à la prétendue préface de Théophraste ; je regrette, au contraire, le temps qu'on a employé à donner quelque air de vraisemblance à ce commérage de bonne femme. Je diminuerai seulement les regrets de l'éditeur sur les *Collectanea critica* de Friesemann, publiés à Amsterdam, 1786, in-4.°, qu'il n'avoit pu se se procurer. Ce critique ne s'est exercé que sur deux passages des Caractères (*a*).

Ch. I. L'éditeur a conservé dans le texte l'ancienne leçon οἷος προσελθὼν τοῖς ἐχθροῖς ἐθέλειν λαλεῖν, ὑ μισεῖν, *le dissimulé, en s'avançant vers son ennemi, témoigne non de la haine, mais le désir de lier conversation avec lui.* MM. Goez et Coray ont adopté celle d'un des manuscrits de Florence, collationnés par le sénateur *Leonardo del Riccio*, ἐθέλειν φιλεῖν ὑ μισεῖν, *il témoigne de l'amitié, non de la haine.* Cette leçon est certainement préférable à l'ancienne. L'éditeur, qui l'a rapportée, aimeroit mieux lire, φιλεῖν ὡς μισεῖ, *il feint d'aimer ceux qu'il hait ;* mais ce changement ne me paroît pas nécessaire. Je ne crois

(*a*) Dans le chapitre περὶ κολακείας, il propose de lire πλείονων γὰρ ἢ τριακόσια ἀνθρώπων, au lieu de π. γ. ἢ τριάκοντα ; et dans le chapitre περὶ ἀδολεσχίας, il voudroit qu'on lût λόγων ἀκαίρων, au lieu de λόγων μακρῶν.

pas non plus que φιλεῖν soit dans cette occasion la glose de ἐθέλειν. Plus loin, le nouvel éditeur a fait une transposition qui me paroît heureuse. Dans les textes ordinaires, cette phrase, καὶ μηδ' ὧν πρέπει ὁμολογῆσαι, ἀλλὰ φῆσαι βεβιῶσθαι ou βεβιῶσθαι, étoit placée après ἐπανιέναι: dans celui-ci elle se trouve après μαχαιρωθῆναι, et se lie davantage avec ce qui suit. Après ἐρανίζοντας, on trouve quelques points pour désigner une lacune; cependant rien ne prouve qu'il y en ait une. Il est vrai que les critiques ont interprété diversement ὡς ὠνεῖται, καὶ μὴ πωλῶν φήσει πωλεῖν, et que Saumaise, dans son traité *De usuris*, pag. 62-3, regardant ce passage comme extrêmement altéré (*qui locus misere vitiatus, defectu aliquot vocum insuper laborat*) a cherché à le rétablir et à suppléer ce qu'il croyoit y manquer; mais ses corrections n'ont pas été adoptées: refaire un texte à volonté, ce n'est pas le corriger, et parce qu'il présente quelque obscurité, ce n'est pas une raison pour le croire corrompu. D'ailleurs ce passage n'est pas si obscur qu'on le pense; le ὡς ὠνεῖται, se rapporte aux mots précédens; *le dissimulé répond à ceux qui viennent lui emprunter de l'argent ou qui font quelque collecte pour un ami malheureux: Je ne vends point* (par conséquent je n'ai point d'argent comptant); le reste rentre dans le caractère général du dissimulé: *dans d'autres circonstances, quoiqu'il ne vende*

pas, il dira qu'il vend, soit pour augmenter son crédit, soit simplement pour se conformer à son principe général, qui est, de ne jamais convenir de ce qu'il fait, μηδὲν ὧν πράττει ὁμολογῆσαι. Le docteur Coray traduit ainsi ce passage : *Il répond à ceux qui viennent lui emprunter de l'argent, ou qui font quelque collecte pour subvenir aux besoins d'un ami ; qu'il ne vend absolument rien. Dans une autre occasion, il dira que sa boutique est toujours occupée par des acheteurs, quoiqu'en effet il ne vende rien.*

Ch. II. On lit dans la nouvelle édition : καὶ παρακειμένῳ εἰπεῖν, ὡς μαλακῶς ἰσθιᾷς ! *Il dit au maître du festin, placé près de lui :* « Qu'on est mollement couché autour de votre table ! » et dans les notes : *male tamen vulgo omnes* μαλακῶς *ad ciborum referunt laudem ; est hæc laus vestis stragulæ, in qua convivæ molliter decumbunt. In cibis laudaret potius lautitias adulator, quod esset* λαμπρῶς ἰσθιᾷς. M. Coray a conservé l'ancienne leçon καὶ παραμένων εἰπεῖν, ὡς μαλακῶς ἰσθίεις ; et il traduit : *Placé à côté de vous*, vous mangez sans appétit, *vous dit-il.* Ensuite dans les notes il justifie le sens qu'il donne à μαλακῶς, d'abord par la valeur du mot ; cet adverbe signifie, *foiblement, sans appétit, comme un malade ;* et ensuite par la question que fait plus bas le flatteur, μὴ ῥιγοῖ ; *n'auriez-vous pas froid ?* Quant au παραμένων, il a, ce me semble, un très-

bon sens, analogue surtout au caractère du flatteur, *se tenant constamment auprès de lui.*

Ch. III, IV. Ces deux chapitres sont formés du chapitre V des éditions précédentes. Comme beaucoup de critiques ont prétendu que la dernière partie de ce caractère n'avoit aucun rapport avec la première, notre éditeur en a fait deux chapitres distincts; mais le second qui commence à καὶ πλειστάκις, est précédé de quelques points pour indiquer une lacune, et il n'a point de titre. Le docteur Coray a cru, au contraire, avec Le Clerc, que le chapitre entier se rapportoit à *l'envie de plaire.* En conséquence, il lui a donné ce titre général, qui embrasse tous les moyens employés *pour plaire*, et cependant, pour marquer cette différence de moyens, il a tiré une ligne de démarcation entre les deux parties du chapitre. A. Ceba dit, dans ses notes, *que s'il devoit rapporter la dernière à un autre vice, il n'en feroit pas un chapitre particulier; mais qu'il la joindroit à celui* περὶ μικροφιλοτιμίας, *de la sotte vanité.* Ensuite, sur le commencement de cette seconde partie, il cite ce passage agréable du *Galateo* du célèbre archevêque de Benevent : *non si dee l'uomo ornare a guisa di femina, acciò che l'ornamento non sia uno, e la persona un altro, come io veggio fare ad alcuni che hanno i capelli, e la barba inanellata col ferro caldo, e' l viso e la gola e le mani cotanto strebbiate e cotanto*

stropicciate, che si disdirebbe ad ogni feminetta, anzi ad ogni meretrice, quale ha più fretta di spacciare la sua mercatanzia e di venderla a prezzo (*a*).

Sur cet endroit du même chapitre, καὶ τὰ ἱμάτια δὲ χρηστὰ μεταβάλλεσθαι, le nouvel éditeur fait la remarque suivante : *Mihi vestes, quas mutat sæpe elegans homo, potius* λαμπρὰ ἱμάτια *dicenda fuisse videbantur. Gravius ulcus esse videtur.* Je crois, au contraire, que ce passage est très sain, parce que le χρηστὰ ne se rapporte pas aux habits que prend *l'élégant*, mais à ceux qu'il quitte. C'est littéralement *changer ses habits, encore bons, dont on peut encore faire usage*, c'est-à-dire, *en avoir toujours de frais.* La fin de ce chapitre, dans les textes ordinaires, est extrêmement obscure; aussi chaque critique s'est-il efforcé de l'éclaircir, en y faisant quelques changemens. Le nouvel éditeur établit ainsi le sien : Καὶ αὐτὸς ἐν ταῖς ἐπιδείξεσιν ὕστερον ἐπεισελθεῖν, ὥστε εἰπεῖν τινα τῶν θεωμένων πρὸς ἕτερον, ὅτι τοῦτο ἐστὶν ἡ παλαίστρα. *Dans les fêtes, il arrive toujours tard, afin que quelqu'un des spectateurs dise à son voisin :* « Cet homme-là est sûrement le maître de la Palestre. » Le docteur Coray, en laissant subsister dans le texte l'ancienne leçon, adopte, dans sa traduction, les corrections de

(*a*) Page 113 du recueil intitulé : *Prose e Rime di Messer Giovanni Della Casa. Parigi*, 1727, in-8°.

Needham, καὶ αὐτὸς ταῖς ἐπιδείξεσιν ὕστερον ἐπεισιν, ἐπὶ τῷ εἰπεῖν τινα τῶν θεωμένων πρὸς τὸν ἕτερον κ. τ. λ. *Il assiste lui-même à ces sortes de spectacles; mais il a soin de s'y rendre le dernier, afin que quelques spectateurs, s'apercevant de son arrivée, disent à leurs voisins :* « C'est le maître de la Palestre. » Ensuite, dans les notes, il change ὕστερον en ὑστερῶν, et il écrit : καὶ αὐτὸς ἐν ταῖς ἐπιδείξεσιν ὑστερῶν, εἰπεῖν ἐπὶ τῶν θεωμένων κ. τ. λ.; c'est-à-dire, en paraphrasant, *il assiste lui-même à ces sortes de spectacles; mais il s'y rend ordinairement trop tard, afin d'avoir occasion de dire, en présence de tous les spectateurs, à quelqu'un qui lui demande la cause de ce retard :* « La Palestre est à moi. » Cette correction se rapproche davantage du texte; mais elle laisse du louche dans la phrase, et puisqu'elle a besoin d'être restaurée en entier, la manière dont elle l'a été par le nouvel éditeur me paroît mériter la préférence.

Ch. VIII. (c'est le chapitre IV des anciennes éditions.) Le nouvel éditeur fait une transposition qui ne me paroît pas aussi nécessaire que la précédente. Après ἀποκείρασθαι, il place καὶ τῆς αὐτῆς ὁδῷ παριὼν κ. τ. λ; et il en donne pour raison qu'autrement, c'est-à-dire, en rejetant ces mots à la fin du chapitre, on ne sait quel sens donner à τῆς αὐτῆς ὁδῷ, au lieu qu'en les plaçant après ἀποκείρασθαι, le sens est très-clair. *Notre rustre, en revenant de chez le barbier,*

passe au marché, et prend chez Archias, son fournisseur ordinaire, quelques morceaux de salaison qu'il porte lui-même à la main. Mais le τῆς ἀυτῆς ὁδῦ παριὼν, est ici une expression générale, qui ne s'applique pas plus à la boutique du barbier, qu'aux bains dont il est parlé deux lignes plus haut. Elle signifie *chemin faisant, sur son chemin;* c'est-à-dire, *lorsque le rustre sort pour quelque affaire, s'il trouve sur son chemin la boutique d'Archias, il prend quelques salaisons, et les porte lui-même à la main.*

CH. X. (le XXVII.e des autres éditions.) Le manuscrit du Vatican fournit ici, après les mots ἐπὶ ἀσωτίᾳ, une longue addition fort corrompue, et par conséquent fort obscure. MM. Coray et Schneider lui ont donné tous leurs soins, et l'un et l'autre ont proposé des corrections fort ingénieuses. Voici d'abord la leçon du manuscrit : καὶ ἐπ' ὀρανόν· καὶ εἰς ἡρῶα συμβάλλεσθαι τοῖς μειρακίοις λαμπάδα τρέχειν. ἀμέλει δὲ κἂν πυ κληθῇ εἰς Ἡρακλεῖον, ῥίψας τὸ ἱμάτιον τὸν βῶν αἰρεῖσθαι, ἵνα τραχελίσῃ· καὶ προσαναλίβεσθαι, ἐπὼν εἰς τὰς παλαίστρας καὶ ἐν τοῖς θαύμασι τρία ἢ τέτταρα πληρώματα ὑπομένειν, τὰ ᾄσματα ἐκμανθάνων. καὶ τελέμενος τῷ Σαβασίῳ σπεῦσαι ὅπως καλλιστεύσῃ παρὰ τῷ ἱερεῖ, καὶ ἐρῶν ἱερας, καὶ κριὸς προσβάλλων ταῖς θυ..... πληγὰς εἰληφὼς ὑπ' ἀνδρασῖ δικάζεσθαι. Ce morceau fait connoître à la fois l'importance du manuscrit qui renferme de telles additions, et l'état déplorable dans lequel elles nous sont parvenues. Voyons les efforts qu'ont faits, pour

rétablir celle-ci, MM. Goez, Coray et Schneider. Le premier mot corrompu qui se présente, est ἐπ' ὀψανὸν : *l'opsimathe*, c'est-à-dire, *celui dont l'instruction est trop tardive*, apprend, dit Théophraste, de son fils, à faire ce que nous appelons des *à droite*, des *à gauche*; il lui reste à apprendre les *demi-tour à droite*. Ainsi, il faut nécessairement lire ἐπ' ὀραγὸν ; comme le proposent MM. Coray et Schneider, et bien se garder d'admettre l'explication de M. Goez, *in altum salire*, parce qu'il ne s'agit pas ici de danse, mais d'exercices militaires. M. Schneider avoit mis dans le texte, ἐπ' ὀράγον, mais il dit dans ses notes, *malim tamen*, ἐπ' ὀρὰν ; *nullibi enim* ἐπ' ὀραγὸν *reperisse memini*. M. Coray rend ainsi la phrase suivante : *Il s'associe avec des jeunes gens, pour contribuer aux frais d'un festin qu'on donne en l'honneur de quelque héros, et il s'exerce avec eux à la course du flambeau*. M. Schneider écrit dans ses notes : εἰς ἡρῶα. *Num fana an festi dies heroum ?* συμβάλλεσθαι *est latinum comparari, componi, de gladiatorum paribus*. Ensuite, il change τρέχειν en τρέχων. Cette dernière explication et cette correction me semblent très-satisfaisantes. *Le Barbon* veut jouter, dans la course du flambeau, avec ce qu'on appelle familièrement, en français, *des morveux*. Au lieu de εἰσιὼν, qui ne peut avoir, dans cet endroit, aucune signification raisonnable, M. Coray lit ἀνιὼν, et M. Schneider εἰσιλθών. La correction du premier,

plus rapprochée de la leçon du manuscrit, me paroît, à son tour, préférable. *En s'en retournant, il va lutter dans la Palestre.* M. Coray conserve θαύμασι, et il fait bien, puisque la même expression est employée dans le chapitre VI.e, qui est le XIII.e de cette nouvelle édition. M. Schneider lui a substitué θεάμασι. M. Goez pense que, par πληρώματα, il faut entendre les différentes scènes d'une pièce. M. Coray entend, au contraire, par ce mot, la pièce entière. M. Schneider adopte un *mezzo termine*, il croit que ce mot désigne les chœurs qui remplissent les entr'actes. Comme nous n'avons pas d'autre exemple de ce mot, employé pour ce qui concerne les spectacles, il est difficile de déterminer sa véritable signification. Du reste, l'explication des deux derniers produit à peu près le même sens, parce que, pour entendre trois ou quatre fois les chœurs d'une pièce, il faut l'entendre trois ou quatre fois d'un bout à l'autre. M. Schneider substitue, comme plus attique, καλλισ]ιώσει à καλλισ]ιώσῃ; mais tout ce passage ne paroît pas clair à M. Coray, qui aimeroit mieux παρὰ τῇ ἱερείᾳ *auprès de la prêtresse*. Il me semble cependant que le passage est assez clair, et qu'il l'a lui-même très-bien rendu dans sa traduction; *en s'initiant aux mystères de Bacchus, il tâche de passer dans l'esprit du prêtre, pour le plus beau et le plus magnifique des initiés*; mais j'effacerois *le plus beau*, parce qu'il ne

s'agit ici, je crois, que de la magnificence des sacrifices qu'il offre, à la suite de son initiation. Ce qui suit est horriblement mutilé. Que signifie ἐρῶν ἱερας ? de quelle manière remplir la lacune qui se trouve ici ? M. Goez a sauté, comme on dit, à pieds joints, sur la difficulté. M. Coray propose de lire καὶ ἐρῶν ἱερείας, ou bien τῆς ἱερείας, *faisant sa cour à la prêtresse.* καὶ κριὸς προβάλλων ταῖς θυσίαις, *offrant des béliers pour les sacrifices*, ou, ce qu'il aimeroit encore mieux, et qui seroit plus conforme à la construction grammaticale, καὶ κριὸς προβάλλων ταῖς Θυάσι, *présentant des béliers aux Thyades.* M. Schneider a adopté les deux corrections proposées par celui qui a rendu compte de l'édition de Goez, dans l'excellent journal littéraire allemand qui se publie à Iena, καὶ ἐρῶν ἑταίρας καὶ κριὸς προσβάλλων ταῖς θύραις, *faisant sa cour à une courtisane, et enfonçant sa porte à coups de bélier.* Il est vrai qu'il reste un scrupule à M. Schneider sur la seconde de ces conjectures : le *bélier*, machine de guerre, étoit-il connu du temps de Théophraste ? Je crois ce scrupule peu fondé, puisque Xénophon, dans sa Cyropædie, VII, 4, 1, dit bien positivement : Ὁ δὲ Κῦρος αὐτὸς μένων ἐν Σάρδεσι μηχανὰς ἐποιεῖτο, καὶ ΚΡΙΟΥΣ, ὡς τῶν μὴ πειθομένων ἐρείψων τὰ τείχη. *Cyrus fit préparer, à Sardes, des machines de guerre et des* BÉLIERS, *pour renverser les murailles de ceux qui refuseroient de se soumettre.* Mais il m'en reste un

très-grand sur la bonté de ces deux corrections, parce que ce trait appartiendroit alors, non pas à l'opsimathe dont le caractère rentre un peu dans celui du bourgeois gentilhomme de notre Molière, mais à celui du brutal.

Après avoir pesé, en détail, les différentes corrections proposées sur ce passage, voici comment je crois qu'il peut être rétabli : Καὶ παρὰ τῷ υἱῷ μανθάνειν τὸ ἐπὶ δόρυ, καὶ ἐπὶ ἀσπίδα, καὶ ἐπὶ ὄπισθεν· καὶ εἰς Ἡρῶα συμβάλλεσθαι τοῖς μειρακίοις λαμπάδα τρέχων. ἀμέλει δὲ, κἂν πυ κληθῇ εἰς Ἡρακλεῖον, ῥίψας τὸ ἱμάτιον τὸν βοῦν αἱρεῖσθαι, ἵνα τραχελίσῃ· καὶ προσανατρίβεσθαι ἀσκὸν εἰς τὰς παλαίστρας· καὶ ἐν τοῖς θαύμασι τρία ἢ τέτταρα πληρώματα ὑπομένειν, τὰ ῥήματα ἐκμανθάνων· καὶ τελέμενος τῷ Σαβαζίῳ σπεῦσαι ὅπως καλλιστεύσῃ παρὰ τῷ ἱερεῖ· καὶ ἐρῶν τῆς ἱερείας, καὶ κρυὸς προβάλλων ταῖς Θυάσι, πλῆγας εἰληφὼς ὑπ' ἀνδρὸς ὑπάξασθαι. « Il apprend de son fils les *à droite*, les *à gauche*, les *demi-tour à droite*. Dans les fêtes consacrées à quelque héros, il se mesure avec de jeunes étourdis, et leur dispute le prix de la course du flambeau. Est-il invité au temple d'Hercule, il jette bas son manteau, et saisit le bœuf pour le terrasser; puis, en se retournant, il va lutter dans la Palestre. Lorsqu'on donne quelque farce de bateleur, il ne lui faut pas moins de trois ou quatre représentations pour pouvoir retenir quelques airs. S'il se fait initier aux mystères de Bacchus, il se hâte d'offrir son sacrifice, afin d'étaler sa magnifi-

cence aux yeux du prêtre. Il fait sa cour à la prêtresse; envoie, en présent, des béliers aux Thyades; et cite devant les tribunaux le rival qui l'a roué de coups. »

J'ai prolongé peut-être un peu trop la discussion de ce passage; mais, comme il étoit important et nouveau, j'ai cru qu'il montreroit plus que tout autre, le talent critique du nouvel éditeur.

CH. XXVII. (XIV.) Le texte ordinaire porte: Καὶ ὕοντος τοῦ Διὸς εἰπεῖν, ἡδύγε τῶν ἄστρων νομίζει, ὅτι δὴ καὶ οἱ ἄλλοι λέγουσι πίσσης. Casaubon a regardé ce passage comme désespéré; plusieurs critiques ont proposé des corrections plus ou moins satisfaisantes. M. Schneider a mis dans le texte, καὶ ὕοντος τοῦ Διὸς εἰπεῖν, ἡδύγε τῶν ἄστρων ὄζει, ὅτι δὴ καὶ οἱ ἄλλοι λέγουσι τῆς ἴριος (ὄζειν). *Il dit, lorsque Jupiter envoie de la pluie* : « Voilà l'odeur agréable des astres, » *précisément parce que les autres disent:* « Cela sent l'iris. » M. Coray a laissé dans le texte l'ancienne leçon; mais dans sa traduction, il s'est rapproché des corrections proposées par Le Clerc, dans son *Ars critica*, et il a traduit, *il dira, dans une nuit pluvieuse:* « Voilà un ciel bien étoilé, » *tandis que tout le monde dit :* « Le ciel est noir comme de la poix. » Dans ses notes, il a proposé de lire, ἡδύγε τῶν ἄστρων ὄζει, ὅτε δὴ οἱ ἄλλοι λέγουσι πίσσης, *il dira, lorsqu'il pleut: les étoiles répandent une odeur agréable; tandis que les autres disent qu'ils sentent une*

odeur de goudron. Mais ensuite l'ἴριος de M. Schneider lui a fait soupçonner qu'on pouvoit lire plus sûrement ἡδύγε τῷ ἀστραγάλῳ ὄζει, ὅτε δ' καὶ οἱ ἄλλοι λέγουσι πίσσης. *Il dit :* « Quelle agréable odeur d'iris ! » *tandis que les autres s'écrient :* « Comme cela sent le goudron ! » Cette correction, que le docteur Coray m'a communiquée de vive voix, me paroît la plus satisfaisante, comme se rapprochant davantage de l'ancienne leçon. On sait que l'*astragale* est une espèce d'*iris*. Le bon sénateur florentin, *Leonardo del Riccio*, traduit rondement, *mentre Giove fa piovere, dice :* « è pur soave quest' acqua delle stelle ! » *crede che sia quel che altri dicono del mele.* Si vous lui demandez par quelle étrange métamorphose le *goudron* se change chez lui en *miel*, il ne vous répondra pas ; mais il vous fera, selon sa coutume, un beau sermon de 33 pages, sur un caractère qui, à peine, en a deux.

Ch. XXXI. (XXIX) Le nouvel éditeur pense qu'après ἐπισκῶψαι on doit sousentendre ψευδομαρτυρίας, *negat verum esse quod dicitur.* M. Coray propose de lire : καὶ ἐπισκῶψαι ὃς (c'est-à-dire ἐκείνῳ ὃς) χρηστός ἐστι. *Il blâme et persécute les gens dont la conduite est irréprochable ;* ou bien, καὶ ἐπισκώπτειν δὲ ὡς χ. ε. *Il plaisante, en disant* (d'un ton ironique), *vraiment ! c'est un homme de bien.* Je donnerois la préférence à la première correction de M. Coray. La phrase suivante est visiblement corrompue. On lit, dans le manus-

crit, ἐὰν βούλεταί τις εἰς π..... καὶ τὰ μὲν ἄλλα ὁμολογεῖν ἀληθῆ ὑπὲρ αὐτῆ λέγεσθαι ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων, ἔνια δὲ ἀγνοεῖν. Le nouvel éditeur change, avec raison, βούλεται en βούληται; du reste, il ne remplit point la lacune. Il se contente d'observer que MM. Beck, Nast et Goez n'ont fait aucune mention de cette lacune, et qu'ils ont introduit dans le texte, sans aucun avertissement, la conjecture d'Amaduzzi, πονηρὸν, ce qui est une première preuve que Siebenkees avoit copié ces deux chapitres sur l'édition de Parme. Mais, quoique la conjecture d'Amaduzzi ait pour elle tous les degrés de probabilité, elle ne remplit qu'une partie de la lacune. M. Coray lie cette phrase avec la précédente, et propose de lire : Καὶ τὸν πονηρὸν δὲ ἐνίοτε ἐλεύθερον, ἐὰν διαβάλληταί τις εἰς πονηρίαν, *et il appelle* homme libre, *celui que les autres regardent comme un scélérat.* Je crois qu'*homme libre* n'est pas le mot propre, et que ἐλεύθερος signifie ici ce que nous appelons *un galant homme.* Le nouvel éditeur est embarrassé sur le sens qu'il faut donner dans cet endroit à ἔνδοξον, *quid sit hoc loco nescio;* mais ce mot signifie ici *qui jouit d'une grande réputation, d'un grand crédit,* et c'est ainsi que l'a traduit M. Coray.

Le chapitre XV de la nouvelle édition (XXX) est celui qui a le plus exercé la critique de M. Schneider; c'est aussi l'un de ceux qui sont le plus corrompus, et pour lequel nous avons le moins de secours, parce qu'excepté

[illegible] le morceau qui, dans les éditions anciennes [illegible] partie du chapitre XI, nous n'avons [illegible] manuscrit que celui du Vatican.

Je vais comparer, à l'ordinaire, le travail des deux derniers éditeurs. D'abord, περιουσία κέρδους paroît suspect à M. Schneider, *hæc sana non sunt... [illegible] aut simile vocabulum addendum videtur*. M. Coray a traduit *l'amour excessif des gains illicites*, et c'est le sens de ces mots, sans qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter. Les deux éditeurs sont d'accord sur ἑστιῶν, qu'ils substituent, avec raison, à ἐσθίων; *s'il donne un repas, il ne fait pas servir assez de pain*. On lit dans le manuscrit du Vatican καὶ ἐπὶ θέαν τηνικαῦτα πορεύεσθαι, ἄγων τοὺς υἱοὺς, ἡνίκα πρόϊκα φα ἐπὶ θεάτρων. Amaduzzi a changé φα en φανερὰ, et Siebenkees a reçu ce mot dans son texte, sans avertir de la leçon du manuscrit; seconde preuve qu'il avoit négligé de le consulter sur ces deux chapitres. Les deux éditeurs ont adopté la leçon qu'on lisoit déjà dans le chapitre XII, ἡνίκα πρόϊκα ἀφιᾶσιν οἱ θεατρῶναι, *il ne va au spectacle, et n'y mène ses fils que les jours où les entrepreneurs permettent d'y entrer gratis.* Tous les deux ont encore reçu le ἐγκεκρουσμένῳ, proposé par Casaubon, et le ἀποψῶν du chap. XI; mais M. Schneider met σφόδρα ἀποψῶν après ἐπιτήδεια, selon l'ancienne leçon; au reste, le sens est toujours le même : *il mesure aux gens de la maison les provisions de bouche, avec une mesure dont le*

fond est convexe, encore la rase-t-il le plus près possible. Le passage suivant est un des plus difficiles, non-seulement du chapitre, mais même du livre. On lit dans les manuscrits ordinaires et dans les éditions précédentes, ὑποπρίασθαι φίλῳ ἐπιλαβὼν ἀποδόσθαι. Casaubon pensoit, avec raison, qu'il y avoit ici une lacune qu'il lui paroissoit difficile de remplir sans un manuscrit; aussi supprima-t-il ce passage dans sa traduction latine, comme fit ensuite La Bruyère dans la française. Le manuscrit du Vatican porte : ὑποπρίασθαι φίλῳ δ' οὗτος πρὸς τρόπου πωλεῖσθαι. M. Schneider a laissé dans le texte l'ancienne leçon, et s'est contenté, dans les notes, de rapporter les conjectures de divers savans, et d'ajouter : *hic postremus Codex* (Palatino-Vat.) *tamen minus integra habet verba græca ita scripta*, etc. sans donner d'autre conclusion. M. Coray propose de lire, en faisant usage de l'ancienne et de la nouvelle leçon : ἀποπρίασθαι φίλῳ δ' οὗτος πρὸς τρόπου πωλεῖν, καὶ ἐπιβαλὼν ἀποδόσθαι. *Il achète de ses amis, à bon marché, pour revendre à plus haut prix.* Il prouve, par un passage d'Aristote, que le verbe ἐπιβάλλειν signifie *renchérir, surfaire.* Mais ne pourroit-on pas conserver ὑποπρίασθαι ? ὑπὸ, dans la composition, indique ordinairement des voies secrètes, détournées, souvent frauduleuses; ce qui convient très-bien au caractère que l'on peint ici. *S'il apprend qu'un ami donne sa mar-*

... *il la fait acheter* ... *e ensuite beaucoup* ... *solu*; ὑποσπείσασθαι, δο- ... es deux éditeurs sont ... re phrase de ce chapitre; ... καὶ παρὰ τῶν γνωρίμων τοιαῦτα ... πατῆσαι, μήτ' ἂν ἀποδιδόντων ..., *il emprunte à ses connois-* ... *oses que l'on ne redemande* ... *même de la peine à recevoir,* ... *end.* Le dernier mot de ce pas- ... aduzzi et Spalletti avoient lu diffé- ... ns le manuscrit du Vatican, et sur ... Needkees a gardé un profond silence, ... oisième preuve que non-seulement il ... pas collationné ces deux chapitres sur ... uscrit, mais que même il n'avoit pas lu ... s d'Amaduzzi.

NOTE.

Jean Gottlob Schneider, professeur ordinaire d'éloquence et de philologie, à l'université de Francfort-sur-l'Oder, savant littérateur, naturaliste distingué, est né, en 1752, à Colm, près Wurzen, dans la Misnie. Il débuta par des *Remarques sur Anacréon*, en allemand. Leipzig, 1770, in-8°. En 1772, il donna, dans la même ville, chez Schwickert, l'opuscule intitulé : *Periculum criticum in Anthologiam Constantini Cephalæ, cum editam, tum ineditam. Accedunt emendationes in Aristotelem et Antigonum Carystium.* Ce petit livre, qui annonçoit beaucoup de talent pour la critique, lui concilia l'estime et l'amitié du célèbre Brunck. Ce savant critique l'ayant rencontré à Goettingue, en 1773, l'amena à Strasbourg, et se l'adjoignit pour la partie matérielle du long et pénible travail sur les Analectes grecques, dont il étoit alors occupé (*a*). Pendant les trois années que ce jeune littérateur passa à Strasbourg, il publia dans cette ville un *Essai sur la vie et les écrits de Pindare* (en allemand) 1774, in-8.° (L'année précédente, il avoit envoyé à Fischer des notes pour la nouvelle édition des *Rhetores Selecti*, de Th. Gale. Lipsiæ, 1773, in-8.°) — Une édition élégante du texte grec, accompagné de notes, du Traité de Plutarque sur l'éducation des enfans, 1775, in-8.° — *Carminum Pindaricorum fragmenta*, 1776, in-4.° — *Oppiani de Venatione libri IV, et de Piscatione libri V cum paraphrasi græca librorum de Aucupio, Gr. Lat.* 1776, in-8.° maj. — Les notes de cette édition estimable renferment les conjectures de divers savans, celles surtout de Brunck, sous les yeux duquel elle se faisoit. — Nommé,

(*a*) Voyez avec quel intérêt il en parle dans la préface des Analectes, page XVII.

en 1776, à la chaire qu'il occupe aujourd'hui, il publia, l'année suivante, à Francfort-sur-l'Oder, (Trajecti ad Viadrum) *Analecta critica in scriptores veteres græcos et latinos. Fasciculus I quo continentur I. Notitia poëtarum epigrammatographorum, quorum nomina et fragmenta in* Analectis Brunckianis *extant. II. Supplementum commentariorum* Eustathii *in* Dionysii *Periegesim. III. Auctarium emendationum, in* Oppiani *Cynegetica*, etc. IV. *Disputatio de dubia carminum orphicorum auctoritate et vetustate*, in-8.° — Cette brochure de 84 pages n'a pas eu de suite. — Les autres éditions grecques et latines, venues à ma connoissance, sont les suivantes. *Demetrii de elocutione liber. Græce, cum notis.* Altenburgi, Richter, 1779, in-8.° *Ælianus de natura animalium. Gr. Lat. cum notis.* Lipsiæ, Schwickert, 1784, in-8.°, 2 vol. *Reliqua librorum Friderici II, imperatoris, de arte venandi cum avibus, cum Manfredi regis additionibus. Accedunt Alberti Magni capita de falconibus, asturibus et accipitribus. Ad reliqua Friderici II, etc. commentarii*, etc. Lipsiæ, Muller, 1788-9, in-4.° 2 vol. (*a*). *Petri Artedi synonymia piscium, græca et latina, aucta, atque emendata. Sive historia piscium naturalis et litteraria ab Aristotelis usque ævo ad seculum XIII deducta, duce synonymia Petri Artedi. Accedit disputatio de veterum scriptorum Hippopotamo, cum tabulis ære incisis.* Lipsiæ, Weidmann, 1789, in-4.° *Xenophontis Memorabilia Socratis. Græce, cum notis.* Lipsiæ, Fritsch, 1790. in-8.° *Ejusdem Historia græca, græce, cum animadver-*

(*a*) La Bibliothéque Mazarine possède un manuscrit précieux, peut-être même unique, de cet ouvrage de l'empereur Frédéric II, plus ample de deux tiers que l'imprimé, et qu'elle doit à la générosité de Le Blond, membre de l'Institut de France, ancien conservateur de cette bibliothéque, savant antiquaire, mort à l'Aigle, le 17 juin 1809.

sionibus. Ibid., 1791, in-8.° *Nicandri Alexipharmaca, cum scholiis græcis et Eutechnii sophistæ paraphrasi græca, ex libris scriptis emendata animadversionibusque et paraphrasi latina illustrata.* Halæ, 1792, in-8.° *Scriptores rei rusticæ veteres latini, cum commentariis.* Lips. Fritsch, 1794-96, 4 vol. in-8°. *Xenophontis de Cyri disciplina libri VIII, gr. cum notis.* Lips. Fritsch, 1800. in-8°. *Eclogæ physicæ historiam et interpretationem corporum et rerum naturalium continentes, ex scriptoribus, præcipue gr. excerptæ. vol, I. Textum exhibens.* Jenæ, Fromann, 1801. in 8.° Le texte grec est suivi d'un commentaire en allemand. *Orphei Argonautica ; gr. cum comment.* Jenæ, Fromann, 1803, in-8°. *Xenophontis œconomicus, convivium, Hiero, Agesilaus. Græce cum notis.* Lips. Fritsch, 1805, in-8°. — *Ejusdem de Cyri expeditione commentarii, gr. cum notis.* Lipsiæ, Fritsch, 1806, in-8°. *Vitruvii de architectura libri decem, cum comment.* Lips. Gœschen, 1807, 3 vol. in-8°. *Aristotelis politicorum libri VIII. Gr. et lat* Francof. ad Viadr. Bibliop. Acad. 1809, 2 vol. in-8°. — *Ejusdem de animalibus historiæ libri X. Gr. et lat. cum comment.* Lips. Hahn, 1811, 4 vol. in-8°. Outre ces éditions, qui sont toutes recommandables, on doit au professeur Schneider plusieurs autres ouvrages sur les diverses branches de l'histoire naturelle, en latin et en allemand, un très-bon dictionnaire critique grec-allemand. Leipzig, 1797-8, in-8.°, 2 vol., et dont la seconde édition, en 2 vol. in-4°. a paru en 1805 (*a*).

(*a*) Toutes ces éditions et tous les ouvrages de M. Schneider, se trouvent à Paris, chez F. Schœll.

LETTRE

A M. Millin, en lui envoyant une lettre de Rubens.

Je me hâte, mon cher Millin, de vous adresser la lettre que vient de m'écrire l'abbé de Saint-Léger. Elle concerne Peiresc, et par conséquent elle sera lue avec intérêt par vos souscripteurs, surtout par M. Fauris de Saint-Vincens, qui me paroît marcher dignement sur les traces de son père, et honorer, comme lui, la patrie de Peiresc.

J'y joins la copie exacte de la lettre de Rubens, qui l'accompagnoit. L'italien en est mauvais et mêlé de formules espagnoles; mais elle renferme plus d'une particularité précieuse à recueillir. On y voit, par exemple, que Rubens ne négligeoit point l'étude des antiquités, étude si importante pour un grand peintre. On y voit encore que, loin d'être étranger à la mécanique, il croyoit avoir donné le *mouvement perpétuel* à une machine de son invention, dont les traces ne sont peut-être pas entièrement perdues, et qui peut-être gît ignorée dans quelque coin de la Belgique. Il faut sans doute plaindre ce grand homme d'avoir sacrifié à la

folie de son siècle, en s'occupant de la recherche du *mouvement perpétuel ;* mais il faut en même temps admirer la variété de ses connoissances, et respecter, même dans ses écarts, cet amour avide du savoir, ou plutôt cette fièvre brûlante qui consume le génie, et le fait sans cesse errer autour de lui, et mettre le pied sur toutes les routes pour satisfaire son inquiète curiosité.

« Il est très-vrai, mon cher Helléniste, que j'ai chez moi une collection très-ample des lettres du célèbre *Peiresc* à divers savans, et de ces savans à Peiresc ; cette collection est précisément celle que le président Thomassin de Mazaugues (et non pas de Maraugues) projetoit de faire imprimer, et que ses héritiers avoient confiée à *Séguier*, de Nismes. Mais cette collection précieuse ne m'appartient point, et je n'en suis que le dépositaire, depuis sept ou huit ans ; en sorte que je ne peux ni ne dois en rien extraire ou publier, sans l'agrément du propriétaire, que je ne suis pas à portée de consulter. Voici donc tout ce que je me permettrai de vous dire là-dessus, et dont vous pouvez, sans aucun inconvénient, faire tel usage que bon vous semblera.

« On a publié dans le Magasin Encyclopédique douze lettres de Peiresc à *Borrilly*, d'Aix ; ma collection en contient vingt-quatre adres-

sées à cet amateur, qui est qualifié secrétaire de la chambre du roi. De ces vingt-quatre lettres, plusieurs sont plus ou moins étendues que celles données dans le Magasin, où il y en a une (la première des douze) que je n'ai point. Ma collection contient, en outre, *quatre* lettres de ce *Borrilly* à Peiresc : la première, du 16 décembre 1618; la deuxième, du premier décembre 1619; toutes deux adressées à Paris, où étoit Peiresc à cette époque : la troisième, du 29 juin 1631; et la quatrième, du 6 juin 1632: ces deux là adressées à Beaugencier, maison de campagne de Peiresc. Ce Borrilly avoit un cabinet précieux de curiosités en tous genres. A cette occasion j'observe que Jacques *Spon*, dans ses *Recherches des antiquités et curiosités de Lyon*, 1673, *in*-8.°, donne à la page 219, une liste des curieux et antiquaires de son temps dans différentes villes; et que, parmi ceux d'Aix en Provence, il compte *M. le prieur Borrilly*, possesseur d'un *cabinet de toutes sortes de raretés*. Ce prieur Borrilly étoit probablement fils ou neveu du correspondant de Peiresc.

« La simple nomenclature de ceux à qui Peiresc écrit, et de ceux dont il y a des lettres à Peiresc, dans la collection déposée chez moi, rempliroit plusieurs pages. Ainsi, je me contenterai de vous parler des seuls correspondans de Peiresc dont il a été question dans le Magasin.

« On a dit dans ce journal que l'abbé Marini, de Rome, possédoit la correspondance originale de Jean *Selden* et de Peiresc, relative à un ancien calendrier estimé, du temps de Constantin. Ma collection contient quatre lettres de Jean Selden à Peiresc, et quatre de celui-ci à Selden, écrites en 1617 et 1618, lesquelles roulent principalement sur cet ancien calendrier. Les lettres de l'Anglais sont écrites en latin, et celles de Peiresc en français : ce sont apparemment des copies dont l'abbé Marini possède les originaux.

« Cette collection contient encore une lettre du cavalier *del Pozzo*, datée de Rome, 1636; de Jérôme *Aléandre* (et non pas *Alexandre*, comme l'imprimeur du Magasin a écrit), un très-grand nombre de lettres écrites de Rome, de 1616 à 1629; de Jean-Baptiste *Doni*, plusieurs écrites, aussi de Rome, de 1628 à 1636; du cardinal François *Barberin*, de 1628 à 1636; et de Joseph-Marie *Suarès*, évêque de Vaison, de Rome, 1628 à 1634; et de Pise, 1637.

« Je regrette de n'être pas le maître de donner copie de quelques-unes des lettres précédentes et des autres de la collection, toutes fort précieuses pour l'histoire littéraire du siècle dernier, et qui contiennent de curieux détails sur les trois règnes de l'histoire naturelle, sur l'histoire des arts, et même sur certains livres rares

et précieux; mais, encore une fois, je ne dois pas user, même pour l'utilité publique, d'un dépôt qui m'est confié, sans l'agrément du propriétaire. Contentez-vous donc, mon cher Helléniste, de la pièce que je joins ici; je peux vous la communiquer sans scrupule, puisqu'elle m'appartient, ayant fait faire cette copie, il y a six ans, sur l'original même de Rubens, d'une écriture assez difficile à lire (*a*). Mais je veux, avant que de vous faire lire cette pièce, consigner ici trois ou quatre observations.

« 1.° L'on a dit dans le Magasin (tome I.^er^, pag. 374 et 375, de la deuxième année) que le président de Mazaugues (*b*) fit, *en* 1739 *ou* 1740, le projet de donner au public un recueil choisi des lettres de Peiresc; et que, de ce choix, il y auroit eu de quoi faire imprimer *un ou deux volumes in*-4°. Ceci manque d'exactitude; le projet du président étoit plus ancien que 1739;

(*a*) Dans ma collection, j'ai dix-sept lettres de Rubens à Peiresc, mais non pas celle-ci, ni celle de Peiresc à laquelle elle sert de réponse.

(*b*) Henri-Joseph Thomassin de Mazaugues, très-versé dans les connoissances archæologiques, né à Aix en 1684, mourut le 17 février 1743. Montfaucon, dans la préface de son *Supplément à l'Antiquité Expliquée*, qualifie Peiresc de *Atavus* de ce magistrat qui avoit fourni plusieurs antiquités à ce bénédictin.

Voyez aussi le *Museum Etruscum* de Gori, planche 124.

il étoit aussi beaucoup plus étendu; c'est ce que vous pouvez voir par l'article suivant des *Nouvelles littéraires*, du premier février 1724, pages 167 et 168. Je le copie tout entier, parce que ce journal est assez difficile à trouver (*a*).

« M. Thomassin de Mazaugues... a dessein de donner au public un recueil de lettres des savans, adressées au fameux M. de Peiresc, dont Gassendi a publié la vie, et à d'autres savans, et de publier ensuite les lettres mêmes de Peiresc; ce *double recueil* sera très-considérable. Le premier, qui est en état d'être publié, contiendra *trois volumes in*-4.°; et le second sera *encore plus étendu*. On trouvera dans ces lettres un fond d'érudition vaste et varié, et il n'y a point de genre de science auquel quelqu'une n'ait rapport : expériences de physique, astronomie, botanique, critique. Mais la matière qui y est traitée le plus à fond, c'est la connoissance des médailles et des monumens antiques; et l'on ose dire qu'il n'a point encore paru de recueil épistolaire plus ample et d'une plus grande utilité que celui-là. Les lettres

(*a*) Il ne faut pas le confondre avec celui qui parut sous le même titre à la Haye, chez Henry Dusauzet, de 1715 à 1719, en onze volumes *in*-8.°, dont la dernière feuille est du 17 mai 1719. Les *Nouvelles littéraires* d'où j'ai copié l'article des Lettres de Peiresc s'imprimoient à Paris, chez Menier, *in*-8.°, grand format, en 1723 et 1724.

adressées à Peiresc et autres savans sont divisées en trois classes, les italiennes et les françaises. Il y auroit près de mille lettres choisies, sur six à sept mille; car on s'est fait une loi de retrancher toutes les lettres inutiles de complimens ou de nouvelles générales, et de n'en rapporter aucune qui ne renfermât quelque chose de curieux et d'intéressant.

« Comme il entrera beaucoup de planches dans cet ouvrage, pour les médailles, bas-reliefs et gravures; qu'il faudra des caractères grecs, hébraïques et des autres langues orientales, on souhaiteroit trouver un imprimeur habile et exact qui voulût s'en charger. Cet ouvrage, *qui avoit été annoncé par feu* M. Thomassin de Mazaugues, fait depuis long-temps l'attente de tous les savans, et ils ne peuvent assez reconnoître la peine que M. le président, son fils, s'est donnée pour les mettre en possession de ce rare trésor..... On invite les savans qui auroient quelques lettres adressées à Peiresc, ou des lettres de Peiresc, d'en donner communication.

« Vous voyez que ce beau projet fut annoncé en 1724; dès 1720 il en avoit été question dans le journal des Savans.

« 2.° Dans l'édition faite en 1738, à Brescia, des œuvres de St. Philastre et de St. Gaudence, évêques de cette ville, par les soins de Paul *Gagliardi*, l'éditeur publie, dans une de ses

notes, une lettre de Peiresc : « *Della qual si vede ancora come quel grand'uomo scrivea bene in Italiano.* » Ce sont les termes de Maffei, (tome 6, pag. 239 *de ses Osservazioni Letterarie*, *in*-12.), qui n'indique ni le sujet, ni la date de cette lettre. Ainsi, n'ayant pas sous la main l'édition de Gaudence, je ne peux dire si la lettre rapportée par Gagliardi est dans ma collection.

« 3.° Le père Niceron, tome 35, pag. 329 de ses Mémoires, cite une lettre de Luc *Holstenius* à Peiresc, datée de Rome, 7 mai 1633, où il est question de Galilée mis en prison..... *ex odio particulari unius Monachi, etc.* Niceron dit que cette lettre se trouve dans un recueil de lettres manuscrites d'Holstenius, conservé à Dijon, dans la bibliothèque du président Bouhier. Je ne trouve pas cette lettre dans ma collection; mais, comme la bibliothéque de Bouhier avoit été acquise récemment par l'abbaye de Clairvaux, et que les caisses qui la renfermoient, envoyées de Dijon à Clairvaux, n'étoient pas encore ouvertes au moment de la révolution, on doit trouver ce recueil dans cette bibliothéque, qui a dû être transportée à Troyes, sur les instances de la Commission pour la conservation des monumens.

« 4.° Voici ce que l'on lit de Peiresc dans l'*Abrégé de l'histoire des Savans*, petit volume *in*-12, assez rare, imprimé à Paris, en

1708, et attribué à Dom Alexis *Gaudin*, chartreux.

« Peiresc naquit en Provence, le premier décembre 1580. Jamais personne n'a rendu plus de services à la république des lettres que ce savant homme : il semble qu'il en étoit le procureur-général. Il encourageoit les auteurs ; il leur fournissoit des lumières et des matériaux ; il employoit ses revenus à faire acheter ou à faire copier les manuscrits les plus rares et les plus utiles, et dont il faisoit ensuite part à ses amis et aux gens de lettres de toutes les nations. Son commerce de lettres embrassoit toutes les parties du monde : les expériences physiques, les raretés de la nature, les productions de l'art, l'*antiquariat* (selon les termes d'un de ses panégyristes), l'histoire et les langues étoient également l'objet de sa curiosité. M. de Balzac l'appelle dans ses lettres, *une pièce du naufrage de l'antiquité, et les reliques du siècle d'or*..... On publia, après sa mort, un recueil qui contenoit l'éloge de ce grand personnage en plus de quarante sortes de langues, etc., etc. »

5.° Vous savez que Peiresc mourut le 24 juin 1637. Après lui, sa bibliothéque fut apportée à Paris, où le collége de Navarre l'acheta pour augmenter la sienne; et c'est, avec quelques éditions anciennes du quinzième siècle, ce qu'il y avoit de mieux dans cette bibliothéque. Une partie du cabinet d'antiques de ce magistrat

célèbre fut acquise par le P. Claude *du Molinet*, pour être fondue dans celui de Sainte Genevieve. Mais je ne veux pas vous ôter plus long-temps le plaisir de lire la lettre de Rubens à Peiresc, et je vous souhaite le bon jour de tout le cœur.

Paris, 14 août 1796.

ST. L***. (*a*)

(*a*) L'original de cette lettre, de la main de Rubens, ainsi que le petit dessin de l'autel de la DIVA VULVA, a été encadré à la tête du 1.er volume de l'ŒUVRE DE RUBENS, au Cabinet des Estampes de la Bibliothéque Impériale.

(*Note de l'éditeur.*)

A Monsieur Louys Frarin, *pour la livrer à Monsieur de* Peiresc, *Conseglier du Roy à la Cour du Parlement de Provence, à Paris.*

Molto ill.re sig.r mio osser.mo

Non ho mai visto in vita mia cosa alcuna con maggior gusto che le gemme mandatemi da V. S. che mi pajono cose inestimabili, *e sopra ogni mio voto; ma l'accettarle in dono, e privar V. S. di cose tanto care non è l'intention mia. J credami, certo se non fosse ch' io temo ch' al arrivo di questa lei forse sarebbe partita, io le rimanderei per il medesimo corriero d' oggi, ma temendo di qualcque mal ricapito in absensa sua, e in questa trepidazione della contagione e fuga d' amici, io mi risolvo di guardarle appresso di me come un deposito pretiosissimo sin al primo viaggio ch' il signor Idio mi concederà di fare a Parigi; ch' allora non mancaranno mezzi di renderle a V. S. di presenza come spero, o per qualcque via sicura. J frattanto* verso il fine di Settembre prossimo mandarò a V. S. gl' inpronti ben fatti, *a fine che in quel mentre ella possa servirsene. E per la sua liberalità, anzi prodigalità, le rendo mille gratie, ammirando la sua affettione verso di me che la sforza, curiosa com' è, di privarse di cose tanto rare. Ho caro ch' ella abbia ricevuto* il dissegno del moto perpetuo, *fatto con verità e retta intentione di*

communicargli il vero secreto. E di più, quando V. S. sarà in Provenza et haverà fatto la prova, io mi obligo, non riuscendogli, di levarle tutti li suo scrupoli, e forse (che non ardisco d'affirmarlo ancora di certo) impetrarò dal mio signor compadre che mi facerà far qui un strumento intiero colla cassa, *e tutto come se fosse per tener appresso di me nel mio studiolo secreto, e se posso ottenerlo ne farò cordialissimamente un presente a V. S., nè mancarà mezzo di farlo capitare a V. S. sicuramente in Provenza per via d'alcuni mercanti, ma ch' ella habbia qualcque corrispondenzà in Marseglia. Toccante il specchietto io ne trattarò col istesso mio compadre per veder se potiamo far uno che aggrandisca maggiormente, e ciò in minor volume per poterlo mandar lontano con piu agevolezza. Il obligo mio verso V. S. è tale e tanto ch' io vorrei potermi imaginare qualcque cosuzzia, secondo le mie forze, che potesse dar qualcque gusto a V. S. Il tempo non mi permette di ringraciar V. S. particolarmente per tutti li buoni officij che mi ha fatto appresso li signor* de Lomenie, *et il signor abbate et altri amici, si come ancora per la vendetta fatta et le piaghe date anzi poignalate in quel animo rustico et imbalordato del* Chiaducq *che meritava di portar seco questo cordoglio per supplicio della sua discortetia. Ma per tornar alle nostre gemme, mi piace in*

estremo la diva vulva *colle ale di papilioni, ma non posso discernere che cosa sia quello ch' è tra l' altare e la bocca dessa vulva. Dico*

questa roversciata, che forse discernerò meglio, havendone fatto l'inpronto, che non ho potuto far hoggi per le molte occupationi mie, nè anco in cera di Spagna. La causa ch' assomigliano la vulva e'l limazone, *non posso imaginarmi se non è forse per la capacità del catacollo che è un receptacolo molto atto e condecente al suo locato, et ancora per essere un animal viscoso et humìdo* (*a*), *et CORNUA* possent comparari cristæ quam videntur utrinque exerere cunni cum pruriunt. Hæc tecum libere, et forse non infaceta sed spurca nimis; *ma ci pensaremo ancora meglio et a bel aggio. Io non trovai da principio l'inscritione tanto da me desiderata e stimata: DIVUS MAGNUS MAJORUM PATER, che sta nel roverscio di quella corniola, pur*

(*a*) L'auteur d'un sonnet italien a exprimé, d'une manière originale, ce dernier rapport entre le limaçon et la DIVA VULVA.

LA LUMACA PASSÒ PER SIMIL LOCO,
E VI LASCIÒ UNA CERTA BAVARELLA;
CHE PERÒ SEMPRE COLA QUALCHE POCO.

(Note de l'éditeur)

la trovai in breve con summa allegrezza. Mi dispiace di non intendere nella victoria Nicomediana quelle lettere o note che siano 6. 6. 6. *SV. che stanno nel orlo inferiore della gemma. Mi dispiace però maggiormente di non esser più longo per esser molto tardi et alcuni amici mi aspettano per cenar meco. Veggo ch' ella ha consegnato al signor Fraryn* il scatolino *colle sue medaglie et la cassa colli marmi colli quali gratificarei voluntieri qualcque amico. Pur vederemo piacendo a Dio, al nostro ritorno, che cosa si potrà fare et fra tanto mi raccomando umilmente nella sua bona gracia, et con tutto il cuore ~~baccio~~ a V. S. et al signor de Valaves le mani, pregandole dal cielo un felicissimo viaggio.*

D'Anversa, alli 3 *d' agosto* 1623.

Mi par un giorno un anno d'intendere che V. S. sia fuori di Pariggi, e si ponga in sicurtà per conto della contaggione per laquale è il meglior antidoto la fuga.

Non mancarò di servir al signor abbate conforme alla sua misura.

La Messalina mi è grata. Credo però ch' ella sia imbastardita nell' aggrandirla.

Di V. S. molto ill.re servitor osseq.mo

PIETRO PAVOLO RUBENS.

ELOGIO

De Antonio de Lebrija, *leido en junta publica de la Real Academia de la historia, por su Academico de numero*, D. Juan-Bautista Munoz, *el dia* 11 *de Julio de* 1796. *En Madrid, en la imprenta de Sancha* 1796, *in*-8.° de 56 pages. — *Eloge d'*Antoine de Lebrija, *lu dans l'assemblée publique de l'Académie royale d'histoire de Madrid, par D. J. B.* Munoz, *le* 11 *juillet* 1796, *etc.*

On doit des éloges à l'académie royale d'histoire de Madrid pour avoir proposé celui d'*Antoine de Lebrija*. Ce n'est pas simplement un tribut de reconnoissance nationale qu'elle acquitte, c'est celui de toute l'Europe savante. *Antoine de Lebrija* fut un de ces hommes infatigables, qui, à la renaissance des lettres, défrichèrent le champ des sciences et de la littérature, couvert, depuis plusieurs siècles, de ronces, de mauvaises herbes, d'herbes venimeuses, et lui donnèrent la première culture. Pour fouiller la mine féconde des ouvrages anciens, échappés aux ravages des hommes et du temps, ensevelis dans la poussière des monastères et des bibliothèques, il fallut tailler,

polir et souvent inventer des instrumens. Ces hommes laborieux consumèrent leurs veilles à nous aplanir la route. Ils composèrent des grammaires, des dictionnaires; ils publièrent les manuscrits, après les avoir collationnés, après avoir rempli les nombreuses lacunes qui les défiguroient, et réparé la négligence ou l'impéritie des copistes; enfin ils nous préparèrent les sentiers doux et aisés dans lequels nous marchons aujourd'hui. Ne soyons point ingrats envers leur mémoire, remercions surtout l'académie et son digne membre D. MUÑOZ d'avoir acquitté une partie de cette dette sacrée.

ANTOINE DE LEBRIJA, que l'on appelle communément *Lebrixà* (ÆLIUS ANTONIUS NEBRISSENSIS), naquit au commencement de 1442, et non en 1444, comme on l'avoit cru jusqu'ici, de *Don Juan Martinez Cala*, et de *Dona Catalina de Harana*, dans la ville dont il prit le nom, l'une des plus agréables de l'Andalousie. Sa famille jouissoit de cette modeste aisance qui tient le juste milieu entre les richesses qui amolissent l'ame, et la pauvreté qui l'abat. Après avoir fait ses premières études sous les yeux de ses parens, *Antoine* passa, à l'âge de 14 ans, à l'université de *Salamanque*, la seule qui existât alors en Castille. Il y étudia les mathématiques sous *Apolonio*, la physique sous *Pasqual de Aranda*, et la morale sous *Pedro de Osma*. Ces maîtres jouissoient de

la plus grande réputation, surtout le dernier, dont l'érudition étoit vaste et profonde. Les lettres venoient de renaître en Italie. Quelques Grecs savans, fugitifs de Constantinople, en hâtoient le développement. Le cardinal *Gil de Albornoz*, contemporain de *Pétrarque*, avoit fondé à *Bologne*, en faveur des Espagnols, le collége de St. Clément, et *Alphonse V*, roi d'Arragon, protecteur éclairé des lettres, les avoit transplantées en Espagne. Le premier qui ouvrit les yeux à cette nouvelle lumière fut le jeune *Antoine*. Il avoit alors 19 ans; il courut en Italie fréquenter les écoles les plus célèbres, écouter les grands maîtres qui y professoient, perfectionner les connoissances qu'il avoit déjà acquises, et en acquérir de nouvelles. L'étude du grec et de l'hébreu fixa d'abord son attention; il étudia ensuite la rhétorique et la poétique sous *Galeoto Marcio*, dont l'érudition étoit universelle, et son application fut si grande, qu'au bout de dix ans, il avoit presque parcouru tout le cercle des connoissances humaines. Il passa les dernières années de son séjour en Italie dans le collége de St. Clément, en qualité de *théologien collégial* (*a*). Ces cinq années furent principalement consacrées à l'étude des auteurs classiques, grecs et latins. Après avoir fourni sa glorieuse carrière, et

(*a*) *En calidad de colegial teologo*, page 5.

lorsqu'il se disposoit à retourner dans sa patrie, il fut invité, par l'archevêque de Séville, à venir se charger de l'éducation de son neveu, *D. Juan Rodriguez de Fonseca*. Il passa trois années dans la maison de l'archevêque, qui mourut en 1473. Ses yeux se tournèrent alors vers Salamanque. Il brûloit du désir d'y réformer les études, d'y faire renaître le goût du latin, d'y introduire celui du grec, et de faire connoître ces chefs-d'œuvre de la sage antiquité, qui nous apprennent, à-la-fois à bien penser et à bien dire (*a*). Il obtint en arrivant une chaire d'humanités. La nouvelle méthode qu'il avoit introduite parut en 1481, chez *Enero*, sous le titre de : *Introductiones latinæ*. Elle fut tirée à plus de mille exemplaires, chose étonnante dans ces commencemens de l'art typographique; et malgré le prix excessif auquel on la vendoit, on fut obligé de la réimprimer en 1482, 83, 84, 85. En 1486 parut ce que l'auteur appelle sa seconde édition. Les vers hexamètres s'y montrèrent pour la première fois, car auparavant tout étoit en prose. Cette innovation, comme le remarque sagement notre biographe, nuisit à la clarté qui doit distinguer tout ouvrage *didascalique*,

(*a*) *Y dando a conocer los modelos de la antigüedad sabia, unicos maestros igualmente de bien pensar que de bien decir*, pages 7, 8.

et principalement ceux qui sont destinés aux enfans (*a*). Dans la troisième édition, qui parut au plus tard en 1496, il ajouta des notes; ensuite il voulut l'éclaircir par des commentaires copieux qui parurent la dernière année du XV.e siècle. En 1508, il y joignit de nouvelles illustrations, et jusqu'à la fin de sa vie il s'occupa à améliorer le texte et les commentaires.

Pendant son séjour à Salamanque, *Antoine* publia quelques traités de grammaire; une rhétorique dans laquelle il avoit extrait *Aristote*, *Cicéron* et *Quintilien*; des commentaires sur *Virgile* et sur *Perse*. A la fin de son exposition sur *Virgile*, publiée par son fils *Sancho*, il promit d'en donner une sur *Térence*; mais il ne remplit point sa promesse. Il avoit fait aussi un travail important sur les anciens poëtes chrétiens; mais il ne nous a laissé que *Sedulius* et *Prudence*. Il faisoit lui-même des vers latins fort élégans. Il célébra son retour d'Italie, et salua ses dieux pénates dans une élégie que don M. croit digne de *Properce*. Ses poésies latines furent recueillies et publiées par *Vivanco*, en 1491. Il nous reste seulement quelques échantillons de son travail sur *Pline*.

Aucun des grammairiens ni des philologues

(*a*) *Mudanza perjudicial a la claridad que debe reynar en todo escrito didascalico, y mas en los destinados a la ninez*, p. 10.

célèbres du XV.e siècle n'avoit donné un dictionnaire passable. L'Italie, comme le reste de l'Europe, se servoit du *Catholicon*. La *Cornucopiæ* de *Perrot*, dont l'index auroit pu suppléer en partie à ce défaut, ne paroissoit pas encore, non plus que l'ouvrage de *Calepin*, son plagiaire, ni celui d'*Alonso de Palencia*. *Antoine de Lebrija* avoit déjà consacré douze années à l'enseignement public; il crut devoir se recueillir. Deux chaires qu'il occupoit en même temps, et qui lui prenoient cinq à six heures par jour, avoient altéré sa santé; il avoit eu plusieurs enfans d'*Isabelle Solis*, sa femme; il falloit songer à leur éducation et à leur établissement; il accepta donc l'invitation que lui avoit faite *D. Juan de Zuniga*, grand-maître de l'ordre d'*Alcantara*, à peine âgé de 25 ans. Il se rendit auprès de lui, et se livra tout entier à la confection du dictionnaire dont il avoit conçu le plan. Il consistoit à réduire en forme de lexique toutes les richesses de la langue latine en donnant l'étymologie des mots, leur définition et leur explication, leurs valeurs et leurs différentes significations selon les auteurs et les temps, enfin leurs rapports avec la langue vulgaire. *Antoine de Lebrija* avoit travaillé sans relâche, pendant dix-huit ans, à remplir cette tâche pénible; il l'annonçoit, dès 1504, comme prêt à paroître, et remplissant 700 feuilles; mais son Mécène mourut. Notre biographe

paye un juste tribut à la mémoire de *D. Zuñiga*, qui, ayant renoncé à la première dignité d'un ordre militaire, fut fait archevêque de Séville, et ensuite cardinal. *Antoine* avoit composé, dans la maison de son Mécène, des commentaires sur la langue latine qui n'ont pas vu le jour, non plus que d'autres dictionnaires importans dont nous parlerons bientôt. En 1492, il fit imprimer un petit dictionnaire latin-espagnol, et un autre espagnol-latin, à l'usage des enfans. Vingt ans après, il en donna une seconde édition avec des augmentations et des améliorations; il vouloit même les enrichir de nouveau; mais ce soin étoit réservé à son fils, qui, en 1536, les publia, avec des augmentations puisées en partie dans les papiers de son père, et en partie dans son propre fonds. Le dictionnaire latin-espagnol fut redonné à Anvers par les soins de *Luis Nuñez* et de *Juan Belero*. *Antoine* préparoit un Étymologique complet, dont il auroit fait un abrégé pour les enfans. Il vouloit sans doute noter, par ordre alphabétique, les mots barbares, afin que ceux qui se piquent d'écrire purement en latin, les pussent éviter; mais l'un et l'autre restèrent en projet.

Antoine de Lebrija, après avoir répandu le goût de la langue latine, pensa, avec raison, qu'il n'avoit combattu qu'à demi le monstre de la barbarie, s'il ne propageoit pas la connois-

sance de la langue grecque. Il ajouta donc, en forme d'appendix, à sa grammaire latine, quelques notions élémentaires du grec; il avoit même composé une grammaire grecque, qui avoit passé sous les yeux de son savant élève *Andres Resende;* mais il la supprima, peut-être par un effet de cette modestie exemplaire qui lui faisoit céder la palme, en ce genre, au Portugais *Arias Barbosa*, comme à la source unique à laquelle la nation avoit puisé, selon lui, le peu de grec qu'elle savoit. *D. Munoz*, en parlant des obstacles qu'eut à vaincre *Antoine de Lebrija* pour propager l'étude du grec, observe que même dans le temps où il écrit il se trouve encore, parmi les Espagnols, plus d'un homme qui repousse cette étude, et qui conserve des restes de la barbarie antique; il cite ces vers d'Horace :

Manserunt, hodieque manent vestigia ruris,
Serus enim Græcis admovit acumina chartis (*a*).

Puis il s'écrie (*b*) : *Avis salutaire ! qui m'oblige de retracer ici le mal de nos jours, non*

(*a*) Epist. II, 1, 160-1.

(*b*) *Saludable aviso, que me obliga a reproducir el mal de nuestros dias, acaso no menor que el de los tiempos de Lebrija. Alentado de su espiritu me atrevo a prenunciar que la presente falta de gusto y solidez en las lettras seguira sin remedio, mientras no se favorezca por todos modos el studio de la lengua y erudicion griega*, p. 21.

moindre peut-être que celui du siècle de Lebrija. *Fort du courage de ce dernier, j'ose prédire que le manque de goût et le peu de solidité que l'on remarque dans les ouvrages modernes ne cesseront que lorsqu'on aura favorisé, par tous les moyens possibles, l'étude de la langue et de l'érudition grecques.*

Lebrija fit pour sa langue ce qu'il avoit fait pour les langues grecque et latine; il en publia une grammaire et un traité d'orthographe; il en avoit même préparé un ample dictionnaire en trois volumes *in-folio*, déjà terminé trente ans avant sa mort, mais qui n'a jamais vu le jour, et dont le manuscrit s'est perdu. *D. Muñoz* observe fort sagement, à ce sujet, que les ouvrages importans de *Lebrija*, si l'on en excepte son Art du latin, écrit en espagnol, ne furent imprimés qu'une fois ou ne le furent point du tout, tandis qu'on multiplia, par des éditions nombreuses, ceux qui étoient peu dignes d'un tel père, et qui étoient de sa part un véritable sacrifice fait au mauvais goût du temps et aux instances de quelques personnages auxquels il ne pouvoit rien refuser (*a*); telles furent les éditions qu'il donna des *Hymnes de l'église*, accompagnées d'une exposition, connue sous le nom *d'Aurea*; *des Epîtres*, *Prophéties*,

(*a*) *Asi por accomodarse al tiempo, como en obsequio de personas a quienes no podia negarse.* p. 24.

Oraisons et autres parties de l'office divin; des *Vies des Saints*, tirées des leçons du bréviaire; le tout corrigé ou éclairci par des notes. Dans la préface du recueil intitulé : *Libros menores*, il semble faire amende honorable au lecteur; et la manière dont il s'exprime sur la plus grande partie de ces ouvrages donne à entendre que s'il se prêtoit à l'office d'éditeur, c'étoit uniquement pour corriger le vice des écoles. Il rougissoit d'être obligé d'exposer aux yeux des étrangers l'ignorance des professeurs de son temps, qui donnoient à leurs élèves une telle pâture, c'est-à-dire, qui, sous prétexte d'unir la piété à l'érudition, faisoient apprendre le latin dans des extraits des livres saints ou ecclésiastiques, dont la latinité n'est point en général assez pure; méthode pratiquée encore dans plusieurs parties du monde lettré; « comme si, selon l'observation judicieuse de *D. Muñoz*, cette union très-importante de la piété et de l'érudition ne pouvoit pas se faire de mille autres manières sans corrompre le goût de la jeunesse studieuse » (*a*) *D. Muñoz* regrette beau-

(*a*) C'est ainsi que, forcé par les mêmes motifs, de réimprimer les rêveries d'Annius de Viterbe, il publia purement et simplement les pièces contenues dans cette collection ridicule, supprima les commentaires de ce bon moine, et n'ajouta, contre son ordinaire, ni dédicace, ni préface, ni notes.

coup la perte d'un traité sur l'éducation que *Lebrija* avoit composé pour les enfans d'*Almazan*, premier ministre de S. M. C. Une partie s'en est conservée manuscrite; elle donne la plus grande idée de l'art, de la piété, de l'érudition universelle et du jugement exquis qui devoient régner dans tout l'ouvrage.

Lebrija, comme nous l'avons déjà dit, avoit parcouru le cercle presqu'entier des connoissances humaines, et *Fabian*, son fils, avoit raison de dire :

Nil intentatum, nil hic jam linquet inausum.

Le droit civil appeloit son attention; le torrent de la barbarie l'avoit couvert, comme toutes les autres sciences, de limon et de gravier. *Lebrija* composa d'abord une espèce d'Apparat pour la jurisprudence; cet ouvrage lui mérita le nom de premier restaurateur du droit civil, et l'a fait placer par *Gravina* avant les célèbres *Buddée* et *Alciat*. On a souvent réimprimé une partie de ses observations sur les Pandectes, et son dictionnaire de droit civil; mais il avoit composé sans doute sur cette matière plus d'un autre écrit, que le temps ou l'incurie auront laissé périr. *D. Muñoz* ne croit pas qu'on ait jamais réimprimé en entier ce qu'il appelle son Apparat, publié en 1506. C'étoit un recueil d'opuscules dont il étoit auteur, et d'ouvrages étrangers. Il avoit mis à la tête les Topiques

de *Cicéron*, accommodés au droit; il y avoit montré l'ineptie du glossateur *Acursio*, et facilité l'intelligence des bons originaux. Ce travail important mérite, selon *D. Muñoz*, que *Lebrija* soit appelé *le père de la jurisprudence polie et raisonnable*, comme *Servius Sulpicius* le fut chez les Romains. On n'a point réimprimé non plus la savante préface dans laquelle il gourmandoit l'ignorance et la pédanterie des légistes et de ceux qui usurpoient, de son temps, le nom d'hommes de lettres. *D. Muñoz* soupçonne, avec raison, que tous ces charlatans en jurisprudence et en littérature, voyant exposés au grand jour leur défaut de lumières, et leur art sophistique, firent supprimer cette préface. Ce qui confirme ses soupçons, c'est que *Lebrija*, voulant publier vers le même temps quelques ouvrages théologiques, déjà prêts à être mis sous presse, fut tracassé, persécuté par les maîtres en titre d'office de toutes les facultés. Les mauvais théologiens de ce siècle avoient abandonné les sources d'eau-vive, où l'on puise la vraie science, et se livrant à des disputes de mots, oiseuses et surtout vides de sens, ils s'en étoient formé une factice. *Lebrija*, voulant les ramener à l'étude et à la méditation des saintes écritures, s'appliqua d'abord à corriger les livres qui étoient alors en usage; il les collationna sur les anciens manuscrits; il eut recours aux originaux grecs et

hébreux : enfin, il répara les injures du temps et celles des copistes. Il apportoit à ce travail des connoissances vastes et rares dans toutes les branches de la littérature sacrée et profane. Son mérite étoit connu de tout le monde ; il l'étoit surtout du célèbre *Ximenez de Cisneros*, qui avoit été quelquefois son disciple, et qui fut toujours son admirateur. Ce cardinal savant, et ami des savans, avoit sans doute conçu à l'école de *Lebrija* le plan du monument qu'il éleva aux lettres sacrées ; de cette polyglotte connue sous le nom de *Complutensis*, parce que la ville d'*Alcalá de Henarez*, où elle fut imprimée, se nomme en latin *Complutum*. *Lebrija* fut un des principaux architectes de ce bel édifice élevé à la gloire de la religion, des lettres et de la nation espagnole. Ce fut lui qui en posa les fondemens ; mais les théologiens, ou pour mieux dire, les théologastres, comme les appelle *D. Muñoz*, loin de reconnoître en lui le digne imitateur des *Origène* et des *Jérôme*, furent scandalisés de voir un professeur de grammaire, qui n'étoit point docteur en théologie, oser mettre les mains dans les divines écritures ; ne pas se contenter des versions latines courantes, mais remonter aux sources grecques et hébraïques ; exiger qu'un interprète sacré réunît à la connoissance des langues savantes de grandes connoissances grammaticales, non-seulement dans le latin,

mais encore dans le grec et dans l'hébreu, de la philologie et beaucoup de critique. Selon eux, les pères et les docteurs avoient développé tous les sens des paroles divines : un saint pontife avoit dit que les lettres sacrées n'étoient point soumises aux règles de *Donat*; enfin, le compilateur des Décrétales avoit assuré que le texte latin étoit plus correct que le texte grec, et celui-ci plus correct que le texte hébreu. On sent aujourd'hui combien de pareilles accusations étoient misérables; mais le prélat qui présidoit alors le tribunal de la foi (l'inquisition), respectable d'ailleurs et savant théologien, comme on l'étoit de son temps, manquoit de cette science solide qui éclaire le zèle; prévenu contre *Lebrija*, il abusa de l'autorité que lui donnoit sa place, et opprima un innocent. *Lebrija* avoit éclairci cent cinquante passages de la Bible avec l'adresse et la capacité que l'on remarque dans ce qui nous reste de ce travail; le prélat lui en fit supprimer les deux tiers, sans aucune censure préalable, comme si son but unique eût été d'intimider l'auteur, de lui arracher la plume des mains et de lui fermer la bouche. *Lebrija* céda à la force, d'autant plus qu'elle étoit appuyée d'un ordre émané du roi; mais loin de se décourager et d'abandonner une entreprise aussi utile au bien de l'église, il continua ses travaux avec plus d'opiniâtreté. L'apologie latine qu'il remit entre les

mains du primat du royaume est pleine de force et d'éloquence; on trouvera dans une note le fragment que nous en donne *D. Muñoz* (2). Les réflexions sages contenues dans cette apologie ne demeurèrent pas sans effet; car dans l'épître dédicatoire de l'édition qui en fut faite en 1516, *Lebrija* parle ainsi au cardinal *Ximenez*, qui tenoit les rênes du gouvernement, et qui présidoit le tribunal de l'inquisition :

> Ecce *quod optanti divum promittere nemo*
> *Auderet, volvenda dies en attulit ultro.*

Licet namque sub te, o maxime religionis nostræ censor, uti libertate quod quisque sentiat dicendi, dummodo id suo periculo agat, ut convictus temeritatis pœnas luat, et victor ex inventis laudem reportet.

Lebrija continua pendant tout le reste de sa vie son travail sur la Bible. En mourant il laissa entre les mains de son disciple *Cosme Damian Zaballos* plus de dix mille observations critiques sur l'ancien et le nouveau testament, écrites dans le goût des cinquante dont le public est en possession. Il avoit rassemblé cinq mille passages corrompus ou par les copistes, ou par les mauvais critiques; de sorte qu'il mérite à juste titre d'être appelé le restaurateur de la critique sacrée. Dans un petit traité inédit, sur une de ses remarques critiques, il prétend que *Reuchlin* et *Erasme* n'étoient pas encore nés

lorsqu'il le fit; mais il a voulu dire, sans doute, que ces deux savans n'étoient pas encore connus du monde littéraire. Avant que *Reuchlin* eût publié sa grammaire et son dictionnaire de la langue sainte, *Lebrija* préparoit une grammaire de la même langue; il nous en a donné un échantillon à la suite de son introduction à la langue latine; il avoit fait aussi un dictionnaire, dans lequel il expliquoit les noms propres et les termes géographiques de la Bible; il y corrigeoit une infinité d'erreurs répandues dans les manuscrits ordinaires, et il faisoit connoître la méthode qu'avoient employée les Septante, méthode suivie depuis par d'autres écrivains grecs et latins, pour discerner l'écriture bonne ou vicieuse de chaque mot; il ne reste aucune trace de ce travail important. *D. Muñoz* pense cependant que cette perte peut être réparée par le dictionnaire de la Bible, composé par *Antoine de Honcala*, disciple de *Lebrija*; il forme des vœux pour que le dernier volume de ce dictionnaire, très-étendu, soit enfin publié pour l'honneur de l'Espagne et pour l'utilité publique.

Nous avons vu jusqu'ici *Lebrija* porter la lumière dans la grammaire, dans la jurisprudence, dans la théologie, dans la critique sacrée. L'art de rendre la santé ne pouvoit échapper ni à ses regards, ni à ses soins. Déjà réduite à un état déplorable dans le moyen âge,

la médecine avoit reçu dans les derniers temps des blessures profondes de la part des faux chimistes, des sophistes, des praticiens ignorans, des charlatans. *Lebrija* voulut ramener les élèves aux sources grecques et aux auteurs latins, qui, après y avoir puisé des eaux-vives, nous les ont transmises dans toute leur pureté. On ne connoît pas précisément les ouvrages qu'il fit pour remplir une si noble tâche ; mais on est certain qu'il tenoit prêt pour l'impression un dictionnaire raisonné, dans lequel il réfutoit les sophismes avancés sur cette science, et expliquoit avec une érudition sage beaucoup d'expressions et de passages des anciens, corrompus, ou mal compris par les mauvais médecins de son temps. Au moment où il alloit le publier, il apprit qu'on achevoit d'imprimer deux traductions latines de *Dioscoride*, l'une par *Ermolao Barbaro ;* l'autre, par *Jean Ruelle.* Il suspendit, pour les examiner et pour enrichir son dictionnaire, la publication de ce dernier, qui n'a jamais vu le jour. Quelques-uns l'ont confondu avec l'index dont il enrichit la traduction de *Ruelle*, réimprimée par ses soins. *Lebrija* avoit aussi examiné avec attention les écrits du divin *Hippocrate ;* il recommandoit pour les aphorismes les versions latines de *Théodore Gaza*, et de *Lorenzo Laurenziano.* L'étude particulière qu'il avoit faite de *Pline*, que l'on peut appeler le *Dioscoride*

des Latins, différens passages de ses ouvrages, relatifs à la matière médicale, et les préceptes pour la santé des enfans, exposés dans son traité sur l'éducation, prouvent ses grandes connoissances en médecine; les élèves qu'il forma prouvent aussi l'importance de ses travaux et son zèle. *Pinciano* et *Strany* illustrèrent *Pline*; *Esteve* fut un botaniste distingué, un digne interprète, un digne commentateur d'*Hippocrate* et de *Nicandre*; *Ledesma*, *Ponferrada*, *Monardes*, *Laguna* portèrent dans la médecine les principes et les documens qu'ils avoient puisés à l'école de ce maître commun.

Lebrija couronna dignement ses travaux par les soins qu'il donna à l'histoire. Son premier essai fut une généalogie de la maison de son disciple et de son Mécène, *D. Juan de Zuniga*. Ses vastes lectures et son application continuelle lui fournirent la matière d'un dictionnaire historique, où tous les personnages, célèbres ou obscurs, étoient passés en revue, avec une notice succincte sur chacun. Il s'appliqua ensuite à débrouiller l'origine et les antiquités de sa nation. Ce travail, dans lequel il fut aidé par son disciple *Florian de Ocampo*, parut en cinq livres; enfin *Lebrija* voulut terminer cette nouvelle carrière par l'histoire des Rois Catholiques, et par celle du royaume entier; mais il n'acheva point la première, qui lui avoit valu, dans un âge avancé, le titre d'his-

toriographe du roi, et il ne commença point la seconde. Il avoit besoin pour ces nombreux et pénibles travaux de la tranquillité d'esprit dont il avoit joui autrefois dans la maison du cardinal *Zuniga;* mais cette tranquillité le fuyoit. Il fut obligé de reprendre, en 1505, l'enseignement public qui lui avoit déjà donné tant de dégoûts, et qui lui rappeloit sans cesse ce vers de Juvénal :

Pœnituit multos vanæ sterilisque cathedræ.

Il le continua jusqu'à la fin de sa vie. En 1508, il fit un voyage à Alcala, où l'on venoit de fonder une nouvelle université; il y cherchoit un établissement doux; mais ayant été déchu de ses espérances, il retourna à Salamanque, et y reprit, l'année suivante, ses deux chaires. En 1513, celle d'humanités vint à vaquer; elle offroit la perspective d'une retraite sûre et peu éloignée; il la postula, et il se vit préférer un intrigant. Indigné d'une injustice aussi scandaleuse, *Lebrija* quitta pour jamais Salamanque; il occupa pendant quelques mois la chaire de *S. Michel* de Séville, et se retira enfin à Alcala, où le cardinal *Ximenez* lui donna celle de rhétorique, avec pleine liberté de se faire remplacer toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, et avec une augmentation de traitement. Il mourut en juillet 1522. Ses cendres furent déposées auprès de celles du cardinal; et l'université

d'Alcala, tant qu'elle demeura florissante, fit célébrer tous les ans sa mémoire par les orateurs les plus distingués.

Tels sont les faits principaux que l'on recueille dans cet éloge. Il est écrit avec une noble fierté, et, comme on a pu le voir, par les réflexions qui l'assaissonnent, et que j'ai conservées autant que j'ai pu dans cette analyse, avec une liberté qui prouve les progrès que la saine philosophie a faits en Espagne dans ces derniers temps. Telle page de cet éloge auroit, il y a trente ans, suscité à son auteur les mêmes tracasseries que l'on suscita autrefois à *Lebrija*. Un étranger est toujours un mauvais juge du style; je dirai pourtant qu'il me paroît pur, élégant et sage. L'enflure que l'on remarque dans quelques endroits tient au génie de la langue, à son harmonie; la main d'un musicien habile se détache avec peine d'un instrument qui rend sous ses doigts des sons harmonieux et brillans; la phrase musicale est finie, et cependant il les promène encore malgré lui sur ces cordes sonores. J'aurois désiré que *D. Muñoz*, qui nous fait si bien connoître la vie littéraire de *Lebrija*, nous eût donné quelques détails sur sa vie privée; qu'il eût peint le père, le mari. Ces détails sont attachans pour toutes les sortes de lecteurs; mais peut-être n'a-t-il pas eu des renseignemens assez positifs. J'aurois encore désiré qu'il eût donné, au bas de

la page, le titre entier des ouvrages dont il fait mention. Cette attention coûte peu à celui qui écrit, et souvent elle épargne beaucoup de temps et de recherches au lecteur qui aime à recueillir des notices sûres et exactes pour l'histoire littéraire et pour celle de la typographie (3).

Verum ubi plura nitent. . . . . non ego paucis Offendar maculis.

D. Muñoz montre par-tout un jugement exquis et un amour ardent pour les lettres. Il grossit le nombre de ces savans et ingénieux Espagnols, qui joignent au savoir ce qui est encore plus rare, l'amour du savoir, le besoin de le propager. Je mets à leur tête *Cavanilles* et cette intéressante colonie d'ex-jésuites qui, dispersés en Italie, écartés par la politique de l'enseignement public, font un digne usage de leurs loisirs, et étonnent les Italiens mêmes par la facilité avec laquelle ils ont su s'approprier la langue italienne, les *Andres*, les *Arteaga*, les *Colomez*, les *Conca*, les *Lampillas*, les *Requeno*. Ecoutons ce dernier dans la préface de son traité sur la *Chironomie, ou l'art de gesticuler* (*a*).

« Si quelque esprit ombrageux, dit-il, em-

(*a*) *Scoperta della Chironomia, ossia dell' arte di gestire con le mani. Parma per li fratelli Gozzi* 1797, *in*-8.°

porté par le zèle, s'étonne qu'un ecclésiastique, voué par état à des études graves et sérieuses, se soit amusé à ressusciter l'art de la danse ancienne, je le prie de considérer, premièrement, que mon but unique dans cet écrit est de faire renaître la danse héroïque des Grecs; secondement, qu'il m'est défendu, en ma qualité d'ex-jésuite, d'enseigner des sciences plus graves et plus sérieuses, et qu'il ne me reste par conséquent d'autres ressources, contre une oisiveté sans fin, que des études plus légères, moins sévères, permises et mêmes secondées par nos institutions civiles (*a*). »

Salut, trois fois salut à ces savans et studieux Espagnols, regnicoles et colons.

(*a*) *Se qualche fervido spirito si maravigliasse, che un uomo dedicato in forza del sacro stato a più gravi ed a più serj studj siasi trattenuto nel far risorgere l' arte dell' antico ballo, egli rifletta, primo che io scrivo della rinovazione del ballo eroico de' Greci: secondo che essendomi inibito, come Exjesuita, d' insegnare le scienze più gravi, e più serie, non mi resta altra occupazione, ond' evitare i pregiudizj di un ozio eterno, che quella degli studj più leggieri ed allegri, permessi e secondati dalle civili nostre instituzioni.*

NOTES.

(1) Les réflexions judicieuses de *D. Munoz* s'appliquent naturellement à l'état actuel de la littérature et de l'enseignement public en France.

(2) « Si propositum legislatoris esse debet bonos ac « sapientes viros præmiis afficere, malos vero atque à veri- « tatis via aberrantes pœnis coërcere : quid agas in ea re- « publica ubi sacras litteras corrumpentibus præmia pro- « ponuntur ; atque è diverso, depravata restituentibus, « resarcientibus convulsa, mendosa emaculantibus, infamiæ « nota inuritur, anathematis censura subitur, aut si posi- « tionem defendere coneris, mortem indignam oppetere « cogaris ? An mihi non sit satis, in iis quæ mihi religio « credenda proponit, captivare intellectum in obsequium « Christi ; nisi etiam in iis quæ mihi sunt explorata, com- « perta, nota, manifesta, ipsaque luce clariora, ipsa ve- « ritate veriora, compellar nescire quod scio ? Non aluci- « nans, non opinans, non conjectans, sed adamantinis ra- « tionibus, irrefragabilibus argumentis, apodicticis de- « monstrationibus colligens ? Quæ, malum ! hæc servitus « est ? Aut quæ tam iniqua velut ex arce dominatio, quæ te « non sinat, pietate salva, libere quæ sentias dicere ? quid « dicere ? Immo nec intra parietes latitans scribere, aut « scrobibus immurmurans infodere, aut saltem tecum volu- « tans cogitare ? Nempe quibus religio christiana contine- « tur, quodque inter justi et boni viri munera vel præci- « puum Psalmographus commemorat : *in lege*, inquit, « *Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die* « *ac nocte* ». Pages 32 à 33.

(3) Je croyois qu'il me seroit possible de réparer ce dé-

sans. et de donner une liste exacte des ouvrages de *Lebrija*; je comptois trouver, dans la *Bibliotheca Hispanica nova*, des secours abondans : je me trompois. Le long article consacré à Lebrija est plein d'inexactitudes et d'omissions; il fait sentir l'importance du travail de D. Muñoz. Ne pouvant donner une liste complète et sûre, j'ai renoncé à ce projet. Il vaut mieux errer sans guide, que suivre un guide trompeur.

D. Muñoz mourut d'une attaque d'apoplexie le 19 juillet 1799. Il étoit né à Museros, près de Valence en 1745.

DIONIS CASSII

Historiarum romanarum fragmenta, cum novis earundem lectionibus, a JACOPO MORELLIO, *Bibliothecæ Venetæ præfecto, nunc primum edita.* Bassani, ex typog. Remondiniana, 1798. *in*-8.°, pag. XII. 66.

« *CUM equidem nunquam fiat ut veterum scriptorum opera inedita, eademque integra reperire nobis liceat; non modica cum voluptate vel eorum fragmenta ut excipiantur par omnino est; modo sinceritate explorata eadem se commendent, atque ad litterarum studia amplificanda quidquam præterea conferant. Illud etiam multo optatius atque jucundius esse debere plane videtur, ut magnæ auctoritatis libros laceros atque mutilos resarcire et complere demum liceat; quam operum deperditorum fragmenta ejusce modi nancisci, quæ nec magni aliquid contineant, nec de operis indole, aut de auctoris doctrina et stilo indicium satis idoneum faciant. Hæc mihi reputanti, cum Dionis Cassii historiarum romanarum fragmenta quædam insignia, lectionesque earum novas, satisque multas, in codice olim Bessarionis Cardinalis reperissem; eam*

mentem eumque animum injecerunt, ut omnia in lucem eruerem, eaque editione Historiæ Romanæ, litterarumque græcarum cupidis rem me gratam facturum esse confiderem. Norunt qui litteraturam antiquam tenent, quam male habitum sit Dionis uberrimum ac luculentissimum opus, quamque detruncatum, contractum, corruptum ad nos pervenerit; quod scilicet magnitudine nimia ab eo toto exscribendo librarii quodammodo deterriti, quæ minoris esse momenti censebant absurde ac indigne prætermiserint; Joannes vero Xiphilinus et alii compendia ejus facere aggressi, quemadmodum Justinus et Florus Trogi Pompeii ac Titi Livii historiis, huic et illi exitium magnam partem attulerint. » Préface, page iij.

Des quatre-vingts livres de l'Histoire romaine, composés par Dion Cassius, les trente-quatre premiers et une partie du trente-cinquième sont perdus, ainsi que les trente derniers, à la réserve de quelques fragmens plus ou moins étendus. Cette perte est d'autant plus grande, que l'histoire de Dion Cassius commençoit à l'arrivée d'Enée en Italie, et finissoit à l'an 228 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, au second consulat de cet historien. Il est vrai que Constantin Porphyrogénète nous a donné, dans ses *Excerpta* sur les ambassades, des extraits des trente-quatre premiers livres; et dans ceux sur les vertus et les vices, une longue analyse

du premier et une courte analyse des vingt-cinq derniers; qu'un certain Théodose, dont l'âge et la profession sont inconnus, donne des extraits des dix-neuf derniers, et qu'enfin nous avons l'abrégé qu'a fait Xiphilin des liv. XXXV-LXXX; mais et ces extraits et l'abrégé de Xiphilin ne font qu'augmenter nos regrets, surtout le dernier, où l'on voit des indices certains, non-seulement de négligence, mais même de mauvaise foi. La Motte le Vayer (*a*) regrette principalement les quarante dernières années de cette histoire. « Car, pour ce qui avoit précédé l'empire de Commodus, il (Dion Cassius) n'en pouvoit écrire que sur des relations étrangères, et conformément à ce que d'autres avoient déjà publié. Mais depuis cet empereur jusqu'à celui dont il eut l'honneur d'être collégue au consulat, ce n'est plus sur la foi d'autrui qu'il appuie ses narrations, c'est pour avoir vu lui-même ce qu'il débite par l'organe de Xiphilin, et être intervenu souvent dans les principales actions qu'il représente.

« Certes, ajoute le Vayer, nous pouvons tirer une preuve bien claire de la prudente conduite de Dion, d'avoir su passer tant de mauvais temps sous les dominations tyranniques d'un Commodus, d'un Caracalla, d'un Macri-

(*a*) Œuvres, édit. in-fol. tom. I, pag. 325.

nus et d'un Héliogabale, sans perdre ni la vie, ni les biens, ni la réputation, qui courent toujours fortune sous de tels princes, si l'on n'use d'une merveilleuse dextérité d'esprit. La sienne fut si louable, qu'après avoir écoulé ces saisons d'orages et de tempêtes, où sa qualité d'étranger et ses richesses l'exposoient à beaucoup d'envie, il parvint heureusement, comme en un port assuré, au règne d'Alexandre, très-grand ami de la justice et puissant protecteur des hommes de vertu. »

Nicolao Carminio Falcone fit imprimer à Rome, en 1724, in-4.°, d'après un manuscrit du Vatican, les prétendus liv. 78, 79, 80 : il donna, il est vrai, la leçon exacte de ce manuscrit; mais tout ce qu'il publia étoit déjà imprimé. Le même publia en 1747-51, en deux vol. in fol., un prétendu supplément de Dion Cassius, qu'il disoit renfermer les vingt-un premiers livres, et qui n'étoit qu'un centon formé de passages de Denys d'Halicarnasse, de Plutarque, de Zonare et de Ttetzes. L'édition qu'avoit projetée Albert Fabricius fut achevée par son gendre Herm. Sam. Reimarus, et parut à Hambourg en 1750-2, in-fol., magnifiquement imprimée. Le savant éditeur fit collationner beaucoup de manuscrits; mais il négligea entr'autres celui du cardinal Bessarion, qui n'avoit jamais été collationné, et qui même n'avoit été que légèrement examiné par *Bongiovanni* et *Zanetti*,

qui publièrent en 1740, in folio, le catalogue des manuscrits de la bibliothéque de Saint-Marc, dont celui de Bessarion fait partie. Ecoutons le savant bibliographe nous développer le mérite de ce manuscrit.

« *Est itaque codex, ut quæ universim de eo primum cognoscenda sunt dicam, antiquitate præstans, utpote sæculo undecimo exaratus. A libro XLIV post medietatem incipit iis verbis* ἀνοπλαλα κομίσας, *etc. quæ in editione Reimari, p.* 404, *l.* 86 *sunt: desinit in libro LX iis verbis* καὶ ὑπότε λόγος τις τῷ δήμῳ, *p.* 965, *l.* 93 *editionis. Non attamen textus ab initio ad finem sine abruptione procedit : immo vero nedum foliis integris, sed etiam quaternionibus nonnullis jam diu deminutus codex est. Libri solo titulo* Ῥωμαϊκῶν *inscripti sunt, sine* ἱστοριῶν; *quemadmodum a Suida in* Ὡς ἱστόρων *afferuntur: at in fine adscriptum est* Τῆς Ῥωμαϊκῆς ἱστορίας, *etc. signa critica quædam accedunt : Asteriscus, ad loca notabilia nonnulla; Diple, ad scriptorum veterum testimonia et orationes atque conciones, versuum singulorum initio; Diple cum Obelo, ad initia sectionum in his denotanda. Lemmata, consulum enotationes, annorumque supputationes libris singulis præfixæ, ut in editione Roberti Stephani se habent. Textus codici Mediceo antiquiori, qui sæculo X adjudicatur, maxime hæret, ac unius ejusdemque cum eo familiæ omnino est:*

quod variæ lectiones a Gronovio ex eo sumptæ, et a Reimaro vulgatæ aperte declarant. Ubi vero Mediceus abrumpitur, medio scilicet libro L, cum Vaticano, qui ad librum LIV procedit, a Reimaro littera a notato, magnopere facit. Attamen lectiones quæ nondum innotuere passim occurrunt, in utriusque codicis illius collatione fortasse ob incuriam ex parte non animadversæ; quæ et se bonitate commendant, et librarii, licet non usquequaque accurati, fidem ac diligentiam produnt. Illud vero singulare pretium ejus est, quod liber LV, qui inter corruptissimos locum tenet, atque cum quinque proxime sequentibus, tum ab aliis, tum a Xiphilino contractus fuit, etsi non integer extet, ipsomet etiam codice hac et illac mutilato; fragmenta tamen insignia de rebus Romanorum Augusto Imp. gestis, nonnullisque etiam adhuc incognitis, nunc primum offert, quæ lacunas et in ipsa Reimari editione conspicuas magna ex parte implent. Eadem ita se habere quemadmodum ab ipsa Dionis manu prodierant, non equidem ego affirmare contenderim; cum textum quoque hunc manu scriptum contractionem ignoti cujusdam, qui Xiphilinum mea sententia antecessit, a libro LV ad LX subiisse, statuendum plane videatur; Xiphilinus namque alia servavit, alia in Eclogis Legationum, in Excerptis Constantini Porphyrogeniti jussu confectis,

et Joannis Zonaræ historia reperiuntur, quæ a codice, etiam ubi chartæ non deficiunt, omnino absunt. Dionis tamen in opere jure meritoque ea omnia locum habere suum nemo, qui rerum hujusmodi expers ac ignarus minime sit, inficiari plane potest. »

Voici la méthode qu'a suivie M. l'abbé Morelli, pour les leçons qu'il a extraites de ce manuscrit précieux. Il a négligé celles qui avoient été déjà publiées d'après le manuscrit des Médicis, plus ancien d'un siècle, ou d'après celui du Vatican, ou qui se trouvant déjà dans l'*editio princeps* de Robert Etienne, ou dans celles qui l'ont suivie, avoient été rejetées par Reimarus parmi les variantes; les leçons au contraire qui s'éloignent du manuscrit de Florence et de celui du Vatican sont toujours rapportées, lors même qu'elles ne sont pas meilleures que celles de ces deux manuscrits. On n'a pas écarté non plus les leçons vicieuses, lorsqu'on a pensé qu'elles pourroient aider à faire découvrir la véritable.

Toutes ces leçons ne sont pas nouvelles; mais, dit l'auteur, « *novas tamen me proferre dixi, quod multo maxima earum pars nondum ex codicibus in lucem eruta fuerit; perpaucas vero critici viri Leunclavius, Oddeyus, Cuperus, Reimarus, Reiskius ex ingenio procuderint, nonnullæ præterea etsi a Xylandro aut Leunclavio latine exhibita, aut a Nicolao*

Leoniceno in exemplari manuscripto, quo utebatur, repertæ, in interpretatione ejus Italica appareant; quomodonam eæ tamen in textu græco se habeant, hucusque latuerit. »

M. l'abbé Morelli termine ainsi cette intéressante préface. « *En itaque lectionum fragmentorumque series universa: quam equidem, una etiam adhibita opera Petri Bettii, juvenis egregiæ indolis, rei litterariæ perquam studiosi, atque codicibus antiquis recte tractandis assueti, adornavi; annotatiunculis autem ac latina fragmentorum duorum interpretatione adauxi, tum ut scriptorem nobilissimum aliquatenus exornarem, tum vero etiam ut mihimet magno in mœrore posito ab ejuscemodi negotii jucunditate solatium, quoad poteram, diutinum pararem.* »

M. l'abbé Morelli donne les variantes des livres 44-60. Celles du livre 44 ne sont qu'au nombre de 6, parce que, comme nous l'avons vu plus haut, la première moitié de ce livre manque dans le manuscrit; mais la lacune que Reimarus, pag. 415, 5, a remplie dans le manuscrit du cardinal de Granvelle, l'est aussi dans celui de Bessarion. Parmi ces variantes il y en a beaucoup qui nous paroissent excellentes et bien préférables aux leçons ordinaires. Nous en citerons quelques exemples.

Liv. XLVIII.

Edition de Reimar.	*MS.*
Pages 566. 10. τοιαῦται μὲν αἱ Βαΐαι (οὕτω γὰρ ὁ χῶρος καλεῖται) τυγχάνουσι.	τοιαῦται μὲν αἱ Βαΐαι εἰσί.

Liv. XLIX.

597. 52. Δαλμάτας.	Δελμάτας.

Liv. L.

607. 68. ἡλικία ἁπανταχόθεν συνελέγετο παρ' ἀμφοτέρων σπουδῇ, καὶ χρήματα συνήγετο.	ἡλικία παρ' ἀμφοτέρων σπουδῇ συνήγετο, καὶ χρήματα ἁπανταχόθεν συνελέγετο.
614. 45. πρὶν τὸν Ἀγρίππαν ἐπελθεῖν, συμβάλῃ αὐτῷ (τῷ γὰρ Ἀγρίππᾳ ἅπαν τὸ ναυτικὸν ἐπετέτραπτο) ἐξανήχθη τε.	πρὶν τὸν Ἀγρίππαν, ᾧ πᾶν τὸ ναυτικὸν ἐπετέτραπτο, ἐπελθεῖν, συμβάλῃ αὐτῷ, ἐξανήχθη τε.

Liv. LV.

797. 96. Φλαουΐειον τὸ ἐν Συρίᾳ. Δομιτιανός.	Φλαουΐειον τὸ ἐν Μυσίᾳ τῇ ἄνω· τὸ δὲ ἑκκαιδέκατον τὸ Φλαουΐειον τὸ ἐν Συρίᾳ. Δομιτιανός.

Liv. LVI.

812. 74. καὶ καίοντες.	καὶ καίοντες, καὶ τέμνοντες. (Telle est aussi la conjecture de Reiske. *Animadv.* T. I, pag. 122, et la leçon du MS. dont s'est servi Niccolo Leoniceno, traducteur italien de Dion.)

Pages 813. 37.	Ῥωμαῖοι τοὺς Κοΐντους.	Ῥωμαῖοι τοὺς προγόνους ἐκείνους, τοὺς Μάρκους, τοὺς Φαβίους, τοὺς Κοΐντους. (Telle est encore la leçon de Leoniceno).

Liv. LVIII.

896. 36.	τὴν δεκετηρίδα ὠνόμαζον.	τὴν δεκετηρίδα τὴν δευτέραν ἑώρτασαν. οὕτω γὰρ αὐτὴν, ἀλλ' οὐκ εἰκοσετηρίδα ὠνόμαζον.

Nous nous trompons peut-être; mais il nous semble que les leçons du manuscrit que nous venons de citer, sont les leçons primitives. On y trouve, outre des additions considérables, une tournure beaucoup plus élégante et plus simple. — C'est dans le chapitre LV, comme nous en avertit M. l'abbé Morelli dans sa préface, que se trouvent deux fragmens importans de deux pages in-8.o chacun. Il est question, dans le premier, de la consécration du temple qu'Auguste dédia à Mars dans le Forum, qui portoit le nom de cet empereur, et des jeux qui furent célébrés à ce sujet l'an 752 de la fondation de Rome.

Ce fragment remplit une partie de la lacune qui, dans l'édition de Reimarus, se trouve à la page 781. Deux feuillets arrachés après la vingt-sixième ligne de la page 780 nous privent de la première moitié de ce morceau curieux. Nous transcrirons ici la partie de ce fragment, où il est parlé des jeux célébrés lors de la consécration du temple de Mars.

. . . . . ἐπὶ μὲν τοῖς τὸ μέγαρον ἐκεῖνο ὁ Αὔγουστος ἐθείωσε, καίτοι τῷ τε Γαΐῳ καὶ τῷ Λευκίῳ πάντα καθάπαξ τὰ τοιαῦτα ἱερὰ ἐπιτρέψας, ὑπατική τινι ἀρχῇ καλὰ τὸ παλαιὸν χρωμένοις. καὶ τήνγε ἱπποδρομίαν αὐτοὶ τότε διέθεσαν. τὴν τε Τροίαν καλουμένην οἱ παῖδες οἱ πρῶτοι μετὰ τοῦ Ἀγρίππα τοῦ ἀδελφοῦ αὐτῶν ἱππεύσαν. καὶ λέοντες ἑξήκοντα καὶ διακόσιοι ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ ἐσφάγησαν. ἐπλομαχία τε ἐν τοῖς Σεπτοῖς, καὶ ναυμαχία, ἐν τῷ χωρίῳ ἐν ᾧ καὶ νῦν ἔτι σημεῖά τινα αὐτῆς δείκνυται, Περσῶν καὶ Ἀθηναίων ἐποιήθη· ταῦτα γὰρ τὰ ὀνόματα τοῖς ναυμαχοῦσιν ἐτέθη· καὶ ἐνίκων καὶ τότε οἱ Ἀθηναῖοι. καὶ μετὰ τοῦτο ἔς τε τὸν Φλαμίνιον ἱππόδρομον ὕδωρ ἐσήχθη· καὶ ἐν αὐτῷ προκόδειλοι ἑξ καὶ τριάκοντα κατεκόπησαν. ὁ μέντοι καὶ διὰ πασῶν τῶν ἡμερῶν τούτων ὁ Αὔγουστος ὑπαλλάσσων, ἀλλ' ἐπ' ὀλίγων ἄρξας, ἄλλῳ τὸ ὄνομα τῆς ὑπαλλαγῆς ἔδωκε.

Τῷ μὲν οὖν Ἄρει ταῦτ' ἐγένετο. αὐτῷ δὲ δὴ Αὐγούστῳ ἀγών τε ἱερὸς ἐν Νεαπόλει τῇ Καμπανίδι, λόγῳ μὲν, ὅτι καθωθεῖσαν αὐτὴν, καὶ ὑπὸ σεισμοῦ, καὶ ὑπὸ πυρὸς, ἀνέλαβεν, τὸ δ' ἀληθὲς, ἐπειδὴ τὰ τῶν Ἑλλήνων μόνοι τῶν πρὸς χώραν, τρόπον τινὰ, ἐζήλωσεν, ἐψηφίσθη. καὶ ἡ ἐπωνυμία ἡ τοῦ παλαιοῦ ἀκριβῶς ἐδόθη, πρόσθιεν γὰρ ἄλλως ἄνευ ψηφίσματος ἐπιφημίζετο. κ. τ. λ.

« Ensuite Auguste fit la dédicace du temple, et tous les soins de la cérémonie furent confiés à Caius et à Lucius, qui, selon l'usage antique, avoient une espèce d'autorité consulaire. Ces deux jeunes princes ordonnèrent donc des courses de chevaux, et les premiers enfans de Rome exécutèrent à cheval, avec Agrippa, frère de Caius et de Lucius, ces évolutions auxquelles on avoit donné le nom de *Troie* (1). Deux cent soixante lions furent égorgés dans le cirque : il y eut un combat de gladiateurs dans l'enclos du Champ-de-Mars, et un combat na-

val dans le lieu où l'on en voit encore quelques vestiges, entre les Perses et les Athéniens. C'étoit sous ces deux noms qu'avoient été désignés les deux partis des combattans. La victoire fut encore fidèle cette fois aux Athéniens. Après cela l'eau fut amenée au cirque de Flaminius, et trente six crocodiles y furent taillés en pièces. Cependant Auguste n'attendit pas que ces fêtes fussent finies pour renoncer au consulat; il s'en démit, au bout de quelques jours, en faveur d'un autre (*a*).

« Pendant qu'on célébroit ces fêtes en l'honneur de Mars, on fondoit à Naples, en l'honneur d'Auguste, des jeux sacrés. Cette ville de de la Campanie ayant beaucoup souffert d'un tremblement de terre et du feu (*du Vésuve*), Auguste l'avoit rétablie. Tel fut le prétexte de l'établissement de ces jeux; mais la vérité est que, de tous les peuples voisins des Grecs, ses habitans étoient les seuls qui cherchassent, en quelque manière, à les imiter. Cette même année (*b*) le nom de père de la patrie fut donné solennellement à Auguste; il le portoit auparavant, mais sans y être autorisé par un décret. »

La fin du même fragment nous apprend que

(*a*) Quintus Fabricius, qui lui succéda en octobre, l'an 752 de la fondation de Rome.

(*b*) 752.

Pylade, le pantomime, donna un spectacle où il ne joua pas lui-même, car il étoit extrêmement vieux, mais dont il fit les préparatifs et les frais; et que le préteur Quintus-Crispinus en donna un autre, dans lequel les hommes, les chevaliers et les femmes d'un rang distingué, furent admis à l'orchestre. Ἐποίησε μὲν οὖν καὶ ὁ Πυλάδης ὁ ὀρχηστὴς πανήγυρίν τινα, οὐκ αὐτὸς χειρεργήσας, ἅτε ὑπεργήρως ὤν, ἀλλὰ τῇ τε σκευῇ τῇ ἀρχικῇ καὶ τοῖς ἀναλώμασιν. ἐποίησε δὲ καὶ Κόϊντος Κρισπῖνος στρατηγὸς· λέγω δὲ ὃ τοῦτο, ἀλλ' ὅτι ἄνδρες τε, ἱππεῖς τε καὶ γυναῖκες οὐκ ἀφανεῖς ἐς τὴν ὀρχήστραν ἐπ' αὐτῷ ἐσήχθησαν. Mais, ajoute le fragment, Auguste ne faisoit aucun cas de tous ces spectacles; il avoit enfin eu connoissance de la vie scandaleuse de sa fille Julie, ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐν ὀλίγῳ λόγῳ ὁ Αὔγουστος ἐλίθετο. τὴν δὲ δὴ Ἰουλίαν τὴν θυγατέρα. κ. τ. λ. Ici le fragment se rattache au texte imprimé, page 781, ligne 66, et il continue jusqu'à la ligne 83 de la page 782. Il manque ensuite deux feuillets, et le troisième offre la continuation d'un fragment curieux sur la conduite de L. Domitius-Ænobarbus envers les Hermandures et les Chérusques; sur les révolutions qui se succédèrent dans l'Arménie; sur la mort de Caïus, arrivée à Limyre, ville de Syrie, et sur celle de Lucius, arrivée à Marseille. Il y a quelque chose de ce fragment dans Reimarus, pag. 782, ligne 2, et suiv., d'après les *excerpta* de Fulv. Ursinus; mais l'abréviateur a étranglé tout le

passage, et, comme Xiphilin et Zonare, il a probablement ajouté beaucoup de choses prises ailleurs. — Au bas de la page 783, lign. 33, et au commencement de la page suivante, lign. 34-7, le texte imprimé est encore mutilé, comme on le verra par la leçon du [illegible]... ἀπὸ τοῦ τείχους, ἐπειδὴ μόνος αὐλῷ πάνθ' ὅσα ἐνενόει συνήδει, ὥσειν, ἐκέτ' αὐλὸ ἐποίησε, σκυθρωπάσαντα αὐτὸν ἰδὼν, ὅτι γε καὶ διὰ τοῦτο, ἀλλ' ὅτι ἐπεχωλήθεις διά τί συννένοφε; κίνδυνόν τινα ὑποπλεύειν οἱ γενήσεσθαι ἔφη. θαυμάσας γὰρ ὅτι καὶ τὴν μέλλησιν τῆς ἐπιβυλῆς.... Ici il manque encore deux feuillets. A la page 805, ligne 96, après ἀνλεῖχον, le manuscrit porte : καὶ Σκευόβαρδός (2) τέ τις προσποιησάμενος μελασθήσεσθαι, καὶ τέμφας καὶ αὐτὸ τοῦτο πρὸς Μάνιον Ἔννιον φρυάραχον Σεισ[illegible]ας (ce mot est toujours écrit ainsi dans le manuscrit.), ὡς ἕλοιμος ὢν ἀυλομολῆσαι, δεδιὼς δὲ μὴ [illegible]οπάθη..... Ici il manque quatre feuillets qui renfermoient, comme le conjecture avec fondement M. Morelli, un texte beaucoup plus ample que celui que nous avons, puisque dans celui-ci vingt-deux lignes remplissent tout l'espace contenu entre l'endroit où le manuscrit et l'imprimé se séparent, et celui où ils se rejoignent, page 806, ligne 17. On n'aperçoit dans le texte imprimé aucune lacune : il y en a pourtant une grande, comme le prouvent les quatre feuillets perdus, et un fragment de sept lignes et demie qui a été sauvé, et qui précède immédiatement le passage où le manuscrit et

l'imprimé se rejoignent. Livre LVI, page 815, lign. 9, après ἐπράχθη, on trouve dans le manuscrit un fragment de treize lignes, où l'on raconte, d'une manière plus étendue, la prise d'une ville que le texte imprimé ne nomme pas, et dont [illegible] étrangle l'article aux pag. 805-6, lign. 96-106. Nous donnerons encore ce morceau, afin de montrer de plus en plus avec quelle barbarie le texte de Dion Cassius a été mutilé, transposé, dénaturé.

Γερμανικὸς δὲ ἐν τούτῳ ἄλλα τε χωρία Δελματικὰ (3) εἷλε καὶ Σπλαῦνον (4), καί περ τῇ φύσει ἰσχυρὸν ὂν, καὶ τοῖς τείχεσιν εὖ πεφραγμένον, τοὺς τε ἀμυνομένους παμπληθεῖς ἔχον. οὔκουν οὔτε μηχαναῖς, οὔτε προσβολαῖς ἐδυνήθη τι ἐξεργάσασθαι, ἀλλ᾽ ἐκ τοιᾶσδε αὐτὸ συντυχίας ἔλαβε. Πουσίων ἱππεὺς Κελτὸς, λίθον ἐς τὸ τεῖχος ἀφεὶς, οὕτω τὴν ἔπαλξιν διέσεισεν, ὥστε αὐτήν τε αὐτίκα πεσεῖν, καὶ τὸν ἄνδρα τὸν ἐπικεκλιμένον οἱ συγκατασπᾶσαι. γενομένου δὲ τούτου, ἐκπλαγέντες οἱ ἄλλοι καὶ φοβηθέντες, τό τε τεῖχος ἐκεῖνο ἐξέλιπον, καὶ ἐς τὴν ἀκρόπολιν ἀνέδραμον, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ταύτην καὶ ἑαυτοὺς παρέδοσαν. ἐντεῦθεν δὲ ἐπὶ Ῥαίτινον ἐλθόντες οἱ Ῥωμαῖοι, οὐχ ὁμοίως ἀπήλλαξαν, οἱ γὰρ ἐναντίοι. κ. τ. λ.

« Dans le même temps Germanicus s'empara, entr'autres places de la Dalmatie, de Splaunum. Celle-ci étoit si bien fortifiée par la nature, entourée de murs, défendue par une garnison nombreuse, que les machines, les attaques devenoient inutiles; un accident l'en rendit maître. Un cavalier celte, nommé Pusion (*a*), ayant lancé une pierre contre le mur,

(*a*) Dans le texte imprimé il est appelé Pulion, Πουλίων.

ébranla tellement l'ouvrage crénelé qui le couronnoit, qu'il tomba à l'instant même, et entraîna dans sa chûte l'homme qui étoit appuyé sur lui. Les autres, témoins de cet événement, étonnés et effrayés, abandonnèrent cette muraille, et se retirèrent dans la citadelle; mais bientôt après ils la livrèrent et se rendirent. De là les Romains marchèrent sur Rhétinum, où ils eurent un succès bien différent, car les ennemis, etc.

Page 821, ligne dernière. Après ces mots, πᾶς καὶ ἀνὴρ καὶ ἵππος, on lit dans le manuscrit : καὶ τά τε.... Là, un feuillet tombé annonce une lacune dont on ne trouve aucune trace dans le texte imprimé; cinq lignes seules ont été conservées: τὸ μὲν πρῶτον, τό τε δεύτερον σφῶν φυλακτήριον παρῆλθον. ἐπεὶ δὲ πρὸς τῷ τρίτῳ ἐγένοντο, ἐφωράθησαν· τῶν τε γυναικῶν καὶ τῶν παίδων συνεχῶς τὲς ἐν τῇ ἡλικίᾳ, διά τε τὸν κάματον, καὶ διὰ τὸν φόβον, τό τε σκότος, καὶ τὸ ψύχος ἀνακαλέντων, κἀν πάντες, et le reste, comme dans le texte imprimé, à la réserve de la parenthèse de la pag. 822, ligne 30, qui ne s'y trouve pas. Zonare, dans ses Annales, a fait usage d'une partie de ce fragment de Dion Cassius, pag. 542; ainsi Reimarus soupçonnoit avec raison que l'abréviateur avoit passé quelque chose dans cet endroit.

M. l'abbé Morelli, comme nous l'avons vu dans sa préface, a donné une traduction latine, fidèle et élégante, des deux fragmens

principaux du livre LV : elle remplit les notes 3 et 23. Les autres, au nombre de 33, sont employées, à la réserve des deux premières, à éclaircir ces deux fragmens : une érudition choisie et non verbeuse, une saine critique les distinguent. On en peut juger par celles que nous avons rapportées. Nous ne doutons pas que cette brochure, qui renferme beaucoup de choses curieuses et neuves dans un très-petit nombre de pages, ne soit d'une grande utilité à M. Penzel, qui prépare, depuis plusieurs années, une nouvelle édition de Dion Cassius. Elle a été réimprimée, de format in-folio, sur beau papier, pour servir de supplément à l'édition de Reimarus, chez Delance, en 1801.

NOTES.

(1) Ce jeu d'enfant fut ainsi appelé, parce que les Romains l'avoient reçu des Troyens. Enée l'introduisit le premier en Sicile, pour exercer le jeune Ascagne et les autres enfans de son âge. Ascagne le porta à Albe, et de là il passa chez les Romains.

> Hunc morem, hos cursus, atque hæc certamina primus
> Ascanius, longam muris cum cingeret Albam,
> Rettulit, et priscos docuit celebrare Latinos:
> Quo puer ipse modo, secum quo Troïa pubes,
> Albani docuere suos, hinc maxima porro
> Accepit Roma, et patrium servavit honorem;
> Trojaque nunc, pueri, Trojanum dicitur agmen.
>
> *Virg. Æn. V* 596 *et suiv.*

Suétone nous apprend dans la vie d'Auguste, chapitre XLIII, que cet empereur se plaisoit à faire jouer ce jeu équestre par une troupe choisie d'enfans de tout âge. *Trojæ ludum edidit frequentissime majorum minorumque puerorum delectu.*

(2) M. Morelli fait sur ce Σκηνόβαρδος la remarque suivante : *Scenum Scenobardi filium turmæ in ala Panniorum præfectum objicit inscriptio sub equite reperta Eberstorfii, apud Gruterum, DXXXIII.* 10.

(3) L'écriture du manuscrit est toujours Δελμαλία, Δελμάλαι, Δελματικὸς. *Probatiore scriptura*, dit dans ses notes le savant éditeur, *ut in Fastis Capitolinis, nummis antiquis, Polybio, Appiano, Paterculo, Antonini Itinerario, Sex. Aurelio Victore, Velio Longo aliisque : de quo videre præstat Cellarium, Not. Orb. antiq. Lib. II, c. VIII. Wesselingium et Antonin. Itiner., p.* 265, *et*

Schweighæuserum ad Polyb. tom. VIII, P. I, p. 66, *et ad Appianum, tom. III, p.* 668.

(4) Σπλαῦνον : M. Morelli s'exprime ainsi sur cette ville, qui n'est point nommée dans le texte imprimé : *Itaque nec de Arduba, nec de Seretio, Dalmatiæ urbibus, de quibus suspicari Reimarus videbatur, sermo apud Dionem est in fragmento hac de re contracto, p.* 805, *l.* 97. *Splaunum ex antiquis geographis, quantum saltem video, nemo novit. Non uni tamen Dioni ejus notitia debetur, si quidem, quod modo censeo, civium illorum mentio fit in veteri inscriptione Salonæ posita T. Flavio, Fil. curatori reipub. SPLONISTARUM. Hanc ex marmore Salonæ adhuc extante primum, haud satis tamen accurate, edidit Joannes Lucius in inscriptionibus Dalmaticis, an.* 1674, *Venetiis impressis; Sponius, Muratorius, Zacharias, Donatus postea repræsentarunt. Tandem, ad marmor ipsum exactam, cum Salonitana alia, denuo protuli ego in epistola ad Angelum Quirinum, Senatorem Venetum, an.* 1784, *inserta in collectione Venetiis impressa, cui titulus :* Raccolta Ferrarese di Opuscoli scientifici e letterarj, *t. XVI.*

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

L'ABBÉ SAINT-LÉGER.

L'Europe possédoit deux hommes rares, profondément versés dans la bibliographie et l'histoire littéraire de tous les âges et de tous les pays; rivaux sans jalousie, s'aimant, s'honorant l'un l'autre, toujours prêts à répondre aux questions qui leur étoient faites sur la science qu'ils cultivoient avec tant de fruit et de gloire;

. . . . . *Arcades ambo*
Et cantare pares et respondere parati (*a*).

Ces deux hommes, que le lecteur instruit a déjà nommés, étoient Barthelémi Mercier, ex-bibliothécaire de Sainte-Geneviève, connu de toute l'Europe savante sous le nom d'abbé de Saint-Léger, et l'abbé Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc à Venise. La mort nous a enlevé le premier; nous allons payer à la hâte,

(*a*) Virg. Ecl. VII, 4.

et sans apprêt, un léger tribut à sa mémoire : puisse le second régner long-temps sur une science dans laquelle il n'a plus de rival à craindre !

Barthélemi Mercier naquit à Lyon, le 4 avril 1734, d'une famille honnête qui avoit exercé des charges honorables dans cette commune, célèbre par ses richesses, son industrie et son goût pour les connoissances utiles et agréables. Il étoit doué d'une mémoire heureuse, d'une intelligence rare, d'une vivacité d'esprit peu commune; ainsi ses études et ses progrès furent très-rapides. A quinze ans, il jeta les yeux autour de lui, pour choisir la carrière qui lui restoit à parcourir; l'amour, ou plutôt la passion de l'étude, le désir ardent du savoir, lui firent donner la préférence à une congrégation riche en hommes instruits, en bibliothéques, en moyens de tout genre. Il entra dans celle des chanoines réguliers de France, en 1749, et fit profession le 4 mai 1750. Obligé, selon l'usage, de faire un nouveau cours de rhétorique et de philosophie, avant de passer à la théologie, il fut envoyé à l'abbaye de Chatrices, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Ce fut là qu'il eut le bonheur de faire la connoissance d'un vieillard vénérable, également distingué par ses lumières, sa douceur et son amabilité. Jean de Caulet, évêque de Grenoble, mort en 1763, titulaire de cette abbaye, y venoit, tous les

ans, consacrer quelque temps à l'étude et à la retraite. Il prit en amitié le jeune Mercier; comme il étoit presque aveugle, il lui confia le soin de sa bibliothéque, lui enseigna les premiers élémens de la bibliographie, de l'histoire littéraire, et l'accoutuma de bonne heure à cet esprit d'ordre, à cette excellente méthode qui ne l'ont jamais abandonné dans la suite. Les leçons de ce prélat respectable furent présentes, jusqu'aux derniers momens, à la mémoire de notre savant bibliographe; il aimoit à en parler, et il en parloit avec une effusion de cœur, un attendrissement qui faisoient honneur au maître et au disciple.

Rentré à vingt ans dans la maison de Paris, ses premiers regards se tournèrent vers cette immense collection de livres, qui formoit une des plus belles bibliothéques de la capitale. Le célèbre Pingré en étoit alors premier bibliothécaire. Mercier s'attacha à lui, cultiva son amitié, profita de ses conseils et de ses leçons, et devint son collaborateur dans tout ce qui regardoit ce riche dépôt de connoissances humaines. Il est porté sur l'almanach royal de 1759, en qualité de second bibliothécaire. Lorsque l'astronome Pingré partit pour aller observer, dans la mer des Indes, le passage de Vénus sur le disque du soleil, Mercier lui succéda dans la place de premier bibliothécaire, et la conserva jusqu'en 1772. Ces douze années fu-

rent, comme on s'en doute bien, heureusement employées pour la bibliothéque et pour les lettres. Des acquisitions nombreuses, dirigées par le goût et le savoir, enrichirent la première; les journaux littéraires furent à leur tour enrichis d'une infinité de lettres, de dissertations sur des objets toujours piquans. Le Recueil C, qu'il publia en 1759, est rempli d'extraits curieux. Ses vastes lectures, faites la plume ou le crayon à la main, ne le laissoient jamais manquer de matériaux, et lui fournissoient des armes sûres pour combattre les erreurs, et relever les méprises qui se glissoient dans les ouvrages de bibliographie ou d'histoire littéraire. A vingt-huit ans, il fit ses premières armes dans le journal de Trévoux, qu'il rédigea, en société, avec Pingré et l'abbé Guyot (Guillaume-Germain), depuis le mois de juillet 1762, jusqu'à celui d'octobre 1765 inclusivement, et qu'il continua seul jusqu'en août 1766. Dès ce moment, il devint un censeur rigide pour tous les ouvrages qui avoient quelque rapport avec ses études favorites. Lorsqu'il ne faisoit point imprimer ses observations critiques, il les écrivoit à ses amis, ou en conservoit des notes particulières. Ainsi ses batteries étoient toujours dressées, et il n'avoit jamais à craindre des surprises.

Le 6 septembre 1764, Louis XV vint poser la première pierre du magnifique édifice dédié

à Sainte-Geneviève. Il voulut, après la cérémonie, voir la bibliothèque. Mercier avoit disposé sur un grand pupitre, et sur des tables, les livres les plus curieux confiés à sa garde. Le roi, accompagné de ses ministres, des seigneurs de sa cour, de son bibliothécaire Bignon, les examina tous avec la plus grande attention, et se fit indiquer les signes caractérisques des livres rares qui passoient sous ses yeux. De temps en temps il tournoit la tête, et disoit: *Bignon, ai-je ce livre-là dans ma bibliothèque?* Bignon, qui n'en savoit rien, caché derrière Choiseul, ne répondoit pas; Mercier répondoit pour lui: *Non, Sire, ce livre n'est point dans votre bibliothèque.* Le roi passa cinq quarts-d'heure à examiner les livres, à causer avec le bibliothécaire, à se faire expliquer tout ce qu'il n'entendoit pas. Mercier profita de cette circonstance heureuse pour fixer l'attention du roi sur un objet qui intéressoit essentiellement les sciences et les lettres. Les bâtimens de la bibliothèque de Saint-Victor, vaste et riche en livres précieux, étoient fort délabrés; ils avoient besoin de réparations promptes, mais onéreuses pour le trésor public, surtout dans un moment où il falloit remplir le vide qu'y avoit laissé une guerre malheureuse. Mercier en parla au roi; et, pour prévenir les objections qu'on n'auroit pas manqué de lui faire, il ajouta que ces dépenses urgentes

pouvoient se faire, sans qu'il en coûtât un écu à sa majesté. L'abbaye étoit vacante; il suffisoit donc, en nommant un nouveau titulaire, de retenir chaque année, sur ses revenus, une somme suffisante pour subvenir à ces réparations. Le roi goûta le projet; il promit de le prendre en considération. Frédéric auroit sur le champ nommé Mercier à l'abbaye de Saint-Victor; malheureusement Louis XV n'étoit pas Frédéric II. Le projet fut cependant exécuté; mais, comme il arrive si souvent dans les cours, un autre s'attribua la gloire de l'avoir conçu. Le roi n'oublia cependant ni le bibliothécaire Mercier, ni les renseignemens qu'il avoit reçus de lui sur plusieurs livres précieux. L'un de ceux qu'il avoit remarqués, étoit la fameuse *Bible de Sixte V* (*a*). Il s'étoit fait expliquer fort au long tous les signes caractéristiques de ce livre infiniment rare. Quelque temps après, en traversant, au sortir de la messe, la grande galerie de Versailles, il aperçoit, parmi les spectateurs, le bibliothécaire de Sainte-Geneviève; aussitôt il tourne la tête, et dit à son premier ministre : *Choiseul, à quels signes reconnoît-on la bible de Sixte V ? — Sire, je ne l'ai jamais su.* Alors adressant la

(*a*) *Biblia sacra latina, vulgatæ editionis, jussu Sixti V recognita et edita; et tribus tomis distincta. Romæ, ex typographia apostolica vaticana*, 1590, *in-fol.*

parole à Mercier, et s'arrêtant, Louis XV lui récita, sans rien omettre, la leçon qu'il avoit apprise à la bibliothéque.

A trente-deux ans, Mercier fut nommé par le roi à l'abbaye de Saint-Léger de Soissons, *en récompense des services qu'il avoit rendus aux lettres.* Plusieurs abbayes de la congrégation des chanoines réguliers de France avoient été déjà mises en commande, et par conséquent retirées à l'ordre; mais Louis XV voulut donner à notre bibliographe une marque particulière de bienveillance. Il conserva l'abbaye à l'ordre, et accorda, par une faveur spéciale, au nouvel abbé, de la tenir en commande pendant sa vie. Mercier avoit été nommé par sa congrégation au prieuré de Saint-Pierre de Mont-Luçon; mais je ne puis fixer ni l'époque de sa nomination, ni celle où il résigna ce bénéfice.

En 1772, à la suite de quelques tracasseries, dont aucune congrégation, aucun ordre religieux, n'étoient exempts, il remit la bibliothéque à Pingré, quitta la maison, et prit un appartement particulier. Rendu à lui-même, il se livra tout entier aux travaux qu'il avoit préparés à Sainte-Geneviève. Le *Supplément à l'histoire de l'imprimerie, par Prosper Marchand,* parut en 1773; il fut réimprimé avec de nombreuses additions en 1775. Ce livre est aujourd'hui difficile à trouver; parce que les

étrangers, qui connoissoient mieux que nous le mérite éminent de l'abbé de Saint-Léger, s'emparèrent de la plus grande partie de l'édition. L'auteur a laissé un exemplaire de cette seconde édition, corrigé, augmenté de près d'un tiers, et prêt pour une troisième, qui ne seroit pas reçue avec moins d'empressement que les deux autres.

L'abbé de Saint-Léger avoit entretenu une correspondance suivie, non-seulement avec les hommes qui cultivoient la science à laquelle il s'étoit principalement appliqué, mais encore avec les savans et les amateurs de tout genre, régnicoles et étrangers. Ayant du loisir, jouissant d'une honnête aisance, il voulut visiter ses amis Bataves et Belges, avec lesquels il correspondoit depuis long-temps, mais qu'il n'avoit jamais vus. Il parcourut, en homme éclairé, les riches bibliothéques publiques et particulières de la Hollande et de la Belgique, pays classiques pour les lettres, où ceux qui les cultivent jouissent toujours de la considération qu'on leur refuse souvent dans d'autres contrées de l'Europe.

Par-tout notre voyageur fut accueilli, fêté de la manière la plus distinguée : tous les trésors scientifiques et littéraires, tous les cabinets lui furent ouverts ; il vit tous les hommes qui s'étoient fait un nom, quel que fût l'objet de leurs travaux ou de leurs études : sa savante

Notice raisonnée des ouvrages de Gaspard Schott, publiée en 1785, prouve qu'il n'étoit pas plus étranger aux sciences qu'aux lettres. L'édition de ce livre curieux est épuisée depuis long-temps; mais l'auteur a laissé un exemplaire couvert de notes et prêt pour une nouvelle.

L'une des bibliothèques particulières qui fixèrent le plus son attention, fut celle de feu Meerman; il est vrai qu'elle étoit l'une des plus riches de l'Europe en manuscrits, et en livres rares de tout genre. Meerman auroit vu avec plaisir, disons mieux, avec orgueil, dans sa bibliothèque, l'homme fait pour l'apprécier.

Mercier et Meerman, liés par les mêmes goûts, les mêmes études, avoient été correspondans et amis, et ce voyage, en fortifiant leur estime réciproque, auroit nécessairement resserré leur union. Cependant ces deux hommes, très-versés dans l'histoire littéraire et la connoissance des livres, n'avoient pas tous les deux la même modestie, du moins si l'on en juge par ce que Meerman écrivoit à Reiske, le 4 mars 1770 (*a*). Au reste, Meerman méritoit

(*a*) . . . *Quanquam verò ægre admodum Codices auctorum MSS. in peregrinas oras mittam, attamen utrumque Codicem Aristidis mittere ad te paratus sum, si non modo apocham statim a receptione mihi mittas cum pacto de remittendo post certum tempus, sed etiam si*

la louange dont il étoit si avide. Ses ouvrages sont devenus classiques, dès le moment où ils ont paru. La riche bibliothéque de Crevenna fixa aussi toute son attention, et le possesseur fut son ami.

De retour dans sa patrie, l'abbé de Saint-Léger continua le travail, commencé depuis long-temps sur les poëtes latins du moyen âge. La biographie de chacun, une analyse de leurs ouvrages, nourrie des morceaux les plus saillans, des anecdotes piquantes, des traits d'histoire peu connus, rendent ses notices, que j'ai lues en partie, aussi amusantes qu'instructives.

On sent combien un pareil travail demandoit de patience, de recherches et de sagacité. Les bibliothéques publiques et particulières étoient mises à contribution : ses amis se faisoient un plaisir de lui communiquer tous les livres qui pouvoient lui être utiles; car, quelques ouvrages de bibliographie, d'histoire littéraire, quelques journaux et quelques livres de présent, composoient sa modeste bibliothèque.

---

tuam Aristidis editionem, saltem priorem tomum MIHI ET QUIDEM SOLI INSCRIBERE VELIS : evenerunt enim mihi quædam perquam honorificâ, quæ dicere ipse nolo ob rationes sonticas, vellem tamen ab alio dici, et fieri posset a te commodissime, quocirca etiam invenies me non ingratum. Reiskens Lebensbeschreibung. in-8.° Leipzig, 1783, p. 627.

L'immensité de celle à laquelle il avoit présidé, lui avoit ôté le courage d'en former une plus volumineuse.

Son travail sur les poëtes latins du moyen âge, n'étoit pas le seul qui l'occupât; tous les journaux littéraires du temps étoient enrichis de ses lettres ou de ses dissertations. Il avoit de la gaieté dans l'esprit, de la facilité dans le style, un fond inépuisable d'anecdotes, de traits inconnus; ainsi ses articles étoient toujours ceux que les amateurs lisoient les premiers. Il étoit d'ailleurs consulté de toutes parts, et par écrit et de vive voix; ceux qui formoient des bibliothéques, ceux qui dressoient des catalogues, ceux qui s'occupoient de quelque partie de l'histoire littéraire, s'adressoient à lui comme à un oracle qui ne les trompoit jamais. La célèbre bibliothèque du duc de La Vallière lui doit en partie son existence. Lié avec le duc, il dirigeoit les choix, les acquisitions, l'ordre à établir dans cette riche collection: on a cru même long-temps qu'il recevoit un traitement du duc, mais la vérité est qu'il ne voulut jamais accepter ni traitement ni présent. Il s'occupa de la bibliothéque Soubise, avec le même zèle et le même désintéressement. Ces travaux littéraires, ces distractions si douces pour lui, la visite de tous les savans étrangers qui venoient à Paris, la société de tout ce qu'il y avoit d'hommes instruits dans la

capitale, un tempérament excellent, semèrent sa vie de fleurs jusqu'au moment où la révolution renversa deux ordres, dont le premier, surtout, se croyoit assis sur des bases inébranlables. Libéral envers sa famille, bienfaisant, généreux, il n'avoit point thésaurisé; seulement il avoit placé sur Anisson-Duperron, son ami, la somme de 24,000 francs, en rente viagère. La suppression de ses revenus ecclésiastiques le surprit donc au dépourvu; mais le premier et le plus précieux avantage que l'on retire de l'étude et des lettres, c'est d'être en peu de temps consolé de la perte de sa fortune, ou plutôt d'y être insensible. L'abbé de Saint-Léger prit son parti en sage, quitta sa maison, et alla se loger modestement dans le faubourg Saint-Jacques. Une partie de ses amis et de ses connoissances avoit disparu; mais il lui restoit l'amour de l'étude, celui du travail, des ouvrages déjà avancés, d'autres qu'il projetoit et qui même étoient ébauchés: tout cela lui faisoit trouver des douceurs inappréciables dans sa nouvelle vie sédentaire. Enfoncé dans son cabinet, entouré de ses livres, il ne s'apercevoit que de loin en loin des mouvemens convulsifs qui agitoient la France. Cependant ils prenoient déjà un caractère effrayant: il falloit donc arrêter dans leur course rapide ces dévastateurs, qui ne vouloient que des ruines, et qui portoient indistinctement la

hache et le marteau sur les monumens des arts. Il falloit choisir dans les maisons devenues nationales, dans les édifices publics supprimés, tous les objets qui méritoient d'être mis en réserve. On créa différentes commissions, qui furent réunies en une seule par un décret de la convention, du 18 octobre 1792, sous le nom de *commission des monumens* : on alla chercher dans sa retraite notre bibliographe, qui fut un des membres les plus actifs, surtout pour la conservation des bibliothéques, et pour l'ordre à suivre dans les dépôts littéraires qui se formoient. Il n'est pas inutile d'observer que le troisième article du décret portoit expressément, que les membres de la commission *ne pourroient*, en cette qualité, et sous quelque prétexte que ce fût, *recevoir aucuns appointemens, honoraires, ni émolumens*. Le 29 frimaire de l'an II, à la suite d'un rapport fait par Mathieu, la commission fut supprimée, et remplacée par la *commission temporaire des arts* : elle étoit gravement inculpée dans le rapport; mais elle y répondit par une brochure de 62 pages in-8.°, imprimée chez Broselard, à deux colonnes, où chaque inculpation est victorieusement réfutée par des faits et des pièces justificatives. Mercier fut rendu de nouveau à la retraite; mais il n'y trouva plus la tranquillité d'esprit qui l'y avoit suivi la première fois. Les massacres de septembre

lui avoient enlevé plusieurs amis, auxquels il étoit fort attaché. Ces scènes atroces qui se retraçoient continuellement à sa mémoire, et les victimes que le tribunal de sang, établi par Robespierre, envoyoit tous les jours à l'échafaud, lui inspiroient une inquiétude et des craintes qu'il n'avoit jamais connues : je sentois, en lisant ses billets, que son cœur étoit navré, sa poitrine oppressée. Enfin, le 19 messidor de l'an II (7 juillet 1794), il se trouve par hasard sur le passage de ces chars de la mort, qui traînoient soixante-sept personnes à la barrière du Trône; il veut fuir; toutes les issues sont obstruées par les spectateurs; obligé de s'arrêter, il lève la tête, et reconnoît, au milieu de ces victimes amoncelées, son intime ami, l'ex-abbé Royer, ex-maître des requêtes. Saisi de douleur, d'étonnement et d'effroi, il oublie l'objet qui l'a fait sortir, il lui tarde de rentrer; mais une sueur froide se répand sur tout son corps : il est obligé d'entrer dans une maison inconnue, pour recueillir ses esprits. Il rentre enfin dans sa solitude; hélas! le coup mortel étoit porté : depuis ce moment il ne fit plus que languir. Cette belle figure, si noble, si imposante, se décolora peu à peu : de simples courses chez des amis étoient des voyages; bientôt il ne fut plus en état d'en faire : la maladie qui l'a conduit au tombeau se déclara; les inquiétudes, les soucis de toute espèce

avoient miné sourdement cette constitution robuste, qui promettoit un siècle de vie. Les secours de l'art et de l'amitié lui furent prodigués, mais ils ne firent que retarder de quelques mois le moment fatal; la gangrène fit en peu de temps des progrès rapides, et le 24 floréal de l'an VII (13 mai 1799), il termina, à dix heures du soir, une carrière pleine d'honneur et de gloire : ainsi périrent avec lui cinquante ans de travaux littéraires, de recherches de toute espèce. Ce qu'il a écrit n'est qu'une foible partie de l'immense quantité de connoissances qui ornoit son excellente mémoire. Cette perte est d'autant plus irréparable que le goût des études, qu'il avoit embrassées, a preque totalement disparu de nôtre sol. En vain, M. François de Neufchateau, alors ministre de l'intérieur, toujours zélé pour tout ce qui peut faire refleurir les lettres, chercha à le ranimer; il nous manque des professeurs pour une science aussi vaste, aussi épineuse que celle de la bibliographie et de l'histoire littéraire, pour une science qui embrasse toutes les branches de la littérature, et qui les vivifie toutes, parce que le premier besoin de l'homme de lettres, qui entreprend un ouvrage, est de connoître les sources auxquelles il peut puiser, les livres qui ont traité directement ou indirectement le sujet qui l'occupe; et pourtant, s'il s'adresse à nos *bibliographies* si vantées, à nos

dictionnaires historiques, il y trouve souvent de fausses dates, de fausses notions, en un mot, des guides peu sûrs (1).

La fortune de notre savant bibliographe avoit été renversée par la révolution. La rente viagère des vingt-quatre mille francs, placée chez M. Anisson, n'étoit plus payée; il fallut faire des sacrifices de toute espèce, et même renvoyer son unique domestique, lorsque les infirmités la lui rendoient si nécessaire.

Heureusement l'amitié vint à son secours. Depuis deux ans, c'est-à-dire, depuis le moment où la maladie ne lui permettoit plus que des promenades courtes, une famille respectable étoit venue habiter la maison où il logeoit; une mère octogénaire avoit, pour le soutien de sa vieillesse, une fille vertueuse, éminemment douée de ces qualités douces et précieuses, qui font l'ornement de son sexe et la consolation du nôtre.

Le malheur commun, la mauvaise santé, le bon voisinage, le besoin d'une société agréable, établirent bientôt, entre des personnes faites pour s'aimer et s'estimer, cette confiance douce qu'on ne connoît guère dans les grandes communautés, et qui cependant jette sur la vie, surtout sur les derniers jours de la vie, un charme inexprimable, parce qu'elle adoucit les maux, console de l'infortune, et rend supportables la douleur et les revers. Certes, ja-

mais liaison ne fût plus respectable, plus innocente ; elle étoit fondée d'un côté sur l'estime, de l'autre sur la vénération qu'inspire toujours un homme célèbre.

J'avois oublié de dire que dans la distribution des encouragemens accordés par la Convention nationale, le 3 janvier 1795, à quelques gens de lettres et à quelques artistes, Mercier fut compris sur la liste de la troisième classe, pour la somme de 1500 francs assignats. Mercier Saint-Léger à la troisième classe !

Les étrangers voulurent l'attirer chez eux. On lui offrit à Varsovie et à Milan une place de premier bibliothécaire, avec un traitement considérable ; le pape Pie VI et le roi d'Angleterre lui firent les propositions les plus séduisantes, mais il préféra sa patrie et ses amis.

Cependant sa longue maladie exigeoit des dépenses que sa fortune ne lui permettoit plus de faire. Quelques amis firent connoître au Ministre de l'intérieur sa position critique. L'un d'eux, Laserna-Sant-Ander, bibliothécaire de l'école centrale du département de la Dyle, à Bruxelles, homme d'un grand mérite, bibliographe profond, a donné dans cette occasion un exemple si touchant d'amitié, de générosité, que le lecteur me sauroit mauvais gré de ne l'avoir pas fait connoître. Dans une lettre adressée au Ministre de l'intérieur, datée de Bruxelles, du 19 nivôse an VII, en réponse à

sa circulaire du 20 brumaire, Sant-Ander s'exprime ainsi sur le compte de son ami :

« J'ai vu dernièrement à Paris un de ces hommes que les siècles produisent rarement, une *bibliothéque vivante* ; — hélas ! je l'ai vu, dis-je, chargé d'années et d'infirmités, réduit presqu'à l'indigence et abandonné à lui-même ; je veux parler, M. le Ministre, de l'abbé Mercier, ci-devant abbé de Saint-Léger, bien connu dans la république des lettres par ses vastes connoissances dans toute l'étendue de l'histoire littéraire. Je me fais un devoir de le rappeler à votre souvenir, bien persuadé, par l'amour que vous portez aux lettres, que vous ne souffrirez pas que le premier bibliographe de l'Europe, après avoir passé sa vie dans l'aisance, finisse ses vieux jours dans la misère. Je m'offre volontiers, sous votre agrément, M. le Ministre, si d'autres occasions plus favorables ne se présentent pas, à lui céder ma place, bien assuré qu'il en saura remplir beaucoup mieux que moi les fonctions ; d'ailleurs, c'est un hommage que je dois à son mérite et à son grand âge. »

Le Ministre lui répondit le 5 ventôse : « Je ne puis qu'applaudir aux sentimens louables et généreux qui vous portent à céder votre place au citoyen Mercier, ci-devant abbé de Saint-Léger, et que vous regardez comme le

premier bibliographe de l'Europe; mais je ne puis accepter une proposition qui vous enleveroit vous-même à des fonctions que vous vous montrez digne de remplir sous tous les rapports. Cependant, pour répondre aux vues de bienfaisance qui vous animent envers ce respectable vieillard, je vais prendre des renseignemens sur son compte, et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour adoucir l'état malheureux dans lequel il se trouve. »

La promesse du Ministre ne fut point vaine, et l'exécution en fut prompte, ce qui en double le prix. Le malade reçut, le 15 du même mois, la lettre suivante :

« Citoyen, le gouvernement se fait un devoir d'encourager les travaux utiles dans tous les genres, et ceux des bons écrivains l'éprouvent chaque jour. A ce titre vous avez des droits à sa bienveillance, et je me plais à vous la témoigner, en vous prévenant qu'informé que vous vous occupiez depuis long-temps de la composition d'un recueil de notices sur les poëtes latins du moyen âge, je vous ai accordé, à titre d'encouragement, deux cents francs par mois, pour la continuation d'un ouvrage aussi intéressant pour l'histoire littéraire; ces encouragemens dateront du 1.er ventôse.

« Salut et fraternité,

« *Signé* FRANÇOIS (de Neufchâteau.) »

Le ton de cette lettre annonce le respect, toujours dû, rarement porté, à l'âge, au malheur, aux infirmités, au savoir; mais le trait que je vais citer annonce une grande sensibilité. Le 14 floréal, un homme de confiance, l'estimable M. Huzard, fut envoyé par le Ministre s'informer de la situation du malade, lui offrir les secours dont il pouvoit avoir besoin, examiner s'il avoit auprès de lui quelqu'un pour le soigner, et, s'il n'avoit personne, lui donner à ses frais une et même deux gardes, s'il le falloit. M. Huzard ne fut pas introduit auprès du malade dont on ne vouloit point troubler le repos, mais sa respectable amie donna tous les renseignemens qu'on demandoit. Les secours pécuniaires furent acceptés, parce qu'ils devenoient nécessaires. Quant à la garde-malade, quelle femme auroit pu remplacer l'amie qui, depuis deux ans, en remplissoit les pénibles devoirs, avec un courage, une patience, une douceur que rien ne pouvoit lasser, rebuter, ni les indispositions personnelles, ni les fatigues, ni les dégoûts inséparables du genre de maladie dont notre ami étoit affecté ? En lui voyant prodiguer des soins si touchans, je me rappelois ces vers qu'OEdipe adresse à sa fille Antigone :

Et tu seras, chez la race nouvelle,
De *l'amour filial* le plus parfait modèle.

Elle a été pour cet infortuné ami un ange

de miséricorde et de paix; elle a prolongé sa vie, adouci ses derniers momens; elle lui a fermé les yeux : qui jamais a mieux mérité de la sainte amitié ?

M. Huzard revint le lendemain avec deux cent un francs, et tous les jours suivans, jusqu'au dernier, il vint de la part du Ministre, s'informer de l'état du malade et offrir de nouveaux secours. Si la modestie du Ministre s'offensoit de la publicité que je donne à ces traits de bienfaisance, marqués au coin d'une sensibilité exquise, mon excuse seroit le devoir imposé à l'historien, d'opposer des traits si rares à cet égoïsme presque universel, qui s'accroît tous les jours, qui tue les individus, et mine sourdement les empires.

J'avois à peindre l'homme de lettres, c'étoit presque mon unique tâche; je dois cependant dire un mot de l'homme moral. Mercier étoit né avec une ame fière et forte, et un cœur excellent. Les qualités solides qui font la base et le lien de la société, il les possédoit toutes; bon parent, bon ami, bon citoyen, zélé pour les intérêts de l'ordre auquel il étoit attaché, indulgent pour ses amis, ne les aimant pas moins quoique leurs opinions fussent contraires aux siennes, il ne dévia jamais des principes qu'il s'étoit faits : ayant long-temps vécu au milieu de tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées par le rang, l'esprit et les connois-

sances, il avoit le ton excellent de la société. Son commerce étoit d'autant plus agréable, qu'ayant, comme je l'ai déjà dit, beaucoup de gaieté dans l'esprit, des saillies heureuses, un fond inépuisable d'anecdotes, de traits singuliers que lui fournissoient ses immenses lectures et sa vaste correspondance, il égayoit, amusoit, instruisoit, et faisoit réfléchir. Mais ces charlatans littéraires qui trompent tous les jours le lecteur crédule, ces prétendus traducteurs qui ne traduisent pas, mais défigurent les ouvrages précieux de l'antiquité, allumoient son indignation. Alors il prenoit la plume et ne la quittoit pas avant de les avoir marqués au front; cependant il n'a publié qu'une foible partie de ces notes; les autres étoient ou brûlées, ou renfermées dans ses cartons, ou consignées dans les billets qu'il écrivoit à ses amis, sur le premier chiffon de papier qui se trouvoit sous sa main. Cette sainte haine contre les mauvais écrivains que je viens de désigner, il l'a conservée jusqu'aux derniers momens. Un mois environ avant sa mort, je lui communiquai la suite d'un ouvrage dont le plan est bien conçu, mais dont l'exécution pèche dans plusieurs parties essentielles. A peine en eus-je lu quelques pages, que se levant sur son séant, *comment*, s'écria-t-il, *vous ne releverez point cela ?* Non, lui dis-je; je perdrois, selon le proverbe, mon temps et mon huile; l'auteur se fâcheroit et ne

se corrigeroit pas : quant à la plus grande partie des lecteurs, ils se soucient peu qu'on les instruise, pourvu qu'on les désennuie. — *Mais l'étranger prendra notre silence pour une approbation.* — Je sens toute la force de l'argument; mais je n'aime point à crier dans le désert. — Là finit notre conversation ; je fermai le livre, et nous parlâmes d'autre chose.

L'habitude, disons mieux, l'amour impérieux du travail le poursuivit jusqu'aux momens de délire qui précédèrent sa mort. La veille de ce terme fatal, son imagination travailloit encore ; il envoyoit, dans ses derniers rêves, des dissertations à un de ses amis : *Portez-lui cela*, disoit-il à son amie, *je n'ai plus la force d'y mettre la dernière main ; il s'en chargera avec plaisir.* Puis, quelques minutes après, il l'appeloit de nouveau : *Eh bien qu'a-t-il dit ? — Il en est fort content, il vous l'apportera demain.* Ensuite il récita deux vers de Virgile sur l'amitié, et les traduisit élégamment en vers français. Je regrette que le trouble et la profonde douleur dans laquelle étoit plongée cette infortunée amie, ne lui aient pas permis de les retenir ; je ne les envierois pas au lecteur.

J'ai déjà nommé ses ouvrages les plus considérables. La liste des lettres, dissertations, écrits publiés sous son nom dans les journaux, ou séparément; des écrits anonymes,

tels que le recueil C; une brochure in-8.° de 29 pages, extrêmement piquante, qui, je crois, n'a jamais été vendue, mais seulement distribuée à ses amis, intitulée : *Lettre à un ami, sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi, et sur un moyen d'y suppléer, aussi économique qu'avantageux aux lettres*, en France, *etc.* Cette liste remplissoit 8 pages in-4°. Heureusement il conservoit la feuille du journal où ses articles étoient consignés, et M. Barbier, aujourd'hui bibliothécaire de Sa M. I. et R., en fit l'acquisition. M. Parison, dont il a été déjà plus d'une fois question dans ces Mélanges, va publier sous le titre de *Merceriana*, les notes particulières trouvées dans ses papiers, ou communiquées par des amis avec qui l'abbé de Saint-Léger étoit en correspondance. Je ne crains pas d'assurer qu'après le Menagiana, ce sera l'un des plus curieux *Ana.*,

Les manuscrits ou ouvrages principaux disposés pour une nouvelle édition, étoient : 1.° Trois volumes de notices sur les poëtes latins du moyen âge. Il n'a pu compléter cet important travail; mais tous les articles qui composent ces trois volumes sont finis (3). 2.° Le supplément à l'histoire de l'imprimerie de *Prosper Marchand*, un vol. in-4°. 3.° Notice raisonnée des ouvrages de *Gaspard Schott*, un vol. in-8°. 4.° La *Bibliotheca latina medii ævi, de Fabri-*

cius, six vol. in-4°. 5.° L'Essai sur les lanternes de *Dreux-Duradier*, un vol. in-8°. 6.° Le Traité des statues de Lémée, un vol. in-12. 7.° La bibliothéque de la Croix du Maine et du Verdier, six vol. in-4°. 8.° Les OEuvres de *La Monnoye*, de l'édition de Rigoley de Juvigny, deux vol. in-4.°, collationnées sur le manuscrit en partie autographe de *La Monnoye*, augmentées de toutes les pièces inédites, et enrichies de notes. Cette révision et ce travail furent faits en commun, et je le publierai dans mon édition complète des œuvres de ce savant Dijonnois, lorsque j'aurai trouvé un libraire qui veuille faire les frais de l'impression. 9.° Une dixaine d'articles pour le Magasin encyclopédique. 10.° Une soixantaine au moins d'opuscules dont je ne puis me rappeler le nom en ce moment. Tous ses livres, d'ailleurs, sont chargés de notes qu'il seroit intéressant de publier. Mais, *que deviendront*, disoit-il, *mes manuscrits et mes livres ?* Voilà ce qui le tourmentoit, lorsque l'espoir de la guérison, qu'on avoit toujours nourri, s'évanouissoit peu à peu, et que ses forces ne lui permettoient plus de mettre de l'ordre dans ses livres et dans ses papiers. Pendant les jours de la terreur, lorsque la hache étoit partout levée sur les hommes instruits, il avoit fait déposer ce qu'il appeloit ses *bucoliques*, chez un notaire, et m'en avoit instruit sur le champ; lorsque le danger fut

passé, il les retira ; et, comme il retouchoit, corrigeoit, augmentoit tous les jours ses propres ouvrages, et ceux qu'il avoit revus, l'ordre disparut peu à peu. Il auroit fallu, pour le rétablir, une main amie, qui n'eût apporté à cette opération aucun préjugé, aucune partialité, mais seulement l'amour des lettres. L'abbé de Saint-Léger, qui savoit si bien respecter et faire respecter l'habit qu'il portoit, savoit aussi que, dans les lettres, tout se tient, forme un faisceau et se prête un secours mutuel ; que tel passage d'un auteur facétieux ou même licencieux aide à rétablir un passage désespéré, dans un écrivain grave et austère : notre bibliographe avoit pour lui l'exemple des Pères grecs et latins, qui n'étoient étrangers à aucun genre de littérature profane.

Outre les notes marginales dont presque tous ses livres sont couverts, on y trouve beaucoup de feuilles volantes, pleines de renvois, ce qui demande de la part de l'éditeur une grande patience, de l'intelligence, et des connoissances peu communes en bibliographie et en histoire littéraire.

Mercier, voyant la vie prête à lui échapper, vouloit faire don de tous ses trésors littéraires à une bibliothèque publique ; mais il laissoit des dettes, et ses manuscrits et ses livres restoient seuls pour les payer : sa tête d'ailleurs n'étoit plus à lui que par intervalles, ainsi ce

don ne pouvoit être décemment ni fait ni accepté. J'aurois souhaité que le gouvernement eût fait l'acquisition des livres et des manuscrits, et dans la première édition de cette notice, publiée avant la vente, le 24 juin 1799, je faisois sentir les avantages qui en résulteroient pour les lettres et même pour les héritiers. Le gouvernement en jugea autrement. Ainsi tous ces trésors sont dispersés, et à peu près perdus pour les lettres et pour ceux qui les cultivent. Heureusement deux articles très-importans furent achetés par la Bibliothéque nationale : la *Bibliotheca latina medii ævi* de Fabricius, et la *Bibliothéque de la Croix du Maine et de Verdier*.

Il ne me reste plus à parler que de ses correspondances littéraires : elles doivent être pleines d'intérêt, si j'en juge par les billets que j'ai reçus de lui pendant les douze dernières années de sa vie, tous remplis d'anecdotes curieuses, d'éclaircissemens précieux sur une infinité de points obscurs de l'histoire littéraire. Mais cette seconde espèce de trésors est entre les mains de ceux qui ont eu le bonheur de correspondre avec lui. Les demandes ou les réponses qu'on lui faisoit, sont à la vérité parmi ses papiers ; mais ce sont, pour la plupart, des énigmes, dont le mot se trouve en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, sur toute l'étendue de la république des lettres.

NOTES.

(1) Un bon dictionnaire historique est un livre plus essentiel qu'on ne le croit ordinairement, parce qu'il est l'extrait d'une infinité d'ouvrages dont quelques-uns sont rares, même dans les grandes communes. Nous avions projeté, Saint-Léger et moi, d'en donner un. Les fonds pour l'impression étoient trouvés; mais la compagnie financière qui les fournissoit, ne donnoit que six mois pour préparer l'édition, et nous demandions quatre ans. Je m'étois chargé de la rédaction, parce qu'ennuyé du patelinage et des inutilités de ceux qui existent, je voulois que notre dictionnaire contînt seulement les principales circonstances de la vie de chaque personnage, la liste de ses écrits, avec des dates sûres, l'indication des éditions rares ou somptueuses, et de celles qui sont recommandables par leur bonté, leur utilité. J'avois exigé qu'on supprimât les réflexions; c'est au lecteur à les faire: d'ailleurs, un dictionnaire historique doit ménager l'amour-propre des nations, et les opinions religieuses, politiques et littéraires de chacune. Notre dictionnaire, exécuté sur ce plan, auroit été moins volumineux que celui de Chaudon, et auroit renfermé plusieurs milliers d'articles de plus.

(2) M. Ersch, dans la *France littéraire*, Hambourg, 1797, trois volumes in-8.°, avoit attribué à notre savant bibliographe; 1.° l'édition de la *Bibliothèque des romans traduits du grec*. L'auteur allemand voulait parler de la jolie collection, intitulée: *Bibliothèque des romans grecs, traduits en français*, imprimée chez Guillaume, en l'an IV et V, douze vol. in-12; mais c'est le libraire lui-même qui en est éditeur. Sept volumes étoient déjà imprimés, lorsque

cet estimable citoyen me parla de son entreprise. Je lui conseillai de demander à l'homme qui étoit le plus en état de la donner, une introduction qui contînt la notice de toutes les éditions des romans grecs et des différentes traductions qui en avoient été faites dans les principales langues de l'Europe. Je promis d'appuyer sa demande. Mercier y fit droit; il se chargea de ce travail, et s'en occupa long-temps. De mon côté, je m'engageai à traduire les extraits, que nous a donnés Photius, du roman d'Antoine Diogène sur les *merveilles que l'on voit au-delà de Thulé*, des *Babyloniques* de Jamblique, et à donner le texte grec avec la traduction française des IX livres de Nicetas Eugenianus, qui n'ont jamais été publiés. J'avois déjà lu une première épreuve de l'extrait d'Antoine Diogène; il ne manquoit plus que quelques notes à celui de Jamblique, lorsqu'une indisposition assez longue, et d'autres occupations m'obligèrent de suspendre ce travail. Quant à celui de Mercier Saint-Léger, beaucoup de matériaux étoient rassemblés; déjà même il avoit fait imprimer, à la tête du premier volume, un excellent mémoire sur la double édition donnée en 1555, à Paris et à Lyon, de la traduction française, par J. Fornier, de Parthenius de Nicée; mais ses infirmités augmentèrent : il lui restoit à consulter quelques ouvrages qui ne se trouvoient pas; en les attendant, il s'occupa d'autre chose. Ses idées se refroidirent peu à peu; j'avois beau le presser de mettre en ordre ces matériaux dont j'avois fourni une partie, il m'allégnoit sa mauvaise santé, qui bientôt, en effet, ne lui permit plus une application suivie. Son travail en est donc resté là, et ce mémoire sur Fornier est la seule pièce qu'il ait fournie à cette collection. De mon côté, je n'ai d'autre part à l'édition des douze volumes déjà imprimés, que celle d'avoir corrigé, dans le texte ou dans des errata, ou par des cartons, les citations grecques de la traduction d'Achilles Tatius et de Longus; d'avoir ajouté une note à la fin de cette dernière, une autre note au bas de

la page 247 du deuxième volume de Chariton, et enfin d'avoir rempli dans l'Ane de Lucien, pages 138-42, les deux lacunes que le censeur royal avoit exigées dans le temps.

2.° M. Ersch, après avoir fait notre bibliographe curé constitutionnel à Ham, en Picardie, lui avoit encore attribué un discours prononcé dans cette ville, en 1792. Tout le monde sait qu'il ne fut jamais curé constitutionnel : c'étoit une erreur causée par la ressemblance des noms ; mais M. Ersch a rectifié ces deux erreurs et beaucoup d'autres dans le *Supplément*, publié en 1802 et 1806, 2 vol. in-8.°, qui forment les 4.° et 5.° volumes de son ouvrage. J'apprends même par ce *Supplément*, que cette notice a été traduite deux fois en allemand ; honneur auquel elle ne s'attendoit pas sans doute.

(3) On trouve l'article suivant dans le Moniteur du 19 prairial an 7.

« Barthélemi Mercier, l'un des plus laborieux bibliographes de France, est mort à Lyon. Il laisse un manuscrit fort « curieux. Ce sont des notices sur la vie et les ouvrages des « académiciens, dont la réputation usurpée a été plutôt « l'effet de l'intrigue que du vrai savoir. »

Mercier, lui-même, auroit beaucoup ri de cette plaisanterie, dont on peut dire : *Non è vera, ma ben trovata.* On trouvera dans ses feuilles volantes plus d'une anecdote curieuse, dans le genre de celles du prétendu manuscrit. Il aimoit à les conter à ses amis, et les invitoit à en garder le souvenir, afin qu'elles ne fussent pas perdues. Il nous racontoit, par exemple, que quand d'Alembert présenta à l'abbé Canaye, son ami, le manuscrit de la préface qu'il a mise à la tête de l'Encyclopédie, celui-ci, après l'avoir parcouru, le jeta au milieu de la chambre, en disant : *Fi donc! cela ne vaut rien ;* qu'ensuite l'ayant fait ramasser, il l'apostilla, le retoucha, fit des retranchemens et de nombreuses additions, lui donna de la couleur, de la vie, et en fit un

chef-d'œuvre. La scène s'étoit passée sous les yeux de la nièce de l'abbé Canaye, qui en attesta la vérité à l'abbé de Saint-Léger.

L'abbé Canaye, homme qui avoit plus que de l'esprit, mais fort paresseux, étoit petit-neveu de Florent Chrétien. Son grand-oncle avoit laissé des corrections et des remarques sur tous les auteurs grecs, elles étoient écrites sur des bandes de papier, d'un ou de deux travers de doigt au plus, qu'il jetoit dans un tonneau à mesure qu'elles étoient remplies. Le tonneau, à sa mort, étoit déjà plein. Il resta intact dans le coin d'un cabinet jusqu'au moment où Canaye, enfant et fort espiègle, comme on se l'imagine bien, le découvrit, fit part à ses frères de sa découverte, et s'amusa avec eux à brûler, déchiqueter, faire voler ces morceaux de papier, *rapidis ludibria ventis.* Le tonneau fut bientôt vidé par la bande joyeuse, et les lettres firent une perte irréparable; mais l'abbé Canaye, qui, à 80 ans, rioit encore aux éclats de cette espiéglerie de son enfance, étoit peu touché, même alors, de cette perte. Il songeoit uniquement au plaisir qu'il avoit eu à éparpiller ces paillettes d'or.

FRID. JACOBS

Exercitationum criticarum Tomus secundus, sive animadversiones criticæ in Callistrati Statuas et Philostratorum Imagines. Accedit descriptio nondum edita Anaglyphorum in templo Apolloniadis. Lipsiæ, Dyck, 1797, in-8.° xiv et 206 pages.

Cette seconde partie des *Exercitationes criticæ* de M. Jacobs, est surtout remarquable par la publication des épigrammes grecques, faites sur les bas-reliefs qui ornoient les colonnes du temple d'Apollonis à Cyzique. C'est donc principalement de quelques-unes de ces épigrammes que je m'occuperai, parce que leur nouveauté doit naturellement éveiller la curiosité du lecteur.

Parmi les temples dont la ville de Cyzique étoit embellie, on distinguoit celui qui étoit consacré à Apollonis (*a*), femme d'Attale I, et mère d'Attale II, rois de Pergame, ou plutôt à la Piété filiale; en effet, les colonnes de ce

---

(*a*) Polybe, suivi par Suidas, la nomme Apollonias. J'ai suivi Strabon, Plutarque et l'auteur de ces épigrammes.

temple étoient ornées de bas-reliefs (*a*), sur lesquels les traits les plus touchans de l'histoire et de la mythologie, relatifs à l'amour filial, étoient retracés. Ces bas-reliefs, au nombre de XIX, avoient été décrits, en autant d'épigrammes et en vers élégiaques, par un poëte inconnu, dont la poésie est très-médiocre, pour ne pas dire mauvaise, mais qui présente, sous une face nouvelle, plusieurs points mythologiques, et qui, par conséquent, n'est pas sans utilité. Ces épigrammes, à une près, dont il ne reste que le titre et les trois premiers mots, nous ont été conservées par le manuscrit Palatin, pag. 76-81. C'est par elles aussi que nous connoissons l'existence du temple d'Apollonis, à Cyzique; car aucun auteur, venu jusqu'à nous, n'en a fait mention. Suidas (*b*) dit seulement qu'Attale fit déposer le corps de sa mère, après sa mort, dans le temple le plus considérable de Pergame, bâti par lui; et qu'il donna son nom à un lac voisin. M. J. soupçonne qu'il y a erreur dans cet endroit de Suidas, et qu'il faut lire *Cyzique* au lieu de *Pergame*. Cependant il me semble plus naturel de croire que ce roi fit

(*a*) Voyez sur ces bas-reliefs, une note fort instructive du savant antiquaire *E. Q. Visconti*, dans ses *Iscrizioni Triopee*. Rome, 1794; in-fol. pag. 122.

(*b*) V. Ἀπολλωνιὰς λίμνη. Ne faudroit-il pas lire ici, comme dans Strabon, Ἀπολλωνιᾶτις λίμνη ?

déposer le corps de sa mère dans le lieu même de sa résidence.

Polybe (*a*) et Plutarque (*b*) ont fait un éloge touchant d'Apollonis. Selon le premier, copié par Suidas (*c*), « elle est digne de vivre dans la mémoire des hommes, d'abord parce que née à Cyzique, et sortie des rangs obscurs de la société, elle fut élevée sur le trône, et sut s'y maintenir jusqu'à sa mort, non à l'aide de ces caresses viles qui n'appartiennent qu'aux courtisanes, mais par sa modestie, ses manières tout à la fois nobles et affables, et son goût pour tout ce qui étoit bon et beau; ensuite, parce que, devenue mère de quatre enfans, elle eut pour eux une tendresse sans égale, qui ne se démentit jamais, quoiqu'elle eût longtemps survécu à son mari. De leur côté, Attale et ses frères, dans le voyage qu'elle fit à Cyzique, se couvrirent de gloire, en lui donnant un témoignage public de la reconnoissance et du respect qu'ils lui devoient; car, l'ayant placée au milieu d'eux, et ayant entrelacé leurs deux bras autour d'elle, ils la conduisirent dans les temples et la promenèrent dans la ville, entourés d'un

(*a*) *In Excerptis Peiresc.* Pag. 112. *Polyb.* Tom. IV, pag. 280. Ed. Schweigh.

(*b*) *De Frat. Amor.* Tom. VII, pag. 875.

(*c*) V. Ἀπολλωνιάς.

nombreux cortège. Aussi les spectateurs louèrent-ils hautement ces jeunes princes, qu'ils comparoient à Cléobis et Biton dont ils se rappeloient l'histoire; et si le tendre empressement de ceux-ci commandoit leur admiration, l'action touchante des premiers étoit relevée à leurs yeux par tout l'éclat qui accompagne la royauté. »

Selon Plutarque, « cette mère sensible vantoit sans cesse son bonheur, et remercioit les Dieux, non des richesses et du souverain pouvoir, mais de ce qu'elle voyoit l'aîné de ses enfans, vivre avec sécurité au milieu de ses trois frères, qui lui tenoient lieu de gardes, et veilloient sur ses jours. »

Sur le premier bas-relief, on voyoit Bacchus, ramenant des bords de l'Achéron, et conduisant au ciel Semelé, sa mère, précédé de Mercure, et ayant pour cortége les Satyres et les Silènes, armés de flambeaux.

Τάνδε Διὸς δμαθεῖσαν ἐν ἀδίνεσι κεραυνῷ,
Καλλίσπορον Κάδμῳ παῖδα καὶ Ἁρμονίης,
Μαΐῃφι δυσοχαιὴς ἀνάγει γόνος ἐξ Ἀχέροντος,
Τὸν ἄθεον Πενθεῦς ὕβριν ἀμειβόμενος.

« Le Dieu du thyrse, pour réparer l'attentat impie de Penthée, ramène des bords de l'Achéron sa mère, fille de Cadmus et d'Harmonie, que la foudre de Jupiter avoit consumée au milieu des douleurs de l'enfantement. »

Dans le manuscrit on lit ainsi le second vers :

Καλλίκομον παῖδα Κάδμε, καὶ Ἀρμονίης.

Le mètre et la fable indiquoient la transposition et la correction. M. J. veut qu'on lise au quatrième vers Πενθέος, mais puisque le dialecte dorique domine dans cette épigramme, il me semble que la leçon du manuscrit doit être conservée. Le même critique propose aussi, sans pourtant l'appuyer beaucoup, ἀμυνόμενος au lieu d'ἀμειβόμενος.

Le second bas-relief représentoit Télèphe, reconnu par sa mère.

Τὸν βαθὺν Ἀρκαδίης προλιπὼν πάλον εἵνεκα μαλερὸς
Αὔγης, τᾶσδ' ἐπέβην γᾶς Τευθραντίαδος
Τήλεφος, Ἡρακλέης φίλος γόνος ἀντίος ὑπάρχων,
Ὄφρα μιν ἂψ ἀγάγω ἐς πάτραν Ἀρκαδίης.

« Fils chéri d'Hercule, j'avois quitté la montueuse Arcadie, pour courir sur les traces d'Augé, ma mère; je la retrouve enfin dans ce pays où règne Teuthras, et me dispose à la ramener dans sa patrie. »

M. Jacobs laisse au second vers Τευθραντίαδος, et ajoute : *Spondeus in posteriore pentametri parte nos in hoc poeta non offendit.* En déliant, comme je l'ai fait, la première syllabe, le mètre reste sauf. Au troisième vers il adopte la correction du célèbre Heyne Ἡρακλέης γε φίλος γόνος, parce que, selon lui, la première syllabe de

φίλος est toujours brève; mais l'un ni l'autre ne s'est peut-être rappelé ce vers de l'Iliade (*a*) φίλε κασίγνητε, où cette syllabe est longue, ainsi que dans φίλομαι, φιλήτης, φιλόσοφος. Dans le même vers, αὐτὸς ὑπάρχων déplaît à l'éditeur: *nihil jejunius verbis* αὐτὸς ὑπάρχων, *sinceris tamen, nec ulla ratione sollicitandis.* On lit cependant dans le XX.e fragment de l'Eole d'Euripide:

Πλείστη γὰρ ἀρετὴ ΤΟΥΤΟ' ΥΠΑΡΧΟΝ ἐν βίῳ,
Τὴν ἀξίωσιν τῶν καλῶν τὸ σῶμ' ἔχειν.

L'expression ὑπάρχων me semble même avoir une certaine gravité qui convient au sujet. Hécube, dans la tragédie de ce nom, dit aussi à Agamemnon (*b*):

Θησαυρὸς ἄν σοι παῖς ΥΠΗΡΧ' ὐμὸς μέγας.

La leçon vicieuse du manuscrit dans le quatrième vers, n'est pas exactement rapportée. La voici:

Ὄφρα μιν ἄψ ἀναγάγω ἐυπεδίον Ἀρκαδίης.

Sur le troisième bas-relief, on voyoit Amyntor, approchant une lampe des yeux de Phœnix, son fils, pour les brûler; et sa femme, Alcimède, cherchant à apaiser la colère du père et du fils.

Ἀλκιμέδη ξύνευνον Ἀμύντορα παιδὸς ἐρύκει,
Φοίνικος δ' ἐθέλει παῦσαι χόλον γενέθλης,

(*a*) Δ. 155.
(*b*) Eurip. Hec. v. 1229 et 1215 de l'édit. de Brunck.

Ὅττι περ ἤχθετο πατρὶ, σαόφρονος εἵνεκα μητρὸς,
Παλλακίδος δειλῆς λέκτρα προσιεμένῳ.
Κεῖνος δ᾽ αὖ δολίοις ψιθυρίσμασιν ἤχθετο κούρῳ·
Ἦγε δ᾽ ἐς ὀφθαλμοὺς λαμπάδα παιδολέτιν.

« Alcimède arrache son fils des mains d'Amyntor son mari, et tâche, en même temps, de calmer la colère de Phoenix, aigri contre son père, parce que, négligeant une épouse chaste, il recherchoit les embrassemens d'une vile esclave; et le père à son tour, prêtant l'oreille à des propos insidieux, étoit irrité contre son fils, et approchoit de ses yeux une lampe meurtrière. »

MM. Jacobs et Heyne ont très-bien restitué cette épigramme, et le premier l'a très-bien commentée. Le second vers est ainsi conçu dans le manuscrit:

Φοίνικος, ὅδ᾽ ἐθέλει π. χ. γ.

Mais le sens de ce vers, indiqué par les suivans, exige la correction faite par M. J., et que j'avois faite moi-même long-temps avant lui. J'avois également fait celles du quatrième et du cinquième vers, proposées par M. Heyne, c'est-à-dire προσιεμένῳ au lieu de προϊεμένῳ, et παιδολέτιν au lieu de παιδολέτην, leçons du manuscrit. Du reste, le composé παιδολέτις est un de ceux qu'il faut rétablir dans nos lexiques grecs, et dont le nombre est assez grand. Quant au changement de εἰς en ἐς dans ce cinquième vers, il est commandé par le mètre.

Phœnix, dans l'Iliade IX, vers 448 et suiv. raconte ingénument l'histoire de l'esclave aimée de son père, dont il est question dans cette épigramme, et que les scholiastes appellent Clytie.

« Fuyant, dit-il, les emportemens de mon père Amyntor descendant d'Ormenus, courroucé contre moi, à cause d'une jeune fille, à la blonde chevelure, dont il étoit amoureux, et pour laquelle il traitoit avec mépris ma mère, son épouse. Cette mère ne cessoit de me supplier, en pressant mes genoux, de passer avant lui dans les bras de cette jeune fille, afin qu'elle prît de l'aversion pour un vieillard. »

Le scholiaste B. de Venise et celui de Leipzig, publiés par Villoison, font sur ces derniers mots du vers 452 ἵν' ἐχθήρειε γέροντα, *afin qu'elle prît de l'aversion pour un vieillard*, ce joyeux commentaire : ῥᾷστα γὰρ ἀνδρὸς ἀφίστανται γέροντος γυνὴ νέα, πειραθεῖσα νέου καὶ ἰσχυροῦ ἀνδρός, ἦν γὰρ οἱ γέροντες ἀφροδισιάζειν δύνανται. Valckenaer, dans sa *Diatribe in Euripidis perditorum dramatum reliquias*, pag. 263, ne s'est pas moins égayé sur cet endroit d'Homère : *Matris non injustis precibus expugnatus, Amyntorides ad patri dilectam puellam paulo propius accessit*, ὅσσον ἴλθε Κλυτίης, *non ut cupidinem expleret, sed ut illa, suum juvenis experta vigorem, senilem patris aversaretur amplexum, suæque adeo matri minus esset odiosa. Pondus illa juvenile*

non experta Phœnicis, ἄπειρος *et prorsus* ἀλαμπής, *potuerat forsan Amyntoris esse contenta* συκίνη ἐπικυρία, *sed* ἥλις ἀνδρὸς ἦν γεγυμένη *vetulum profecto debuit* ἀθερίζειν.

Le quatrième bas-relief représentoit Polymède et Clytius, enfans de Phinée, égorgeant Phrygia, que leur père avoit épousée, après avoir répudié Cléopâtre, leur mère.

Μήδειαν Κλυτίος καὶ κλυτόνους Πολυμήδης
Κλείνυσι Φρυγίην, μαλερὸς ὑπὲρ σφετέρας.
Κλειοπάτρη δ' ἐπὶ τοῖσιν ἀγαλλεται, ἣ περὶ ἐπεῖδεν
Τὴν Φινέως γαμετὴν δαμναμένην ὁσίως.

« Clytius et Polymède immolent Phrygia, pour venger leur mère. Cléopâtre applaudit, en voyant la nouvelle femme de Phinée subir le châtiment qu'elle mérite. »

M. Heyne propose de lire au premier vers κλειτόνους, parce que la première syllabe de κλυτόνους est toujours brève. Je crois cependant qu'il ne faut pas toucher à cette leçon. Le poëte joue ici sur les mots ΚΛΥΤιος, ΚΛΥΤονους; et comme les quatre syllabes de ce dernier sont brèves; il a cru pouvoir faire longue la première, douteuse de sa nature. Au second vers, on lit dans le manuscrit παλῃὸς, et il n'y a point de correction marginale, comme l'annonce M. Jacobs, pag. 157 : *dubitari non potest, quin vera sit lectio in margine codicis notata*, μαλῃὸς; mais elle n'est pas moins commandée par le sens et

par le σφετέρας. Les deux derniers vers ne paroissent pas intelligibles à l'éditeur, et il les corrige ainsi :

Κλειοπάτρη δ' ἐσιδοῦσ' ἰδ' ἀγάλλεται, ἣν πρὶν ἔδεισε,
Τὴν Φινέως γαμετὴν δαμναμένην ἐσίως.

Ecce lætatur Cleopatra, cum Phinei conjugem, quam olim timuerat, interemtam vidit.

Le premier de ces vers, ainsi corrigé, présente sans doute un sens plus net; mais il s'éloigne trop de la leçon du manuscrit. Je crois qu'il ne faut rien changer au texte, *Cleopatra vero supra illis* (παισὶν) *lætatur quæ prius vidit*, etc.; et s'il falloit absolument faire quelque changement, j'aimerois mieux substituer, à la fin du vers, ἥτις à ἢ πρὶν, *utpote quæ vidit.*

Le cinquième bas-relief représentoit Cresphonte tuant Polyphonte, le meurtrier de son père, et Mérope, armée d'un bâton, prêtant la main à son fils.

Κρεσφόντης γενέθην πέφνες, τὸ πάρος, Πολυφόντα,
Κυριδίης ἀλόχου λέκτρα θέλων μιάναι.
Ὀψὲ δὲ οἱ παῖς ἦκε, φόνῳ γενέθλῃ προσαμύνων,
Καί σε καλακλείνει, μαλερὸς ὑπὲς Μερόπας.
Τὔνεκα καὶ δόρυ πῆξε μιλαφρένῳ, ἀ δ' ἐπαρήγει,
Βριθὺ καλὰ κρολόφων βάκτρον ἐρεισαμένα.

« Polyphonte, tu fis périr jadis le père de Cresphonte, pour souiller le lit de sa jeune épouse; mais un fils vient enfin venger par ta

φὰς ἐπὶ τὸ καταστεῖν μαντεῖον. *S'étant montré tout à coup, il empêcha Latone d'aller à Delphes faire taire l'oracle.* Selon Hygin. Fab. CXL, cité par M. Jacobs, cet oracle de Python devoit cesser à la naissance du fils de Latone. Voilà probablement ce qui motivoit le voyage de cette déesse à Delphes. J'aime donc mieux donner à καταστεῖν la signification de *cohibere*, que celle d'*occupare*. Dans un fragment de l'Ægée d'Euripide, on lit dans le même sens :

Εἰ μὴ καθίξης γλῶσσαν ἴσθι σοι κακά.

Cependant rien n'empêche qu'on n'adopte l'autre signification, *s'emparer de l'oracle.*

Dans le premier vers, l'éditeur substitue ἑλιγμένον à μεμιγμένον, parce qu'il prend ὀλκοῖς dans le sens des lignes spirales que tracent les reptiles, *Bellua spiris sese volvens*. Je prends au contraire ce mot dans le sens de *sillons*, μεμιγμένον ὀλκοῖς, *caché dans les sillons, sulcis implicitum.* L'ἐπιφανεὶς du lemme favorise ce dernier sens, ainsi que l'ἐκνεύει du vers suivant. *Le serpent caché dans les sillons*, (littéralement *mêlé avec les sillons*) *se montre tout à coup, Latone se détourne, et Apollon, qui le guettoit, le perce*, etc. Au deuxième vers, on avoit d'abord écrit μυσαγομένη, mais ensuite on a tiré une ligne perpendiculaire sous le premier jambage du γ. Au troisième vers, l'éditeur remplace σκύλαν par σκύλλειν, *poursuivre*, *tourmenter*, parce qu'il

trouve qu'en se contentant de mettre, comme je le fais, σκυλᾶν, on ne sait trop ce dont Python vouloit dépouiller Latone, *desideratur rei, qua Python Latonam spoliare voluerit, significatio.* Je crois que σκυλᾶν peut s'appliquer indistinctement à l'action de tout ennemi qui en attend un autre, dans une embuscade, pour le dévaliser, le tuer, ou même en faire son prisonnier. On lit dans Hesychius Σκυλεύσας, αἰχμαλωτεύσας, et les verbes σκυλάω et σκυλεύω ont la même signification et la même origine. Même vers, M. Jacobs corrige τόξῳ, comme le sens l'exige, et il propose de lire ainsi le cinquième: Δελφῖν' ὃ σχήσει τρίποον ἔνθεον, ἐκ δ' ἄρ' ὀδόντων. D'abord il fait rapporter Δελφῖνα à θῆρα, *Apollo vulnerabit Delphina cujus tripodem in posterum tenebit.* Ensuite le dernier vers lui fait soupçonner que l'auteur de l'épigramme a eu en vue l'*odontisme*, qui fait partie du *mode pythique*, adapté à la flûte, pour célébrer le combat d'Apollon avec le serpent Python (*a*). L'odontisme exprimoit, par des sons, le frottement des dents du dragon, les unes contre les autres, pendant le combat. Ces corrections et cette explication sont extrêmement ingénieuses; mais, d'après le principe constant que je me suis fait, de ne rejeter un texte que quand il devient impossible d'en tirer un sens raison-

(*a*) Poll. Onom. IV, 84.

nable, je crois qu'en changeant Δελφὸν δ' en Δελφοῖς δ', tout le reste peut être conservé. L'oracle que Python tenoit à Delphes finissoit avec lui, et les cris de douleur que poussoit ce serpent, en expirant, ne pouvoient être que des sifflemens. Voici donc comme j'expliquerois cette épigramme :

Γηγενέα Πύθωνα, μεμιγμένον ἑρπετὸν ὁλκοῖς,
  Ἐκνεύει Λατὼ, πάγχυ μυσαττομένη,
Σκυλῶν γὰρ ἐθέλει πινυτὰν θεόν· ἀλλάγε τόξῳ
  Θῆρα κυδαίμασσει Φοῖβος ἀπὸ σκοπιῆς·—
Δελφοῖς δ' οὐ θήσει τρίπον ἔνθεον, ἐκ δὲ δρακόντων
  Πικρὸν ἀποπνεύσει ῥοῖζον ὀδυρόμενος.

« Latone, remplie d'horreur, évite en se détournant le serpent Python, caché dans les sillons. Ce reptile, enfant de la terre, comptoit sur les dépouilles de la prudente déesse ; mais Apollon, qui guettoit le monstre, le perce de ses flèches. Il n'occupera donc plus à Delphes le trépied prophétique ; mais il poussera (en expirant) des sifflemens lamentables. »

Je joins, comme on voit, la préposition ἐκ au verbe suivant, ἐξαποπνεύσει δὲ ὀδυρόμενος ῥοῖζον πικρὸν δρακόντων. L'éditeur n'oublie pas de faire remarquer que le γὰρ du troisième vers, bref de sa nature devant une voyelle, est long ici, parce qu'il se prononçoit γάρρ.

Le septième bas-relief représentoit Amphion et Zéthès, attachant Dircé aux cornes d'un taureau indompté. Ce trait mythologique a

fourni le sujet du beau groupe, connu sous le nom du Taureau Farnèse, qui a été transporté, il y a quelques années, de Rome à Naples.

ʹΟΖ ἔχει, περὶ τὰ ἀρκτῷα μέρη, Ἀμφίονος καὶ Ζήθου ἱστορίαν, προσπασσαλοῦντων ταύρῳ τὴν Δίρκην, ὅτι τὴν ματέρα αὐτῶν Ἀντιόπην, διὰ τὴν φθορὰν Λύκῳ τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς ὑπὸ Νυκτέως τοῦ πατρὸς αὐτῆς, ὀργῇ ζηλοτύπῳ, ἐνεχθεῖσα, ἀμέτρως ἐτιμωρήσατο.

Ἀμφίον καὶ Ζῆθε, Διὸς σκυλεύματα Δίρκης,
Κτείνατε τήνδ' ὀλέτιν ματέρος Ἀντιόπας,
Δέσμιον ἣν πάρος εἶχε διὰ ζηλήμονα μῆνιν,
Νῦν δ' ἱκέτις αὐτὴ λίσσετ' ὀδυρομένη.
Ἄγε καὶ ἐκ ταύροιο καλάπτετε δίπλακα σειρὴν,
Ὄφρα δέμας σύρῃ τῆσδε κατὰ ξυλόχου.

« Sur le septième, du côté du septentrion, on voit Amphion et Zéthès attacher Dircé à un taureau, parce qu'excitée par Nyctée, père d'Antiope, leur mère, et enflammée de jalousie contre Lycus, son mari, qui en étoit devenu amoureux, elle s'étoit vengée outre mesure de celle-ci. »

« Amphion et Zéthès, double proie arrachée à Dircé, immolez cette femme qui a fait périr Antiope. Sa colère jalouse tenoit naguères votre mère dans les fers; maintenant, suppliante, elle cherche à vous fléchir par ses gémissemens. Soyez inexorables; attachez aux cornes de ce taureau un double lien, afin qu'il traîne son corps à travers ces fourrés épais. »

MM. Heyne et Jacobs ont cru que le titre étoit mutilé, *in lemmate plura desiderantur ad*

sensus integritatem, et ils l'ont suppléé ; je croirois pourtant qu'il est bien entier, et qu'il suffit de changer, comme je l'ai fait, προσάστονλες en προσαστόνλων. Il est vrai que la construction est très-bizarre ; mais cette bizarrerie, ou plutôt cette barbarie, se fait remarquer dans la plus grande partie des titres de ces épigrammes. La phrase, selon moi, seroit ainsi construite : ὅτι ἀμέτρως ἐτιμωρήσαλο τὴν μητέρα αὐτῶν Ἀντιόπην, ὑπὸ Νυκτέως τῆ πατρὸς αὐτῆς ἐνεχθεῖσα ; ὀργῆ ζηλοτύπῳ, τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς Λύκῳ, διὰ τὴν φθοράν.

Dans le premier vers, l'éditeur substitue σκυλακεύμαλα à σκυλεύμαλα, et il cite l'épigramme de Tymnes (*a*) que Plutarque rapporte dans ses *Institutions lacédémoniennes* (*b*), et dont quelques vers sont épars dans Suidas (*c*). C'est, si je ne me trompe, le seul auteur connu qui ait fait usage de cette expression. Elle est dérivée du verbe σκυλακεύειν, lequel, entr'autres significations, a celle de *nourrir, élever de jeunes chiens*, et ensuite simplement *nourrir, élever ;* mais cette signification qui, dans l'épigramme de Tymnes, donne un très-bon sens, ne me paroît en avoir aucun satisfaisant ; dans celle qui nous occupe. Amphion et Zéthès n'étoient ni les fils,

(*a*) Cod. Pal. p. 274. Anal. I, p. 505. Plan. Liv. III, chap. V, 33.

(*b*) Tom. VI, p. 894.

(*c*) V V. Βεύκυσα. Ἔρρι. Θηλόν.

ni les nourrissons de Dircé. Il faut donc, je crois, conserver la leçon du manuscrit; δύο σκυλεύματα Δίρκης signifiera *double trophée remporté sur Dircé*, comme dans l'*Ion* d'Euripide, v. 1145, les voiles, πέπλοι, pris par Hercule sur les Amazones, sont appelés Ἀμαζόνων σκυλεύματα. Il est naturel de penser que Dircé vouoit à sa vengeance les deux enfans de sa rivale, et qu'en se soustrayant à sa colère, ils étoient véritablement une dépouille remportée sur elle. Cependant, comme cette explication est un peu forcée, on peut admettre, si l'on veut, le σκυλακεύματα proposé par M. Jacobs; mais il faut, ce me semble, le faire suivre d'une virgule, et substituer ensuite Δίρκην à Δίρκης.

Ἀμφίων καὶ Ζῆθε, δύο σκυλακεύματα, Δίρκην
Κτείναντε τάνδ' ὀ. μ. Α.

« Amphion et Zéthès, jeunes nourrissons, faites mourir cette Dircé qui a été la meurtrière d'Antiope, votre mère. » La signification de σκυλακεύματα se bornera alors à exprimer la tendre jeunesse des deux fils d'Antiope.

Au troisième vers, le manuscrit porte ἡ πάρος, que l'éditeur change, avec raison, en ἦν πάρος, mais je l'avertis que dans le même manuscrit on lit bien nettement διαζηλήμονα et non δ' ἀζηλήμονα.

Au quatrième, le manuscrit porte ἱκέτης, qui doit être changé, comme l'a très-bien vu l'éditeur, en ἱκέτις.

Au cinquième vers, ces mots ἄγε καὶ déplaisent à M. Jacobs. *Certe hæc verba, ἄγε καὶ, tam jejuna sunt ut nec in nostro poeta ferri posse videantur. Fortasse scribendum est :*

Ἀγρίου ἐκ ταύροιο καθάπτεται δίπλακι σειρῇ.

Certainement on doit reprocher au poète d'avoir fait longue la première syllabe d'ἄγε ; mais, à cela près, et en changeant καθάπτεται en καθάπτετε, il me semble qu'on peut conserver tout le reste. « Allons, attachez aux cornes du taureau une double corde, afin qu'il traîne son corps à travers ces *fourrés.* » Le καθάπτεται pour καθάπτετε est né de la prononciation des deux finales qui, chez les Grecs modernes, est la même.

Je ne pousserai pas plus loin cette discussion, qui trouvera naturellement sa place ailleurs ; je la terminerai donc par le seizième bas-relief. Il représentoit Æolus et Bæotus, fils de Neptune, délivrant Mélanippe, leur mère, des fers dont son père l'avoit chargée, pour la punir de leur avoir donné le jour.

Αἴολε καὶ Βοιωτὲ, σοφὸν φιλομήτορα μῦθον
Πρήξατε, μητέρ' ἑὴν λυσάμενοι θανάτου.
Τοὔνεκα γὰρ καὶ πεφήνατε ἄλκιμοι ἄνδρες,
Ὃς μὲν ἀπ' Αἰολίης, ὃς δ' ἀπὸ Βοιωτίης.

« Æolus et Bæotus, en venant au secours de votre mère, vous avez rempli une page inté-

ressante, dans les fastes de l'amour filial; aussi êtes-vous célébrés, pour votre courage, l'un dans l'Æolie, et l'autre dans la Bœotie. »

Le sens de cette épigramme est très-clair et très-beau; cependant l'éditeur veut qu'on change, au premier vers, μῦθον en μόχθον; et au second λυόμενοι en ῥυόμενοι, mais σοφὸν πρήξαντε μῦθον signifie littéralement *vous avez fourni matière à un beau récit.* Il ne faut donc pas changer cette expression. La seconde correction est très-heureuse, mais inutile. Au second vers, on lit dans le manuscrit, μητέρων, ce qui détruit le mètre. M. Jacobs ne trouve aucune correction plausible. *In* μητέρων *nemo non hærebit; sed probabilem emendationem non invenio.* Celle que je donne se présente naturellement. Dans Apollonius de Rhodes (*a*), Phinée dit aux Argonautes:

Ἀλλ' εὖ καρτύναντες ἘΑΙΣ ἐνὶ χερσὶν ἐρετμὰ,
Τέμνεθ' ἁλὸς στεινωπόν.

M. Heyne refait ainsi le troisième vers, dans lequel il manque un pied:

Τοὔνεκ' ἄρ' εἰς αἰῶνα περίφηνατον ἄλκιμοι ἄνδρες

et M. Jacobs:

Τοὔνεκ' ἄρ' ἀμφότεροί γε περιφ. κ. τ. λ.

Ces deux corrections sont ingénieuses, et le

(*a*) Liv. II, 332-3.

le lecteur choisira celle qu'il voudra. Je préférerois la seconde.

Dans les parties précédentes du livre, c'est-à-dire, dans les remarques sur les *Statues de Callistrate*, et sur les *Portraits de Philostrate*, on trouve un grand nombre de corrections et d'éclaircissemens sur plusieurs passages corrompus ou difficiles. Toutes ces corrections ne me semblent pas nécessaires; mais toutes annoncent de la sagacité, une grande lecture et beaucoup de réflexion. Par exemple, dans l'épigramme d'Antipater que M. Jacobs a publiée, pour la première fois, à la page 81, et que j'ai donnée dans ma Notice sur Philaras, l'éditeur, au lieu de ce vers:

Μίμνω, παρθενίης μοι ἐπίφλοος. κ. τ. λ.

« *Je suis recouverte, souviens-t'en bien, d'une peau virginale.* »

propose de lire,

Μίμνει παρθενικός μοι ἔτι φλόος. κ. τ. λ.

« *Il me reste encore une écorce virginale.* »

Cette correction est sans doute ingénieuse; mais elle ne me paroît point nécessaire. La leçon du manuscrit est plus touchante, et même plus élégante; et si l'ἐπίφλοος ne se trouve pas dans nos lexiques, combien de milliers de composés ne rencontre-t-on pas dans la seule Anthologie inédite, qui n'y ont eu jusqu'ici au-

cune place ? Ce composé est dans les règles de l'analogie de la langue ; il désigne cette pellicule tendre que recouvre l'écorce, c'est-à-dire, l'épiderme. Ensuite, pourquoi ne pas conserver παρθένιος, bien plus doux à l'oreille que παρθενικός ? Au quatrième vers, la leçon du manuscrit n'est pas rapportée exactement ; on y lit :

Εἰ δὲ περιδρύψης με παραπραπίνηντερ ἔυσαν.

L'éditeur a changé avec raison, περιδρύψης en περιδρύψεις, mais pourquoi changer aussi παραπραπίνην en παρ᾽ ἀτραπιτὸν, et ne pas enrichir nos lexiques de ce nouveau composé qui ne viole pas non plus les règles de l'analogie ?

Dans la même page 475 du manuscrit on trouve une autre épigramme attribuée à Philippe ; mais elle est corrompue en plus d'un endroit. Le lecteur jugera si j'ai réussi à la rétablir. Elle étoit faite, sans doute, sur une statue en bronze de l'Eurotas, dont tous les membres sembloient dégoutter d'eau.

Εὐρώταν ὡς ἄρτι διάβροχον, ἔν τε ῥεέθροις,
Εἵλκυσ᾽ ὁ τεχνίτης ἐν πυρὶ λυσόμενον·
Πᾶσι γὰρ ἐν κώλοις ὑδατούμενος ἀμφινένευκεν
Ἐκ κορυφῆς εἰς ἄκρους ὑγροραγῶν ὄνυχας.
Ἁ δὲ τέχνα ποταμῷ συνεπήριχεν, ἅτις ἔπεισε
Χαλκὸν κωμάζειν ὕδατος ὑγρότερον.

« L'Eurotas, traîné par l'artiste dans un bain de feu, semble encore baigné de ses eaux, et n'avoir pas quitté son lit. Il est courbé sous les

flots qui inondent toutes les parties de son corps, depuis le sommet de la tête, jusqu'à l'extrémité des ongles. Ici l'art a lutté avantageusement contre le fleuve, en rendant l'airain encore plus agile et plus pétulant que l'eau. »

Au second vers le manuscrit porte : τεχνήτης et λυσάμενον, et au quatrième, ὑγροράτων. ὑγροῤῥαγέω, *dégoutter d'eau*, est encore un verbe dont il faut enrichir nos lexiques. Le second ῥ a été supprimé par Philippe, à cause du mètre, comme il l'a été par Homère, dans ἀμφίρυτος, etc. Au cinquième, on lit dans le manuscrit ἅτις ὁ πείσας, j'en ai fait ἅτις ἔπεισε. C'est ainsi que dans une épigramme d'Addée (*a*), Tryphon *détermine* un béryle oriental à représenter la nymphe Galéné.

Ἰνδὴν βήρυλλόν με Τρύφων ἈΝΕΠΕΙΣΕ Γαλήνην
Εἶναι, κ. τ. λ.

Je publiai cette épigramme dans le *Magasin Encyclopédique*, en 1799. L'année suivante le savant M. Huschke, qui n'avoit pas eu connoissance de cette publication, la donna comme inédite, pag. 205 de ses *Analecta critica*. Et je dois indiquer les corrections que M. Jacobs et lui proposent.

V. 2. Sur εἴλκυσε M. Jacobs dit : *an dictum ut*,

(*a*) Cod. Pal. pag. 449, Anal. II, 242.

ducere *de opere æneo ? an μίνυσε ?* et il conserve λισσάμενον.

V. 4. Le même critique dit : *an* ὑγρὸς ἐὼν ὄνυχας ? M. Huschke adopte cette correction.

V. 5. M. Huschke adopte la correction qu'il a trouvée sur la marge de la copie qui lui a été communiquée,

ἆ τίς ὁ πείσας
χαλκὸν κωμάζειν ὕδατος ὑγρότερον ;

Cette correction, que l'on doit probablement à M. Jacobs, est très-ingénieuse : « Ah ! quel est celui qui a pu déterminer l'airain à surpasser la pétulance et le moëlleux de l'eau ? » κωμάζειν, qu'il est très-difficile de rendre en français, exprime l'agitation du fleuve qui, inondé d'eau, secoue la tête, ἀμφινέυειν, comme un homme à demi ivre, qui célèbre une orgie ; et ὑγρότερον, ce que les Italiens appellent *la morbidezza.* Quant à εἵλκυσε, je crois que c'est l'expression qui convient à cet endroit, *a traîné par force* ; elle fait très-bien sentir la violence exercée sur un fleuve que l'on force à changer d'élément, à passer de l'eau dans le feu.

A la page 85, M. Jacobs revient sur une épigramme de Callimaque (*a*), qui a déjà exercé de célèbres critiques modernes, Ernesti, Ruhn-

(*a*) Callim. I, pag. 329, édit. Ernesti. An. I, 471. Cod. Pal. 321.

ken, Reiske, Brunck, etc. La voici d'abord telle qu'on la lit dans le manuscrit Palatin.

Εἰς Μενεκράτην οἰνωθέντα καὶ τελευτήσαντα.

Αἴνει καὶ σὺ γὰρ ὧδε, Μενέκρατες, οὐκέτι πουλὺς
Ἦσθα τί σε ξείνων ὥστε κατειργάσατο
Ἤρατο καὶ κένταυρον ὅ μοι πεπρωμένος ὕπνος
Ἦλθεν ὁ δὲ τλήμων οἶνος ἔχει πρόφασιν.

M. Jacobs la refait de cette manière, en profitant des conjectures de M. *Zedel* (*a*).

α. Αἴνει καὶ Σατύρων σε, Μενέκρατες, οὐκ ἐπὶ πουλὺ
Ἥσσονα, τί, ξείνων λῷστε, κατειργάσατο·
Ἦ ῥα τὸ καὶ Κένταυρον; β. ὅ μοι πεπρωμένος ἦλθεν
Ὕπνος· ὁ δὲ τλήμων ὕπνος (*b*) ἔχει πρόφασιν.

Ensuite, dans la seconde partie de son commentaire sur l'Anthologie grecque, page 299, au lieu d'Αἴνει, il a écrit πίνειν. Ainsi, selon cette refonte de l'épigramme, un passant adresse la parole à Menecrate, et lui dit : « Certes, tu ne le cédois pas de beaucoup aux satyres, dans l'art de boire; dis-moi quelle est la cause de ta mort; est-ce la même que celle du Centaure ? » — « Le sommeil fatal, répond Menecrate, m'a surpris, et c'est le malheureux vin qui sert aujourd'hui de prétexte. » On pensera, peut-être, que refaire ainsi une épigramme ce

---

(*a*) Biblioth. Critic. Part. V, p. 112.

(*b*) C'est probablement une erreur typographique, au lieu de οἶνος.

n'est point la corriger, et que quand même on feroit mieux que l'auteur original, le lecteur auroit toujours le droit de demander compte au critique de la leçon primitive; et cette demande paroîtroit ici d'autant plus raisonnable qu'on peut, ce me semble, en adoptant la correction de Saumaise, c'est-à-dire, en changeant seulement deux lettres, tirer un très-bon sens de la leçon du manuscrit.

α. Αἴνιε, καὶ σὺ γὰρ ὧδε, Μενέκρατες; ἐκεῖσε πυλὺς
Ἥσθα. τίς ἐξ οἴνων ὥς σε κατειργάσατο;
Ἡρῷο καὶ Κένταυρον. β. ὅ μοι πεπρωμένος ὕπνος
Ἦλθεν, ὁ δὲ τλήμων οἶνος ἔχει πρόφασιν.

« Et toi aussi, Menecrate, te voilà dans la tombe! tu n'as plus été le plus fort. Quel vin t'a ainsi privé de la vie? c'est le même, sans doute, qui a tué le Centaure. — Mon heure fatale étoit arrivée, et c'est injustement qu'on accuse de ma mort ce malheureux vin. »

Au lieu d'Αἴνιε, les manuscrits de Guyet, de Philaras et d'Huet adoptent la correction de Saumaise αἴ, αἴ. Ruhnken a très-bien vu qu'Αἴνιος est le nom générique des habitans d'Ænos, ville de Thrace; et l'on sait que les Thraces étoient réputés grands buveurs. Je prends le πυλὺς de la fin du vers, dans le sens de σφοδρὸς, *robuste*, *vaillant*. C'est ainsi que dans une épigramme de Philippe de Thessalonique (*a*), Léonidas est appelé *le vaillant héros*

(*a*) Cod. Pal. pag. 405. An. II. 228. Plan. L. I, ch. V, 19.

de Sparte, ὁ τᾶς Σπάρλας ΠΟΛΥΣ ἥρως. Il est vrai que quelque glossateur, voulant sans doute expliquer ce πολὺς, avoit écrit en marge μέγας, et que cette glose s'est ensuite glissée dans le texte de Planude; mais le manuscrit Palatin nous a conservé la véritable leçon, sans aucune trace de la glose. Dans la même épigramme, le corps de Léonidas est aussi appelé πυλὺ δέμας.

Dans les trois manuscrits dont je viens de parler, on lit au second vers τὶς ἐκ ξείνων ὥς σε κ. et ils ont porté sur la marge la correction de Saumaise ἐξ οἴνων. Au troisième vers, Guyet et Huet mettent un point après κέντ̣αυρον, mais Philaras y a placé un β, pour indiquer que là commence la réponse du second interlocuteur. Alcée a dit aussi dans une épigramme (*a*):

Οἶνος καὶ Κένταυρον, Ἐπίκρατες, οὐχί σε μοῦνον
Ὤλεσεν.

« Tu n'es pas le seul, Epicrate, que le vin ait tué; il a aussi fait périr le Centaure. » On voit qu'Alcée et Callimaque ont voulu parodier ces vers de l'Odyssée (*b*):

Οἶνος καὶ Κένταυρον, ἀγαυκλυτὸν Εὐρυτίωνα
Ἄασεν ἐν μεγάρῳ μεγαθύμῳ Πειριθόοιο.

« Le vin perdit aussi le vaillant Centaure

(*a*) Cod. Pal. pag. 508. Anal. I. 490. Plan. I, ch. LIX, 5.
(*b*) Liv. XXI, 295-6.

Eurytion, dans la maison du magnanime Pirithoüs. » Tous les deux ont donné au brave, qu'ils comparoient au Centaure, un nom qui désignât la force, Μενεκράτης, Ἐπικράτης, *distingué par le courage et la force.*

On sait que le célèbre Ruhnken, dans la première édition de son *Epistola critica* (*a*), pag. 78, avoit essayé de rétablir cette épigramme; et qu'ensuite, peu content sans doute de cette partie de son travail, il le supprima dans la nouvelle édition de 1782; mais je ne dois pas laisser ignorer au lecteur qu'il s'en occupa de nouveau vers 1790, et que notre commun ami, Van Santen, me transmit, de sa part, le billet suivant : *Hemsterhusius hunc poetam* (*Callimachum*) *discipulis enarrans judicabat non Callimachi illud epigramma esse, sed recentioris cujusdam græculi. Omnibus iterum perpensis, sic legendum puto :*

α. Αἴνει καὶ σὺ γὰρ ὧδε, Μενέκρατες, εἰσέτι πυλὺς
Ἦστα. τί σε, ξείνων λῷστε, κατειργάσατο;
β. Ἤρατο καὶ Κένταυρον ὅ μοι πεπρωμένος ὕπνος
Ἦλθεν. κ. τ. λ.

Tu quoque, Menecrates, in hunc usque diem frequens nobiscum eras. Quid tibi, hospitum optime, mortis causa fuit? — Idem somnus, qui Centaurum, me etiam oppressit, etc.

(*a*) Lugd. Bat. 1749, in-8°.

En mettant sous les yeux du lecteur les explications, nouvelles pour lui, de cette épigramme, je n'ai point dû rappeler celles de Reiske (*a*), d'Ernesti (*b*), de Brunck (*c*), qu'il connoît depuis long-temps; mais je dois remarquer, je crois, une singularité assez piquante; c'est qu'aucun des critiques, qui se sont occupés de cette épigramme, n'a su que *Prospero Petroni*, ignorant en 1745 que Jensius l'avoit publiée à Rotterdam l'année précédente, la donna, à Rome, comme inédite, d'après le manuscrit Palatin, dans les *Notizie letterarie oltramontane* (*d*). Mais il se permit, contre la foi du manuscrit, de placer un β au-devant du troisième vers, comme il avoit placé un α au-devant du premier; ce qui pouvoit d'autant plus facilement induire en erreur, qu'il semble publier purement et simplement, avec toutes leurs incorrections, cette épigramme et la suivante du même poëte, Εὐδαίμων ὅτι κ. τ. λ. qui a été aussi un vaste champ de bataille pour les critiques, et qui, pourtant, réclame encore tous leurs soins, car il lui reste de profondes blessures.

Dans l'extrait que je viens de donner de cet

(*a*) Anth. pag. 163-252.
(*b*) Callim. I, pag. 329.
(*c*) Anal. I, 471. III, 110.
(*d*) Tom. II, part. II, pag. 339.

ouvrage de M. Jacobs, je me suis attaché aux épigrammes grecques, parce que chacune d'elles forme un petit poëme, qui peut être mis tout entier sous les yeux du lecteur, et qui, par conséquent, fixe plus agréablement son attention que des corrections isolées sur de longs ouvrages; mais je regrette sincèrement de ne pouvoir pas rendre un compte détaillé de ces dernières, qui sont très-nombreuses. Quelques-unes sont, je crois, plus spécieuses que vraies; quelques autres sont peu nécessaires, mais toutes annoncent, comme je l'ai déjà dit, une grande sagacité et une grande lecture. Heureux celui qui n'a besoin que d'émonder les branches parasites d'un arbre trop fécond ! les stériles sont en si grand nombre !

J'ai encore voulu montrer à M. Jacobs, que si je prends souvent la liberté de le combattre, dans la longue carrière que nous parcourons ensemble, je le ferai toujours avec toute la loyauté et les égards que mérite un critique, auquel on peut appliquer ces vers du Tasse :

> L'età precorse, e la speranza, e presti
> Parcano i fior quando n'usciro i frutti.

NOTICE

SUR

LÉONARD PHILARAS.

Aucun de nos dictionnaires historiques, aucun biographe n'a parlé de ce personnage, qui pourtant a rempli des missions importantes en Europe; qui aimoit et cultivoit les lettres, et qui étoit en relation avec les hommes le plus illustres de son temps (*a*). Nous n'avons donc que de foibles renseignemens sur sa personne; mais c'est un motif de plus pour les recueillir avec soin. Les principaux sont consignés dans une lettre curieuse du voyageur *Cornelio Magni*, au cardinal *Acciajoli*, datée d'Athènes, du 15 décembre 1674, et dans un éloge latin, en forme d'inscription, que Cottunio nous a conservé dans le Recueil de ses épigrammes, et que je rapporterai à la suite de cette lettre.

« Il a fleuri dans ce siècle, dit ce voyageur, un Athénien qui, par son grand savoir, a joué

(*a*) Voyez, note (2), deux lettres curieuses que lui écrivit Milton. Elles sont extraites du recueil assez rare, intitulé : *Jo. Miltonis, Angli, epistolarum familiarium liber unus.* Londini 1674, in-8°.

un rôle distingué en Europe, à Rome, à Paris, à Venise et ailleurs. Le grand cardinal de Richelieu le donna au duc de Parme, *Odoardo Farnese*, d'éternelle mémoire, comme un sujet digne de fixer son attention. Son altesse lui confia différentes missions; et sous le duc régnant, il a occupé à Venise le poste de résident. Son nom étoit Léonard Philaras; mais, par corruption, on l'appeloit *Monsù Villorè*. Je me souviens de l'avoir vu à Venise, où il exerçoit son dernier ministère pour la sérénissime maison de Parme; et je me rappelle très-bien qu'il tenoit un des premiers rangs parmi les gens de lettres, surtout dans les lettres grecques, à cause de la lecture approfondie qu'il avoit faite des conciles et des textes de la primitive église. Aussi étoit-il universellement regardé comme un personnage très-distingué. J'ai appris ici sa mort, arrivée à Paris, l'année dernière, à la suite de la taille de la pierre. J'ai fait quelques recherches touchant ses livres, parce que j'en avois vu à Venise, dans sa bibliothéque, qui étoient rares et de choix. J'avois principalement en vue ses manuscrits, qui concernoient, comme je le sais, le ministère du cardinal de Richelieu; mais j'ai appris que, partant de l'Italie avec une bourse assez mince, il fut obligé de les vendre. J'ai pourtant trouvé deux tomes de l'*Atlas géographique*. Je n'ai découvert ici d'autre descen-

dant qu'un neveu de frère, qui se nomme également Léonard, âgé d'environ huit ans. Il montre quelques dispositions heureuses; mais, faute de maîtres, il restera dans l'ignorance, ou s'instruira dans la malice. Il n'appartient pas aux premières familles, appelées *Archontes*, mais il n'est pas non plus des dernières: du reste, il est peu favorisé des biens de la fortune, de ces biens qui ouvrent et élargissent le sentier, lors même que la route devient très-difficile (1). »

Cette lettre nous apprend l'époque de la mort de Léonard Philaras, arrivée en 1673; mais nous ignorons celle de sa naissance (2). Il est cependant probable qu'il naquit sur la fin du seizième siècle, puisque, vers 1640, il étoit envoyé du duc de Parme, en France, comme nous l'indique la dédicace de son ode grecque, sur *l'Immaculée conception de la mère de Dieu*, couronnée par l'académie des Palinods de Rouen, et imprimée à Paris, en 1644, in-4.° (3). Cette dédicace grecque est du moine diacre Cyrille, de Chio; elle est adressée à François de Harlay, archevêque de Rouen. « Le sérénissime duc de Parme, est-il dit dans cette épître dédicatoire, ayant toujours nourri pour la cour de France, comme tout le monde sait, les sentimens de l'amitié la plus affectueuse, voulant mettre fin aux troubles de la guerre, et s'occupant, avec l'attention la plus sérieuse, des moyens de réta-

blir la paix, vient de rappeler à Parme, son envoyé auprès de sa M. T. C., l'honorable Léonard Philaras, afin que, témoin oculaire de tout ce qui se passe, il puisse, à son retour auprès du roi, donner des renseignemens sûrs au congrès qui doit se former pour la paix. »

Philaras, que les Français appeloient Villars et Villeret, avoit laissé, en partant, au moine Cyrille, quelques-unes de ses poésies manuscrites, du nombre desquelles étoit l'ode dont nous venons de parler. Elle a été réimprimée en grec, en latin et en français, avec la dédicace de Cyrille, et une pièce de dix vers élégiaques, dans laquelle Philaras remercie F. de Harlay de l'envoi qu'il lui a fait du prix académique, dans le *Recueil de pièces, lues dans les séances publiques de l'académie, établie à Rouen, sous le titre de l'*Immaculée conception, *pour les années* 1771-81, Rouen, 1784, in-8.° de 358 pages. Ce recueil, qui est le dernier des Palinods, fut publié par l'abbé de Lurienne, chanoine de l'église cathédrale de Rouen, l'une des soixante-sept honorables victimes, tombées sous le couteau de Robespierre, le 7 juillet 1794, à l'âge de soixante-deux ans (4).

Je remarquerai, en passant, que le traducteur francais et latin a mal rendu le premier vers de l'ENVOI :

ΚΕΚΡΟΠΙΔΗΙ πομπὴς, Ἀγλαΐη, ξείνια δῶρα (a).

Au lieu de :

Benigne excipis, Harlæe, externa Cecropidum dona.

« Tu reçois, avec les bontés d'un protecteur, illustre Harlay, les dons que les enfans de Cécrops t'apportent d'une terre étrangère. »

Il faut mettre :

Benigne præbes, Harlæe, hospitalia Cecropidæ dona.

« Tu daignes offrir, ô Harlay ! à un descendent de Cécrops, les présens de l'hospitalité. »

Le savant abbé Morelli, dans le premier volume page 111, de son excellent catalogue de la Bibliothéque de Pinelli, après avoir cité l'ouvrage intitulé : *Doctrina christiana, græco-vulgari idiomate alias tractata, nunc vero latinis litteris mandata per L. V. Atheniensem. Gr. lat. Parisiis*, 1633. *in*-8.°, met en note : *Auctorem esse puto Leonardum Villarè Atheniensem, Bibliothecæ Venetæ D. Marci custodiendæ olim præfectum.*

Après avoir lu dans le *Magazin encyclopédique* cette notice sur Philaras, il me fit l'amitié de m'écrire que ce qui l'avoit engagé à former cette conjecture, c'étoit un passage de l'Εὐχολόγιον, *sive rituale Græcorum*, du P. Goar,

(a) C'est une imitation d'Homère, *Odyss.* XXIV, 272.

Καὶ οἱ δῶρα πόροι ξεινήϊα.

page 124 de l'édition originale de Paris, 1647, in-fol., dans lequel ce Père, après avoir rapporté un endroit de Cedrenus, ajoute : *Cedreno assentitur Ludovicus Philaras Atheniensis in sua χριστιανικῇ διδασκαλίᾳ vernacule et concinne scripta.* Goar met ici *Louis* pour *Léonard*, mais il n'y a pas de doute que cette double version ne soit de lui. Celle qui est en grec vulgaire fut publiée à Rome en 1616, et faite sur l'ouvrage italien intitulé : *Dichiaratione più copiosa della dottrina christiana composta dal Cardinale Roberto Bellarmino per ordine di Clemente VIII. Roma*, 1603 *et* 1613. *in*-4°. Le texte italien a été joint à la traduction arménienne du P. *Fr. Pietro Paolo*, Arménien. Rome. Imprimerie de la Propagande, 1630, in-4°. en 1633. Léonard Philaras mit en latin sa version en grec vulgaire, et la dédia au cardinal de Richelieu; mais il avoue dans cette dédicace que la version grecque a été faite *juxta ritum orientalis ecclesiæ.*

On voit qu'il avoit été nommé garde de la bibliothéque de Saint-Marc, et qu'il mourut à Paris avant d'avoir pu se rendre à son nouveau poste, par un catalogue de cette bibliothéque dressé en 1679, par *Alvise Ambrogio Gradenico*, sur lequel est porté : *Un libretto manuscritto donato dal già Leonardo Vilarè Ateniense, fatto già detto uomo custode della libreria : ma non venne mentre morì in Parigi.*

nel qual libretto sono scritte diverse orazioni in greco, in latino et in francese. M. l'abbé Morelli qui me fournit ce renseignement me marque que ce petit manuscrit n'existe plus dans la bibliothéque. Heureusement la perte n'est pas grande.

Dans un recueil d'épigrammes grecques de Jean Cottunio, Macédonien, (*Græcorum epigrammatum libri duo, auctore Joanne Cottunio Veriensi, etc. cum ejusdem versione latina. Patavii*, 1653, *in*-4°.) dédié à Louis XIV, et que je dois à l'amitié de M. l'abbé Morelli, l'auteur dit pag. 91 et suiv., qu'on lui avoit envoyé de Rome, le 15 novembre 1652, trois feuilles imprimées à Paris. Sur la première étoit le portrait de Léonard Philaras avec cette inscription : Λεονάρδος Φιλαρᾶς, υἱὸς Ἰωάννου, Ἀθηναῖος (*Léonard Philaras, fils de Jean, Athénien*); la seconde contenoit son éloge latin, en majuscules, nous le verrons plus bas, et un tableau hiéroglyphique blasonné, et assez singulier, que Cottunio a fait graver à la page 93, et au milieu duquel un monogramme très-bien fait représente toutes les lettres qui forment le nom de l'auteur. Cottunio nous apprend que ces monogrammes se nomment en grec vulgaire μονοκονδυλία; on lit au bas : βάλε τὰς εἰκόνας, τῆς ἀρετῆς ὑπόμνημα μᾶλλον ἢ τοῦ σώματος καταλιπεῖν (*faites que les portraits rappellent plutôt les vertus que les formes du corps*), et ensuite

l'éloge en majuscules dont nous venons de parler.

LEONARDUS PHILARAS.

Athenis natus, τῶν εὐπατριδῶν, Romæ educatus τῶν φιλοσόφων, Parisiis occupatus τῶν πολιτικῶν, pueritiam in Græcia cum caris parentibus, juventutem in Italia literarum studiis incumbens, virilis ætatis partem in Gallia publicis rebus operam navans exegit, nobili patriæ libertatis desiderio accensus, plures annos inter christianæ militiæ milites, apud Carolum Nivernensium ducem traduxit; missusque ab eo magnis de rebus ad Gregorium XV et Urbanum VIII, Romanos Pontifices, plurimum eamdem militiam suis officiis juvit. Nunc pro serenissimo Duce Parmensi in aula residens orator, Ludovico justo et Gastoni Aurelianensium duci apprime notus, Cardinali Richelio ceterisque regni proceribus ob eximias virtutes carissimus, honorate vitam degit. Vir vere illustris et ad priscam illam suorum gloriam adspirans.

Cottunio a traduit cet éloge en vers grecs, accompagnés, à l'ordinaire, d'une traduction latine.

Enfin la troisième feuille répète le même tableau blasonné, qui se trouve dans la seconde, et dont on auroit bien dû nous donner l'explication. Le milieu est occupé par un énorme

casque surmonté de grands panaches au milieu desquels on aperçoit la chouette. A droite et à gauche sont deux oliviers dont la tête est coupée, et qui poussent une branche seule tendue vers le ciel. Plus bas, d'un côté est un coq, de l'autre un cheval marin. On y voit encore un caducée, la syringe de Pan, des drapeaux, un trident, un canon et au-dessous du casque le monogramme dont il a été déjà question. Viennent ensuite une épigramme en grec vulgaire, adressée par Philaras à sa mère, et cette épigramme latine pour mettre au bas de son portrait :

Nobilis huic fausto dedit omine tellus
  Attica ; doctrinam Roma secunda parens.
Quem, varias postquam placuit cognoscere gentes,
  Grata suo retinet Gallia nostra sinu.

Cottunio, pag. 37 et 38, a consigné trois épigrammes à la louange de son ami.

A la tête de quelques poésies de Philaras, qui terminent un manuscrit dont je vais donner la description, on trouve un logogriphe dont il a lui-même donné les mots.

Λεονάρδου Φιλαρᾶ, τοῦ Ἀθηναίου γρῖφος, τοὔνομα καὶ τὸ γένος αὐτοῦ αἰνιττόμενος.

Θὴρ κεφαλὴν τελέθω βλοσυρώτατος. ὕπνον ἀέξω
  Ἤτορι· κἀν μηροῖς εὔπνοον ἄνθος ἔχω.
Τῶνδε διατροχάασκε μεσαίτατος ὕδος ἑοῖο
  Ὕδασιν ἐμμίσγων Θύμβριδος ἀενάου.

Ἔνθεν Ἔρος πτερόεις, πολυκαμπέα τόξα τανύσσας,
Πῆξεν ἐμοὶ πυρίπνους οἷα βέλεμνα πόδας.

Λέων	*Leo.*
Ὄνας	*Somnium.*
Νάρδος	*Nardus.*
Νάρ	*Nar, flumen, qui Thiberi* (sic) *immiscetur* (*a*).
Ἔρος	*Amor, qui totum nomen percurrit et genus Philareorum denotat.*

Logogriphe sur le nom et la famille de Léonard Philaras.

« Je suis, par la tête, un animal très-redoutable. — Je rends le sommeil plus profond. — Mes cuisses portent une fleur odorante. — Au milieu d'elles coule une eau, qui se mêle avec les eaux éternelles du Tibre. — C'est de là que l'amour, s'avançant et bandant son arc, m'a décoché des pieds brûlans, en guise de flèches. »

« Les mots du logogriphe sont, *Lion*, *Songe*, *Nard*, *Nar* (aujourd'hui *la Nera*), rivière d'Italie, enfin ΕΡΟΣ, *l'Amour*. Les élémens qui composent ce dernier mot, sont disséminés parmi ceux qui forment le nom de ΛΕΟΝΑΡΔΟΣ. »

Ce manuscrit, après avoir passé de la bibliothéque de Séguier à celle de Coislin, ensuite à à celle de Saint-Germain-des-Prés, fait aujour-

(*a*) La Nera.

d'hui partie de la bibliothéque impériale. Voici la notice qu'en donne Montfaucon dans la *Bibliotheca Coisliniana*, Paris, 1715, in-fol. p. 519.

CODEX CCCLII, *Olim* LXXVII. *In charta vulgari papyrea, omnino recens. Leonardi Philaræ, vulgo Villeret, Atheniensis, manu scriptus, foliorum* 133.

Anecdota Anthologiæ græcæ. Sic scribitur initio. Utrum vero sint anecdota inquirendum. Sunt autem epigrammata ex variis auctoribus collecta ab eodem Leonardo Philara, qui multa in finem ab se adornata. Initio : Χαῖρε Θεὰ Παφίη σὴν γὰρ ἀεὶ δύναμιν. *Auctorum autem nomina hæc feruntur.* Vient ensuite la liste des poëtes nommés dans ce manuscrit. On est un peu surpris d'entendre un homme, tel que Montfaucon, dire *utrum vero sint anecdota inquirendum*, parce qu'il ne falloit, pour vérifier ce fait, qu'ouvrir la collection de Planude ; mais, comme je l'ai dit ailleurs, ces savans religieux dédaignoient trop la littérature profane, qui leur auroit cependant épargné des erreurs assez grossières.

C'est un petit in-4.° de 133 feuillets, d'une écriture très-nette; il contient l'*Anthologie grecque*, connue autrefois sous le nom d'*inédite*, et quelques poésies de l'auteur, ou faites en son honneur. Il est plus ample que celui de Guyet, de 95 épigrammes. Il est aussi plus ample que celui de Bouhier. Si Brunck en avoit

eu copie, il y auroit vu, fol. 125, *a*, que les deux vers de Philodème, qu'il cite d'après Saumaise, pag. 145 de ses *Lectiones et emendationes*, appartiennent à l'épigramme corrompue : Ξανθοκηρόπλαστε sur laquelle *D. Carlo Rosini*, dans la préface du papyrus de Philodème, publié par lui, a fait un commentaire (*a*). Brunck y auroit encore trouvé, fol. 124, *a*, une épigramme inédite de Crinagoras, qui demande, pour la rétablir, une main très-habile. Je vais la donner ici d'après le manuscrit Palatin, pag. 452.

ἈΡΙΓΗΛΗ ΠΑΣΩΝ Ἐνοσίχθονος, εἴτε σε πόντου,
Εἴτ' ἀνέμων ΕΡΡΕΙ ῥεῦμα τινασσομένων,
Οἰκία μοι ῥύου πολυσυχία, δεῖμα γὰρ ὕπω,
Ἄλλο τόσον γαίης ΕΙΔ' ἐλιχλιζομένης.

Les deux premiers mots sont visiblement corrompus ; mais que mettre à leur place ? Le poëte s'adresse certainement à un fleuve débordé. Le nom de ce fleuve est-il caché sous le premier mot ΡΙΓΗΛΗ ? Mais il n'en existe aucun dont le nom se rapproche de ce mot. Si le poëte n'a point nommé le fleuve, ne pourroit-on pas corriger ainsi les deux premiers mots, ἈΡΙΓΗΛΗΣ Π'ΑΪΣ Ἄ'ΩΝ Ἐ. *fils redoutable de Neptune ?* Au second vers, il faut nécessairement Ἄ'ΙΡΕΙ, *soulève*. Dioscoride, dans une apostrophe au Nil, se sert de cette expression (*b*).

(*a*) Voy. le 1.er volume de ces Mélanges, pag. 209.
(*b*) *Analect. I*, p. 498, Ep. XXII.

est une épigramme érotique, une plaisanterie galante, φιλικὸν ἄθυρμα. La cinquième est l'épigramme sépulcrale en l'honneur de son ami Démésianus, qui se lit aussi dans l'imprimé. La sixième est une épigramme morale en douze vers.

Ἠθικόν.

Ἔσκε πάρος μερόπεσσι θεήλατον ἦθος ὀπάζειν
  Οὐ πλούτῳ τιμὰς, ἀλλ' ἀρετῇ μεγάλῃ·
Τοὔνεκ' ἔην πάντεσσι μόνον τόδε κρήγυον ἔλδωρ,
  Πᾶν κλέος ἐξ ἀρετῆς ἐκ καμάτων τε φέρειν.
Οὗτος ἔην κείνοις ἄφενος πολὺς, οὐδ' ἀλέγιζον
  Τῶν χρυσέων ὑπάτων μᾶλλον ἰσοῤῥοπίης.
Ἄρτι δ' ὑπερμενέων χρυσὸς καλὰ πάντα χαλέπτει,
  Ἔῤῥιπται δ' ἀρετὴ κειραμένη πλοκάμους.
Πάντες ἀολλίζουσι χρυσὸν, καὶ γὰρ ἐκείνῳ
  Ὠνηταὶ τιμαὶ, ἄχρι τε κοιρανίης,
Κεῖνόν τις φαίη χρυσοῦν χρόνον, αὐτὰρ ἔγωγε
  Τοῦτον, ἐφ' ᾧ νικᾷ χρυσὸς ἅπαντα μόνος.

« Autrefois les hommes, inspirés par les dieux, ne réservoient point les honneurs à la richesse, mais à la vertu sublime. Le souhait commun, celui qui flattoit davantage le cœur, étoit d'acquérir de la gloire par la vertu et par le travail: c'étoit la grande richesse. On ne préféroit pas alors les faisceaux dorés à la simple égalité; mais aujourd'hui l'or, fier de sa prépondérance, fait la guerre à tout ce qui est beau; la vertu, les cheveux rasés comme une vile esclave, est foulée aux pieds. Tout le monde amasse de l'or,

parce qu'avec lui tout s'achète, jusqu'au souverain pouvoir. D'autres appelleront l'ancien temps, le siècle d'or; pour moi, c'est le nom que je donne à ce siècle-ci, puisque l'or seul y sait tout vaincre. »

La septième est l'explication du triangle de Pythagore (voyez la note 3). La huitième, la traduction de l'épigramme de Bèze (voyez la même note). La neuvième pièce est la traduction des vers de Senèque, qui se trouve aussi dans l'imprimé. Viennent ensuite ; 1.° l'ode imprimée, ainsi que l'*envoi*, mais sans l'épître dédicatoire du moine Cyrille. 2.° Six épigrammes en l'honneur de Philaras, sans nom d'auteur. Les cinq premières se trouvent dans l'imprimé, et le moine Cyrille s'y déclare auteur de la cinquième ; la sixième, en huit vers, n'existe que dans le manuscrit. Comme elle n'apprend aucune particularité, il est inutile de la publier.

NOTES.

(1) . . . . . « Ha fiorito in questo secolo un soggetto Ateniese, che, mediante il suo molto sapere, si è assai ben prodotto in *Europa*, come in *Roma*, *Parigi*, *Venezia*, et altrove. Venne questi concesso dal gran *Cardinale* di *Richelieu* al *Serenissimo Odoardo Farnese*, *Duca di Parma* d'eterna memoria, come soggetto di parti riguardevoli. Fù da S. A. impiegato in varii ministerii, et al tempo del Serenissimo Regnante ha sostenuto in *Venezia* la carica di *residente*. Addimandavasi *Leonardo Filarà*, ma per corruttela di lingua volgarmente, *Monsù Villorè*. Mi ricordo averlo veduto in Venezia, ove praticò l'ultimo suo ministerio per la *Serenissima Casa*, e mi sovviene che appresso i letterati teneva luogo principalissimo, particolarmente nelle lettere *greche*, per la gran lettura de' *Concilii*, e *testi* della primitiva *Chiesa*, onde era universalmente stimato soggetto di elevatissima condizione. Ho quì inteso la sua morte, seguita l'anno decorso in *Parigi* col taglio della pietra alla quale soggiaceva. Ho fatta qualche diligenza pe' suoi libri, che ne vidi in *Venezia* nella sua biblioteca de' scelti: premeva particolarmente ne' manoscritti, che so riguardavano il ministerio del sopra detto cardinale; ma ho inteso che partendo egli d'Italia leggiero di borsa fosse astretto a farne esito. Tuttavolta ho trovato due soli tomi dell' *Atlante Geografico*. Per tutta sua discendenza ho scoperto un nipote di fratello, addimandato parimente *Leonardo*, di circa otto anni: mostra qualche talento; ma, per mancanza de' maestri, ò resterà nell' ignoranza, ò instrutto nella malizia. La condizione sua non è delle primarie, dette *Archontes*, ma nè anche delle più abiette, scarsa però de' beni di fortuna, che sogliono fare strada, ed allargare il sentiero, ove più difficultoso per altro rendesi il camino. »

Quanto di più curioso e vago ha potuto raccorre Cornelio Magni nel secondo biennio da esso consumato in viaggi e dimore per la Turchia. *Seconda Parte. Parma, presso Alberto Pazzoni*, 1692, 12.° pag. 474.

(2) Clarissimo *Leonardo Philaræ* Atheniensi, Ducis *Parmensis*, ad Regem *Galliæ*, legato.

Benevolentiam erga me tuam, Ornatissime Leonarde Philara, nec non etiam præclarum de nostra pro P. A. (*a*) defensione judicium, ex litteris tuis ad Dominum Augerium virum apud nos, in obeundis ab hac Republica legationibus, fide eximia illustrem, partim ea de re scriptis cognovi: missam deinde salutem cum effigie, atque elogio tuis sane virtutibus dignissimo; litteras denique abs te humanissimas per eundem accepi. Atque ego quidem cum nec Germanorum ingenia, ne Cymbrorum quidem, aut Suecorum aspernari soleo, tum certe tuum, qui et Athenis Atticis natus, et litterarum studiis apud Italos feliciter peractis, magnum rerum usu honores amplissimos es consecutus, judicium de me non possum quin plurimi faciam. Cum enim Alexander ille magnus in terris ultimis bellum gerens, tantos se militiæ labores testatus sit τῆς παρ' Ἀθηναίων εὐδοξίας ἕνεκα, quidni ego mihi gratuler, meque ornari quam maxime putem, ejus viri laudibus, in quo jam uno priscorum Atheniensium artes, atque virtutes illæ celebratissimæ, renasci tam longo intervallo, et reflorescere videntur. Qua ex urbe cum tot viri disertissimi prodierint, eorum potissimum scriptis ab adolescentia per volvendis didicisse me libens fateor quidquid ego in litteris profeci. Quod si mihi tanta vis dicendi accepta ab illis et quasi transfusa inesset, at exercitus nostros ad liberandam ab Ottomanico Tyranno Græciam, eloquentiæ patriam, excitare possem, ad quod facinus egregium nostras opes pene implorare videris, facerem profecto id, quo nihil

(*a*) *Populo Anglicano.* Londres, 1651 *in folio.*

mihi antiquius, aut in votis prius esset. Quid enim vel fortissimi olim viri, vel eloquentissimi gloriosius aut se dignius esse duxerunt quam vel suadendo, vel fortiter faciendo, ἐλευθέρους καὶ αὐτονόμους ποιεῖσθαι τοὺς Ἕλληνας; verum et aliud quiddam præterea tentandum est, mea quidem sententia longe maximum, ut quis antiquam in animis Græcorum virtutem, industriam, laborum tolerantiam, antiqua illa studia, dicendo, suscitare atque accendere possit. Hoc si quis effecerit, quod a nemine potius quam abs te pro tua illa insigni erga patriam pietate, cum summa prudentia, reique militaris peritia, summo denique recuperandæ libertatis pristinæ studio conjuncta, expectare debemus; neque ipsos sibi Græcos, neque ullam gentem Græcis defuturam esse confido. Vale.

Londino, Jun. 1652.

Leonardo Philaræ, Atheniensi.

Cum sim a pueritia totius Græci nominis, tuarumque Athenarum cultor, si quis alius, tum una hoc semper mihi persuasissimum habebam fore ut illa urbs præclaram aliquando redditura vicem esset benevolentiæ erga se meæ. Neque defuit sane tuæ patriæ nobilissimæ antiquus ille genius augurio meo; deditque te nobis, et germanum Atticum et nostri amantissimum, qui me, scriptis duntaxat notum, et locis disjunctum, humanissime per litteras compellaveris, et Londinum postea inopinatus adveniens, visensque non videntem, etiam in ea calamitate, propter quam conspectior nemini, despectior multis fortasse sim, eadem benevolentia prosequaris. Cum itaque author mihi sis, ut visus recuperandi spem omnem ne abjiciam, habere te amicum ac necessarium tuumque Parisiis Tevenotum medicum, in curandis præsertim oculis præstantissimum, quem sis de de meis luminibus consulturus, si modo acceperis a me unde is causas morbi et symptomata possit intelligere; faciam equidem quod hortaris, ne oblatam undecunque divi-

nitus fortassis opem repudiare videar. Decennium, opinor, plus minus est, ex quo debilitari atque hebescere visum sensi, eodemque tempore lienem, visceraque omnia gravari, flatibusque vexari; et mane quidem, si quid pro more legere cœpissem, oculi statim penitus dolere, lectionemque refugere, post mediocrem deinde corporis exercitationem recreari; quam aspexissem lucernam, Iris quædam visa est redimire: haud ita multo post, sinistra in parte oculi sinistri (is enim oculus aliquot annis prius altero nubilavit) caligo oborta, quæ ad latus illud sita erant, omnia eripiebat. Anteriora quoque, si dextrum forte oculum clausissem, minora visa sunt. Deficiente per hoc fere triennium atque paulatim altero quoque lumine, aliquot ante mensibus quam visus omnis aboleretur, quæ immotus ipse cernerem, visa sunt omnia nunc dextrorsum, nunc sinistrorsum natare; frontem totam atque tempora inveterati quidem vapores videntur insedisse, qui somnolenta quadam gravitate oculos, a cibo præsertim usque ad vesperam, plerumque urgent atque deprimunt; ut mihi haud raro veniat in mentem Salmydessii vatis Phinei in Argonauticis (*a*):

. . . . . κάρας δέ μιν ἀμφικάλυψε
Πορφύρεος, γαῖαν δὲ πρὸς ἐδέχησι φέρεσθαι
Νειόθεν, ἀβληχρῷ δ' ἐπὶ κώματι κίκλῃσ' ἄνανδος.

Sed neque illud omiserim, dum adhuc visus aliquantum supererat, ut primum in lecto decubuissem, meque in alterutrum latus reclinassem, consuevisse copiosum lumen clausis oculis emicare; deinde, imminuto in dies visu, colores perinde obscuriores cum impetu et fragore quodam intimo exilire; nunc autem, quasi extincto lucido, nigror, aut cineraceo distinctus, et quasi intextus solet se effundere. Caligo tamen quæ perpetuo obversatur, tam noctu quam interdiu, albenti semper quam nigricanti proprior videtur,

(*a*) *Apoll. Rhod.* liv. II, v. 204-6.

et volvente se oculo aliquantulum lucis quasi per rimulam admittit. Ex quo medico tantundem quoque spei possit elucere, tamen ut in re plane insanabili, ita me paro atque compono; illudque sæpe cogito, cum destinati cuique dies tenebrarum, quod monet Sapiens, multi sint, meas adhuc tenebras, singulari Numinis benignitate, inter otium et studia, vocesque amicorum, et salutationes, illis lethalibus multo esse mitiores. Quod si, ut scriptum est, non solo pane vivat homo, sed omni verbo prodeunte per os Dei, quid est cur quis in hoc itidem non acquiescat, non solis se oculis, sed Dei ductu ac providentia satis oculatum esse? Sane dummodo ipse mihi prospicit, ipse mihi providet, quod facit, meque per omnem vitam quasi manu ducit atque deducit, næ ego meos oculos, quandoquidem ipsi sic visum est, libens feriari jussero, teque, mi Philara, quocumque res ceciderit, non minus forti et confirmato animo, quam si Lyncæus essem, valere jubeo.

Westmonasterio, septemb. 28, 1654.

(3) C'est un petit in-4.° de 24 pages; il est intitulé :

ΩΙΔΗ ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΝΑΜΑΡΤΗΤΟΝ *σύλληψιν* Τῆς Θεοτόκου *μετά τινων ἄλλων ἐπιγραμμάτων* Τῷ *χρησιμωτάτῳ κυρίῳ* ΛΕΟΝΑΡΔΟΥ *τοῦ* ΦΙΛΑΡΑ *τοῦ Ἀθηναίου παρὰ τῷ Χριστιανικωτάτῳ Βασιλεῖ υἱεῖ τοῦ γαληνοτάτου Δουκὸς τῆς Παρμας ἐπιτροπεύοντος.*

Ode in Immaculatam conceptionem *Deiparæ, cum aliis quibusdam Epigrammatibus, authore viro præstantissimo D.* Leonardo Philara *Atheniensi, apud Christianissimum Regem Ducis Parmensis residente.*

ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΟΙΣ *α χ μ δ.* (1644).

L'ode grecque, précédée de l'épître dédicatoire, et suivie de l'envoi, remplit 17 pages. Les deux premières pièces sont traduites en latin. On trouve ensuite, page 18 et 19, quinze vers sententieux de Sénèque le tragique, traduits en

autant de vers grecs. Page 20, la traduction de cette belle épigramme de *Beze* :

Vis delere orbem? Subvertito funditus urbes ;
Vis ipsas urbes tollere ? tolle domos.
Vis delere domos ? careat fac conjuge conjux,
Vanaque sint sancti nomina conjugii.
Ergo perire domos, urbesque orbemque necesse est,
Aut orbe expelli quisquis adulter erit.

« Veux-tu détruire le globe ? Renverse de fond en comble les villes. Veux-tu renverser les villes ? Fais crouler les maisons. Veux-tu faire crouler les maisons ? Fais que l'époux ne trouve plus d'épouse, et que ces noms sacrés ne soient que de vains noms. Il faut donc que les maisons, que les villes, que le globe périssent, ou que l'adultère soit chassé du globe. »

ΕΠΙΓΡΑΜΜΑ ΤΟΥ ΒΑΙΖΑ.

μοιλαφρασθέν.

Κόσμον ἀμαλδύνειν πόθος εἶλέ σε ; ἄσπια βάλλε.
Βάλλει δ' ἀνσκάπτειν ἄσπια ; σκάπτε δόμους.
Ἀνδρείψεις δὲ δόμους εἰ θέσμια δέσμα χαλέψας
Συζυγίης, σπερέουσις πόσσιας ὧν ὀάρων.
Κόσμον ἄρα, πτολίεθρα, δόμους προθέλυμνον ὀλέσθαι,
Ἢ χθονὸς ἐξελάειν μοιχὸν ἄπαντα χρεών.

Philaras, au bas de la même page, a renfermé le sens de cette même épigramme dans le distique suivant :

Ὡς ὀλοὸν τελέθει ἀλλοτρίοια λέκτρα μιαίνειν·
Κλεψίγαμος γὰρ ἐὼν ἔπλεο κοσμολέτωρ.

« Que c'est une chose funeste de souiller le lit d'autrui ! tu crois ne voler que l'hymen, et tu détruis le monde. »

L'épigramme de Beze ne se trouve pas, je ne sais pourquoi, dans l'édition élégante, donnée à Paris, sous le nom

de Leyde, en 1757, des *Juvenilia* de Beze, Muret et Jean Second. Dans l'édition des *Poemata varia* du premier, chez Jacques Stoer, 1599, in-12, elle fait partie du livre intitulé : *Cato Censorius Christianus*, pag. 137; mais il y a quelques variantes qui méritent d'être connues. On y lit, v. 1 : *Vis orbem exscindi ?* v. 2 : *Vis urbes ipsas tollere ?* v. 4 : *Sancti fœdera conjugii.* v. 5 : *urbes, orbemque.* v. 6 : *orbe vel expelli.* Plus loin, p. 140 *b*, on trouve la traduction de cette épigramme, en vers grecs, par Isaac Casaubon. Elle me paroît meilleure que celle de Philaras.

La page 21 du Recueil de Philaras renferme, 1.° neuf vers touchans, à la mémoire de son compatriote et ami, Jean Démésianus, mort à Paris, à son retour d'Italie, où il avoit fait un long séjour. 2.° L'explication du triangle de Pythagore, gravé sur son cachet, en huit vers élégiaques, adressés à M. de Heilly, qu'il appelle en grec Ἕλλυος. « Veux-tu connoître, lui dit-il, le sens mystérieux de mon cachet ? Trois choses, selon moi, embellissent la vie, et il existe, pour l'homme, trois sortes de biens, ceux du corps, ceux de l'esprit, et ceux de la fortune. Je les souhaite à mes amis. — Il y a trois sortes de sagesse; celle qui naît de la méthode, celle que nous apportons en naissant, et celle que nous donnent les bonnes mœurs. Aie toujours présente à l'esprit la triple lumière du ciel (la Trinité). Adieu donc, veuille cette triple lumière te faire le triple don de la santé, de la sagesse et d'une richesse honorable ! »

ΤΟ ΠΥΘΑΓΟΡΙΚΟΝ ΤΡΙΓΩΝΟΝ

ἑρμηνευθέν.

Σφραγίδος ἡμείερης νόον ἴλδεαι Ἕλλυι ἴδμεν;
Ὡς τρισσὸν βιότῳ καλὸν ἐγὼ φρονέω.
Ἐσθλὰ πέλει μερόπων τρία, σώμαλος, ἠδὲ τι θυμῷ,
Ἠὲ τύχης. ποθέω ταῦτα φίλοισιν ἐμοῖς.
Τριχθαδίην σοφίην τε νόος μεθόδῳ, ἰδὲ φύλης,

'Ηθῶν τε. τρισσὸν φῶς τε πόλυ μεῖλτα.
Χαῖρ' ὦν, καὶ τρισσὸν φῶς τρισσὰ τοι ὄλβια δοίη
'Αρτεμίην, σοφίαν, κἀν κλειανοῖσι κλέος.

Le logogriphe que j'ai cité plus haut, occupe le haut de la page 22, mais sans explication; le reste de la page, ainsi que la suivante, contiennent cinq épigrammes en l'honneur de Philaras. Les quatre premières sont anonymes, et la cinquième est du moine Cyrille. La 24.e page enfin renferme les pièces suivantes :

Eidem Anagrammata et Epigrammata,

LEONARDUS VILLAREUS.

RES VARIÆ ILLI LUDUS.

ARDENS ILLA REVOLVIS.

Epigramma I.

VERUM *omen de te Deus hoc anagrammate monstrat*,
RES LUDUS ILLI VARIÆ, *et ingenii jocus.*
Nam tibi Parmensis quæ mittit agenda Dynastes,
ARDENS REVOLVIS ILLA *prudenter gerens.*

II.

Ecce tuam numen conclusit nomine vitam,
Et vates de te consuluisse nefas.
Ingenii vires per primum anagramma docentur,
Harum exercitium cætera verba sonant.

PETRUS MENANDER.

Le moine Cyrille, à la tête de son épigramme, donne une autre anagramme.

ΛΕΟΝΑΡΔΟΣ ΦΙΛΑΡΑΣ

ΕΛΛΑΔΑ ΣΟΦΟΣ ΑΙΡΕΙ

J'ai voulu donner la description exacte de ce petit livre, parce que je n'en connois d'autre exemplaire, dans Paris, que

celui qui, de la bibliothèque de S. Victor, a passé à la bibliothèque Mazarine, et qui est, pour ainsi dire, noyé au milieu d'une trentaine de pièces reliées ensemble.

(4) L'abbé de Lurienne, ex-jésuite, avoit professé avec distinction, à Paris, au collége de Clermont. C'étoit un homme infiniment respectable par ses lumières, sa bonté, sa philanthropie, son attachement inviolable pour ses amis. Les jésuites, dans les derniers temps, avoient un peu négligé l'étude du grec, et l'abbé de Lurienne connoissoit trop bien de quelle importance étoit cette étude, pour ne pas s'y livrer, lorsqu'il fut rendu à lui-même, et qu'il eut réuni le loisir à l'aisance. A cinquante ans, il se remit au travail avec le courage et l'intrépidité du vieux Caton. Il s'étoit formé une bibliothèque choisie de classiques grecs et latins, et il partageoit le temps le plus doux de sa vie entre ses devoirs, ses amis et l'étude, lorsque la révolution vint renverser sa fortune, disperser ses amis, et détruire pour toujours la source pure de ses jouissances. Cependant ses études favorites lui fournissoient encore, à la campagne où il s'étoit retiré, des distractions douces. Comme il avoit cultivé autrefois la poésie latine, il s'amusoit à traduire, en vers latins, des morceaux des poëtes grecs; et, comme il avoit de l'amitié pour moi, et que par conséquent il prenoit à mon travail sur l'Anthologie le plus vif intérêt, je lui envoyois de temps en temps quelqu'une des épigrammes inédites que j'avois rétablies. Il les traduisoit en vers latins, et m'envoyoit sa traduction. Je donnerai ici un échantillon de ce travail, d'après une lettre datée de Rouen, 10 février 1792.

Ἀλιπάλῳ.

Δένδρεον ἱερὸν ἐμοὶ παρεχάραξάς με φυλάσσειν
Πημαίνειν· ἀλγῶ, ξεῖνε, κολωομένη.
Μίμνε, παρθενίός μοι ἐπίφλοιος, οὐχ ἅπις ὑμῖς

Ἀχερώσιν· Αἰγείρων τίς γένος οὐκ ἐδάη;
Εἰ δὲ περιδρύψεις με, παρατραπίην περ ἐοῦσαν,
Δακρύσεις, μέλομαι καὶ ξύλον Ἠελίῳ.

Epigrammme d'Antipater.

« Je suis un arbre sacré. Passant, garde-toi de m'outrager; les blessures que l'on me fait sont très-douloureuses. Je suis recouverte, souviens-t'en bien, d'une peau virginale, qui ne ressemble point à l'écorce dure du poirier sauvage. Qui ne connoît pas l'origine des Héliades? Si, me voyant écartée des sentiers fréquentés, tu oses me mutiler, tu te repentiras de ton offense. Quoique métamorphosée en arbre, je suis encore chère au soleil. »

Me violasse cavet, cum sim arbos sacra, viator;
Quisquis ades, moneo, dilacerata gemam.
Cortex virgo fuit, nec vili creta, memento,
Stipite. Populidûm quem latet unde genus?
Quod si me positam semoto tramite cædas,
Non impune feres. Sol colit Heliaden.

C'est une des sœurs de Phaéton, changées en peupliers, qui adresse la parole aux passans. Le second vers rappelle ceux d'Ovide (*a*) :

Parce, precor, mater, quæcumque est sauciа clamat,
Parce, precor; nostrum laceratur in arbore corpus.

Au quatrième vers, on lit, dans le manuscrit Palatin (*b*), en un seul mot, ἀχερωϊναίγειρων. Le sens entier de l'épigramme, et le genre d'Αἴγειρος, féminin en grec, comme *Populus* l'est en latin, indiquoient assez la correction qu'il falloit faire. M. Jacobs a publié cette épigramme dans le tome deuxième de ses *Exercitationes criticæ*, pag. 81. Son ami

(*a*) *Metam.* II, 360-1.
(*b*) Page 475.

M. Schneider avoit substitué, comme moi, αἰγιάρων, à αἰπάρων, et cette correction a été adoptée par lui ; mais il propose d'autres changemens, qui me paroissent inutiles, comme je l'ai montré en rendant compte de cet ouvrage critique (*a*). Du reste cette épigramme prouve ce que j'ai eu occasion de remarquer plus d'une fois, que, quand deux épigrammes commençoient par le même mot, Saumaise, trompé par l'index qu'il avoit fait pour la collection de Planude, laissoit dans le manuscrit celle qui étoit inédite. L'épigramme de Julien d'Égypte (*b*), qui commence par le mot Δίνδεον, lui avoit fait prendre le change sur celle-ci, qui est une des plus élégantes de son auteur.

(5) On lit dans le même manuscrit, fol. 9 *a*, l'épigramme suivante sur laquelle j'ai quelques observations à faire. La voici d'après le manuscrit Palatin, p. 95.

Τῦ δικαίυ Γάλλυ ἐπίγραμμα ἀδικωλαΐου

Ἡ τρισὶ λειλυργῦσα, πρὸς ἓν, τάχος, ἀνδράσι Λύδη,
Τῷ μὲν ὑπὲρ ηδὺν, τῷ δ' ὑπὸ, τῷ ὄπιθεν,
Εἰσδέχομαι φιλόπαιδα, γυναικομανῆ, φιλυβριστῆν.
Εἰ σωφρονεῖς ἐλθὼν σὺν δυσὶ μὴ καλέχυ.

Je remarquerai d'abord que Guyet a dénaturé, le premier, le second vers en y introduisant τῷδ' ὑπὸ τῶν ὄπιθεν. Reiske, Toup et Brunck ont changé le ὑπὸ en ἀπὸ, mais la difficulté restoit toujours la même et l'épigramme n'avoit plus de sel. Les deux premiers de ces critiques, qui avoient le texte corrompu par Guyet, sont excusables ; mais Brunck ne l'est pas puisqu'il avoit sous les yeux le manuscrit de Saumaise où il avoit lu nettement :

τῷδ' ὑπὸ, τῷδ' ὄπιθεν

Le manuscrit de Philaras représente la leçon de celui de

(*a*) Page 292 de ce volume.
(*b*) *Analect.* tome II, pag. 501, Ep. XXXVII.

Saumaise. Feu Tyrwhitt, dans ses *Notæ breves in Toupii Emendationes in Suidam*, imprimées dans le quatrième volume de la nouvelle édition de l'ouvrage de Toup, (Oxford, 1790, quatre volumes in-8.°) dit modestement, pag. 426, *Fortasse* τῷδ' ὑπὸ, τῷδ' ὄπιθεν. Dans les notes sur cette épigramme, tom. II, part. I, p. 278-9, des *Animadversiones in Anthologiam*, le savant et laborieux M. Jacobs adopte la conjecture de Tyrwhitt, ignorant que Philaras l'avoit faite avant lui, et s'exprime ainsi : « *Sic tres sunt quæ Veneri operantur in una muliere. Primus est* ὁ φιλυβριστὴς, *qui partes superiores petit*, τὰ ὑπὲρ τὴν νηδὺν (*quæ ultra ventris limites sunt posita*); *alter legitimæ Veneri litat*, ὑπὸ τῆς νηδύος; *tertius denique* τὰ ὄπιθεν *sibi vindicat. Hinc efficitur ut vera sit Cod. lectio* ἡ τρισὶ λειτουργοῦσα. »

Il n'y a aucun doute que ce ne soit le vrai sens de ce vers, tant tourmenté par les copistes et les critiques. Quant au τάχος du premier vers, que Toup changeoit en λίχος, il faut le conserver; πρὸς ἓν, τάχος signifie *lestement*, *et en même temps*. Le dernier vers n'a pas besoin non plus de changement; et je ne sais pourquoi on n'est pas satisfait du sens qu'il présente. *Si vous vous empressez de venir avec deux amis, ne craignez pas d'être éconduit; vous serez servis tous les trois à la fois.* M. Jacobs dit, sur le σπεύδεις : *Festinationis nulla causa.* Au contraire, il y a un motif très-pressant de se hâter, puisqu'il s'agit de voler au plaisir. Au reste, voyons ce que Saumaise avoit écrit sur la marge de son manuscrit; d'abord sur le mot φιλυβριστὴν, *irrumatorem*, et c'est la vraie signification du mot ὑβριστὴς; ensuite sur le dernier vers, *forte legendum* :

Εἰ σπεύδεις ἰθέλων, σὺν δυσὶν ἧκε τάχος.

M. Jacobs semble attribuer cette correction à M. Schneider; mais celui-ci, dans son *Periculum criticum*, page 8, nous

indique la source où il l'a puisée. *Ita e Schedis Tryllitianis restituo.* Le nouvel éditeur des Analectes grecques, peu content de la leçon du manuscrit et de celle de Saumaise, propose de lire :

Εἰ δ' ἀπιθεῖς, ἐλθὼν σὺν δυσὶ δεῖγμα δίχα.

c'est-à-dire, « Si vous ne m'en croyez pas, prenez avec vous deux amis, et venez en faire l'épreuve. » Cette correction me paroît très-ingénieuse, quoiqu'il me reste encore quelque doute sur le δεῖγμα δίχα ; mais elle n'est pas nécessaire. C'est ainsi que dans l'épigramme VII de la Muse de Straton, que Brunck (An. II, p. 360) a réunie avec la VI.e, mais qui, dans le manuscrit Palatin, est bien distincte, de savans critiques ont changé σφιγκλὴς en ἀπιθὴς, et ont ainsi détruit le sel de l'épigramme, qui gît en partie dans ce mot. L'auteur a voulu dire : σφιγκλὴς ἐν ἔσλι, παρὰ τῷ παρθενικῷ αἰδοίῳ, *laxa etiam virginum claustra* ; et, pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens qu'il attache à ces mots, il a soin d'ajouter plus bas : ψυχρὸν δ' ἄπιθον πᾶσι. Je regarde comme inutile le changement de περικὸς en παιδικὸς, proposé à la marge de Guyet, et adopté par Brunck, sans aucune mention de la leçon originale. Περικὸς signifie ici *lascif, qui provoque au plaisir.* Ménage a écrit en marge du manuscrit de Guyet, à côté du dernier vers : *Mentula decst cui manus immittatur pædiconis, clavum navis vocant itali pædicones il temone. Temone* est passé d'usage, on dit aujourd'hui *timone. Reggere il timone, guider le gouvernail.*

Il reste une autre observation à faire, touchant l'auteur de l'épigramme que nous avons rapportée. Reiske, en la publiant dans les *Miscellanea Lipsiensia nova*, tom. IX ; pag. 117, avoit mis en titre : τοῦ Διοκλέους Παλλαδᾶ, *forte Severi.* Ensuite il s'exprima ainsi dans sa *Notitia Poetarum Anthologicorum*, page 201. *Ego non dubito Ælii Galli reponendum. Sic appellant aliqui celebrem illum poe-*

tam, Augusto æqualem et carum, primum Romanorum Ægypto præfectum, quem alii Cornelium Gallum *appellant. Sane si omissa littera tertia scribas* ΔΙΑΙΟΥ, *simillimum id est vocí* ΑΙΛΙΟΥ. *Possis quoque de* Didio Gallo *cogitare. Sane* ΔΙΔΙΟΥ *a* ΔΙΑΙΟΥ *perparum abit. Sed non novi aliunde illum hominem quam è Quintiliano.* D'abord Reiske confond ici deux personnages bien distincts, Ælius Gallus, envoyé par Auguste, pour soumettre l'Arabie et les autres peuples voisins de l'Égypte, et Cornélius Gallus, son contemporain, ami de Virgile et de Properce, à qui Parthenius a dédié ses Ἐρωτικά. Il est vrai que Casaubon les avoit confondus avant Reiske; mais ce dernier savoit bien que cette assertion avoit été réfutée d'autant plus victorieusement, que Strabon, l'ami intime d'Ælius Gallus, dont il décrit l'expédition à la fin de son quinzième livre, et par conséquent instruit des faits, place dans le dix-septième, Petronius (Cajus) entre Cornélius et Ælius Gallus : Γάλλος μέν γε Κορνήλιος, ὁ πρῶτος καταστὰς ἔπαρχος τῆς χώρας. . . . . Πετρώνιός τε ὕστερον. . . . . Γάλλος τε Αἴλιος κ. τ. λ. Ensuite le τῷ, placé avant δικαίῳ, devoit lui indiquer que ce n'étoit pas un prénom, mais un adjectif, que l'auteur du *lemme* avoit choisi pour faire une antithèse : Τῷ δικαίῳ Γάλλῳ ἐπίγραμμα ἀδικωτάτου, *épigramme très-mal-honnête de l'honnête Gallus.* Au reste, comme l'épigramme sur Tantale, attribuée dans la collection de Planude, à Gallus, n'est point dans le manuscrit Palatin, et que d'ailleurs l'une ni l'autre ne fournit aucun renseignement sur le temps où elles ont été faites, nous ne savons si ce Gallus est le Cornélius Gallus de Virgile et de Properce, ou un autre poëte du même nom.

(6) Gilbert Gaulmin est un des plus savans hommes que la France ait produits; cependant on ne trouve nulle part un bon article sur lui. L'abbé de Saint-Léger ramassoit

depuis long-temps des matériaux pour en donner un dans le Magazin encyclopédique. Beaucoup d'ouvrages ont été dédiés à Gaulmin, et dans ces dédicaces on trouve des particularités intéressantes sur sa vie. Un grand nombre de pièces grecques, latines, lui ont été adressées, et ces pièces, répandues dans des ouvrages souvent peu communs, fournissent aussi une ample moisson au biographe, qui prend la peine de les recueillir et d'en faire le dépouillement.

EXTRAIT

D'une lettre de L. C. d'Ansse de Villoison.

Orléans, 26 floréal an VI.

. . . . J'ai lu dans le numéro 21, 3e. année, pag. 72 et 73 du *Magazin encyclopédique*, un article bien fait pour piquer votre curiosité et la mienne. L'auteur d'une lettre signée C.... (*a*) s'y exprime en ces termes : « Je me souviens d'avoir lu dans ma jeunesse un extrait d'un commentaire de l'abbé Galiani sur Horace; c'est, si je ne me trompe, dans la Gazette littéraire dont Suard et l'abbé Arnaud étoient les auteurs. Cet extrait étoit fort court; mais combien j'y découvris de vues fines, de réflexions étonnantes par leur justesse et leur profondeur, de conjectures étincelantes de génie! Il m'en est resté gravé dans ma mémoire, depuis environ trente ans, la manière presque miraculeuse dont il restitue ce passage de l'Art poétique,

Difficile est proprie communia dicere..... v. 128.

que tout le monde jusqu'à présent a fait semblant de comprendre, et qui pourtant se trouve n'avoir absolument aucun sens, quand on le

(*a*) Elle est de feu M. Caillard, le diplomate (*N. de l'édit.*)

compare aux antécédens et aux conséquens. Une correction très-légère le rend parfaitement clair, lie par son moyen ce qui précède avec ce qui suit, et fait évanouir tellement toutes les difficultés, qu'on se trouve tout étonné que l'idée d'une correction si simple ne soit pas venue dans l'esprit de tout lecteur un peu instruit. J'ai bien étonné M. Bœttiger, entr'autres, quand je la lui ai communiquée. »

Je gagerois bien qu'à la lecture de cet article, vous avez tout de suite consulté la Gazette littéraire : malheureusement il m'est impossible de la trouver ici; inutilement j'ai feuilleté les quatre volumes des Variétés littéraires, où je croyois qu'Arnaud et Suard avoient inséré ce morceau intéressant de l'ingénieux abbé Galiani, frère de l'excellent traducteur et éditeur de Vitruve. Ce passage d'Horace est d'autant plus remarquable, qu'il a donné lieu à une controverse entre Boileau et le marquis de Sévigné, etc.

RÉPONSE.

. . . . L'article de la Gazette littéraire de Suard et Arnaud, qui vous occupe, m'étoit bien connu : on le trouve dans le tom. VIII, 15 sept. 1765, pag. 73-5; le voici :

Difficile, etc.

« Ces vers sont devenus fameux par les efforts

singuliers qu'ils ont fait faire aux commentateurs. De quelque manière qu'on les explique, on ne peut y trouver un sens raisonnable. *Dicere proprie communia*, n'est point *dire des choses communes avec élégance.* Les mots *proprius* et *proprie* n'ont jamais eu cette signification; mais si par *proprie* il faut entendre *d'une manière qui nous soit propre et particulière*, pourquoi Horace ajoute-t-il, immédiatement après, qu'il vaut mieux prendre son sujet, ses caractères, dans l'Iliade, c'est-à-dire, puiser dans une source commune, que d'en créer de nouveaux ? Notre commentateur est persuadé qu'il y a faute dans le texte, et propose, pour la première fois, une variante. Au lieu de *difficile est proprie communia dicere*, il croit qu'on doit lire : *difficile est proprium communi addicere.* Il justifie d'abord sa leçon par l'usage où l'on étoit autrefois d'écrire en abrégé la syllabe *um* lorsqu'elle terminoit le mot, et par l'ignorance des copistes qui ont pris le dernier élément, marqué d'un trait d'abréviation, pour un *e* accentué. Quant au reste de la variante, personne n'ignore que, chez les anciens, les mots n'étoient point séparés, et que, jusqu'aux neuvième et dixième siècles, ils ne le sont pas même dans les manuscrits. On sait encore que les lettres doubles n'étoient pas toujours représentées fidèlement; ainsi, comme on a souvent écrit *comunia* au

lieu de *communia*, on aura pu également écrire *adicere* pour *addicere*. En adoptant cette variante, toutes les difficultés disparoissent. *Addicere proprium communi* est une phrase très-latine et très-exacte, pour dire qu'on ajoute, qu'on donne au bien commun son bien propre. Horace appelle *biens communs* les points de mythologie, lesquels appartiennent également à tous les poëtes qui veulent s'en emparer; et il donne le nom de *bien propre*, aux idées qui sont de notre fonds et de notre invention. Notre poëte veut donc qu'en mettant au théâtre des personnages connus, on conserve scrupuleusement la tradition, et que, si l'on y en introduit de nouveaux, on leur donne au moins un caractère soutenu; mais en même temps il fait observer qu'il est difficile de bien lier les produits de sa propre imagination avec les faits mythologiques reçus et connus, et qu'il vaut beaucoup mieux prendre son sujet, ses personnages, ses caractères dans les ouvrages d'Homère, c'est-à-dire, dans les sources mêmes de la mythologie, que de hasarder des choses neuves et inconnues. »

Voilà, mon savant ami, le morceau entier du journal, relatif au passage d'Horace. A présent si vous me demandez ce que j'en pense, je vous dirai franchement que je ne partage pas l'enthousiasme de M. C . . . . Cette correction ne me paroît qu'ingénieuse. L'abbé

Galiani aimoit les tours de force, et c'en est ici un, ou je me trompe fort. « Il seroit bien à désirer que ce commentaire de Galiani fût publié en entier, ajoute M. C. . . ., mais où le trouver? » — A Naples, dans sa famille, qui, après la mort de l'abbé, me fit demander s'il ne se trouveroit pas ici quelque libraire qui voulût s'en accommoder. Je le proposai inutilement à plusieurs.

Puisque nous parlons d'Horace, je dois vous avertir que l'épigramme de Philodème,

Εἰσὶ μύχοις κραδίας κ. τ. λ.

publiée, pour la première fois, par Reiske, page 111 de son Anthologie, n'est point dans le manuscrit Palatin. Reiske nous apprend, page 173 de ses notes, qu'une main récente, qu'il croyoit être celle de Cuper, avoit porté cette épigramme sur un papier particulier, joint au manuscrit, qui, des mains de ce savant, passa dans la bibliothéque d'Offenbach, et de là dans celle de Leipzig; ainsi nous ne savons rien sur l'origine de cette épigramme, laquelle probablement est due à quelque moderne qui aura voulu la faire passer pour ancienne, et tendre un piége aux savans qui véritablement y ont été pris. Selon une note de ce manuscrit de Leipzig, les trois épigrammes qui, dans le Recueil de Reiske, précèdent celle-ci, 648—50, furent apportées de Grèce par Michel Sophia-

nus, qui avoit trouvé la première à Chio, la seconde en Crète, et la troisième dans l'île de Paros. Reiske croyoit que Sophianus les avoit portées sur le manuscrit Palatin; il se trompoit. La première de ces trois épigrammes fut publiée par Leich, pages 12 et 32 de ses *Carmina Sepulcralia*; elle n'est point dans les *Analecta*. La seconde l'avoit été par Gruter, MLXVIII, 1, et la troisième par Maffei, pag. 71 de ses *Antiq. Gall.*, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du même sur quelques usages de l'antiquité, et sur la restitution d'un passage grec corrompu.

Je vous remercie infiniment, cher et savant ami, de la bonté que vous avez eue de me communiquer la correction de l'abbé Galiani du vers d'Horace,

Difficile est propriè communia dicere :

elle n'a pas répondu parfaitement à mon attente, et je vous avouerai que je l'ai trouvée ingénieuse, mais forcée et peu naturelle. Je souhaite que vous soyez plus content de la restitution que je viens de faire d'un passage grec qui nous apprend un usage de l'antiquité, et je m'empresse de soumettre cette remarque à vos lumières.

J'ai trouvé dernièrement à la bibliothèque publique d'Orléans, une édition assez rare, que le P. Combéfis, habile dominicain, a donnée sous le titre de *S. Joannis Chrisostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, Homilia de morali politia, et in præcursoris decollationem, ac peccatricem, tertia nunc parte auctior ex regio codice, interprete R. P. Francisco*

Combefis, ordinis Fratrum Prædicatorum Congregationis S. Ludovici. Accedunt ejusdem in scholia S. Maximi ad S. Dionysium nonnullæ vindiciæ, textusque ac interpretum emendationes variæ. Parisiis apud Simeonem Piget, viâ Jacobeâ, ad insigne Fontis. 1645, in-4.° de 86 pages, sans compter la dédicace à l'assemblée du clergé de France.

Cette épître dédicatoire contient quatre pages écrites dans un style obscur et entortillé, suivant l'usage du docte Combéfis, qui entendoit fort bien la langue grecque des écrivains ecclésiastiques et des historiens du moyen âge, mais dont les versions latines sont souvent beaucoup plus obscures et plus inintelligibles que le texte grec. C'est un reproche que Niceron lui fait avec justice, pag. 187, tome XI de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres;* et c'est ce qui fait, ajoute le même Niceron *ibidem*, « *Que ses livres n'ont pas eu tout le débit qu'il auroit pu souhaiter, quoiqu'ils ne laissent pas d'être utiles aux savans.* » Montfaucon (pag. 287 de la seconde partie du huitième tome de son édition de Saint-Chrysostôme), nous apprend, en 1728, la raison qui empêcha le livre dont nous parlons, d'être généralement connu des gens de lettres, même en France; le peu d'épaisseur de ce petit volume fut cause qu'on n'y fit pas assez d'attention : *Ne in Gallüs quidem in omnium erudi-*

torum notitiam venit libellus ille, qui, quod paucis constaret foliis, neglectus fuit.

Saint Jean Chrysostôme, pages 22 et 23 de ce discours, parle d'un usage de ses contemporains, qui étoient obligés de passer la nuit entière au théâtre pour y retenir leur place, et pouvoir ensuite repaître leurs yeux de spectacles infames, ou de la vue des combats des bêtes féroces avec les hommes qui faisoient métier de les attaquer. Un autre orateur qui a également mérité le surnom de *Bouche d'or*, Dion Chrysostôme (dans son quatre-vingtième discours *sur la liberté*, pag. 666, édition de Morel), observe pareillement qu'on payoit le plaisir des jeux et des théâtres, par la peine de veiller pour s'assurer d'avance une place.

Saint Jean Chrysostôme (pag. 23) se déchaîne contre la cruauté des spectateurs, qui souvent, dit-il, prennent plus d'intérêt aux bêtes féroces qu'à leurs semblables, qu'aux hommes qui se battent avec elles. Il déplore la triste condition de ces infortunés, qui, pour appaiser le besoin impérieux de la faim, s'exposoient au danger d'assouvir celle de ces animaux voraces, et risquoient de leur servir de pâture pour tâcher de se procurer les moyens de subsister.

Le même Père parle ensuite (pag. 24) des autres spectacles, des bouffons, des farceurs, de ces danseurs mous et efféminés qui, mécontens de leur sexe, en auroient voulu changer

avec les femmes dont ils adoptoient les danses, les mouvemens et les gestes ; qui se glorifioient de cette métamorphose apparente, et s'enorgueillissoient de leur opprobre. C'étoit le besoin et la faim qui les conduisoient sur les théâtres, et les entraînoient dans les festins, où les farceurs, les baladins et les danseurs étoient souvent appelés pour donner les mêmes représentations, et offrir les mêmes spectacles avec la même indécence, suivant la remarque de Saint Chrysostôme (page 24, 25 et 26).

Ces farceurs, qui égayoient les repas des Romains, s'appeloient *mimici scurræ*, et *domestici scurræ*, quand ils étoient attachés au service d'un grand seigneur, et *urbani scurræ* lorsqu'ils s'étoient consacrés au théâtre. Admis à la table des gens riches, ces bouffons et ces parasites y dévoroient toutes sortes d'affronts. Qui ne connoît pas ces vers de Juvénal, adressés à un parasite, Satyr. 5, vers. 1 ?

Si te propositi nondum pudet, atque eadem est mens,
Ut bona summa putes aliena vivere quadrâ,
Si potes illa pati, quæ nec Sarmentus iniquas
Cæsaris ad mensas, nec vilis Galba tulisset, etc.

On croit que le parasite Sarmentus de Juvénal, est le bouffon dont parle Horace, liv. I, satyr. 5, vers. 52.

Sarmenti scurræ pugnam. —

Juvénal dit (vers. 170 de sa cinquième satyre)

au même parasite, qu'il faut qu'il se fasse raser la tête et la présente aux coups, et qu'il s'arme de courage contre les fouets qui le menacent, s'il veut se rendre digne de la table d'un pareil ami, et y acheter une place à ce prix.

> Ille sapit qui te sic utitur, omnia ferre
> Si potes, et debes. Pulsandum vertice raso
> Præbebis quandoque caput, nec dura timebis
> Flagra pati, his epulis et tali dignus amico.

C'est ainsi que Saint Chrysostôme (pag. 24 *ibid.*) nous représente un bouffon, un farceur, γελωλοποιὸς, qui entre, les cheveux rasés, de peur, dit ce Père, que ses cheveux ne puissent opposer un obstacle à la main qui va le frapper, et n'amortissent les coups. Tous ses membres souples et dociles sont ployés et façonnés à recevoir des outrages. Il trafique de sa tête mercenaire, la loue et l'abandonne pour de l'argent à la risée publique, et se croiroit déshonoré, si on ne le soufflettoit pas devant tout le monde.

Saint Jean Chrysostôme ajoute ce dernier trait à son tableau : καὶ τοῖς κλίνοις τῶν ΠΥΛΩΝ προσυλεπαίζων τὰς παρειάς. Ce que Combéfis traduit, page 24, *genasque portarum fragoribus præparat.* Montfaucon, qui a redonné ce même discours d'après l'édition de Combéfis, avec une nouvelle version latine de sa façon, comme il a soin d'en avertir (pag. 287 de la seconde

partie du huitième tome de son édition de Saint Chrysostôme), rend ainsi ce membre de phrase, *ibid.* pag. 291 : *Portarumque fragori genas præparat;* ce qui ne présente aucun sens.

Pour moi, je suis persuadé que la difficulté ne consiste que dans le mot πυλῶν, qui me paroît corrompu, et qu'il faut, je pense, restituer, en ajoutant simplement une seule lettre, un *epsilon*, et en lisant par conséquent πυέλων au lieu de πυλῶν. Les copistes auront substitué le mot plus connu πυλῶν à πυέλων, qui ne leur étoit pas familier, et dont ils ignoroient la vraie signification; mais Eustathe (sur l'Odyssée Υ, pag. 1876, lig. 64, édit. de Rome), plusieurs autres grammairiens grecs, et d'après eux l'immortel Casaubon (p. 224, liv. 3, c. 30, *Animadversionum in Athenæum*), nous apprennent que πύελος veut dire la même chose que λεκανὶς, c'est-à-dire, un grand plat. Je traduis donc *genasque patinis magno cum fragore impingendis et allidendis præparans ;* ce bouffon prépare ses joues à recevoir les plats qui doivent voler et retentir sur sa tête.

Personne n'ignore que les mimes, les farceurs et les parasites étoient appelés *plagipatidæ*. Tous les comiques anciens les plaisantent sur leur patience stoïque, sur leur courage vraiment digne d'un Spartiate. Ils pouvoient dire comme Encolpe, dans Pétrone : *Plagas*

spartanâ nobilitate concoxi. C'étoit l'appât d'un vil gain, c'étoit la faim qui les animoit, les soutenoit, dit Saint Chrysostôme, *ibid.* pag. 24.

— Tantine injuria cœnæ?
Tam jejuna fames!

s'écrie à cette occasion Juvénal (dans sa cinquième satyre, v. 9 et 10). Axionique, poëte comique, cité par Athénée (p. 239, l. 6. édit. 1597, *apud Hieronymum Commelinum*) fait dire à un parasite, qu'il a enduré tant de coups de poing, qu'on lui a jeté tant de plats, tant d'os à la tête, qu'il a quelquefois reçu plus de huit blessures.

Πληγὰς ὑπομένων κονδύλιων, καὶ τρυβλίων,
Ὀστῶν τε τὸ μέγεθος τετευῖας, ὥστε με
Ἐνίοτε τὐλάχιστον ἐκλὼ τραύματα
Ἔχειν. —

Il est évident que, dans ce passage d'Axionique, πληγὰς τρυβλίων signifie la même chose que le κλύσμοι πυέλων de Saint Jean Chrysostôme, qui a voulu exprimer le bruit, le fracas des plats retentissans lorsqu'ils se brisoient sur la tête des parasites, et voloient en éclats sur leurs mâchoires avides. Nicolas de Damas (dans Stobée, *sermone* 14, pag. 148) assure qu'un parasite doit avoir

Πρόσωπον ἴλαμὸν, χρῶμα διαμένον, γνάθον
Ἀκάμαλον, ὠδὺς δυναμένην πληγὰς φέρειν.

Ce que le savant du Theil (pag. 164 de ses *Recherches sur les parasites*, à la suite de son élégante traduction du traité de Plutarque, sur la *manière de discerner un flatteur d'avec un ami*. Paris, 1772, in-8.°) rend par ces vers :

Si vos constans efforts, vos soins infatigables,
Ont su vous faire un front qui ne rougit jamais,
Un cœur dont les mépris ne troublent point la paix,
Et de tous les soufflets une joue à l'épreuve.

Le même savant observe, *ibid.* pag. 160, « *que les parasites devoient se résoudre à recevoir les soufflets et les coups que leur donnoient souvent les convives; quelquefois*, ajoute-t-il, *on s'amusoit à leur casser sur la tête des bouteilles de verre ou de terre, remplies de cendres, qui leur couvroient le visage en s'éparpillant.* » Dans la comédie du Médecin d'Aristophon (*apud Athenæum*, liv. 6, p. 238), un parasite fait son portrait, et se vante d'avoir la dureté d'une enclume pour résister aux coups de poing.

Ὑπομένειν πληγὰς ἄκμων καὶ κονδύλους.

Ces passages des anciens comiques grecs, et une foule d'autres qu'il me seroit aisé d'accumuler pour appuyer ma correction; ceux de Juvénal, de Saint Chrysostôme, ou plutôt de l'auteur de cette Homélie faussement attribuée à Saint Chrysostôme, suivant Combéfis (pag.

64) et Montfaucon (pag. 287, tom. 8), prouvent que, dans la république d'Athènes et sous les empereurs de Rome et de Constantinople, il y avoit une partie de la nation grecque et romaine bien insolente, et l'autre bien lâche et bien vile.

D. IOANNIS STEPH. BERNARD,

Medici Arnhemiensis, Reliquiæ Medico-Criticæ : edidit D. Christianus Gothfr. GRUNER. Ienæ, 1795, in-8.° de 100 pages (faussement cotées 116).

C'EST un ouvrage posthume du docteur BERNARD, qui s'est fait, dans le siècle dernier, une réputation distinguée parmi les savans médecins qui ont allié l'étude des lettres et le talent critique à l'étude de leur art (1). Nous le devons aux soins de son ami, le docteur Gruner, qui réunit les mêmes goûts et les mêmes connoissances.

Les différens morceaux rassemblés dans ce petit livre, sont :

1°. Un petit glossaire grec de sept pages, pour la botanique médicale. Bernard n'en faisoit pas un grand cas; mais il le croyoit utile à l'intelligence de Dioscoride, d'Oribase, de Paul d'Egine, etc. Il l'avoit copié sur un manuscrit assez incorrect que lui avoit prêté D'Orville, et il est imprimé avec toutes ses fautes, sans doute afin de laisser le champ libre et ouvert à celui

---

(1) Voyez la note à la fin de l'article.

qui voudr[illegible]i donner les mêmes soins que Strunzius a donnés au petit glossaire que Rutgersius avoit fait imprimer, pag. 552 et suiv. de ses *Variæ lectiones* (*a*), et qui sert presque uniquement à éclaircir les *Halieutiques* d'Oppien.

2°. Des scholies grecques sur le traité d'Actuarius *de affectionibus spirituum animalium*. Le texte grec de ce traité d'Actuarius a été réimprimé à Leipzig, 1774, in-8.°, par les soins et avec les notes du professeur Fischer. Ces scholies inédites remplissent quatre pages. J'en citerai un ou deux exemples.

Μυωπίζειν (lisez Μυωπίζειν) κεντεῖν διὰ μύωπος, καὶ παροξυμῦναι τὸ πράγμα, *aiguillonner, exciter à agir.*

Χέδροψ, οπος, τὰ ὀσπρια. χέδροπες οἱ καρποὶ οἱ νέοι, οἱ ἐξ ὀσπρίων, οἷον ἐρέβινθοι, κύαμοι, φασήλοι (en grec moderne φασούλι), φακὴ, καὶ ἄλλοι οἱ νέοι καρποὶ τῶν ὀσπρίων. *On appelle* χέδροπες *les legumes nouveaux, tels que les pois, les féves, les haricots, les lentilles, et autres légumes tendres.*

3°. Des notes et des conjectures sur le fragment grec d'un anonyme *de Venæ sectione*. Bernard avoit publié ce fragment, et l'avoit

---

(*a*) Iani Rutgersii *Glossarium græcum, nunc penitus restitutum, origini suæ vindicatum atque annotationibus illustratum a* Frid. Strunzio, *Poes. Doct. Publ.* Witembergæ. Zimmermann. 1719. in-8° de 88 pages.

accompagné de notes dans trois [illegible]s académiques. Ces notes sont un supplément à celles qu'il avoit déjà données dans ces essais; elles remplissent vingt-trois pages, et renferment, comme ses autres ouvrages de critique, une foule d'observations curieuses et utiles, non-seulement pour l'intelligence de ce fragment, mais encore pour celle de plusieurs autres ouvrages scientifiques ou littéraires. Par exemple, pag. 27 et 28, sur l'usage où étoient les écrivains du moyen âge de changer le ρ en λ; 39 et 38, sur l'écriture compendiaire μο et με pour μέρος (on y relève une erreur du P. Petau); p. 39 et 40, sur τὸν employé pour αὐτὸν par les écrivains du moyen âge; p. 42, sur les transpositions.

4.° Des observations médico-critiques, *Miscellæ observationes medico-criticæ*. Elles remplissent treize pages; l'une des plus importantes est celle qui prouve que le traité *de Superfœtatione*, attribué à Hippocrate, n'est point de ce père de la médecine. C'est que l'usage intérieur de l'huile, prescrit dans ce traité, n'étoit pas encore en usage du temps d'Hippocrate. L'huile étoit seulement employée extérieurement. Bernard regrette ensuite que le chapitre de Théophane Nonnus, περὶ λοιμωδῶν ἑλκῶν: *des ulcères pestilentiels*, dont le titre seul existe dans un manuscrit de Vienne, et qui suivoit le chapitre LXX, soit perdu, parce

qu'il soupçonne que Nonnus, par *ces ulcères pestilentiels*, entendoit les *pustules varioliques*; que par conséquent il avoit vécu parmi les Arabes, avoit eu connoissance de la petite vérole, et nous avoit probablement transmis quelques formules qu'il seroit important de connoître. Ce seroit, en outre, une preuve que Synesius n'est pas le seul médecin du moyen âge qui ait parlé de cette maladie que nous devons aux Arabes. Cet article est terminé par des observations météorologiques sur la rougeole, faites en 1790.

5.° Trois fragmens d'un anonyme sur la *rage*. Le professeur Saxe ayant placé, dans son *Onomasticon Litterarium*, le docteur Bernard sur la liste des morts, celui-ci crut qu'il devoit au public un certificat de vie. Il avoit trouvé dans dans le II.e volume des Mémoires de la société de médecine de Londres, établie en l'an 1773, Londres, 1789, trois fragmens sur la rage; publiés par le D. *James* Sims, et accompagnés d'une traduction latine; il les publia donc à ses frais à Arnheim, chez Troost, en 1791, in-8.°, les accompagna de notes et les adressa au docteur Gruner; mais cette première édition, dans laquelle on n'avoit point mis la préface anglaise de Sims, fut tirée en très-petit nombre. C'est la seconde, augmentée et corrigée, que le docteur Gruner a fait insérer dans ce recueil. J'ai cru faire plaisir aux gens de l'art,

qui ne savent pas l'anglais, en leur donnant la traduction de cette préface.

Préface du D. Sims.

« Ayant été assez heureux pour me procurer un grand nombre d'anciens manuscrits grecs, sur la médecine, dont plusieurs sont encore inédits, j'avois d'abord résolu de mettre sous les yeux de la société une notice exacte de tous; mais ensuite leur nombre et la variété des matières qui y sont traitées, m'ont détourné, du moins pour le moment, de ce premier dessein; et je me borne à lui présenter quelques pages choisies de l'un de ces manuscrits, d'autant plus recommandable qu'il renferme quelques idées qu'il seroit utile d'adopter. Il y a long-temps que je regarde comme mauvaise notre méthode de traiter l'hydrophobie; et personne ne me contestera qu'elle ne soit complétement sans succès.

« L'*ormskirk medicine*, le cinabre, le musc se sont montrés totalement inefficaces; l'opium, même à de très-fortes doses, n'a pas eu plus de succès, non plus que la saignée et l'usage du mercure.

« Nous croyons suivre la méthode de Celse, en ordonnant les bains froids; mais nous négligeons entièrement sa manière de les administrer, et ce qu'il ordonne immédiatement après le bain froid, c'est-à-dire, l'immersion du ma-

lade dans un bain d'huile, afin d'empêcher, dit-il, que les convulsions ne le tuent ; et l'on doit remarqueer que ce sont précisément les convulsions qui, dans ce pays-ci, tuent toujours le malade. C'est probablement la dépense qu'occasionneroit un bain d'huile, qui empêche de suivre en entier la méthode de Celse, mais cet auteur conseille également les frictions d'huile. Aussi ai-je résolu depuis long-temps, dans le cas où je serois appelé pour traiter un hydrophobe, de le faire frotter d'huile, à plusieurs reprises, sur tout le corps, et de lui en faire prendre des doses copieuses. On trouve encore dans ce manuscrit plusieurs autres choses, non moins dignes de remarque, écrites avec la concision d'Hippocrate. »

Le premier de ces fragmens traite *des causes de l'hydrophobie*, le second *des symptômes*, et le troisième *du traitement* de cette maladie. Voici la substance de ce troisième fragment, le plus important pour les gens de l'art. L'auteur veut que le malade soit couché dans un lieu bien aéré, mais dont l'air soit tempéré. La première chose que l'on doit avoir en vue, c'est de chercher, par tous les moyens possibles, à le faire boire. C'est de l'eau, mêlée avec du miel, qu'on doit lui donner; mais si on ne peut vaincre sa répugnance pour tout ce qui est liquide, il faut employer un stratagème innocent; faire cuire du miel jusqu'à ce qu'il ait

acquis la consistance de la cire, en former de petits vases, que l'on remplira d'eau, que l'on fermera, et qu'on lui fera avaler. — Ici le D. Bernard demande avec raison comment la petite quantité d'eau, renfermée dans ces petits vases, aura la vertu de dissoudre ce miel durci, et de remplacer la potion dont nous venons de parler. — L'auteur ordonne ensuite de lui appliquer sur l'estomac et sur la poitrine, des cataplasmes faits avec des dattes et des coings, ou bien indifféremment, avec des concombres, des raclures de citrouille, des feuilles de vigne, du gui, du pourpier, de la coriandre, de la morelle, de la joubarbe. Chacun de ces ingrédiens doit être pétri avec du pain ou de la pâte de farine, et le cataplasme doit être souvent renouvelé, en consultant le besoin et l'état du malade. Pendant les crises il faut s'assurer de ses mains, et le frotter avec de l'onguent fait avec du laurier, ou bien avec de l'iris, de la marjolaine, du moût mêlé avec du castoreum et autres choses de même nature. Dans les momens de calme, sa nourriture doit être composée d'alimens rafraîchissans, qui se prennent par la *sorbition*, et entrecoupés de ptisane colée avec du miel. Sa boisson ordinaire doit être de l'hydromel. La thériaque est fort bonne, ainsi que les antidotes avec deux poivres (*a*),

(*a*) Galien, tom. IV, pag. 260 (faussement cotée 620);

pris dans les intervalles du calme. Dans la déclinaison de la maladie, il faut faire usage de ces antidotes, et d'huile, soit par la sorbition, soit en forme de pillules; mais on aura soin d'enfoncer bien avant ces dernières, parce que si quelque obstacle ne permet pas d'exciter le vomissement, il faut faciliter l'évacuation par le bas. Cette évacuation sera surtout facilitée par des lavemens préparés avec du miel ou de la coloquinte. Ces remèdes, s'ils ne guérissent pas le malade, calmeront au moins sa colère. Pendant la convalescence, il ne doit prendre que des alimens et des boissons d'une digestion facile, et surtout faire usage de rafraîchissans.

Dans les notes qui remplissent le reste de ce petit livre, le docteur Bernard corrige les passages corrompus, les éclaircit, et ajoute, chemin faisant, des observations excellentes sur beaucoup d'autres ouvrages, même de pur agrément. Toutes ses corrections sur ces fragmens me paroissent fort heureuses; il y en a une cependant sur le premier fragment, qui ne me paroît pas nécessaire. L'auteur dit que la répugnance que témoigne le malade pour les liquides, vient de la sécheresse des organes destinés à la sorbition. Il repousse l'eau, parce qu'il sent d'avance la peine qu'il aura à l'avaler; de

lig. 16, parle de trois poivres τριῶν πιπέρεων, c'étoient le poivre long, le poivre blanc et le poivre noir.

même qu'un homme très-fatigué reste immobile, par la difficulté qu'il éprouve à remuer ses membres, παρ' ἑκάστῳ γὰρ ἡ οἰκεία τοῦ ΑΙΜΑΤΟΣ ὑγρότης εὐκινησίας ἐστὶν αἰτία, *car chez l'un et chez l'autre*, ajoute l'auteur, *la moiteur du sang est la cause de la souplesse et de la facilité dans les mouvemens.* Bernard substitue ΣΩΜΑΤΟΣ à ΑΙΜΑΤΟΣ, *la moiteur du corps;* mais je crois qu'on peut conserver la leçon du manuscrit. Nous disons en français *un sang aride*, par opposition à *un sang frais.*

Au commencement de ce troisième fragment, on lit : τὴν τοῦ ποτοῦ ΛΥΣΙΝ αὐτοῖς (ὑδροφοβικοῖς) ἐκ παντὸς ἐπιμηχανητέον. Bernard vouloit qu'on lût ΚΛΥΣΙΝ ; M. de Villoison proposoit : τὴν φόβου τοῦ ποτοῦ λύσιν, et le docteur Coray pensoit qu'il ne falloit rien changer au texte, et que τὴν τοῦ ποτοῦ λύσιν est la même chose que τὴν τῆς ἀποσίης λύσιν. Le docteur Bernard rapporte ces autorités, en rendant à ces deux savans la justice qui leur est due. Pour moi je persiste dans mon opinion, qui est celle de Bernard.

Parmi les notes curieuses qui accompagnent ces fragmens, et qui éclaircissent, comme je l'ai déjà dit, une infinité d'autres auteurs, j'indiquerai, pag. 70, celle sur le mot ἀρχαίων, c'est-à-dire, sur la manière vague dont les Grecs citoient les autorités qui leur étoient peu connues; pag. 76-8, la note excellente sur les nombreuses erreurs nées dans les manuscrits, de

l'omission des lettres initiales; pag. 110, sur les médicamens dont on faisoit honneur à la déesse Isis; p. 114, sur une observation curieuse *de situ insolito uteri.*

Cette brochure, qui doit trouver sa place sur les tablettes du médecin et du critique, est dédiée au savant Napolitain D. Gaetano d'Ancora (*a*), à qui nous devons, outre plusieurs opuscules philologiques, une excellente édition du traité de Xénocrate : Περὶ τῆς ἀπὸ ἐνύδρων Τροφῆς, *de Alimento ex aquatilibus*, avec un savant commentaire du D. Coray et le sien. Naples, 1794, in-8°.

P. S. Le docteur Coray vient de me communiquer quelques corrections qu'il a faites sur ces fragmens; on les lira sans doute avec plaisir.

Cap. II, pag. 63. περιψύχονται γε ΜΕΤ' ΑΕΡΟΣ. La phrase n'est pas grecque. Il faut lire περιψύχονται γε ΜΕΘ' ΙΔΡΩΤΟΣ. *Ils éprouvent des sueurs froides.* Il a dit au commencement du chapitre : ἱδρώτων ψυχρῶν.

Ibid. cap. eod. Je lis, καὶ ὑλακῇ παραπλήσιος avec Bernard; mais je ne suis point de son avis pour ce qui suit, ΑΔΙΚΗΜΑ. Il le change en ἀλγηδόνιον ἀδίκημα. Je crois qu'il faut simplement lui substituer le mot ΑΑΥΚΗ, *inquiétude, anxiété.* C'est un des symptômes des hydrophobes. Voy. *Œconom. de Foes in* Ἀλυσμὸς et Ἀλύκη.

(*a*) Je donnerai dans ce volume la traduction de sa lettre curieuse sur le *flux et le reflux.*

Pag. 65, *cap.* III, l. 2, τὴν τοῦ ποτοῦ ΑΥ'ΣΙΝ αὐτοῖς ἐκ παντὸς ἐπιμηχανητέον. Vous verrez à la page 80, mes conjectures sur ce passage, publiées par Bernard lui-même ; mais à présent j'aime mieux lire tout simplement τὴν τοῦ ποτοῦ ΔΟ'ΣΙΝ..... *Il faut tâcher, par tous les moyens possibles, de leur donner à boire.* Car il suit ἔστω δὲ μελίκρατον (i. e. τὸ διδόμενον); et quelques lignes plus bas : οὐκ ἂν προσξυνθείη πρὸς τὴν τοῦ ὑγροῦ δόσιν.

Pag. 67, l. 2 ; ὑδραντικαί. Je lis ὑγραντικαί, *humectantes, émollientes.*

Ibid. l. 10, εἴη δ' ἂν ΤΑΥ'ΤΗΣ ἄριστας. Je lis : Α'ΥΤΟΙ͂Σ ou ΤΟΥ'ΤΟΙΣ, c'est-à-dire *aux malades.* Je lis tout le passage : εἴη δ' ἂν αὐτοῖς ἄριστος ἡ ἐκ τοῦ μέλιτος (souent. κάθαρσις) δι' ἐντήρως, ἢ ἡ διὰ κολοκυνθίδος..... (Je ne comprends pas les mots ἐπὶ τὸν θυμὸν)... ἀμύνοι δ' ἂν τούτοις καὶ τὰ 'ΕΝΕΡΓΟ'Ν ἐπὶ τῆς ἡμέρας θεῖας περίαπτον. de ἐνεργὸν on a fait ἐνεργὰν, ἐναργὸν, et on est enfin parvenu à faire ἐνάρετον. On trouve souvent dans Hippocrate ἐνεργὸν dans le sens de *efficace* ; Πρόσθετον ἐνεργὸν (*de morbis mulierum*, l. 1, §. C. t. II, p. 489, edit. Vander-Linden), est un *suppositoire efficace.*

Ibid. lin. penult. καὶ ποτῶν. On a omis un mot. Il faut lire τὰ εὔπεπτα βρωτῶν (ou βρωμάτων), καὶ ποτῶν.

Pag. 67, lin. penult. ἡ ὑδραντικὴ δίαιτα, je lis encore : ἡ ὑγραντικὴ δίαιτα une diète humectante. ΑΙ 'ΥΓΡΑΙ ΔΙΑΙΤΑΙ πᾶσι τοῖς πυρεταίνουσι ξυμφέρουσι. Hipp. *Aphor.* sect. I, n.° 16.

NOTE.

(1) Je voulois donner une notice sur ce célèbre médecin ; mais je n'ai pu recueillir assez de matériaux pour la remplir ; cependant le lecteur sera bien aise de trouver ici quelques renseignemens qui me furent donnés en 1801 par M. Schneider, que l'on peut appeler le *Saumaise* de l'Allemagne, parce qu'il réunit, ainsi que le nôtre, aux connoissances les plus vastes l'activité la plus infatigable. Comme il s'exprime très-correctement dans notre langue, je vais le laisser parler.

« Une sœur de feu M. Bernard, établie à présent à Berlin et héritière du bien de son frère, avoit entassé un beau jour tous les papiers laissés par lui, dans la belle intention de se défaire de ce fardeau, au moyen du service de Vulcain. Son médecin Pelisson arrive dans ce moment, lui demande la raison de cet appareil, et fait transporter chez lui ce tas de papiers, pour me les donner ensuite. Parmi ces papiers il s'en trouvoit beaucoup d'absolument inutiles, bien des feuilles détachées, remplies de corrections ou de remarques tirées des auteurs et des lectures que feu M. Bernard avoit faites dans le moment. Il s'y trouvoit un manuscrit contenant le texte de *Cassii Iatrosophistæ* Περιβλήματα, avec la version latine et les notes de Bernard. Je le donnai avec un assez grand nombre de feuilles détachées qui renfermoient des corrections sur Arétée, Alciphron, et sur les médecins grecs, au docteur Weigel, établi à Meissen en Saxe, qui s'occupe depuis long-temps d'une nouvelle édition d'Aëtius, et qui a amassé beaucoup d'anecdotes et de collations pour Hippocrate et les autres médecins grecs. Il m'avoit fourni quelques *inédita* pour mon édition des *Scriptores Rei Rusticæ*, comme pour les *Eclogæ Physicæ*. Outre les papiers déjà nommés, je garde un *Nicandri Theriaca* écrit de la main de feu M. Bernard, avec les scholies grecques ; les notes de

sont que commencées. Un autre in-folio contient *Theophylacti Epistolæ*, écrites de sa main avec ses corrections. Dans toutes ces éditions je ne vois pas que Bernard ait consulté des manuscrits, il s'est partout abandonné à son génie, bien propre, à la vérité, à deviner, mais aussi, enclin à l'égarer dans le langage des sciences qu'il n'avoit pas étudiées. Un troisième in-fol. contient *Theophylacti Quæstiones Physicæ*, avec les notes de Bernard. Tout est prêt pour l'impression, mais les auteurs mêmes ont trop peu de mérite et d'intérêt pour trouver un libraire en Allemagne qui veuille s'en charger. Je tâcherai pourtant de recueillir les corrections de Bernard, éparpillées dans ces manuscrits, et de les publier ou de les communiquer aux gens de lettres qui pourroient s'en servir. Pour ce qui regarde Nicandre, j'espère encore que je pourrai enfin donner l'édition des *Theriaca*, où je mettrai à profit ce qu'il y a de bon dans les corrections de Bernard. Je trouve encore parmi ses papiers la dernière section du traité *de Venæsectione*, avec ses notes et ses corrections, et un autre exemplaire du fragment περὶ ὑδροφοβίας, chargé de ses notes manuscrites. »

J'exhorté M. Schneider à exécuter le projet qu'il laisse entrevoir dans cette lettre, celui de recueillir les notes de Bernard éparpillées sur les feuilles volantes dont il est possesseur, et de donner au public le *Cassius Iatrosophista*, les *Nicandri Theriaca* et les deux ouvrages de Theophylacte, sur lesquels Bernard m'avoit fait l'honneur de me consulter, et qui sont enrichis de notes très-curieuses. Ce savant philologue choisissoit, pour en donner des éditions, les ouvrages que le *commun* des commentateurs dédaigne, et qui renferment pourtant des observations qu'il est utile de conserver. C'est ainsi que notre Crébillon, le tragique, se plaisoit à ramasser, le soir, dans les carrefours, les chiens galeux que leurs maîtres mettoient à la porte, à les guérir et à leur donner un embonpoint que ces pauvres malheureux n'avoient jamais connu. Bernard, en choisissant ces sujets ingrats, a

rendu de grands services à la médecine et aux lettres, parce que les notes dont il accompagne le texte, donnent à celui-ci un prix bien supérieur à sa valeur réelle.

Je terminerai cette longue note par ce passage remarquable de la préface que M. Gruner a mise à la tête de ces *Reliquiæ Medico-Criticæ* de son ami.

« Vivere anno 1793 desiit Ioannes Stephanus Bernard, Berolinas, medicus Arnhemiensis, vir probatæ et antiquæ fidei, annis et meritis gravis, græcarum latinarumque litterarum peritissimus, in otio et senio nunquam otiosus, hinc amicis longe carissimus, quibus vel per subitas litteras solebat omnes scientiæ divinæ humanæque thesauros sponte aperire velutique impertire. Inerat ei multiplex doctrina et eruditio, solebatque lubens, ut quondam Thillerus, ὁ πάνυ, data scribendi occasione, de singulis argumentis docte, late, copioseque disserere, alios opibus suis ditare, sed sine iactantia, vanitate vel ambitione. Per omnem vitam ita litteras amare atque agitare cœperat, ut, quantum alii pilæ, aleæ, ludis, voluptatibus, intempestivis conviviis et censuris iniquis tribuunt, vel segnitie, socordia et somno perdunt, tantum doctrinæ excolendæ daret. Erat studiis veterum et recentiorum medicorum quam maxime deditus, sed ita ut ex his ad communem fructum conferre, in adspectum et lucem proferre multa posset. In summa senectute constitutus et morti proximus novam *Theophanis Nonni* editionem magnis sumtibus et quam diligentissime curavit, in qua senis memoriam felicissimam, eruditionis copiam et exemplorum ubertatem, an medici liberalitatem et præstantiam mireris dubium est. Non defuit anonymus qui argumentis proletariis et speciosis famam viri post fata proscinderet, sed huic nihil reddere cupio, nisi quod ipse paulo ante obitum ad me scribebat : *sunt etiam, inquit, qui dum veteres negligunt ipsi, indignantur ubi quidam ex recentioribus medicis medici antiqui scriptis immorari ejusque vestigia premere vident, id que illi tanquam vitreæ*

LETTRE

A M. SCHNEIDER, *professeur ordinaire d'éloquence et de philologie, à l'université de Francfort-sur-l'Oder; sur un manuscrit qui contient le traité latin de l'empereur Frédéric II,* de Arte Venandi cum avibus.

SALUT ET CONSIDÉRATION!

En rendant compte dans le Magasin Encyclopédique (V.e année, tom. IV, p. 68 et suiv.) de l'édition des *Caractères de Théophraste*, dont vous avez daigné faire hommage à deux étrangers qui ne vous étoient connus que de nom, j'avois promis, monsieur, de vous envoyer comme une foible marque de ma reconnoissance pour l'honneur que vous m'avez fait, la notice d'un manuscrit précieux et peut-être unique de l'ouvrage de Frédéric II, auquel vous avez donné en 1788 et 1789 une nouvelle vie. Mais en parcourant quelques notes manuscrites de feu l'abbé de Saint-Léger, qui l'avoit vendu peu de temps avant sa mort au savant antiquaire Leblond, j'ai trouvé que j'avois été prévenu par mon défunt ami, et que *le 4 mars 1796 il avoit remis à M. Kruthofer, pour*

M. Heyne, ami de M. Schneider, la notice de ce manuscrit. Je me contenterai donc, monsieur, de transcrire ici, non pour vous qui êtes déjà instruit de tout cela, mais pour ceux des lecteurs qui possèdent, ou votre excellente édition, ou celle de Welser, le prologue de cet ouvrage; c'est-à-dire le morceau le plus incomplet de la partie du traité de Frédéric II, déjà publiée. Je mettrai en italique tout ce qui n'est pas dans le texte imprimé; et dans les notes la leçon de ce dernier, toutes les fois qu'elle diffère de celle du manuscrit, en conservant partout l'orthographe de celui-ci.

« *Presens opus agendi nos induxit instans tua petitio, vir clarissime. M. S.* et ut removeremus errorem plurium circa presens negocium, qui sine arte his (*a*), que artis erant in eodem negocio *abutebantur* immitando quorundam libros mendaces et insufficienter compositos de ipso, et ut relinqueremus posteris artificiosam traditionem de materia hujus libri. Nos tamen licet proposuissemus ex multo tempore *ante* componere presens *opus dist*ulimus fere per *triginta annos* propositum *in scripto redigere*, quoniam non putabamus nos ex tunc sufficere nec (*b*) *leg*eramus unquam aliquem precessisse qui hujus libri materiam

(*a*) Qui sine arte habentes quæ artis.
(*b*) Neque.

complete (*a*) tractasset, particule vero aliquot ab aliquibus per solum visum (*b*) scite erant et inartificialiter tradite. Ideo (*c*) multis temporibus cum solicitudine et studio diligenti inquisivimus ea que hujus artis erant exercitantes nos *mente et opere* in eadem (*d*) ut tandem sufficeremus reddigere in librum quicquid nostra experientia aut aliorum didicerat, quos quia (*e*) erant experti circa *praticam* hujus artis non sine magnis dispendiis ad nos vocavimus (*f*) de longinquo, vocatos que *undecumque* nobiscum habuimus deflorando (*g*) quicquid melius noverant (*h*) eorumque dicta et facta memorie (*i*) comendando, qui quamvis arduis et inexplicabilibus fere negociis persepe prepediti essemus circa regnorum et imperii regimina, tamen hanc nostram intentionem presentis negocii (*k*) non postposuimus. In scribendo contra Aristotelem (*l*) ubi oportuit secuti sumus, *in*

(*a*) Complere tentasset.
(*b*) Usum sicut erant.
(*c*) Imo.
(*d*) Nos in ea. . . . in eadem.
(*e*) Quod.
(*f*) Venientes.
(*g*) Denotando.
(*h*) Noverint.
(*i*) Memoriter.
(*k*) Prædictis negotiis.
(*l*) In scribendo etiam artem ubi oportuit, etc. Dans le

pluribus enim sicut experientia didicimus maxime (*a*) in naturis *quarundam* avium *discrepare a veritate videtur. Propter hoc non sequimur Principem Philosophorum in omnibus; raro namque aut numquam venationes avium exercuit*, sed nos semper *dilaximus et exercuimus. De multis* vero que narrat in libro animalium dicit quosdam sic dixisse. Sed id quod quidam sic dixerunt nec ipse forsan vidit nec dicentes viderunt. Fides *est certa, non provenit ex auditu. Quia vero multi multos libros scripserunt et non nisi quedam de arte, signum est artem ipsam plurimum esse difficilem et adhuc diffusam. Et dicimus quod aliqui nobiles minus negociosi nobis, si huic arti attente operam exhibebunt cum adjutorio hujus libri poterunt meliorem componere. Assidue si quidem nova et* difficilia emergunt circa negocia hujus artis. Rogamus autem unumquemque nobilem *hùic libro* ex sola sua nobilitate *intendere debentem* quod (*b*) ab aliquo *scientiarum* perito ipsum legi faciat et exponi,

---

manuscrit, le mot *Aristotelem* est écrit en abrégé, c'est-à-dire avec un A et une R barrée, mais le sens et le *Principem Philosophorum* qui suit bientôt après, ne laissent aucun doute sur la vérité de cette leçon. L'abréviation AR a trompé le copiste, et il en a fait *artem*.

(*a*) Maximorum in naturis.

(*b*) Qui.

minus bene dictis indulgens. Nam cum ars habeat sua vocabula propria, quemadmodum et cetere artium, et nos non inveniremus in grammatica Latinorum verba convenientia in omnibus, apposuimus illa que magis videbantur propinqua esse (*a*) per que intelligi posset (*b*) intentio nostra.

De Materia hujus Libri.

« Est *igitur materia* hujus *libri* (*c*) ars venandi *cum avibus cujus* partium *quedam consistit in contemplando seu insi* (il y a ici une lacune d'une ligne au bas de la page, et de quelques mots au commencement de la suivante) que theorica *dicitur*, *reliqua* in operando que pratica dicitur (*d*). Rursus quedam pars de generali contemplatione tam eorum que spectant ad theoricam, quam eorum que spectant ad praticam. Reliqua vero de speciali consideratione eorundem.

De Venatione.

« Intentio vero nostra est manifeste (*e*) in hoc libro de venatione avium ea que sunt, sicut

(*a*) Esse propinqua.
(*b*) Possit.
(*c*) Hujus. . . . ateria ars ven. . . . .
(*d*) Nuncupatur.
(*e*) Manifestare.

sunt, et ad artis certitudinem redigere quorum nullus scientiam habuit (*a*) hactenus neque artem.

Modus agendi est prosaycus, prohemialis et *exquisitivus* exequutivus vero multiplex, partim namque divisivus, partim convenientiarum et differentiarum assignativus, partim earum (*b*) inquisitivus. Et sunt alii modi quos sequimur ut in libro patet.

Auctor est vir inquisitor sapientie et amator, divinus Augustus (*c*), Fredericus secundus Romanorum imperator, Ierusalem et Sicilie rex.

De Utilitate.

« Utilitas est magna, et enim nobiles et potentes (*d*) circa regimina mundanorum, per hujus artis usum suis curis plerunque gaudia interponunt. Pauperes vero et minus nobiles de hac arte nobilius (*e*) servientes obtinebunt ab ipsis necessaria sue vite. Utrique vero per hanc artem habebunt manifestationem oppositionum nature in avibus (*f*). Supponi*tur autem*

(*a*) Habuit scientiam.
(*b*) Partim caussarum inquisitivus.
(*c*) Vir inquisitor et sapientiæ amator Divus Augustus.
(*d*) Potentes, solliciti circa.
(*e*) Nobilibus.
(*f*) Manifestationem operation.....æ in avibus.

scientie naturali cum *naturas* avium manifestet licet ille nature ex documento per hunc librum habito alterari quodam modo videantur.

De libri Titulo.

« Libri titulus talis est, Liber Divi Augusti Fr. Romanorum imperatoris Ierusalem et Sicilie regis *de visuvis et inquisitivis ad manifestationem operationum nature in venatione que fit per aves* (*a*).

De Ordine.

« Ordo tractandi singulis (*b*) particulis evidenter patebit, prohemium namque antecedit narrationem. In narratione vero (*c*) seu in executione ea que generalia sunt preponuntur specialibus, et que secundum naturam priora sunt, preponuntur his que posteriora sunt secundum naturam. »

Ce manuscrit, sur vélin, du quatorzième siècle, orné de miniatures, très-élégamment écrit et de la plus belle conservation, forme un in-4.° de 549 pages; l'imprimé finit au milieu de la 277.e vers la fin du second livre qui dans le manuscrit se prolonge jusques au milieu de

(*a*) Sicilicæ regis de arte venandi cum avibus.
(*b*) In singulis.
(*c*) In tractatione vero.

la page 281. Vient ensuite le livre III, avec ce titre: *Dictum est de mansuefactione Falconum cum capello, sequitur dicendum de istrumentis per quos redeant ad homines.* Le livre IV commence à la page 355, il est intitulé : *De Hirofalcone ad Grues. Que et qualis fit venatio cum eo.* Le livre V a pour titre, *De Falcone sacro ad Ayrones;* il commence à la page 432. Le livre VI commence à la page 517, et son titre porte : *Explicit liber quintus. Incipit alius de venatione ad aves de rivera.* Enfin, au bas de la page 589 on lit : *Explicit liber Falconum cum quibus venantur.*

Ce manuscrit précieux renferme donc, outre les nombreux morceaux qui servent à remplir les lacunes de l'imprimé, quatre livres qui n'ont pas encore vu le jour. Nous aurons donc une véritable *editio princeps* de ce traité curieux de Frédéric II, si quelque savant met à profit les secours nouveaux que lui offre la découverte de ce manuscrit. Hé ! quel autre que vous, Monsieur, peut remplir dignement cette tâche ? C'est à vous qu'elle est réservée, et je compte si bien sur votre zèle et sur votre bonne volonté, que j'ai sollicité, pour vous, auprès du possesseur actuel, la permission d'en faire prendre une copie sans le déplacer; ce qu'il m'a accordé de la meilleure grace du monde. Ainsi, Monsieur, dites un mot, et nous vous choisirons un copiste habile, auquel on don-

nera toutes les facilités compatibles avec les occupations du propriétaire du manuscrit (*a*). Je me chargerai, pour ma part, de collationner la copie, n'ayant pas assez de loisir pour pouvoir la faire moi-même; et je vous dirai, en l'envoyant, ce que disoit le poëte ferrarois au cardinal d'Est :

> Quel ch'io vi debbo, posso di parole
> Pagare in parte, e d'opera d'inchiostro.
> Nè che poco io vi dia da imputar sono;
> Che quanto io posso dar tutto vi dono.

Paris, 10 avril 1800.

(*a*) Des obstacles imprévus, qu'il est inutile de rapporter ici, m'ont empêché d'accomplir une promesse que je faisois de si bon cœur !

NOTICE
DES SCHOLIES GRECQUES
SUR PLATON.

ΣΧΟΛΙΑ ΕΙΣ ΠΛΑΤΩΝΑ.

Scholia in Platonem. Ex codicibus MSS. multarum bibliothecarum primùm collegit David Ruhnkenius. Lugd. Batavorum, apud Sam. et Joann. *Luchtmans*, MDCCC., 256 p. in-8°.

Le célèbre Ruhnken avoit recueilli avec soin, et fait recueillir dans les grandes bibliothèques de l'Europe, les différentes scholies sur Platon, portées sur les marges des manuscrits, ou consignées dans des écrits particuliers. Ce critique habile avoit fait une étude approfondie des ouvrages de ce philosophe, et il fut même un temps où il nous donnoit l'espérance de voir paroître, à Edimbourg, une édition entière de Platon, revue par lui, corrigée, éclaircie et ornée de ses notes; mais, comme le remarque son savant biographe, il en fut détourné par cette idée de perfection qui l'occupoit sans cesse, et qui nous a privés de beaucoup d'ou-

vrages dont il auroit pu enrichir la littérature ancienne (*a*). Cependant, quoiqu'il eût renoncé à nous donner une édition de Platon, il ne vouloit pas que son long travail sur le plus élégant des philosophes, fût perdu pour nous, et il en avoit fait trois parts : la première étoit destinée à une nouvelle édition du *Lexique de Timée;* la seconde, à orner les *Scholies sur Platon;* la troisième, sous le titre de *Miscellanea Platonica*, devoit renfermer le reste des notes, des variantes, des corrections, des observations qui ne seroient point entrées dans les deux ouvrages précédens. Ces recueils précieux auroient au moins diminué nos regrets; mais, hélas! la première de ces résolutions a seule été exécutée en entier. La seconde édition du Lexique de Timée, donnée à Leyde, en 1789, est un des ouvrages de ce genre les plus parfaits qui existent. Le nombre des morceaux inédits, tirés des grammairiens, est immense, et c'est un livre véritablement classique, non-seulement pour la lecture de Platon, mais encore pour la connoissance intime de la langue grecque (*b*).

(*a*) *Summæ perfectionis, sive studio, sive errore.* Vita Ruhnkenii, p. 186.

(*b*) ΤΙΜΑΙΟΥ ΣΟΦΙΣΤΟΥ ΛΕΞΙΚΟΝ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΠΑΡΑ ΠΛΑΤΩΝΙ ΛΕΞΕΩΝ, *Timæi Sophistæ Lexicon Vocum Platonicarum*, etc. Edit. secunda. Lugd. Batavorum. *Luchtmans*, 1789. In-8.° de XXIV, et 296 pag.

Le texte des Scholies, qui paroît depuis peu d'années, étoit imprimé depuis longtemps, ainsi que les deux premières pages des notes. Quant aux *Miscellanea Platonica*, ils sont sans doute dispersés dans les papiers de l'auteur, qui ont passé à la bibliothéque de Leyde; mais le reste des notes qui devoient éclaircir les Scholies dont nous nous occupons aujourd'hui, est dans un état tel qu'il faudroit une main très-habile et très-patiente pour mettre ce travail en ordre; et puis, la meilleure partie n'étoit pas sur le papier; elle étoit restée dans cette tête si bien meublée, si pleine de connoissances de toute espèce, et possédant, au suprême degré, l'art exquis, le goût qui sait en faire une juste distribution, et un emploi sage.

. . . . . *Tantum series juncturaque pollet.*

HORAT.

Je crains bien qu'on ne soit obligé d'appliquer à cet ouvrage, laissé imparfait, ce que Pline dit de la Vénus qu'Apelle destinoit aux habitans de Cos : *invidit mors peractâ parte : nec qui succederet operi ad præscripta lineamenta inventus est.... manus, cum id agerent extinctæ, desiderantur* (*a*). Dans l'avis au lecteur, les libraires Luchtmans, dont les presses

(*a*) Liv. xxxv, chap. 10 et 11.

ont enrichi les lettres grecques et latines de tant d'éditions excellentes, les offrent à celui qui voudra continuer le travail de Ruhnken, sur ces Scholies (*a*). Nous exhortons ces libraires estimables à conjurer l'illustre Daniel Wyttenbach de rendre ce nouveau service à la mémoire de son ami, de peur que quelque main barbare ne s'en empare.

Siebenkees avoit aussi recueilli, dans les bibliothéques d'Italie, les scholies sur Platon. Elles remplissent 74 pages de ses *Anecdota Græca*, publiées après sa mort, par son ami Goez (*b*); mais elles ne forment guère qu'un tiers de celles que nous devons à Ruhnken, et sont d'ailleurs tronquées. Cependant elles fournissent des variantes précieuses, et le volume qui les contient doit trouver sa place à côté de celui de Ruhnken.

Ces Scholies sont grammaticales et historiques. Quelques-unes renferment des anecdotes curieuses, que l'on ne trouve point ailleurs,

---

(*a*) *Si quis tamen posthac* Scholiasten Platonis *animadversionibus suis augere possit ac velit, huic nos nostram operam in iisdem excudendis non negabimus.*

(*b*) *Anecdota Græca e præstantissimis italicarum bibliothecarum codicibus descripsit Joann. Philipp. Siebenkees. Edidit et præfatus est Joan. Adam Goez.* Norimbergæ, in officina Steiniana 1798. In-8.° de XXXII, et 135 pag.

des généalogies peu connues, des traits nouveaux de mythologie, des vers qui appartiennent à des pièces qui ne sont point venues jusqu'à nous, et beaucoup de proverbes. Voyons, par exemple, la généalogie et l'histoire de Codrus, pag. 48 et suiv.

« Codrus, selon Hellanicus, descendoit de Deucalion, car Hellen étoit fils de Deucalion et de Pyrrha, ou bien, comme le prétendent d'autres écrivains, de Jupiter et de Pyrrha; Hellen eut de sa femme Othreïs, Xuthus, Æolus, Dorus et Xenopatra; Æolus eut d'Iphis, fille de Pénée, Salmonée; de Salmonée et d'Alcidice, naquit Tyro, qui donna le jour à Néleus, fils de Neptune; Néleus eut de sa femme Chloris, Périclyménus; de Périclyménus et de Peisidice, naquit Borus; de Borus et de Lysidice, Penthilus; de Penthilus et d'Anchiroé, Andropompus; d'Andropompus et d'Henioché, fille d'Harménius, fils de Xeuxippus, fils d'Eumélus, fils d'Admète, naquit Melanthus. Ce dernier, lorsque les Héraclides s'emparèrent de la Messénie, se retira à Athènes, et eut pour fils Codrus. Quelque temps après, une dispute s'étant élevée entre les Béotiens et les Athéniens, selon les uns, au sujet d'OEnoé et de Panactum (*a*); selon les autres,

(*a*) OEnoé et Panactum étoient, l'une un bourg, l'autre un fort de l'Attique. Melænæ étoit une ville de l'Arcadie.

touchant Melænæ, les Béotiens jugèrent à propos de faire vider, par les rois des deux contrées, dans un combat singulier, la querelle survenue entre elles. Xanthus, roi des Béotiens, se soumit à cette décision; mais Thymœtes, roi des Athéniens, refusa de se battre, et dit qu'il étoit prêt à céder sa couronne à celui qui accepteroit ce défi. Melanthus, afin de régner et de faire régner sa postérité sur les Athéniens, s'arme, s'avance, se présente au combat, et dit : *Xanthus, tu violes les lois convenues entre nous, puisque tu ne viens pas seul, et qu'un autre te suit.* A ces mots, Xanthus s'étant retourné pour voir si en effet quelqu'un le suivoit, Melanthus profita de ce mouvement, le frappa à mort, et fut déclaré roi de l'Attique. Les Athéniens, devenus maîtres de la contrée, consacrèrent cette action par une fête qu'ils appelèrent d'abord *Apatenories*, et ensuite *Apaturies*, en mémoire de la ruse (ἀπάτη) dont Xanthus avoit été dupe. Après Melanthus, Codrus, son fils, hérita de sa couronne, et mourut pour la patrie, de la manière suivante : les Doriens ayant déclaré la guerre aux Athéniens, l'oracle leur prédit qu'ils s'empareroient d'Athènes, s'ils ne tuoient pas le roi Codrus. Celui-ci ayant connoissance de l'oracle, prend l'habit simple d'un bucheron, s'arme d'une serpe, et s'avance vers les retranchemens ennemis : deux hommes vien-

nent au-devant de lui ; Codrus frappe l'un, et le renverse, mais il est frappé par l'autre qui ne connoît point l'ennemi qu'il combat, et il meurt laissant la couronne à Médon, l'aîné de ses fils. Le plus jeune, Néleus, fonda les douze villes de l'Ionie. De là, dit-on, la noblesse et la valeur des descendans de Codrus passèrent en proverbe chez les Athéniens. On disoit d'un homme distingué par sa naissance et sa bravoure : *il est plus noble et plus vaillant que Codrus*, εὐγενέστερος Κόδρου (*a*). »

Sur ces mots du dixième livre de la république : ὥσπερ οἱ τὸν θαλάττιον γλαῦκον ὁρῶντες (*b*), on trouve page 196-7, la scholie suivante : « On dit que Glaucus étoit fils de Sisyphe et de Mérope, et qu'il devint un dieu marin, parce que le hasard l'ayant conduit un jour à la *fontaine immortelle*, il y puisa l'immortalité. Mais ensuite n'ayant pas su indiquer cette fontaine, il fut jeté à la mer. Ce dieu parcourt, une fois

---

(*a*) Voyez les Parœmiographes, *Diogenianus*, IV, 84; *Zenobius*, IV, 3; et *Suidas*, V. Εὐγενέστερος Κόδρου.

(*b*) Tom. II, p. 611, de l'édit. de H. Etienne — tom. VII, pag. 317, de celle de Deux-Ponts — p. 517, de celle de Lyon, 1590, in-fol. Cette dernière est celle dont l'éditeur s'est servi, et pour son Timée, et pour ces Scholies ; ce qui rend très-pénible l'usage de l'un et des autres, pour ceux qui n'ont pas cette édition de Lyon, qui n'est pourtant recommandable que par l'affection que lui portoit cet habile critique.

l'an, les rivages et les îles, accompagné des monstres marins. Tous ses présages sont vains, parce que les matelots attendent la nuit, pendant laquelle Glaucus fait ses prédictions avec un grand bruit; ils se retirent dans l'intérieur du navire, après l'avoir retourné (le dieu devient ainsi invisible à leurs yeux), et ils brûlent des aromates en son honneur, le suppliant d'écarter d'eux les maux qu'il vient de leur prédire. Alors Glaucus s'avance, à la nage, vers le rocher; il se plaint de son immortalité dans un langage grec-æolien, et il annonce la perte des animaux et des fruits; mais les matelots détournent ces présages par leurs prières, et en s'abstenant de boire et de manger. »

A la page 186, on lit cette définition du mot εὐτραπελία. « La *facétie* tient un juste milieu entre la *bouffonnerie* et la *rusticité*. Elle a pour objet la raillerie. Le facétieux sait plaisanter les autres agréablement, et ne trouve pas mauvais qu'on le plaisante à son tour. Le bouffon pense que rien ne doit échapper à ses railleries, ni les choses, ni les personnes. Le rustre, qui ne veut ni railler, ni être raillé, se fâche également contre le facétieux et contre le bouffon (*a*). »

(*a*) Εὐτραπελία ἐστὶν ἕξις τις ἐν μεσότητι διαιρεμένη βωμολοχίας καὶ ἀγροικίας· ἔστι δὲ περὶ σκώμμαλα· ἢ τὸν ἔχοντα παρέχεσθαι δύνασθαί τι σκῶψαι ἐμμελῶς, καὶ ὑπομένειν σκωπτόμενον.

Une partie des scholies et des proverbes renfermés dans ce volume, se trouvoit déjà dans Suidas, dans les autres scholiastes, et dans différens auteurs anciens. Ils peuvent, par conséquent, aider à rétablir des textes déjà connus, mais corrompus. C'est l'usage qu'en auroit fait sans doute notre savant éditeur, s'il eût mis la dernière main à son travail. Il nous auroit indiqué les sources, les endroits parallèles des lexicographes, et le parti qu'on pouvoit en tirer, pour corriger les uns par les autres.

Un grand nombre d'écrivains est cité dans ces scholies. Ruhnken nous en auroit aussi sans doute donné la liste. A son défaut, et en attendant que quelqu'un remplisse cette tâche, on trouvera ici, par ordre alphabétique, les auteurs peu connus, ceux dont les ouvrages cités ne sont point venus jusqu'à nous, et les fragmens principaux rapportés par ces scholiastes.

ALCÉE, page 51. Le scholiaste cite le commencement d'une des chansons de ce lyrique :

Οἶνος, ὦ φίλε παῖ, καὶ ἀλήθεια.

Βωμολοχία δὲ, ἡ παίζειν καὶ πάντας οἰομένη δεῖν σκώπτειν. Ἀγροικία δὲ, μήτε σκώπτειν, μήτε σκωφθῆναι βουλομένη, ὀργιζομένη δ' ἐπ' ἀμφοῖν.

On lit dans Aristote : ἔστι δ' ἡ εἰρωνεία τῆς βωμολοχίας ἐλευθεριώτερον. ὁ μὲν γὰρ αὑτῷ ἕνεκα ποιεῖ τὸ γελοῖον ὁ δὲ βωμολόχος ἑτέρου. Rhet. Lib. III, cap. 18.

Il est vrai qu'il ajoute ensuite que cette espèce de sentence se trouve aussi dans Théocrite; en effet, à quelque différence près, on lit dans ce dernier (*a*):

Οἶνος, ὦ φίλε παῖ, λέγεται καὶ ἀλάθεια.
In vino, puer, est sita candida veritas.
Eob. Hess.

mais la scholie nous apprend à quelle source Théocrite l'avoit puisée.

Alexis le comique, p. 140. On cite six vers de lui, mais sans indiquer la pièce dont ils faisoient partie:

Τῶν ἑπτὰ νήσων, ἃς δέδειχεν ἡ φύσις
Θνητοῖς μεγίστας, Σικελία μὲν, ὡς λόγος,
Ἐστὶ μεγίστη· δευτέρα Σαρδὼ· τρίτη
Κύρνος· τετάρτη δ' ἡ Διὸς Κρήτη τροφός·
Εὔβοια πέμπτη στενοφυὴς· ἕκτη Κύπρος·
Λέσβος δὲ τάξιν ἑβδόμην λαχοῦσ' ἔχει.

« Des sept îles, les plus grandes que la nature ait montrées aux mortels, la Sicile, dit-on, est la plus considérable, la Sardaigne vient ensuite; la Corse occupe le troisième rang; la Crète, qui fut la nourrice de Jupiter, occupe le quatrième; l'étroite Eubée le cinquième; Cypre le sixième; et Lesbos le septième. »

Il faut rétablir, d'après la leçon de Ruhnken, ces vers d'Alexis, dans le tom. II, p. 406 de la nouvelle édition de la *Bibliothèque grec-*

(*a*) *Idyll.* XXIX. 1.

que de Fabricius, donnée par M. Harles, et dans Siebenkees, p. 45 (1).

AMPHIS le comique, p. 123. Ce poëte avoit fait une pièce intitulée ΑΚΚΩ; elle tiroit son nom de celui d'une vieille folle, si infatuée de sa personne, qu'un jour elle enleva de dessus le métier une robe à moitié faite, se la passa, et se présenta au miroir, en s'adressant la parole, comme si elle se fût entretenue avec une autre femme. D'Ἀκκώ, suivant le scholiaste, est dérivé le verbe ἀκκίζεσθαι, *feindre de refuser ce qu'on désire le plus ardemment* (*a*).

M. Harles a consigné cette scholie dans le volume que je viens de citer, pag. 449; mais il s'y est glissé une faute grossière: on y lit ΑΜΦΙΩΝ au lieu d'ΑΜΦΙΣ. Il faut aussi rétablir, dans le même passage, ἀμφίσασθαι, au lieu d'ἀμφίεσθαι.

ANTIMAQUE, p. 60. On cite de lui cette moitié de vers:

Θίρτος σταθερόϊο,

rapportée aussi par Suidas (*b*). C'est le LXXVI des fragmens de ce poëte, recueillis par Schellenberg (*c*).

(*a*) Voy. *Tim. Lex.* p. 18, et la note de Ruhnken, sur ce verbe.

(*b*) V. Σταθερόν.

(*c*) *Antimachi Colophonii Reliquiæ.* Halæ Saxon. 1785. In-8°.

APOLLODORE de Cyrène, p. 196. Il employoit les mots βωμοκεύμαλα et βωμολοχεύμαλα, *plates bouffonneries*, au lieu de βωμολοχία.

APOLLODORE d'Erythrée, p. 61. Il avoit écrit sur la Sibylle d'Erythrée.

ARCHILOQUE, p. 94. Le scholiaste cite de lui ce vers qu'on ne trouve point parmi ceux qu'ont recueillis H. Etienne et Brunck.

Καὶ δὴ 'πίκυρος ὥστε Κὰρ κεκλήσομαι.

« On m'appellera ensuite au secours, comme un Carien. »

Les Cariens furent le premier peuple qui se mit à la solde d'un autre. De là venoit le proverbe : ἐν Καρὶ τὸν κίνδυνον, *in Care periculum.*

Pag. 134, on cite cet autre fragment également inconnu à H. Etienne et à Brunck.

Ἄ ἔαδ' εἴς τε ταύρυς

ἄ, selon le scholiaste, signifie ici πολὺ, μέγα.

ARCHYTAS de Tarente, p. 176. Le scholiaste nous apprend que la distinction subtile, établie par Platon, vers la fin du XI.e livre de sa *république*, entre le ὁρατὸν et le νοητὸν, c'est-à-dire, entre *ce qui tombe sous les sens* et *ce qui se conçoit seulement*, est puisée dans les écrits d'Archytas, de Brontinus et de Jamblique de Chalcis. A la fin de la même scholie, on cite le traité d'Archytas περὶ Νοῦ καὶ Αἰσθήσεως.

ARISTOPHANE, p. 10. ὁμῶ est quelquefois pris

dans le sens d'ἐγγύς, comme dans cet endroit du Τριφάλης d'Aristophane.

Ἡ γὰρ τὸν Τριφάληλα τίκτουσα φησὶ λαβέσθαι
Καὶ γὰρ ἐσθ' ὁμῦ.

« La mère de Triphales assure qu'il est pris, car elle est ici près. »

Pag. 12. Aristophane, dans ses Βαβυλώνιοι, avoit fait usage du proverbe τὴν αὑτῦ σκιὰν δέδοικεν, *il craint même son ombre.*

Pag. 16. On cite les Θεσμοφοριάζουσαι δεύτεραι.

Pag. 43. En parlant de la *troisième coupe* que l'on vidoit autrefois en l'honneur de *Jupiter sauveur*, Σωτῆρος, le scholiaste nous dit qu'on appeloit cette troisième coupe, *la coupe parfaite;* et sur cela il cite les Ταγηνισταὶ d'Aristophane, et l'*Andromède* d'Euripide. ἔλεγον δὲ αὐτὸν καὶ Τέλειον, ὡς Εὐριπίδης Ἀνδρομέδᾳ, καὶ Ἀριστοφάνης Ταγηνισταῖς.

Le scholiaste de Pindare, sur la VI.e isthmique, v. 10, nous apprend que cette coupe étoit appelée parfaite, Τέλειος, parce que le nombre *trois* est un nombre *parfait*, qui a un commencement, un milieu et une fin, διὰ τὸ τέλειον εἶναι τὸν τρίτον ἀριθμὸν, ἀρχὴν ἔχοντα, καὶ μέσον, καὶ τέλος (*a*).

(*a*) Voy. *dans Hesychius.* V. Τρίτος κεφαλήν, note 4, l'article *du Lexique manuscrit de Photius.* Le savant anglais Porson avoit préparé une édition de ce lexique précieux qu'on a publié récemment en Allemagne.

Pag. 85. L'adverbe Τέως, dans ces vers des Τελμισσεῖς d'Aristophane, avoit le sens de πρόλεγον.

Οὐ γὰρ τίθεμεν τὸν ἀγῶνα τόνδε τὸν τρόπον,
Ὥσπερ τέως ἦν, ἀλλὰ καινῶν πραγμάτων.

« Il ne faut plus poser la question de cette manière, comme autrefois, car il s'agit d'affaires toutes nouvelles. »

Pag. 87. Aristophane, dans son *Amphiaraüs*, avoit fait usage du proverbe, συμβούλη ἱερὸν χρῆμα, *le conseil est une chose sacrée.*

Pag. 94. Le même poëte avoit employé, ἐν Προαγῶσι, cet autre proverbe, ἐν πίθῳ τὴν κεραμίδα μανθάνειν, *à dolio figlinam auspicari*, c'est-à-dire, *commencer par où l'on doit finir.* Dans Athénée, dans Pollux, dans le scholiaste d'Aristophane, dans Suidas, on lit ἐν Προαγῶνι; mais les manuscrits du scholiaste de Platon s'accordent ici dans la leçon Προαγῶσι.

Pag. 97. Le proverbe Διὸς Κόρινθος, que cite Socrate dans l'Euthydème, avoit été aussi employé par Pindare, et par Aristophane, dans les *grenouilles*, et dans les Ταγηνισταί. Voici l'origine de ce proverbe. Les Mégariens étoient une colonie de Corinthe. Maltraités par la métropole, ils souffrirent d'abord avec patience ses outrages; mais voyant ensuite qu'ils ne cessoient point, ils se révoltèrent et se séparèrent d'elle. Les Corinthiens, voulant les faire rentrer dans l'obéissance, envoyèrent à Mégare

des ambassadeurs. Ceux-ci, après avoir fait beaucoup de reproches aux Mégariens, répétèrent plusieurs fois que *Corinthus, fils de Jupiter*, se fâcheroit avec raison et prendroit de l'humeur, si on ne faisoit pas justice de leur défection. Les Mégariens, irrités par ces menaces, tombèrent sur les ambassadeurs, en criant : *Frappez, frappez sur ce Corinthus, fils de Jupiter.* Corinthus étoit un roi de Corinthe. Il avoit donné son nom à cette ville qui s'appeloit auparavant *Ephyre*; mais Pausanias, au commencement de ses *Corinthiaques*, dit, en faisant allusion à ce proverbe, qu'il n'avoit vu personne appeler sérieusement Corinthus, *fils de Jupiter*, si ce n'étoit la populace de Corinthe.

Ce proverbe s'appliquoit aux fanfarons et aux bavards. On disoit d'eux : ὁ Διὸς Κόρινθος, *c'est un autre Corinthus, soi-disant fils de Jupiter* (*a*).

La copie infidèle de cette scholie, envoyée par Siebenkees au nouvel éditeur de Fabricius, a fait tomber ce dernier dans une étrange erreur. Le scholiaste porte, même dans l'imprimé

(*a*) Voy. sur ce proverbe, outre notre scholiaste, celui d'*Aristoph.* sur les *Gren.* v. 61; — celui de *Pindar. Nem.* VII, 155; — *Zenobius*, III, 21; — *Suidas*, V. Διὸς Κόρινθος.

de Siebenkees, μέμνηται δὲ ταύτης Ἀριστοφάνης ἐν τοῖς Βατράχοις λέγων,

Ἀλλ' ἢ Διὸς Κόρινθος ἐν τοῖς στρώμασι.

καὶ ἐν Ταγηνισταῖς.

Le copiste, au contraire, a écrit, et M. Harles a imprimé dans la préface du second volume, μέμνηται δὲ ταύτης Ἀριστοφάνης ἐν τοῖς ΣΤΡΩΜΑΣΙ, καὶ ἐν ταγηνισταῖς, leçon qui nous donneroit une nouvelle comédie d'Aristophane, intitulée Στράμματα.

Pag. 98. Sur cet autre proverbe : καλὰ δὴ πάνυ ἄγεις, qui revient au nôtre : *tu parles d'or*, le scholiaste fait remarquer qu'on l'emploie quelquefois par ironie, comme Aristophane dans ses Γεωργοί.

Pag. 136. On cite un vers de la comédie intitulée Ἥρας, et un autre des Δαιταλεῖς; mais ces deux vers, recueillis aussi par Brunck, se trouvoient déjà dans le scholiaste d'Aristophane, sur le vers 577 des *chevaliers*, et dans Suidas (*a*).

ARISTOXÈNE, pag. 13. On cite son traité περὶ τῆς Μουσικῆς Ἀκροάσεως.

Pag. 103. Le même Aristoxène nous apprenoit que la chanson de table avoit été appelée σκόλιον, *tortueuse*, parce que, circulant de rang en rang le long des lits inégalement disposés autour de la table, elle suivoit une route tortueuse. C'étoit aussi l'opinion de Phyllis le mu-

(*a*) V. Στλεγγίς.

sicien. Dicéarque donnoit à ce mot une autre origine, dans son traité περὶ Μουσικῶν Ἀγώνων, *sur les combats de musique.* Il y avoit, selon lui, trois sortes de chansons de table. L'une étoit chantée par tous les convives en chœur; l'autre étoit chantée aussi par tous les convives, mais successivement et non en chœur (*a*); la troisième l'étoit par les plus intelligens, chacun à son tour : et c'est de cette dernière que le *scolion* avoit pris sa dénomination.

CHRYSIPPE, pag. 61. Dans son traité περὶ Θεότητος, *sur la divinité*, il avoit fait des recherches sur la Sibylle de Delphes.

CLÉARQUE le péripatéticien, pag. 68. Il donnoit, selon le scholiaste, cette origine au proverbe κοινὰ τὰ φίλων, *tout est commun entre amis* : « Les Chalcidéens de l'Eubée, ayant envoyé à Delphes des offrandes pour Apollon et Diane, demandèrent à l'oracle si ces présens devoient être partagés également entre les deux divinités. L'oracle répondit : κοινὰ τὰ τῶν φίλων, *les biens des amis doivent être communs.* » Timée l'historien disoit au contraire, dans son XV.e liv., que des jeunes gens s'étant présentés à Pytha-

(*a*) J'adopte ici la correction de *Siebenkees*, qui lit : τὸ μὲν ὑπὸ πάντων ᾠδόμενον, τὸ δὲ ὑπὸ πάντων μὲν, ἀδ' ὁμοῦ, ἀλλὰ καθ' ἕνα ἑξῆς, τὸ δ' ὑπὸ τῶν συνειδότων. Ce qui précède, et surtout le passage d'*Athénée*, sur le même sujet, p. 694, rendent cette correction nécessaire.

gore, et lui ayant demandé à vivre entre eux, il ne le permit pas d'abord, objectant que les biens de tous ceux qui se présentoient, devoient entrer dans la masse commune. C'est de là, dit le même historien, que le proverbe *tout est commun entre amis*, se répandit en Italie.

Page 137. Selon Cléarque, λήκυθος désignoit aussi *la partie sonore, placée entre la gorge et le cou*, Τὸ μεταξὺ τῆς λευκανίης καὶ αὐχένος ἠχῶδες. Il faut restituer cette autorité à Hesychius qui rapporte aussi cette dernière signification, et remarquer la forme inusitée λευκανίη, ou bien, comme on lit dans Hesychius, λαυκανίη, au lieu de λευκανίης et λαυκανίης.

Pag. 167. Le scholiaste rapporte le griphe, c'est-à-dire, l'énigme à laquelle Platon fait allusion dans le V.e livre de sa *république* (*a*), et qu'il appelle *une énigme d'enfant*, παίδων αἴνιγμα. On l'attribue ici à Cléarque; mais le scholiaste a voulu dire, sans doute, qu'elle se trouvoit dans l'ouvrage que Cléarque avoit fait *sur les griphes*, περὶ γρίφων, cité par Athénée (*b*), et dans lequel ce dernier auteur avoit probablement puisé une partie de ceux qu'il rapporte. « Un homme qui n'étoit pas homme, ayant vu

(*a*) Tom. II, p. 479, ed. de H. E. — Tome VII, p. 65, ed. de D. P. — p. 468, ed. de L.

(*b*) Liv. X, ch. XIX, p. 452.

et n'ayant pas vu un oiseau qui n'étoit pas un oiseau, assis et non assis sur du bois qui n'étoit pas du bois, le frappa et ne le frappa pas avec une pierre qui n'étoit pas une pierre. » — Ou bien : « Un homme qui n'étoit pas un homme et qui étoit pourtant un homme, ayant frappé avec une pierre qui n'étoit pas une pierre, un oiseau qui n'étoit pas un oiseau et qui pourtant étoit un oiseau, le tua. »

Le scholiaste donne ensuite les mots de l'énigme. Νυκτερίδα ὁ Εὐνοῦχος Νάρθηκι (lis. νάρθηκος, sous-entendant ἐπὶ) κατήρει. C'est-à-dire, un *Eunuque* frappa avec une *pierre-ponce*, une *chauve-souris*, perchée sur la plante qu'on nomme *férule*, et la tua. Athénée rapporte aussi en abrégé le même griphe (*a*).

Cléarque le comique. Pag. 227. Sur ce passage du V.e livre des *Lois*, καθάπερ πεττῶν ἀφ' ἱερᾶς (*b*), le scholiaste dit : « Platon fait allusion au proverbe, *je vais retirer ma pierre de la ligne sacrée* (c'est le proverbe français *jouer de son reste*). On l'applique à ceux qui emploient leurs dernières ressources. Il est emprunté du jeu appelé πεττεία (2), dans lequel il y a une petite pierre regardée comme sacrée aux dieux (Θεῶν νομιζομένη), comme le dit Cléarque ἐν Ἀρκε-

(*a*) Pag. 452.

(*b*) Tom. II, p. 738, ed. de H. E. — Tom. VIII, p. 228, ed. de D. P. — p. 609, ed. de L.

σίλφ. » Il faut joindre cette comédie de Cléarque, inconnue à Fabricius, aux trois dont Athénée nous a conservé le titre et quelques vers.

CLITARQUE. Pag. 145. Le scholiaste, en rapportant les différentes opinions sur l'origine du proverbe, *rire sardonique*, cite le passage suivant, beaucoup plus étendu que dans Suidas (*a*) : « Clitarque dit que les Phéniciens et surtout les Carthaginois, qui honorent Saturne, désignent, lorsqu'ils forment quelque vœu important, un de leurs enfans, qu'ils s'engagent à immoler au dieu, si ce vœu est rempli. Chez eux, la statue de Saturne, debout et d'airain, a les mains étendues et renversées sur une fournaise d'airain, pour tenir l'enfant, pendant qu'on le brûle. Lors donc que la flamme se communique au corps de la victime, les membres se contractent, et les chairs entr'ouvertes imitent en quelque sorte le rire, jusqu'à ce qu'enfin elles tombent dans la fournaise. On a donc appelé le rire serré, du bout des dents, *rire sardonique*, Σαρδόνιος γέλως, parce que ces enfans semblent mourir en riant. σαίρειν signifie *ouvrir la bouche, tenir les lèvres écartées.* »

COMARQUE. Pag. 11. Voyez plus bas l'article ECHEPHYLLIDAS. Le nom de Comarque ne se trouve ni dans Vossius, ni dans Fabricius.

(*a*) V. Σαρδάνιος γέλως.

CRATÈS le comique, pag. 40. Sur le proverbe, ὁ μῦθος ἀπώλετο, *perdre ses paroles, crier dans le désert*, on cite sa Λαμία. M. Harles a inséré cette scholie dans le tome II, pag. 429, de la nouvelle édition de Fabricius; mais il faut y rétablir Λαμίᾳ, au lieu de la leçon vicieuse Λαμείᾳ, qui est une faute de copiste, car on ne la trouve pas dans l'imprimé de Siebenkees.

CRATINUS, pag. 5. Le serment νὴ τὸν κύνα, *par le chien*, que fait Socrate dans son *apologie*, fournit au scholiaste l'occasion de citer ces deux vers de la comédie intitulée Χείρονες, qu'on lit aussi dans Suidas (*a*).

Οἷς ἦν μέγιστος ὅρκος ἅπαντι λόγῳ
Κύων, ἔπειτα χήν· θεοὺς δ' ἐσίγων.

« Pour ces gens là (les premiers disciples de Socrate), le serment le plus fort, dans quelque circonstance que ce fût, étoit *par le chien*, ensuite *par l'oie;* mais pour les dieux, ils ne les prenoient jamais à témoin. » Une loi de Rhadamanthe permettoit aux Crétois de jurer par toutes sortes d'animaux; mais elle défendoit de jurer *par les dieux*. Socrate se conformoit presque toujours à cette loi des Crétois; il juroit même par des arbres, comme par exemple, *par le platane*. Je dis *presque toujours*, parce que Ménage a déjà prouvé (*b*) que l'as-

---

(*a*) V. Ῥαδαμάνθυος ὅρκος.

(*b*) *In Diog. Laert.* II, 40.

sertion de ceux qui prétendent que Socrate n'a jamais juré par les dieux, étoit fausse.

Dans Suidas, au lieu de θεὸς δ' ἐστίγων, on lit θεὸς δὲ στιγῶν, ce qui est une leçon vicieuse (3). Notre scholiaste fournit encore une phrase qu'il faut rétablir dans ce Lexicographe; après χείρωσι, on y lit : κατὰ τούτων δὲ νόμος ὀμνύναι ἵνα μὴ κατὰ θεῶν οἱ ὅρκοι γίγνονται. « La loi ordonne de pareils sermens, afin qu'on ne jure point par les dieux. »

Pag. 40. On cite ses Δραπετίδες, au sujet du proverbe que j'ai rapporté plus haut à l'article CRATÈS.

Pag. 43. Un ancien proverbe disoit :

Αὐτόμαλοι δ' ἀγαθοὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαῖτας ἵασι.

« Les gens de bien se rendent, sans y être appelés, aux festins des gens de bien. » Mais lorsque Hercule eut assisté à celui de Ceyx, on changea le proverbe, et l'on dit :

Αὐτόμαλοι δ' ἀγαθοὶ δειλῶν ἐπὶ δαῖτας ἵασι :

« Les braves se rendent par fois, d'eux-mêmes, aux festins des lâches. » Il nous reste quatre vers de Bacchylide, sur la maison de Ceyx, qui me paroissent s'appliquer à Hercule et avoir donné lieu à la parodie qu'on vient de lire et qu'Eupolis avoit faite ou adoptée dans son *Age d'or*, ἐν Χρυσῷ Γένει (*a*).

(*a*) Voy. plus bas l'art. EUPOLIS.

Ἔσῃ δ' ἐπὶ λαΐνου οὐδοῦ,
(Τοὶ δὲ θοίνας ἔνλυον) ὧδέ τ' ἔφασκε·
Αὐτόμαλοι δ' ἀγαθῶν δαῖτας ἐυόχθους
Ἐπέρχονται δίκαιοι φῶτες (a) :

« Il s'arrêta sur le seuil de la porte, et dit à ceux qui préparoient le repas : *L'homme juste n'a pas besoin d'invitation, pour se rendre aux festins splendides des gens de bien.* »

Ces δαῖται εὔοχθοι, *cette table bien servie* convient parfaitement à Hercule dont la voracité étoit passée en proverbe.

Cratinus, dans sa comédie intitulée Πυταίνη, *les Amphyctions*, avoit fait allusion à l'ancien proverbe et s'en étoit servi, probablement dans le prologue, pour inviter les bons citoyens à augmenter le nombre de ses spectateurs qu'il dit composés d'élégans et de gens de goût.

Οἷδ' αὖθ' ἡμεῖς, ὡς ὁ παλαιὸς λόγος,
Αὐτομάτους ἀγαθοὺς εἶναι κομψῶν ἐπὶ δαῖτα
Θεαλῶν.

La moitié du premier vers me paroît corrompue, ou du moins obscure ; mais comment la rétablir ou l'entendre, sans avoir ce qui précédoit ?

M. Harles a inséré cette scholie dans le second tome de Fabricius, p. 433. On y remarque seulement cette leçon différente, qui se

(a) *Athén.* IV, p. 178.

trouve aussi dans l'imprimé de Siebenkees : ὃς ὅτε ἐσθιῶντο τῷ Κήϋκι ξένοι, ἐπέσθη· On lit dans Ruhnken : ὃς ἐπέσθη τῷ Κήϋκι ὅτε ἐσθιᾶτο.

Pag. 88, Le scholiaste cite ce vers des *Saisons*, Ὧραι :

Ἔδει παρίχειν ὅ, τι τὶς εὔξαιτο ἔμβραχυ ;

« Il falloit remplir bien vîte les vœux que le premier venu formoit. »

Ce vers est cité d'après notre scholiaste, alors inédit, par Alberti, dans Hesychius (*a*), et par M. Harles, dans la nouvelle édition de Fabricius (*b*); mais il faut corriger l'un et l'autre. Dans le premier, on lit :

ΕΝΙ παρίχειν ΟΣΤΙΣ ι. ι.

M. Harles avoit trouvé dans la copie fautive de Siebenkees εὔξαιτος (on lit dans l'imprimé εὔξαιτ' ὃς ce qui ne vaut pas mieux), et il a cru qu'il falloit lire εὔξεσθος ; mais alors le vers n'auroit aucun sens, au lieu que, dans Ruhnken, *les Saisons* se plaignent des vœux indiscrets que chacun leur adresse, vœux dont notre inimitable La Fontaine a si bien fait sentir le ridicule, dans sa fable de *Jupiter et du Métayer*.

Pag. 94. A l'occasion du proverbe qu'on a

(*a*) V. Ἐμβραχεῖ. Note 3.
(*b*) Tom. II, p. 434.

déjà lu, à l'article ARCHILOQUE, on cite ce fragment des Βακόλοι :

Ἐν Καρὶ τὸν κίνδυνον ἐν ἐμοὶ δοκεῖ
Πρῶτα πειρᾶσθαι.

« Le danger que court ordinairement le Carien, c'est à moi qu'il paroît vouloir le faire courir d'abord. ».

Pag. 133. Cratinus, dans sa comédie intitulée Πυλαία, les *Amphyctions*, avoit fait usage du proverbe, Αὐτὸ δείξει, *la chose elle-même le démontrera*. Voyez plus bas l'article SOPHOCLE, où le même proverbe est cité sans ellipse.

CRATINUS le jeune, pag. 91. En expliquant la sentence proverbiale qu'on lisoit dans le temple de Delphes, ΕΓΓΥΑ ΠΑΡΑ ΔΕ ΑΤΑ, *la ruine suit de près le cautionnement*, le scholiaste cite trois vers de ce comique, mais sans indiquer la pièce qui les a fournis.

Εἰς ἐγγύας τρεῖς πιστὸν ἀνηρέθην.
Οὕτω ποθ' ἦν ἐν Δελφοῖσιν ἣν τὰ γράμματα·
ΤΗΝ ΕΓΓΥΗΝ ΑΤΗΝ. ἀλλ' ἐγὼ φιλέλληνον εἶχον ἦθος.

« Trois cautionnemens m'ont entièrement ruiné. Il est vrai qu'on lisoit autrefois à Delphes : *La ruine suit de près le cautionnement*; mais je m'étois fait une douce habitude de venir au secours de mes amis. »

Pag. 138. Sur l'endroit du *Menexène*, où So-

crate fait l'éloge d'Aspasie (*a*), on trouve la scholie suivante, assez curieuse :

« Aspasie, née à Milet, fille d'Axiochus, femme de Périclès, avoit cultivé la philosophie à l'école de Socrate, comme nous l'apprend Diodore, dans son ouvrage sur Milet. Après la mort de Périclès, elle épousa Lysiclès, marchand de bêtes à laine, et eut de lui un fils qui fut nommé Poristès. Elle fit de Lysiclès un orateur habile, comme elle avoit auparavant appris à Périclès à maîtriser la multitude par son éloquence, selon ce que racontent Eschine le socratique, dans le dialogue intitulé *Callias*, et Platon dans ses Πειθηταί (*b*). Cratinus dit dans son *Omphale : Un homme qui vaut moins qu'elle l'appelle tyran ;* cet homme est Eupolis dans les *Amis ;* il est vrai qu'ensuite dans les *Prospaltiens* (*c*), il lui donne le nom d'Hélène ; mais Cratinus la nomme Junon, probablement parce que Périclès étoit surnommé Olympien. Ce dernier avoit eu d'Aspasie, avant son mariage avec elle, un fils qui lui survécut ; tous ses enfans légitimes étant morts avant lui. C'est

---

(*a*) Tom. II, p. 255, édit. H. E. — Tom. V, p. 277, ed. D. P. — 403, ed. L.

(*b*) Voy. plus bas l'art. PLATON le comique.

(*c*) Les Prospaltiens étoient une peuplade de l'Attique, de la tribu Amantide.

ce que nous apprend Eupolis, dans sa comédie intitulée Δῆμοι. »

Plutarque (Vie de Périclès, tome I, p. 639, édition de Reiske) nous a conservé le passage dans lequel Cratinus donne à Aspasie le surnom de Junon, en l'accompagnant d'épithètes infames.

Ἥραν τε σὶ Ἀσπασίαν τίκτει,
Καὶ καλλιπυγοσύνην πειλακὴν κυνώπιδα ;

Amyot le traduit rondement et en toutes lettres :

Elle lui a sa Juno enfantée,
Aspasia, la p—n effrontée.

mais il me semble qu'il faudroit au second vers, καταπύγωνα, *qui se prête aux goûts les plus infames.* Suidas nous apprend qu'on dit aussi ἡ καταπύγων.

Ctesiphon, pag. 6. Sur l'expression ὦ τὰν, *un tel ! l'ami !* ou bien par exclamation, *le malheureux !* le scholiaste remarque que souvent on s'en servoit en parlant à la multitude, et qu'on en trouvoit des exemples dans Ctesiphon. Le même scholiaste fait encore observer que Didyme a tort de prétendre que ὦ ἑταν désigne le pluriel, puisque c'est le vocatif dorique de ἑτης, *ami, compagnon.* Du reste, ce Ctesiphon est celui qu'Eschine attaqua, et que Démosthène défendit dans les discours célèbres *contre Ctesiphon*, et *pour la Couronne.* On

trouve quatre vers sur lui dans Tzetzès (*a*).

DICÆARQUE, pag. 103. On cite son traité sur les *combats de musique*, Περὶ Μουσικῶν Ἀγώνων.

DIDYME, pag. 6. Voyez l'article CTESIPHON.

Pag. 14. Selon Didyme, cette sentence passée en proverbe, χαλεπὰ τὰ καλά, *la route du bien est difficile*, fut proférée par Solon, lorsque Pittacus voulut se démettre de l'autorité suprême, et qu'il dit, en considérant que Periandre étoit devenu cruel : « *Oh ! combien il est difficile d'être bon* (*b*) ! »

DIOGENIANUS, pag. 135. Διανεκῆ] διαπαντὸς. οὕτω καὶ Διογενιανός. Il faut rétablir cette autorité dans Hesychius. V. Διανεκές.

Pag. 138. Ptolémée dit qu'au-delà du Gange, on rencontre plusieurs îles, trois entre autres, dont les habitans portent des queues pareilles à celles que l'on donne ordinairement aux Satyres. On en rencontre ensuite dix autres, voisines, appelées *Maniolæ* (Μανιόλαι). Les navires armés de clous de fer y sont tout-à-coup arrêtés, quoiqu'il n'y ait point dans ces parages *la pierre d'Héraclée* (l'aimant), et les anthropophages les retiennent. Aussi a-t-on substitué les chevilles de bois aux clous de fer. Mais Diogenianus établit une différence entre la pierre

(*a*) Chil. VI, 35.

(*b*) Voyez *Zenobius*, VI, 36. *Suid.* et *Hesych.* VV. χαλεπὰ τὰ καλά.

appelée Μαγνῆτις et celle qu'on appelle Ἡρακλεώτις. La première, selon lui, ne fait qu'égarer la vue, c'est-à-dire, éblouir, comme l'argent. La seconde, au contraire, attire le fer. Διογενιανὸς δὲ Μαγνῆτιν μὲν πλανᾶν, λέγει, τὴν ὄψιν λίθον, ὡς εἴη ἀργύρῳ ἐμφερής· τὴν δὲ Ἡρακλεώτιν ἐπισπᾶσθαι τὸν σίδηρον. Il faut encore rétablir cette autorité dans Hesychius qui a emprunté ce passage de notre grammairien (*a*).

Pag. 226. Ἀνιδρῖτι (*sans sueur*) ἀνιδρωΐ, ὡς ἐν τῷ Διογενιανῷ. Hesychius a encore emprunté cette explication de notre grammairien (*b*).

Voyez, sur Diogenianus, l'excellente dissertation de Ruhnken, dans la préface du II.e vol. d'Hesychius, pag. x et suiv.

Duris, de Samos, pag. 11. Selon cet historien qui avoit fait un traité *sur les jeux*, περὶ Ἀγώνων, « Hercule, ayant élevé un autel sur les bords de l'Alphée, y établit des jeux pour le pugilat. Il fut vainqueur, l'olympiade suivante; mais s'étant ensuite présenté de nouveau, il fut vaincu par Cteatus et Eurytus; ce qui donna lieu au proverbe : *Hercule même ne peut pas se mesurer contre deux*, πρὸς δύο οὐδ' ὁ Ἡρακλῆς. »

Pag. 134. Duris racontoit que *Macaria*, fille

(*a*) V. Μαγνῆτις λίθος, Voyez ensuite le fond de la question débattue dans les notes sur cette expression, et sur celle Ἡρακλεία λίθος.

(*b*) V. Ἀνιδρῖτι.

d'Hercule, éteignit le bucher de son père, et que, depuis cette époque, une loi des Macédoniens ordonnoit aux filles de rendre le même devoir à leurs pères, lorsqu'elles assistoient à leurs funérailles.

ECHEPHYLLIDAS, pag. 11. Cet auteur disoit « qu'Hercule fut vaincu par les enfans de Molioné, Cteatus et Eurytus, dans l'expédition contre Augias, et qu'ils le poursuivirent jusqu'aux portes de Buprasium; mais qu'enfin, n'apercevant plus autour de lui aucun de ses ennemis, il prit haleine, but de l'eau qui couloit en ces lieux, et la nomma *eau douce*. On la voyoit encore en allant de Dyme à Elis, et les habitans du pays l'appelloient ΒΑΔΥ ΥΔΩΡ (*a*). C'est ce que racontoient encore Pherecyde, Comarque, et Istrus dans ses *Eliaques*. »

Fabricius, ni Vossius n'ont point connu cet Echephyllidas.

EMPEDOCLE, pag. 124. On cite de lui ce vers, devenu proverbe :

Καὶ δὶς γάρ, ὃ δεῖ, καλὸν ἐστὶν ἐπίστασιν.

« Il est bon de répéter ce qu'il est convenable de dire :

EPHORE, pag. 94. A propos du proverbe, ἐν

(*a*) Βαδὺ, au lieu de ἁδύ. Voyez *Pausanias*, liv. V, ch. III, pag. 380 de l'édit. de 1696, et la note de *Sylburge*, sur ce mot.

Καρὶ τὸν κίνδυνον, on cite le premier livre de ses *Histoires*, ἐν ἀ τῶν Ἱστοριῶν.

EPICHARME, pag. 103. Dans le *Gorgias* (*a*), Socrate rappelle une ancienne chanson de table, sans en nommer l'auteur. Notre scholiaste dit qu'elle est attribuée par les uns à Epicharme, et par les autres à Simonide. Athénée et Clément d'Alexandrie, qui la rapportent, n'en indiquent pas non plus l'auteur. H. Etienne est, je crois, le premier qui l'ait donnée à Simonide, dans ses *Lyriques grecs* (*b*), je ne sais d'après quelle autorité. Voici ce *scolion* ou chanson de table, qu'on relit toujours avec un nouveau plaisir.

Ὑγιαίνειν μὲν ἄριστον ἀνδρὶ θνατῷ·
Δεύτερον δὲ φυὰν καλὸν γενέσθαι·
Τὸ δὲ τρίτον, πλουτεῖν, ἀδόλως·
Τέταρτον δὲ, ἡβᾶν μετὰ φίλων.

« Se bien porter est, pour un mortel, le premier et le plus important des biens; le second est la beauté qui n'est point d'emprunt; le troisième, la richesse acquise sans fraude; le quatrième, de passer les beaux jours de la vie au milieu de ses amis. »

Dans Platon, Socrate commente assez plai-

(*a*) Tom. I, pag. 441, édit. de H. E. — Tom. IV, p. 14. D. P. — p. 283. L.

(*b*) *Pindari cæterorumque octo Lyricorum carmina* 1560. In-24, p. 274.

samment ce scolion, et Athénée (*a*) rapporte la parodie qu'en avoit faite Anaxandride, dans sa comédie intitulée *le Trésor.*

Ὁ τὸ σκόλιον εὑρών, ἐκεῖνος ὅστις ἦν,
Τὸ μὲν ὑγιαίνειν πρῶτον ὡς ἄριστον ἦν
Ὠνόμασεν ὀρθῶς· δεύτερον δὲ εἶναι καλὸν,
Τρίτον δὲ πλεῖν, τοῦθ' ὁρᾷς· ἐμαίνετο·
Μίλα τὴν ὑγιείαν γὰρ τὸ πλεῖν διαφέρει.
Καλὸς δὲ πεινῶν ἐστιν αἰσχρὸν θηρίον.

« L'auteur de cette chanson, quel qu'il soit, a eu raison de dire que la santé est le premier des biens; mais lorsqu'il ajoute que le second est la beauté et le troisième la richesse, ne t'aperçois-tu pas qu'il déraisonne ? En effet, après la santé, ce qui importe le plus c'est la richesse, car la beauté dans l'indigence est un monstre hideux. »

ERATOSTHÈNE, pag. 35. Il prétendoit que le mot ἄτλα ou ἅτλα étoit un adverbe de temps, dans ce vers :

Πύθω χιλιδὼν κάπο' ἄτλα φαίνεται.

et dans cet autre :

Ὀπηνίκα ἄτ' ὑμεῖς ἐρχόμενοι κομιᾶτε.

Harpocration (*b*), Eustathe (*c*), et le grand

(*a*) Liv. XV, ch. XIV, p. 694.

(*b*) V. Ατλα.

(*c*) Sur le premier livre de l'Iliade, pag. 148 de l'édit. de Rome, et 112 de celle de Bâle.

Etymologique (*a*) nous apprennent que le premier de ces vers appartient à une comédie d'Aristophane, qu'ils n'indiquent point et qui n'est pas venue jusqu'à nous; mais dans Harpocration et Eustathe, au lieu de κάπροθ' ἅτλα, on lit πηνίκ' ἅτλα, et dans Le Grand Etymologique, πηνίκ' ἅτλα — γίνεται.

Le second vers est probablement aussi d'Aristophane, mais je n'ai jusqu'ici aucune autorité à alléguer. Toup corrige le premier de ces vers (*b*), mais sa correction ne me paroît pas heureuse.

Pag. 60. Eratosthène avoit écrit sur la quatrième des Sybilles, qui étoit l'Italique.

Page 250. Selon le même, Σισύρα désignoit une couverture faite de peaux de chèvre, garnies de leur poil. Le scholiaste observe sur cela que par Σισύρνα, on entendoit ordinairement un vêtement fait avec des peaux, cousues ensemble. On l'appeloit aussi Τέννα (4). On peut voir, sur ces deux mots, la note de Ruhnken, dans le *Lexique de Timée*, p. 231, où il a cependant oublié de faire mention de notre scholiaste.

Eschine le socratique, pag. 139. On y cite, comme nous l'avons vu plus haut à l'article Cratinus, son dialogue intitulé *Callias*. Athé-

(*a*) V. Ἅτλα.

(*b*) Emend. *in* Suid. tom. I, p. 355 de l'édit. de Leipzig. — Tome II, p. 72 de la dernière d'Oxford.

née (*a*) nous apprend que ce dialogue étoit principalement dirigé contre les sophistes Prodicus et Anaxagoras.

ESCHYLE, pag. 16. Le scholiaste rapporte ce vers, tiré de la tragédie qui avoit pour titre *Glaucus le Potnien* :

Ἀγὼν γὰρ ἄνδρας οὐ μένει λελειμμένους.

« On n'attend point les traîneurs pour commencer le combat. » Un proverbe grec disoit : *Le combat et l'amitié n'admettent point d'excuse*, ἀγὼν πρόφασιν οὐκ ἐπιδέχεται, οὔτε φιλία.

Pag. 149. Le scholiaste cite trois vers d'Eschyle, que Platon commente dans le deuxième livre de sa *république* (*b*), ils sont pris des *sept chefs devant Thèbes* (*c*) ; mais on lit ici :

Οὐ γὰρ δοκεῖν δίκαιος ἀλλ' εἶναι θέλει

« Ne voulant point paroître juste, mais l'être réellement. »

Et dans le texte d'Eschyle,

Οὐ γὰρ δοκεῖν ἄριστος ἀλλ' εἶναι θέλει.

« Il (Amphiaraüs) ne veut point paroître brave, mais l'être réellement. »

EUCLÈS, Pag. 135. Le scholiaste cite ses poë-

(*a*) Liv. V, ch. XX, p. 220.

(*b*) Tom. II, p. 361. H. E. — Tom. VI, p. 214. D. P. — p. 423 L

(*c*) Vers 598-600.

mes, et lui donne l'épithète de χρησμολόγος, dont on ne peut déterminer le sens, parce que nous n'avons aucun renseignement sur cet auteur, inconnu à Vossius et à Fabricius. Le scholiaste dit simplement : ὡς ἐν Εὐκλεῖ, τῷ χρησμολόγῳ, ποιήμασι (dans Siebenkees, p. 72, on lit ποιήματι). Il y a cependant apparence que cet Euclès avoit fait un recueil des différens oracles; c'est du moins, je crois, le sens le plus naturel que l'on puisse donner à l'épithète χρησμολόγος.

EUPOLIS, pag. 7. Le scholiaste fait remarquer que ἄτοπος, qui se prend ordinairement pour θαυμασίος, *extraordinaire, merveilleux*, a aussi quelquefois la signification de ἀνύποπτος, *qui ne fait naître aucun soupçon;* et il cite ces deux vers de la *Marica* d'Eupolis, que je ne me souviens pas d'avoir vus ailleurs :

Καὶ πολλ' ἀγαθ' ἐν τοῖσι κυρτίοις ἐγὼ,
Ἀλόπως καθίζων, κἀδὲ γινώσκειν δοκῶν.

« J' (*ai recueilli*) beaucoup de bonnes choses dans les boutiques des barbiers, modestement assis dans un coin, et paroissant tout ignorer. »

Page 44. Nous avons vu plus haut, à l'article CRATINUS, qu'Eupolis parodia, dans son *Age d'or*, ἐν Χρυσῷ Γένει, le proverbe que l'on avoit mis dans la bouche d'Hercule, lorsqu'il se présenta au festin de Ceyx. Zenobius (*a*) qui cite

(*a*) Cent. II, 19.

la même parodie et qui jette du jour sur cet endroit de notre scholiaste, nomme, au lieu de Ceyx, Cétes le Trachinien, ὡς Ἡρακλέους ἐπιφοιτήσαντος ἐπὶ τὴν οἰκίαν Κήτους τοῦ Τραχινίου; mais il me semble que le passage de Bacchylide, que nous a conservé Athénée, et notre scholiaste, autorisent à corriger : ἐπὶ τὴν οἰκίαν Κήυκος τοῦ Τραχινίου.

Pag. 139. A l'article CRATINUS, nous avons vu citer deux autres comédies d'Eupolis, Φίλοι et Δῆμοι.

Pag. 211. On cite ce vers de l'*Autolycus* :

Ἀτὰρ ἤγαγες καινὸν φίλον τῶν βοῶν ;

« Voilà certes un veau d'une nouvelle espèce que tu nous amènes ! »

Ce vers se trouve dans le scholiaste d'Aristophane sur *la Paix* (*a*) ; mais on y lit φίτυμα. On le trouve aussi dans Suidas (*b*), où καινὸν est remplacé par la leçon vicieuse κενὸν, née de la prononciation.

Du reste, notre scholiaste fait observer, comme celui d'Aristophane, copié par Suidas, que φιλῦσαι se dit du père, γεννῆσαι de la mère, et φίλῳ (ou bien φίτυμα) du fruit de leur amour.

EURIPIDE, pag. 43. On cite son *Andromède*. Voyez l'article ARISTOPHANE.

Pag. 50. A l'occasion du mot ψυχλὴρ, qui dési-

(*a*) Vers 1164.
(*b*) V. Φιλῦσαι.

gne un vase dans lequel on rinçoit les coupes ou une espèce de coupe, on cite le *Télephe*.

Pag. 61. Euripide avoit fait mention de la Sibylle libyenne, dans le prologue de sa *Lamia*. C'est ce que nous apprend aussi Lactance (*a*): *Secundum Sibyllam Libyssam cujus meminit Euripides in Lamiæ prologo.* Il ne nous reste de cette pièce que deux vers cités par Diodore de Sicile (*b*).

Pag. 68. Sur ce proverbe Ἀδώνιδος κῆποι, *les jardins d'Adonis*, qui se disoit des choses précoces et de peu de durée, le scholiaste observe qu'Euripide en avoit fait usage dans sa *Mélanippe*.

Pag. 84. Pour prouver que φαῦλος se prend quelquefois en bonne part, ἀντὶ τοῦ ἐπαίνου, il cite un vers d'Euripide, mais sans nommer la pièce à laquelle il appartient. C'est le premier du fragment I, du *Licymnius*.

Pag. 114. Le même scholiaste nous apprend que les vers d'Euripide, cités dans le *Gorgias* (*c*), sont pris de l'*Antiope*, comme Barnes et Valckenaer l'avoient conjecturé. Euripide les avoit mis dans la bouche de Zethus, et celui-ci les adressoit à son frère Amphion. Valckenaer

(*a*) *Institut.* liv. I, 6.

(*b*) Liv. XX, 41.

(*c*) Tom. I; pag. 484. H. E. — Tom. IV, p. 88. D. P. — p. 296. L.

pensoit, au contraire, qu'ils appartenoient au rôle du dernier (*a*).

Pag. 115. Le scholiaste nous avertit aussi que ceux qu'on lit un peu plus bas, sont pris de la même pièce.

Pag. 119. Platon cite un peu plus loin, dans le même *Gorgias*, ce passage d'Euripide :

Τίς δ' οἶδεν εἰ τὸ ζῆν μέν ἐστι κατθανεῖν,
Τὸ κατθανεῖν δὲ ζῆν;

Le scholiaste nous apprend que ces vers sont pris du *Phryxus*, et il nous donne le second vers entier :

Τὸ κατθανεῖν δὲ ζῆν κάτω νομίζεται.

« Qui sait si vivre n'est pas mourir, et si là bas (dans les enfers) on ne croit point que mourir c'est vivre ? »

Stobée (*b*) nous a conservé ces deux vers et les deux qui les suivoient, mais avec des variantes importantes :

Τίς δ' οἶδεν εἰ ζῆν, ὃ κέκληται, θανεῖν,
Ὁ ζῆν δὲ θνήσκειν ἐστί; πλὴν ὅμως βροτῶν
Νοσοῦσιν οἱ βλάπτοντες, οἱ δ' ὀλωλότες
Οὐδὲν νοσοῦσιν, ὥδε κέκληται κακά.

(*a*) *Diatribe in Euripidis deperd. dram. reliquias*, p. 76 et suiv.

(*b*) Tit. CXIX, éd. de 1609, et CXXI, dans les *Dicta Poet.* de Grotius.

Quis scit morine vivere, atque hoc vivere,
Quod nos vocamus sit mori? Hoc certè liquet:
Morbis laborat vita: qui summum diem
Obiit, miseriis pariter et morbo vacat.

GROTIUS.

Pag. 127. Socrate, dans le *Gorgias* (*a*), fait encore allusion, selon notre scholiaste, à la tragédie d'*Antiope*, et à la dispute de Zethus et d'Amphion sur la musique.

Pag. 137. Le scholiaste cite, sur le mot κατηξολή, le *Témenus* et les *Péliades* (les filles de Pélias).

Pag. 167. On rapporte ce vers, mais sans indiquer la pièce:

Πόλις γάρ ἐστι πᾶσα τῶν ἡγεμόνων.

« La ville entière est soumise aux caprices de ceux qui la gouvernent. »

Ce vers ne se trouve ni dans les pièces, ni dans les fragmens qui nous sont connus.

Pag. 188. Platon, au commencement du *Theagès*, et vers la fin du huitième livre de sa *république*, cite, comme étant d'Euripide, le vers suivant:

Σοφοὶ τύραννοι τῶν σοφῶν συνουσία.

« Le commerce des sages rend les princes sages. »

(*a*) Tom. I, p. 506. H. E. — Tom. IV, p. 128. D. P. — p. 305. L.

Le scholiaste fait observer que ce vers n'est point d'Euripide, et qu'il est pris de l'*Ajax le Locrien* de Sophocle, tragédie qui n'est point venue jusqu'à nous. Aulugelle (*a*) nous avoit déjà dit, en parlant de ce vers : *Scriptum eum legimus in tragœdia Sophoclis, quæ inscripta est* Αἴας Λοκρός. Il faut en croire un homme qui dit *j'ai lu*. Aristide, Libanius, Zenobius attribuent également ce vers à Sophocle. Themistius n'ose prononcer. En combattant le principe contenu dans ce vers, il dit : *Euripide, ou l'auteur, quel qu'il soit, du vers suivant*, etc. Εὐριπίδης..... ἢ ὅστις ἐστὶν ὁ ποιήσας (*b*). Ainsi Platon s'est trompé. Les anciens citoient de mémoire, et quelquefois, dans ces citations, la transposition d'une lettre donnoit lieu à une erreur grave. J'en citerai un exemple remarquable. Saint Basile, dans son excellent discours *aux jeunes gens, sur les moyens de lire avec fruit les auteurs grecs*, pour les prémunir contre les excès de la colère, cite l'exemple de quelques grands personnages qui surent la dompter, puis il ajoute : τῇ τραγῳδίᾳ γὰρ ὁ πιστευτέον ΑΠΛΩΣ λεγόσῃ·

. . . . . ἐπ' ἐχθρὸς θυμὸς ἁπαλίζει χέρα (*c*).

(*a*) Liv. XIII, 18.

(*b*) Pag. 72 ; édit. de 1684.

(*c*) Pag. 95, des *Dicta poetarum* de Grotius.

ce qu'on traduit en latin : « *neque enim tragœdiæ omninò assentiendum est, quæ ait :*

In hostes ira trux armat manum.

Cependant c'est le vers 84 du *Rhesus* d'Euripide que ce Père a défiguré.

Le tragique dit :

Ἁπλῶς ἐπ' ἐχθροῖς μῦθος, οὐκ ἀλίζειν χέρα,

« Lorsqu'il s'agit d'un ennemi, il ne faut pas s'amuser à discourir, mais courir aux armes. »

On voit que le changement de μῦθος en θυμὸς apporte ici une grande différence.

Ainsi, dans la supposition que la faute vienne des copistes qui auront lu ἁπλῶς au lieu de ἁπλῆς, ἐχθρὸς au lieu de ἐχθροῖς, et θυμὸς au lieu de μῦθος, (et ces erreurs sont très-communes dans les manuscrits), il faudroit lire : τῇ τραγῳδίᾳ ἀπιστευτέον λεγούσῃ·

Ἁπλῆς κ. τ. λ.

Le savant bénédictin Garnier, éditeur de Saint Basile, ne s'est point donné la peine d'examiner à quelle tragédie ce père faisoit allusion ; *sicco pede transivit.*

Page 190. Le vers que cite le scholiaste, sans nommer son auteur :

Ἁπλῆς δ' ὁ μῦθος τῆς ἀληθείας ἔφυ,

« Le langage de la vérité est simple et sans

fard » appartient aux *Phœniciennes* d'Euripide (*a*).

HELLANICUS, pag. 11. « Selon Hérodore et Hellanicus, lorsque Hercule étoit sur le point de tuer l'hydre, Junon envoya contre lui un crabe, καρκῖνον. Le héros ne pouvant combattre les deux monstres à la fois, appela son ami Ioleus à son secours; ce qui donna lieu au proverbe déjà cité à l'art. DURIS. »

Ce fragment peut être ajouté à ceux qu'a recueillis Sturz (*b*).

Pag. 48. Voyez plus haut la généalogie de Codrus.

HÉRACLITE d'Ephèse. Pag. 171—2. On rapporte son opinion *sur le coucher du soleil, sur la cause des éclipses*, etc.; mais il est surnommé par l'un des scholiastes, Βαθίωλος. — Ἡράκλειτος, Βαθίωλος, Ἐφέσιος. Je ne me souviens pas d'avoir lu cela ailleurs.

HERMIPPE, pag. 123. Dans sa comédie intitulée *la Naissance de Minerve* (Ἀθηνᾶς Γοναὶ), il faisoit mention de la folle Ἄκκω dont nous avons parlé à l'art. AMPHIS.

HERODORE, pag. 11. Voyez l'article HELLANICUS.

(*a*) V. 472 des anciennes édit. — 483 de celle de Musgrave. — 479 de celle de Brunck.

(*b*) *Hellanici Lesbii Fragmenta, etc.* Lipsiæ. Sommer. 1787. In-8.° XVI et 156 pages.

HIPPONAX, pag. 121. Sur l'oiseau nommé χαραδριὸς, et *Charadrius* chez les Latins (c'est notre grand pluvier, *pluvialis major*), le scholiaste rapporte, mot pour mot, ce que nous lisons dans Suidas (*a*), et par conséquent ce vers d'Hipponax :

Καί μιν καλύπτει· μῶν χαραδριὸν πιπρᾷς (*b*) ;

« Et il le cache ! Est-ce qu'il vend le charadrius ? »

Cet oiseau, ainsi appelé parce qu'il habite les cavernes, les fentes des rochers (χαράδρας), avoit, disoit-on, la vertu de guérir de la jaunisse ceux qui pouvoient jeter les yeux sur lui. Ceux qui le vendoient avoient donc soin de le cacher, de peur que sa vue n'opérât gratuitement la guérison ; et c'est à cela que fait allusion le vers d'Hipponax (*c*).

HYPERIDE, pag. 40. Dans sa harangue contre Aristogiton, orateur athénien, qui avoit mérité par son impudence, le surnom de *chien* (*d*), Hypéride disoit : « Tu ne peux pas même ap-

---

(*a*) V. Χαραδριός.

(*b*) On lit dans Suidas, πιπρᾶς, au lieu de πιπρᾷς ; mais le sens demande le second, et Erasme l'avoit déjà corrigé, en le citant dans le proverbe *Charadrium imitans*.

(*c*) V. le scholiaste d'Aristophane sur les *Oiseaux*, V. 267 et 1141.

(*d*) Ὄσλις· ἐπεκαλεῖτο κύων διὰ τὴν ἀναίδειαν αὐτῆς Suid. V. Ἀριστογείτων.

prendre du proverbe à ne pas éveiller un mal profondément endormi. Καὶ ὐδὲ ἐκ τῆς παροιμίας δύνασαι μανθάνειν, τὸ μὴ κινεῖν κακὸν εὖ κείμενον. Le scholiaste nous donne l'origine de ce proverbe. Le colosse de Rhodes avoit ébranlé, dans sa chute, un grand nombre de maisons. Le roi voulut le faire relever; mais les Rhodiens, craignant un second événement semblable au premier, lui dirent : *Ne remue pas ce qui repose si bien*, μὴ κινεῖν τὸ εὖ κείμενον. C'est notre proverbe français : *Ne réveillez pas le chat qui dort.* Ruhnken avoit déjà cité une partie de cette scholie, dans son *Rutilius Lupus*, p. 64.

Pag. 68. Le scholiaste cite un autre passage de sa harangue contre Aristophon.

Ibycus, pag. 40. Parménide, dans le dialogue qui porte son nom, se défend long-temps de donner quelques explications qu'on lui demande. Il se trouve, dit-il, dans la même anxiété que le cheval auquel Ibycus se comparoit. Ce cheval avoit remporté beaucoup de prix dans la course des chars; mais devenu vieux, il se voyoit avec peine atteler de nouveau, et son expérience lui donnoit des inquiétudes sur ses futurs succès; ce qui faisoit dire à Ibycus : *Et moi aussi, courbé par les ans, je rentre malgré moi dans la lice de l'amour.*

Le scholiaste nous a conservé les vers auxquels Parménide fait allusion :

Ἔρως αὖτέ με κυανέοισιν ὑπὸ βλεφάροις,
Ταχεροῖς (*a*) ὄμμασι δερκόμενος, κηλήμασι
Παντοδαποῖς ἐς ἄπειρα δίκτυα Κύπριδος βάλλει.
Ἦ μὰν τρομέω νιν ἐπερχόμενον,
Ὥστε φερέζυγος ἵππος ἀεθλοφόρος ποτὶ γήραϊ
Ἀέκων (*b*) σὺν ὄχεσσι θοοῖς ἐς ἅμιλλαν ἔβα.

« L'Amour fixant sur moi des yeux humides, que surmontent deux paupières noires, me tend des piéges de toute espèce et me fait tomber de nouveau dans les filets inextricables de Cypris. Je tremble à son approche, semblable au coursier façonné au joug, mille fois vainqueur, mais qui, parvenu à la vieillesse, ne rentre qu'à regret, avec son char rapide, dans la lice où il doit disputer le prix. »

Ce fragment fut publié, pour la première fois, par *Fulvius Ursinus*, pag. 115 de son recueil. Il l'avoit puisé dans notre scholiaste, car il dit dans sa note, pag. 318 : *Innominatus scholiastes Platonis, quem nos vidimus manuscriptum in Vaticana bibliotheca, recitat hos Ibyci versus.* Il ajoute ensuite que c'est là probablement qu'Horace a pris l'idée de ces vers :

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat (*c*).

(*a*) Je suis la leçon du manuscrit de Siebenkees. Dans les autres, on lit ταχερά.

(*b*) Je suis encore ici Siebenkees. Dans Ruhnken, et dans Fulvius Ursinus, on lit ἀσχῶν.

(c) Ep. I, liv. I, v. 8-9.

gnification de ἐγγύς. Ce poëte comique dit dans son Ἑαυτὸν τιμωρούμενος,

Πρὸς τῆς Ἀθηνᾶς, δαίμων, δύο γιγνοὺς
Ἕλη τοσαῦτα, ἁμῶ γάρ ἐστιν ἐξηκοντά νοι.

Ce que Térence, dans la pièce du même nom, a rendu, comme l'a déjà observé Siebenkees, par les vers suivans qui sont les 9 et 10 de la première scène :

Nam pro Deûm atque hominum fidem ! quid vis tibi?
Quid quæris ? annos sexaginta natus es.

Il faut joindre ce fragment à ceux qu'a recueillis Le Clerc.

Le même adverbe a aussi quelquefois un sens collectif, comme dans cet endroit de la Ὑδρία du même comique :

Οἱ Θρᾷκες Λιβύτρωες καλοῦνται. πάντα νῦν
Ἤδη σθ' ἁμῶ

« On appeloit les Thraces Liby-Troyens; aujourd'hui on confond tout. »

Ce passage, qu'il faut aussi ajouter au recueil de Le Clerc, est dénaturé dans Siebenkees, qui n'y a rien compris.

Pag. 12. Ménandre avoit employé le proverbe Δεύτερος πλοῦς, *seconde navigation*, dans les pièces intitulées Κηρύφαλος, Πλόκιον, Θεοφορουμένη. Stobée (*a*)

(*a*) Tit. LVII, p. 376, édit. de 1609, et Tit. LIX, p. 226, edit. de Grotius.

nous a conservé deux vers dans lesquels ce même proverbe est employé. On les donne comme faisant partie de la comédie qui avoit pour titre Θρασυλλίων ; mais il y a apparence qu'ils appartiennent plutôt à l'une des trois pièces que nous venons de nommer. Ce proverbe s'appliquoit à ceux qui, ayant échoué dans une première entreprise, prennent les précautions les plus sages pour ne pas échouer dans une seconde.

Pag. 14. On cite, mais sans dire de quelle pièce il est détaché, ce fragment qu'on lit aussi dans Plutarque (*a*), avec quelque différence :

Ἀρχὴ μεγίστη τῶν ἐν ἀνθρώποις κακῶν
Ἀγαθὴ τὰ λίαν ἐγαθά.

« Trop de prospérité est, pour l'homme, la première et la plus grande source de ses maux. »

Le Clerc, pag. 267 de ses fragmens de Ménandre, avoit dénaturé celui-ci ; mais il fut relevé trop vertement par Bentley qui l'appelle, avec sa politesse ordinaire, *Cratetis jecusculum* (5).

Pag. 18. Sur le proverbe Ἄνω κάτω πάντα, *tout est sens dessus dessous*, le scholiaste dit que Ménandre s'en étoit servi dans le Ἐγχειρίδιον, et cite de la Χήρα (*b*) ce fragment qui, je crois, n'étoit pas encore connu :

(*a*) *Adversus Stoicos* ; tom. X, p. 435.

(*b*) Le titre de cette pièce est défiguré dans Siebenkees

. . . . . Τὸ λεγόμενον τῶν· ἐσθ', νῦν
Τἄνω κάτω, φασὶ, τὰ κάτω δ' ἄνω.

« Il faut appliquer ici le proverbe qui dit : ce qui étoit dessus est maintenant dessous, et ce qui étoit dessous est dessus. »

Page 27. Sur l'expression ὦ μέλε, *lâche ! méchant !* on cite de la Συνεφῶσα, ce vers qu'on lit aussi dans Suidas (*a*) :

Ἄφες τὸν ἄνθρωπον. τί κόπτεις, ὦ μέλε ;

« Laisse aller cet homme ; pourquoi le frappes-tu, lâche ?

Pag. 29. Ménandre, dans son Καταψευδόμενος, avoit fait usage du proverbe : Ἱππέας εἰς πεδίον προκαλεῖς, *tu appelles les cavaliers à la plaine.* C'est notre proverbe français : *gratter quelqu'un où il lui démange.*

Page 33. Le scholiaste rapporte ce fragment de l' Ἀνδρόγυνος :

Μυσῶν ἔσχατος πολέμιος.

« L'ennemi est le dernier des Mysiens. »

Voyez l'art. Magnès. L'appendice des proverbes tirés du Vatican (*b*) donne un autre sens

---

qui avoit lu dans quelques manuscrits Εὐχσίρῳ, et dans un autre Εὐχήβῳ.

(*a*) V. Ὦ μέλε. Voy. sur cette expression le *Lexique de Timée*, et la *Note de Ruhnken*, p. 269 de la seconde édit.

(*b*) Cent. I, 64, p. 269 de la collection de Schott.

à ce fragment; mais ce n'est pas ainsi que l'a entendu notre scholiaste.

Pag. 36. Ménandre, dans son Δεισιδαίμων et dans sa Ῥαπιζομένη, avoit fait aussi usage de cet autre proverbe : καὶ τυφλῷ δ' ἦλον, *un aveugle même y verroit clair.*

Pag. 47. Ménandre avoit encore fait allusion, dans sa Σικυωνία, à cet autre ancien proverbe : *on recherche toujours son semblable*, ὅμοιον ὁμοίῳ ἀεὶ πελάζει.

Cet endroit du scholiaste est une nouvelle preuve que le véritable titre de cette pièce est Σικυωνία, et non Σικυώνιος, comme on lit dans Harpocration, dans Suidas, et ensuite dans Fabricius. Il faut même remarquer que, dans la première édition de Suidas (*a*) et dans celles qui l'ont suivie jusqu'à Kuster, on lit Σικυωνίᾳ, comme dans Stobée. Et si l'on examine bien ce passage de Suidas, il paroîtra, je crois, d'autant plus concluant, que cette domestique de confiance dont il est question, semble jouer le rôle principal dans cette pièce, parce que cette femme étoit de Sicyone.

Siebenkees dit, dans une note, page 51, que le scholiaste avoit en vue un fragment de Ménandre, cité par Hertelius (*b*), pag. 96; mais il

(*a*) V. Ἄβρα.

(*b*) *Vetustiss. et Sapientiss. quinquaginta comicorum sententiæ, etc.* Basileæ (1560). In-8°.

ignoroit sans doute que Hertelius avoit, de son autorité privée, attribué à Menandre les quatre premiers de ces vers que nous a conservés Plutarque (*a*), sans nom d'auteur. Quant au cinquième, il est réellement attribué à Ménandre par Stobée (*b*).

Le vers que rapporte ensuite le scholiaste, et qui renferme le même proverbe, est le 218 du 17.e chant de *l'Odyssée*.

Pag. 69. Sur le proverbe : Κοινὰ τὰ τῶν φίλων, *tout est commun entre amis*, le scholiaste cite les *seconds Adelphes* de Ménandre, ἐν Ἀδελφοῖς β. Il est, je crois, le seul des auteurs venus jusqu'à nous, qui fasse mention de cette seconde pièce. Probablement Térence les avoit fondues toutes deux dans la sienne.

Pag. 142. Ménandre, dans sa Θεοφορουμένη et dans son Κιθαρῳδός, avoit fait usage du proverbe : Ἀπὸ μηχανῆς θεὸς ἐπιφάνης, *tu nous apparois comme un dieu du haut de sa machine*. Ce proverbe s'appliquoit aux événemens inattendus. Il tiroit son origine de l'usage, ou plutôt de l'abus que faisoient les Grecs des dénouemens opérés par les dieux ; ce qui a fait dire à Horace :

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit (*c*).

(*a*) *De Adul. et Am. Discrim* Tom. VI, p. 188.

(*b*) Tit. CXX de l'édit. de 1609, et CXX de celle de Grotius.

(*c*) *Art. poet.* 191-2.

NICANOR, page 61. Cet auteur d'une *Vie d'Alexandre* avoit fait mention de la Sibylle appelée anciennement *chaldéenne*, et plus ordinairement *hébraïque*. Elle avoit épousé l'un des enfans de Noé; elle étoit entrée dans l'arche; elle avoit prédit, en hébreu, la construction de la tour de Babel, la punition qui suivit une telle audace, et enfin les exploits d'Alexandre le Macédonien.

NICOCLÈS. Pag. 13. Sur le proverbe : Γλαύκου τέχνη, *l'art de Glaucus*, proverbe qui se disoit des ouvrages difficiles à faire, ou bien de ceux qui sont faits avec beaucoup de soin et d'art, le scholiaste nous apprend qu'il avoit été employé par Aristoxène, dans son traité περὶ τῆς Μουσικῆς Ἀκροάσεως, et par Nicoclès, dans celui περὶ Θεωρίας. Il y a donc apparence qu'il faut joindre ce Nicoclès aux auteurs qui avoient écrit sur la musique. Une partie de cette scholie se trouve dans les proverbes de Zenobius (*a*); mais il faut y rétablir, devant ῥᾳδίως, le μὴ que Schott regardoit comme une erreur dans Michel Apostolius.

ORPHÉE, p. 246. Les deux vers orphiques que le scholiaste cite d'après Proclus, et qu'il commente, font partie du VI.e fragment, dans l'édition de Gesner. pag. 366.

PHERECRATE, pag. 35. Le scholiaste observe

(*a*) Cent. II, 91; p. 51 de la collection de Schott.

que ἄτλα est quelquefois mis ἐκ περισσοῦ, *par redondance*, et que Pherecrate, dans son *Chiron*, *après avoir ajouté à une dixaine de talens d'autres talens*, disoit : ἄτλα πεντήκοντα ; or, selon lui, ἄτλα n'a aucune signification dans cet endroit, ἐδὲν γὰρ σημαίνει ἐνταῦθα τὸ ἄτλα. Mais je crois que le scholiaste se trompe, que ἄτλα doit être écrit ici ἄτλα et qu'il a le sens de ἄτινα, *ce qui fait cinquante talens*. Dans Harpocration et dans l'article corrompu de l'Étymologique (*a*), très-bien rétabli par Sylburge, la même pièce de Pherecrate est citée, et l'on dit que ἄτλα y est pris ἐπὶ ἀριθμοῦ, *désignant le nombre*. Suidas aussi (*b*) remarque que, de deux comiques grecs, l'un a employé ce mot comme *désignant le nombre*, et l'autre, comme *désignant le temps*; ἐπὶ χρόνου. Or, il est indubitable que, par le premier de ces comiques, il désignoit Pherecrate, et par le second, Aristophane. On peut voir, au reste, Toup sur ce passage de Pherecrate (*c*).

Pag. 245. Dans ses Μυρμηκάνθρωποι, Pherecrate avoit fait usage du proverbe emprunté du jeu des dés; ἢ τρὶς ἕξ, ἢ τρεῖς κύβους, *ou trois six, ou trois as*. Il se disoit de ceux qui hasardoient

(*a*) V. Ἄτλα.

(*b*) V. Ἄτλα.

(*c*) *Emend. in Suid.* Tom. I, p. 355 de l'édit. de Leipzig. — Tom. II, p. 71-2 de la dernière d'Oxford.

une entreprise périlleuse. Cette scholie est mot pour mot dans Zénobius (*a*), à quelques fautes près, que Schott a relevées dans sa note.

PHERECYDE (sans doute l'historien). Pag. 11. Voyez ce qu'il racontoit du combat d'Hercule avec les fils de Molioné, à l'art. ECHEPHYLLIDAS.

Pag. 86. En nous donnant les différentes acceptions de l'adverbe Τέως, le scholiaste rapporte un fragment curieux de Pherecyde, sur l'origine du nom de la ville de Téos qui fut, comme on sait, la patrie d'Anacréon : « Athamas, selon cet historien, revenant des champs, rencontra sur son passage sa fille Arée qui s'amusoit à rassembler les pierres que l'on voit à présent à Téos : que fais-tu, lui dit-il ? NAGUÈRE (ΤΕΩΣ), répondit-elle, tu cherchois des matériaux pour construire une ville, voilà que je les ai trouvés. Le père, touché de cette réponse, voulut que la ville portât le nom de ΤΕΟΣ (c'est-à-dire, du premier mot, ΤΕΩΣ, qu'il avoit entendu de la bouche de sa fille). » Etienne de Byzance (*b*) raconte la même aventure, mais avec des circonstances différentes.

Ce fragment doit être joint à ceux qu'a recueillis le savant et laborieux Sturz (*c*).

PHILÉMON, pag. 33. Dans sa comédie des

(*a*) Cent. IV, 23.
(*b*) V. Τέως.
(*c*) *Pherecydis Fragmenta, etc.* Gerræ, 1789. In-8°.

Héros, ἐν Ἥρωσι, il avoit employé le proverbe Τυφὼς περιτροχάν, *tourner toujours comme un pilon*, proverbe qui s'appliquoit à ceux qui se donnent beaucoup de mouvement pour ne rien faire.

Pag. 94. Sur le proverbe déjà cité à l'article ARCHILOQUE, le scholiaste rapporte ce vers de Polémon, dans la comédie des *Noces*, ἐν Γάμῳ,

Ἐν Καρὶ τὸν κίνδυνον οἶδα, δέσποτα.

« Je sais, mon maître, comment on paie de sa personne pour une autre. »

Dans Siebenkees, pag. 43, on lit simplement :

. . . . . ἐν Καρὶ κινδυνιτίου.

Et dans la nouvelle édition de Fabricius (*a*), d'après une copie inexacte de Siebenkees, ἐν Καρὶ κυνδυνεύων. (Lis. κινδυνεύων).

PHILOCHORUS, pag. 36. Il disoit, dans le troisième livre (de son Traité sur la divination (*b*), *qu'il y avoit aussi des devineresses ventriloques.*

Pag. 249. Dans le premier livre de ses *Attiques*, il fait mention du proverbe πολλὰ ψεύδονται ἀοιδοί, *les poëtes nous débitent bien des mensonges.*

(*a*) Tom. II, p. 477.

(*b*) Il faut suppléer ici, d'après Suidas (V. Ἐγγαστρίμυθος), περὶ Μαντικῆς.

PHYLLIS le musicien, pag. 103. Voyez l'art. ARISTOXÈNE.

PLATON le comique, pag. 139. Voy. à l'article CRATINUS, le paragraphe sur Aspasie, dans lequel on cite sa comédie, intitulée : Πυθαγγελοί.

PTOLÉMÉE le musicien, pag. 161. Il nous apprend ce qu'on doit entendre par les chordes νήτη ou ὑπάτη, ὑπάτη et μέση. Νήτη étoit la dernière chorde du double diapason; Ὑπάτη la première; Μέση la dernière du premier diapason et la première du second.

SIMONIDE, pag. 101. Le distique qu'on lisoit à Delphes, au-dessous des célèbres peintures de Polygnote, qui représentoient la prise et la ruine de Troie, est ici sans nom d'auteur, ainsi que dans Plutarque (*a*); mais Pausanias, qui nous donne la description de ces peintures (*b*), l'attribue à Simonide, ainsi que le manuscrit Palatin de l'Anthologie, p. 474. Ce dernier a induit Holstenius en erreur. Comme au lieu de γράψε Πολύγνωτος on y lit γράψεν Ἀρίγνωτος, Holstenius, dans ses notes sur Etienne de Byzance (*c*), crut faire un présent à ses lecteurs, en leur faisant part de cette inscription qu'il croyoit inédite : *Vetus epigramma ἀνέκδοτον in Arignotum, pictorem*; et il crut, en même temps,

(*a*) *De Oracul. Def.* t. VII, p. 716.
(*b*) Pag. 866.
(*c*) Pag. 133.

avoir fait la découverte d'un peintre inconnu. Au reste, voici cette inscription :

Γράψε Πολύγνωτος, Θάσιος γένος, Ἀγλαοφῶντος
Υἱός, περθομένην Ἰλίου ἀκρόπολιν (*a*).

« Polygnote, né à Thasos, fils d'Aglaophon, a peint la ruine de la citadelle d'Ilion. »

Il n'est pas inutile de remarquer que Fulvius Ursinus, qui a si bien mérité des lettres, avoit connu cet endroit de notre scholiaste; car dans sa note sur cette inscription, pag. 333 de son recueil, aujourd'hui fort rare (*b*), il s'exprime ainsi : *Pausanias* ἐν τοῖς Φωκικοῖς *recitat hoc distichum, cujus et* MANUSCRIPTUS SCHOLIASTES *in Platonis Gorg. meminit.*

Pag. 103. Quelques-uns attribuoient à Simonide la chanson de table, qu'on a lue à l'art. EPICHARME.

Pag. 145. Simonide croyoit que le *rire sardonique* tiroit son origine de Talos (*c*), c'est-à-dire, de cette statue d'airain animée, que Vulcain forgea pour Minos, afin qu'elle fût la gardienne de son île. Comme Talos faisoit périr

---

(*a*) Dans le manuscrit on lit ἤλίυ ἀκρόπολιν, erreur de la prononciation, qui confond l'ῆτα avec l'ἰῶτα.

(*b*) *Carmina Novem Illustrium Fœminarum, etc.* Antuerpiæ, 1568. In-8°.

(*c*) Je crois qu'il faut dire *Talos*, et non *Talus*, puisque nous disons *Minos*, et non *Minus*.

par le feu les étrangers qui s'approchoient de la Crète, et que la flamme faisoit grimacer les chairs des victimes, Simonide prétendoit que le *rire sardonique* avoit pris de là sa dénomination. Ἀπὸ τῆς ΣΕΣΗΡΕΝΑΙ διὰ τὴν φλόγα τὸν ΣΑΡΔΑΝΙΟΝ φησὶ λεχθῆναι γέλωτα (*a*).

Solon, pag. 86. Le vers de ce législateur que cite Platon au commencement de ses Ἐρασταί

Γηράσκω δ' ἀεὶ πολλὰ διδασκόμενος.

« J'apprends beaucoup de choses en vieillissant; » est tiré, selon notre scholiaste, de ses élégies.

Pag. 182. On cite différemment le même vers.

Αἰεὶ δ' γηράσκω πολλὰ διδασκόμενος.

Pag. 201. Dans le *Timée*, Critias le jeune dit à Socrate que Solon, dans ses vers, ἐν τῇ ποιήσει, faisoit souvent mention de la tendre amitié qui régnoit entre lui et son frère Dropidas (*b*). Le scholiaste rapporte, sur ce passage, les deux vers suivans, que nous lisons aussi dans le commentaire de Proclus, sur le Timée, pag. 25, à la suite du Platon de Bâle, 1534.

(*a*) Voyez sur Talos le dialogue de Platon, intitulé *Minos*, et le quatrième livre d'Apollonius de Rhodes. V. 1638 et suiv. Voyez aussi cette partie de notre scholie dans les fragmens de Sophocle, recueillis par Brunck, art. ΔΑΙΔΑΛΟΣ.

(*b*) Tom. III, p. 20 de l'édit. de H. E. — Tom. IX, pag. 287 de celle de D. P. — Pag. 523 de celle de L.

Τοῖς μὲν λόγοις τοῖς σοῖσιν ἐ τεκμαίρομαι,
Οὐ μᾶλλον ἢ λευκῷ λίθῳ λευκὴ σἰάθμη.

« Je n'entends rien à tes discours; c'est comme si, avec de la craie blanche, tu traçois un plan sur une pierre blanche. »

Pag. 93. En parlant encore de la *troisième coupe*, c'est-à-dire, de la libation faite en l'honneur de Jupiter-Sauveur, on rapporte une partie du fragment du *Nauplius*, qui n'étoit qu'indiqué à la pag. 43. Mais nous trouvons dans le scholiaste de Pindare, que j'ai cité plus haut, ce qui manquoit ici au premier vers, Ζεῦ παυσίλυπε.

Ζεῦ παυσίλυπε, καὶ Διὸς Σωτηρίᾳ
Σπονδὴ τρίτᾳ κραθῆρος.

« J'en prends à témoin Jupiter, qui apaise nos maux; et la libation de la troisième coupe, vidée en l'honneur de Jupiter-Sauveur. »

Pag. 133. Sur le proverbe déjà cité à l'article CRATINUS Αὐτὸ δείξει, le scholiaste nous a conservé un vers des Λημνίαι de Sophocle, qui ne se trouve pas dans les fragmens de cette tragédie, recueillis par Brunck:

Ταχὺ δ' αὐτὸ δείξει τἄργον, ὡς ἐγὼ, σαφῶς,

« Bientôt les faits confirmeront la vérité de ce que je dis. »

Pag. 145. Sophocle dans son Dédale, faisoit

remonter, comme Simonide, jusqu'à Talos l'origine du *rire sardonique*.

STASINUS, pag. 4. Le scholiaste avertit que les deux vers suivans, cités par Platon, dans son *Euthyphron*, sont pris des *Cypriaques* de Stasinus.

> Ζῆνα δὲ τὸν ῥέξαντα, καὶ ὃς τάδε πάντ' ἐφύτευσεν
> Οὐκ ἐθέλεις τλητῖν. ἵνα γὰρ δέος ἔνθα καὶ αἰδώς.
>
> *Ipsum autem qui cuncta fecit, servatque tonantem*
> *Dicere non audes : reverentia juncta timori.*
>
> GROTIUS.

STRATTIS, pag. 98. Ce poète comique, dans ses Πολαμοὶ, avoit employé le proverbe : Λίνον λίνῳ συνάπτεις ; *tu noues un bout de fil avec un autre*, c'est-à-dire, *tu répètes toujours la même chose.*

Du reste, ce passage de notre scholiaste confirme l'opinion de ceux qui pensent, contre le sentiment d'Hemsterhuis (*a*) et d'autres savans, que le nom de cette pièce de Strattis étoit Πολαμοὶ et non Πολάμιοι, et ensuite qu'il faut écrire *Strattis* et non *Stratis*.

TARRHÆUS, page 145. J'ai entendu, disoit cet historien, des gens du pays me raconter qu'il existoit en Sardaigne une herbe semblable au persil. Ceux qui la mettent sous la dent semblent rire, mais ils meurent dans les convul-

(*a*) *Aristophanis Plutus*. Harlingæ, 1744. In-8.° p. 470. Not.

sions. Ainsi, selon Tarrhæus, il faut dire Σαρδόνιος γέλως, et non Σαρδάνιος.

THÉOPHRASTE, pag. 242. Sur l'expression δίκην ἀνέδην qu'emploie Platon, à la fin du deuxième livre des lois, le scholiaste cite l'*Heptanome* de Théophraste (ὡς Θεόφραστος ἐν Ἑπτανόμῳ). Je ne crois pas que cet ouvrage soit cité ailleurs.

TIMÉE, l'historien, pag 68. Voy. l'art. CLÉARQUE, le péripatéticien.

Pag. 144. Timée donnoit une autre origine au *rire sardonique*, dont il a été plusieurs fois question dans cette liste (*a*). Selon cet historien, lorsque les habitans de la Sardaigne voyoient leurs pères parvenus à une vieillesse avancée, et persuadés qu'ils avoient assez vécu, ils les conduisoient au lieu destiné à leur sépulture. Là, après avoir creusé une fosse, ils y enfonçoient jusqu'aux lèvres, ceux qui devoient ainsi terminer leur vie; ensuite, chacun prenant une buche, frappoit sur la tête de son père, et l'enfonçoit dans la fosse. Ces vieillards mouroient en riant, joyeux et contens, et s'estimoient heureux; mais comme le sujet de ces ris étoit funeste, *le rire sardonique* passa en proverbe en Italie.

TIMON le sillographe, pag. 200. En parlant de Timée de Locres et du dialogue de Platon, qui porte son nom, le scholiaste rapporte un

(*a*) Voyez les articles CLITARQUE, SIMONIDE, TARRHÆUS.

passage des *Silles* de Timon, qu'Aulugelle nous a conservé plus entier (*a*), et qui peut être ainsi rétabli d'après ces deux autorités, et en adoptant, pour le premier vers, la correction de Henri Etienne.

Καὶ σὺ Πλάτων· καὶ γάρ σε μαθητεύειν πόθος ἔσχε·
Πολλῶν δ' ἀργυρίων ὀλίγην ἠλλάξαο βίβλον,
Ἔνθεν ἀφορμισθεὶς τιμαιογράφειν ἐδιδάχθης.

« Et toi aussi, Platon, tu as voulu, à ton tour, dogmatiser; tu as acheté, à grand prix, un petit livre, et dans ce livre tu as puisé la doctrine que tu sèmes aujourd'hui sous le nom de Timée. »

Le poète satyrique fait allusion au reproche que l'on faisoit à Platon d'avoir fait acheter à Syracuse, par Dion, à un prix considérable, un ouvrage du Pythagoricien Philolaüs, qui lui avoit fourni la matière de son dialogue, intitulé *Timée* (*b*).

Il n'est pas inutile de remarquer ici que le troisième de ces vers est ainsi conçu dans Aulugelle :

Ὅθεν ἀπαρχάμενος γράφειν ἐδιδάχθης.

« Et c'est dans ce livre que tu commenças à apprendre à écrire. » La leçon Τιμαιογράφειν, que

(*a*) Liv. III, ch. XVII.

(*b*) Voyez *Diogène Laërce* III, 9; VIII, 85, et *Aulugelle*, *l. l.*

nous lisons dans notre scholiaste, lui a été fournie par les premières lignes du commentaire de Proclus sur le *Timée* de Platon, où il est dit, en parlant du traité de Timée de Locres :

Ἐνθεν ἀφορμηθεὶς (ὁ Πλάτων) τιμαιογράφειν ἐπιχείρει, καλὰ τὸν Σιλλογράφον.

« Ce fut là, selon le Sillographe, qu'il puisa la doctrine qu'il cherche à établir dans son *Timée*. »

XENOPHANTE de Colophon, pag. 172. On rapporte son opinion sur la cause des éclipses du soleil.

ZOILE, pag. 85. On cite un fragment de son *éloge de Polyphème*. Je ne me souviens pas d'avoir vu citer ailleurs cet éloge.

Comme Ruhnken n'a point suivi dans ces scholies l'ordre ordinaire des traités de Platon, et qu'on n'a joint aucune table à ce volume, j'ai cru devoir en donner une, qui serve également à Ruhnken et à Siebenkees. J'ai marqué d'un astérisque les traités sur lesquels ce dernier ne donne aucune scholie.

	RUHNKEN.	SIEBENKEES.
	In Alcibiadem I. . . . pag.	69 37
	——— II. . . .	83 40
	In Apologiam Socratis.	4 3
*	— Axiochum	250
	— Charmidem.	88 41
	— Clitophontem . . .	141 74

	RUHNKEN.	SIEBENKEES.
	In Convivium . . . . . pag. 43	49
	— Cratylum 14	26
*	— Critiam 209	
	— Critonem 6	5
*	— Epinomida 245	
*	— Epistolam IV . . . 246	
*	— — — — — VII. . . . —	
*	— — — — — VIII . . . 248	
*	— — — — — XIII. . . . —	
*	In Eryxiam 250	
	— Euthydemum . . . 96.	24
	— Euthyphronem. . . . 2	1
	— Gorgiam . . . . . 100.	29
	— Hipparchum 85	28
	— Hippiam maj. . . . 133.	71
	— — — — — minor. . . . 136.	73
	In Ionem — — — . . . 137.	33
*	— Dialog. de Justo. . . 248	
	— Lachetem 93	43
*	De Legibus I. 214	
*	— — — — II. 225	
*	— — — — III. . . . . —	
*	— — — — IV. 226	
*	— — — — V. 227	
*	— — — — VI. . . . . —	
*	— — — — VII. 228	
*	— — — — VIII. 231	
*	— — — — IX. 232	
*	— — — — X. 236	

	RUHNKEN.	SIEBENKEES.
*	De Legibus XI. . . . . pag.	238
*	——— XII.	242
	In Lysidem.	95. 44
	— Menexenum	138 —
*	— Menonem	131
*	— Minoem.	211
	— Parmenidem	38. 48
	— Phædonem.	7. 6
	— Phædrum	53. 55
	— Philebum	40. 34
	— Politicum.	37. 46
	— Protagoram.	99. 26
	De Republicâ I	142. 46
*	——— II	149
*	——— III	152
*	——— IV	158
*	——— V	161
*	——— VI	167
*	——— VII	179
*	——— VIII	182
*	——— IX	189
*	——— X	102
	In Sophistam.	33. 21
*	— Sisyphum.	249
	— Theætetum.	16. 15
	— Theagem	87. 14
*	— Timæum.	198

NOTES.

(1) Siebenkees avoit fait passer à M. Harles, qui rend un service essentiel aux lettres, en donnant une nouvelle édition de la *Bibliothéque grecque* de Fabricius, une partie des scholies sur Platon, qu'il avoit recueillies à Venise et à Rome, et qui ont été publiées après sa mort ; mais soit que la copie qu'il envoya fût mal écrite, soit que le copiste y eût mis beaucoup de négligence, la vérité est que presque tous les articles qui ont été communiqués à M. Harles sont ou tronqués ou corrompus, et qu'une partie des erreurs graves qui les dénaturent n'existe pas dans l'imprimé. J'ai cru faire plaisir à ceux qui possèdent cette nouvelle édition de Fabricius, recommandable à tant de titres, en mettant ici un *errata* pour les scholies qui sont à la tête du second volume, pag. XV — XVIII. Et comme le texte de Ruhnken est plus pur que celui de Siebenkees, je me servirai du premier.

ARISTOPHANES.

Schol. in Phæd. Au lieu de Νέδωκεν, lisez : δέδοικεν.

——— Hipparch. Lisez :

Οὐ γὰρ τίθημιν τὸν ἀγῶνα τόνδε τὸν τρόπον,
Ὅσπερ τέως ἦν, ἀλλὰ καινῶν πραγμάτων.

——— Lach. On lit dans l'imprimé γιγνομένη, et dans Ruhnken : ἐν πίθῳ τὴν κεραμίαν.

——— Euthyd. Lisez ὁ Διὸς Κόρινθος. μέμνηται δὲ ταύτης Ἀμειψιφάνης ἐν τοῖς Βαλμάχοις, λέγων,

Ἀλλ' ἢ Διὸς Κόρινθος ἐν τοῖς σκράμασι.

καὶ ἐν Ταγηνισταῖς.

ALEXIS.

——— Menexen. Rétablissez et corrigez les vers d'Alexis, d'après la copie que j'en ai donnée à l'article de ce comique.

CRATINUS.

Ἔδει παρέχειν ὅ τι τὸν ὄζαλο ἐμβαχύ.

EUPOLIS.

——— In Menexen. Lisez : Κρατῖνος δὲ Ὀμφάλῃ,

Τύραννον αὐλὴν καλεῖ χτίραν.

Εὔπολις Φίλοις. ἐν δὲ Περσεφαλλίοις Ἑλένην αὐλὴν καλεῖ, ὁ δὲ Κρατῖνος καὶ Ἥραν.

MENANDER.

Lisez : Δυσιδαίμων et Ἀδελφοὶ δεύτεροι, au lieu de Δυσιδαίμων et Δεύτεροι δεύτεροι.

On ne trouve ni dans Siebenkees ni dans Ruhnken aucune trace de ce qui suit dans le reste de la page XVI, et à la page XVII jusqu'à l'art. du Glaucon d'Eschyle. Ainsi, il n'est pas facile de le corriger. Je crois cependant qu'à la troisième ligne de celle-ci, au lieu de,

Εγγαστρίμυθος καὶ πάθων σὺ τυγχάνεις,

il faut lire :

Ἐγγαστρίμυθος καὶ πόθων σὺ τυγχάνεις.

« Et toi aussi, te voilà devenu ventriloque et devin. »

On appeloit les ventriloques *Pythons*, *devins*, comme nous l'apprend Plutarque (*a*) : ὥσπερ τοὺς ἐγγαστριμύθους, Εὐρυκλείας πάλαι, νυνὶ ΠΥΘΩΝΑΣ προσαγορευομένους. « *Les ventriloques* étoient appelés autrefois *Euryclées*, on les nomme aujourd'hui *Pythons*. »

ÆSCHYLUS.

Lisez :

Ἀγὼν γὰρ ἄνδρας ἢ μένει λελειμμένους.

(*a*) *De Oracul. Defectu*: tom. VII, p. 632.

SOPHOCLE.

Effacez ἐκμῶλε et le reste. Siebenkees a cru que c'étoit un passage du *Nauplius*, et il en a fait un singulier vers, tandis que c'est le scholiaste qui parle modestement en prose.

A la page XVIII, ligne 3, on cite une tragédie d'Euripide, intitulée : SALAMINA, dont on dit qu'il est fait mention dans les scholies sur le *Lachès*. Ce n'est point dans les scholies sur le *Lachès*, mais dans celles sur le *Phèdre*, que Siebenkees fait mention de cette prétendue *Salamina*, pag. 62; mais au lieu de ἐν τῷ τῆς Σαλαμίνης προλόγῳ, il faut lire, dans cet endroit, ἐν τῷ τῆς Λαμίας προλόγῳ. C'est la leçon de Ruhnken, confirmée par le passage de Lactance que j'ai rapporté à l'art. EURIPIDE.

(2) C'étoit une espèce de jeu de mérelle, formé de onze raies. Celle du milieu étoit appelée *sacrée*, ἱερὰ γραμμή; on ne s'en écartoit qu'à la dernière extrémité. Théocrite fait aussi allusion à ce jeu, Idylle VI, v. 18. Voyez-en la description dans Meursius *de Ludis Græcorum*, art. ΠΕΤΤΕΙΑ, pag. 50 et suiv. de l'édit. in-12. Leyde, 1622.

(3) A la marge de mon exemplaire de l'*Editio princeps* de Suidas, qui a appartenu à un très-habile homme, dont je voudrois bien connoître le nom, au lieu de περὶ ἔχει on a corrigé ἐνόμιε; je ne sais si c'est d'après quelque manuscrit ou par conjecture. Mais dans l'un et l'autre cas, cette correction me paroît digne d'être prise en considération par le nouvel éditeur de Suidas. Ceux qui prennent quelque intérêt à la littérature ancienne avoient appris, avec plaisir, que le fils de M. Schweighæuser, élevé à l'école de son illustre père, et bien fait pour marcher sur ses traces, préparoit une édition de cet important Lexicographe. Malheureusement il a renoncé à ce travail pénible, il est vrai, mais très-utile et très-glorieux.

(4) Γύννα ou Γοῦνα est un terme du moyen âge, pour désigner un vêtement de peau. Les Latins du même âge l'appeloient *Guna*, *Gunna* et *Gumna*. On trouve chez les Anglo-Saxons, d'abord *Gwn*, ensuite *Gowne*, aujourd'hui *Gown*; chez les Italiens, *Gonna*, et dans l'ancien français *Gonne*.

(5) J'invite les amateurs d'anecdotes littéraires, à lire, dans le journal anglais, intitulé : *A New Review, with litterary curiosities*, rédigé par H. Maty, avril 1786, pag. 253 et suiv., la copie de la lettre polie que Le Clerc écrivit à Bentley, après la publication des *Emendationes in Menandri et Philemonis Reliquias*, et la réponse virulente du critique anglais. L'université de Cambridge acheta les originaux de ces deux lettres, à la vente du docteur Askew.

P. S. En terminant cette notice, j'apprends que le vœu que j'ai formé en la commençant, sera rempli en partie. L'université de Leyde a chargé un disciple du célèbre Wyttenbach, très-versé dans la lecture de Platon (*a*), de rédiger sous les yeux de son savant maître, les notes que Ruhnken a laissées sur les scholies de Platon, et de suppléer ce qui peut manquer. Tous les amis des lettres se réjouiront avec moi de cette heureuse nouvelle.

(*a*) M. Phil. Guill. van Heusde, qui a fait imprimer en 1803, à Leyde : *Specimen criticum in Platonem*. In-8.° de LX et 174 pages.

LETTRE

Du docteur CORAY, *sur le* TESTAMENT *secret des Athéniens, dont parle Dinarque dans sa harangue contre Démosthènes.*

Vous voulez, mon cher ami, que je développe davantage l'idée que je vous communiquai, il y a quelque temps, sur le livre secret des Athéniens, auquel l'orateur Dinarque, le seul qui en ait fait mention, donne le nom de *Testament*. Je n'ai différé jusqu'à présent de satisfaire à votre désir, que parce que, distrait par d'autres occupations, je n'ai pas assez de temps pour me livrer à des objets qui exigent des recherches, et que je suis, d'ailleurs, dépourvu de tous les secours qui sont indispensables pour des discussions de cette nature. Vous savez, mon cher ami, que si je n'avois pas votre bibliothéque dans mon voisinage et à ma disposition, je serois depuis long-temps un Grec *dégrecisé*. Malgré ces difficultés, je vais vous développer, autant que les circonstances me le permettent, cette idée, que je ne vous présente que comme une simple conjecture. Vous en ferez l'usage que vous voudrez, si toutefois les nouvelles preuves dont je l'appuie, loin de

la rendre plus probable, ne lui ôtent pas le peu de vraisemblance que vous lui trouvâtes la première fois.

Ce point de l'histoire grecque est d'autant plus curieux, qu'excepté l'orateur Dinarque, comme je l'ai déjà observé, aucun écrivain de cette nation n'en parle, et qu'il présente un singulier rapprochement avec les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens, désignés également sous le nom de *Testament*.

L'histoire nous représente Démosthènes comme un de ceux qui s'étoient laissé corrompre par Harpalus, qui, réfugié à Athènes, y répandoit l'argent à pleines mains pour se concilier la protection de quelques démagogues contre les poursuites d'Alexandre. Dénoncé par l'Aréopage, qui avoit été chargé par le peuple de chercher tous ceux qui avoient participé aux dons d'Harpalus, et accusé devant le peuple par Dinarque, Démosthènes ne trouva d'autre moyen, pour se blanchir, que de récuser la dénonciation de l'Aréopage comme calomnieuse. C'est à l'occasion de cette espèce de récrimination que Dinarque, son accusateur, en débitant son beau plaidoyer qui nous reste encore, s'écrie : « A qui s'adressera désormais le peuple pour connoître la vérité ? A qui confiera-t-il la recherche des grands crimes, dont les auteurs restent inconnus, puisque vous, qui vous qualifiez l'*homme du peuple*, ne

craignez pas de taxer de mauvaise foi le tribunal qui, jusqu'ici, nous avoit paru le plus recommandable par son intégrité; le tribunal chargé par le peuple de veiller à la sûreté des personnes (*a*), et souvent aussi de maintenir sa constitution et ses lois démocratiques; le tribunal auquel vous, qui osez aujourd'hui l'accuser d'une manière si outrageante, êtes redevable de la conservation de vos jours, s'il est vrai, comme vous le dites, qu'ils aient été plus d'une fois exposés au fer des assassins; le tribunal enfin AUQUEL EST CONFIÉE LA GARDE DU TESTAMENT SECRET, D'OU DÉPEND LE SALUT DE LA RÉPUBLIQUE? *ὁ φυλάττει τὰς ἀπορρήτους διαθήκας, ἐν αἷς τὰ τῆς πόλεως σωτήρια κεῖται* (*b*) ».

Voilà ce texte fameux, le seul où il soit fait mention du *Testament* secret des Athéniens.

(*a*) Pour entendre ceci, il faut se rappeler que l'Aréopage étoit particulièrement destiné à juger les meurtriers et les assassins. Voyez Lysias, T. I, p. 24, Edit. Auger.

J'observe, en passant, que l'auteur des *Recherches Philosophiques sur les Grecs* (T. II, p. 36), se trompe, lorsqu'il prétend que l'Aréopage ne s'attribua jamais les matières de religion. On peut lui prouver le contraire par un passage de Démosthènes (*advers. Nœer.* T. II, page 1372, et suiv. édit. Reiske), et par ce que rapporte Plutarque (*de Placit. Philosoph.* L. I, cap. 7), au sujet d'Euripide.

(*b*) Dinarch. *advers. Demosth.* Tome IV, pag. 8, édit. Reiske.

Je ne parlerai point ici de la conjecture de Wolf, qui propose de changer le διαθήκας en θήκας, et d'entendre, par ce dernier mot, les corbeilles que les femmes portoient dans les mystères d'Eleusis. Reiske, après avoir avoué ne point comprendre ce que Dinarque entend par ce *Testament*, pense qu'il pouvoit bien être le recueil des oracles de Bacis et d'Amphilyte, ou de quelqu'autre devin ancien, oracles qui prédisoient les destinées heureuses ou malheureuses de la république d'Athènes, suivant qu'elle accompliroit ou négligeroit ce qui y étoit prescrit; et il ajoute que ce livre (désigné sous le nom que les chrétiens ont adopté pour leurs livres sacrés), paroît avoir été, pour les Athéniens, ce que les livres des Sybilles ont été pour les Romains.

L'auteur des *Recherches Philosophiques sur les Grecs*, parle aussi de ce *Testament* (*a*); mais soit par distraction, soit par ignorance de la langue grecque, il dit que Dinarque *accuse Démosthènes d'avoir manqué de respect envers ce volume ineffable;* ce qui n'existe point dans le texte que je viens de traduire, à moins que Pauw n'ait pensé que l'irrévérence de Démosthènes envers l'Aréopage devoit rejaillir sur le *Testament*, dont la garde lui étoit confiée. Il croit, au reste, que c'étoit en son genre ce que

(*a*) *Rech. Philosoph.* Vol. II, p. 205, et suiv.

furent les livres Sibyllins à Rome, et nous venons de voir que c'étoit le sentiment de Reiske, que Pauw ne cite ensuite dans une note que pour lui reprocher d'avoir avancé que ce livre étoit déposé dans l'Aréopage. Cela prouve encore, ainsi que je viens de le dire, que cet écrivain a lu avec trop peu d'attention, ou n'a point compris le passage de Dinarque, puisque Reiske n'avance cette circonstance que d'après l'autorité de cet orateur, qui dit expressément que la garde de ce *Testament* étoit confiée à l'Aréopage. Pauw finit par dire que ce livre concernoit le culte religieux de Cérès, et que c'étoit le même livre que les femmes, choisies au sort dans les cent soixante-dix peuplades de l'Attique, portoient tous les ans en procession.

Examinons à présent le degré de probabilité qu'on peut accorder à cette conjecture. Il me paroît d'autant moins vraisemblable que ce livre des lois (car c'est le nom qu'on lui donne), que les femmes portoient sur leurs têtes dans les Thesmophories (*a*), soit le même que le *Testament*, dont parle Dinarque, que ce dernier, déposé dans l'Aréopage, ne concernoit que les destinées de la république d'Athènes, au lieu que le livre des Thesmophories, quel qu'en fût le contenu ou l'objet, devoit vrai-

(*a*) V. Meurs. *Græc. feriat.* L. IV.

semblablement se trouver dans toutes les villes de la Grèce, de l'Ionie et de la Sicile, où cette fête se célébroit. Ajoutez à cela que tout ce qui se passoit dans cette fête n'étoit connu que des femmes, qui, à l'exception du prêtre qui leur servoit de chapelain, n'y admettoient aucun homme (*a*); et que cette fête étant un objet dont on a si souvent parlé, il est étonnant qu'on ne trouve nulle part le livre des lois, qui en faisoit un des principaux ornemens, désigné sous le nom de *Testament*, ou sous quelqu'autre nom équivalent. Il est donc naturel de conclure que le *Testament* dont parle Dinarque devoit être un livre, ou du moins une tradition orale qui concernoit exclusivement les Athéniens, et à laquelle les destinées de leur république étoient attachées d'une manière spéciale.

Cette considération rend beaucoup plus vraisemblable la conjecture de Reiske, qui regarde ce livre comme un recueil des oracles de Bacis et d'Amphilyte (*b*). A en juger par ce que dit Aristophane du premier, ses oracles, en effet, paroissent avoir eu pour objet principal l'état intérieur d'Athènes, les vicissitudes de son gou-

(*a*) Meurs. *Ibid.* et Aristoph. *Thesmoph.* 635 et 1161, édit. Kuster.

(*b*) Je ne sais pourquoi Pauw, en citant Reiske, a changé le nom de ce dernier devin en celui d'Antiphyle.

vernement relativement aux démagogues qui se succédoient, et qui s'arrachoient les uns aux autres l'affection comme les revenus du peuple; comme aussi les rapports politiques des Athéniens avec les autres peuples de la Grèce, et particulièrement avec les Spartiates, leurs rivaux et souvent leurs ennemis (*a*). Mais ce qui m'empêche d'adopter l'opinion de Reiske, c'est que si les oracles de Bacis eussent été conservés soigneusement comme un livre sacré et secret dans l'Aréopage, il me semble qu'Aristophane, malgré la licence du théâtre, n'auroit pas osé produire et représenter sur la scène comme un imposteur ce même Bacis (*b*), aux oracles duquel le gouvernement attachoit une si grande importance. D'ailleurs, quoiqu'il revienne souvent sur ces oracles, il ne leur donne jamais le nom de *Testament*.

On donneroit, ce me semble, une solution beaucoup plus probable de ce problème, si l'on pouvoit découvrir quelque part une personne qui, à l'article de la mort, eût confié ses dernières volontés à la ville d'Athènes, qui eût fait dépendre le salut de cette ville de leur stricte exécution, et qui, de plus, en eût expressément recommandé le secret. De toutes ces circonstances réunies, il résulteroit un vé-

(*a*) Aristoph. *Equit.* 129—144 et 1001. *Pac.* 1071, sqq.
(*b*) Aristoph. *Pac.* 1071 et 1119.

ritable *Testament secret duquel dépendoit le salut de la république d'Athènes ;* un *Testament* tel que Dinarque nous le décrit : τὰς ἀποῤῥήτους διαθήκας, ἐν αἷς τὰ τῆς πόλεως σωτήρια κεῖται.

Or, toutes ces circonstances sont exposées dans l'OEdipe à Colone de Sophocle d'une manière si claire, qu'il faudroit être bien prévenu pour ne pas sentir que le poëte y parle d'un *Testament* qu'OEdipe avoit fait en faveur des Athéniens. Cet infortuné prince, errant loin de sa patrie et de son royaume, et conduit par le hasard, avec sa fille Antigone, à Colone, bourg de l'Attique, près d'un bois consacré aux Euménides, se rappelle qu'un oracle lui avoit prédit qu'il finiroit ses jours près d'un lieu consacré à ces déesses, et qu'il feroit le bonheur de la contrée où il auroit son tombeau. Il se fait par conséquent annoncer à Thésée, qui régnoit à cette époque à Athènes. Dès qu'il est instruit de son arrivée, il lui apprend qu'il vient lui offrir en don son corps, hideux et misérable en apparence, mais qui lui procurera de grands avantages (*a*) ; et il le prie de le prendre sous sa protection, et d'empêcher qu'il ne soit ramené par force à Thèbes, d'où ses enfans l'avoient chassé. Thésée, étonné de cette contradiction, lui demande pourquoi il craint d'y être ramené après en avoir été chassé.

(*a*) Sophocl. *OEdip. Col.* 577, sqq.

OEdipe répond que les Thébains sont forcés à cette démarche par un oracle qui leur avoit prédit que les Athéniens possédant son corps, seroient des ennemis très-dangereux pour eux. Comme Thésée lui observe qu'il étoit alors en paix avec les Thébains, OEdipe lui dit : *Cher Thésée, les dieux seuls ne vieillissent et ne meurent point; le reste est la victime du temps, qui confond et détruit tout : la vigueur de l'ame* (*a*) *s'épuise; la force du corps se détruit;*

(*a*) Je m'écarte ici de la traduction de Dupuy et de celle de Brumoy, qui, en suivant le texte actuel de Sophocle : Φθίνει μὲν ΙΣΧΥΣ ΓΗΣ, φθίνει δὲ σώματος, traduisent l'un, *la vigueur de la terre s'épuise*; l'autre, *la terre perd insensiblement sa fécondité*, etc. Ce texte peut, à la rigueur, être conservé; mais je soupçonne fort que l'ancienne leçon étoit :

Φθίνει μὲν (ΙΣ) ΨΥΧΗΣ, φθίνει δὲ σώματος,

La vigueur de l'ame s'épuise, la force du corps se détruit.

Ce n'est point le plaisir de faire une antithèse qui a déterminé Sophocle à parler ainsi; il a voulu seulement exprimer ce que les anciens philosophes pensoient sur l'étroite union qui règne entre le corps et l'esprit qui l'anime; union qui fait que le développement, la maturité et la décadence de notre raison suivent le plus ordinairement le développement, les progrès et le dépérissement de nos forces corporelles. *L'ame croît avec le corps* (dit Hérodote, Liv. III, chap. 134); *mais à mesure que le corps vieillit, l'ame vieillit aussi, et devient inhabile à tout* : αὐξανομένῳ γὰρ τῷ

la bonne foi disparoît, et la perfidie la remplace ; le même esprit n'unit pas toujours les

---

ΣΩ'ΜΑΤΙ συναύξονται καὶ αἱ ΦΡΕ'ΝΕΣ, γηράσκουσι δὲ συγγηράσκουσι, καὶ εἰς τὰ πράγματα πάντα ἀπαμβλύνονται. Le savant traducteur de cet historien cite, à cette occasion, les beaux vers de Lucrèce (Liv. I, 446, etc.), que la Grange a rendus de cette manière : « D'ailleurs nous la (l'ame) voyons naître avec le corps, croître et vieillir avec lui. L'enfant a le corps foible et la démarche mal assurée ; les idées de son ame n'ont pas plus de consistance. L'âge, en fortifiant les membres, mûrit aussi l'intelligence, et augmente la vigueur de l'ame. Ensuite, quand l'effort puissant des années a courbé le corps, émoussé les organes, et épuisé les forces, le jugement chancèle, et l'esprit s'embarrasse comme la langue ; enfin, tous les ressorts de la machine manquent à-la-fois. » Aristote avoit dit, avant Lucrèce, qu'*il existe une vieillesse pour l'ame comme pour le corps :* ἔστι γὰρ ὥσπερ ΣΩ'ΜΑΤΟΣ, καὶ ΔΙΑΝΟΙ'ΑΣ γῆρας (*de Repub. II*, *cap.* 9) ; et c'est vraisemblablement cet endroit que l'un des scholiastes d'Homère, publiés par le savant d'Ansse de Villoison, avoit en vue, lorsqu'en expliquant le cent quinzième vers du onzième livre de l'Iliade, il disoit qu'*Aristote et Antipater le médecin assurent que* l'AME *croît avec le corps, et décroît ensuite avec lui :* Ἀριστοτέλης καὶ Ἀντίπατρος ὁ ἰατρὸς συναύξεσθαι φασὶ τῷ σώματι τὴν ψυχὴν καὶ συμμειοῦσθαι πάλιν. Je n'ai rapporté toutes ces autorités que pour justifier la correction du vers de Sophocle que je viens de citer, et que Virgile paroît avoir voulu imiter par cet autre vers :

Omnia fert ÆTAS, ANIMUM quoque....

(Eclog. IX, 51.)

que Gresset a traduit ainsi :

Ma mémoire s'éteint : tout s'éteint avec l'âge.

hommes ni les états ; aujourd'hui les uns, demain les autres, détestent ce qu'ils chérissoient, et reprennent ensuite leurs premières habitudes. Thèbes, il est vrai, maintenant en paix avec vous, goûte les douceurs d'une heureuse tranquillité ; mais dans l'immensité du temps se succèdent sans cesse une infinité de jours et de nuits. Il en est qui verront ces deux peuples, brisant les nœuds de cette heureuse union, s'armer l'un contre l'autre, et pour un sujet léger se faire une guerre sanglante. C'est alors, si Jupiter est un dieu, si Apollon est véridique, oui, c'est alors que mes froides cendres, déposées chez vous, s'abreuveront du sang bouillant des Thébains. Mais il est triste d'annoncer un événement aussi affreux qu'immuable. Je reviens à mon premier objet. Prince, gardez seulement la foi que vous m'avez donnée ; et si les dieux ne me trompent pas, jamais vous ne vous plaindrez d'avoir ici adopté, dans OEdipe, un citoyen inutile.

A ce discours, qui est un des plus beaux de la pièce, Thésée se détermine à accorder à OEdipe sa protection contre Créon, qui arrive en effet bientôt après, et qui se dispose à le ramener par la force, n'ayant point réussi à le persuader par ses discours. A peine Thésée est-il retourné à Athènes, après avoir repoussé cette violence, qu'OEdipe, sentant le moment de sa mort approcher, sollicite qu'on coure

vîte le chercher de nouveau, et témoigne à ses filles l'inquiétude dont il est agité; inquiétude telle que le témoigneroit, à l'article de la mort, un père de famille qui, n'ayant pas encore fait son testament, envoie chercher son fils pour lui faire part de ses dernières volontés. *Eh bien !* (dit-il) *le roi arrive-t-il ? Me trouvera-t-il vivant encore et avec l'usage de mes sens ?... Je veux, comme je l'ai promis, récompenser dignement les services qu'il m'a rendus* (*a*). Thésée arrive, et alors OEdipe lui adresse, entr'autres, le discours suivant : *Apprenez, fils d'Egée, ce qui doit faire à jamais le bonheur de cette contrée. Je vais vous conduire moi-même sans guide au lieu où je dois expirer; mais gardez-vous de l'indiquer jamais, ni de le faire connoître à personne, si vous voulez qu'il vous défende contre vos ennemis d'une manière plus puissante que ne le feroient vos nombreuses armées réunies à celles de vos alliés. C'est un secret inviolable et sacré que vous apprendrez lorsque vous serez arrivé, seul avec moi, dans l'endroit où je vous mène; je ne saurois le révéler à personne, pas même à mes filles, malgré toute la tendresse que j'ai pour elles. Soyez observateur fidèle du silence; et quand la fin de vos jours approchera, ne révélez ce secret qu'au digne successeur que*

(*a*) Sophocl. *OEd. Col.* 1486, sqq.

vous aurez, et celui-ci au sien, d'âge en âge: par ce moyen, votre ville n'aura jamais rien à craindre des attaques des Thébains, etc. (*a*) Rendu près de l'endroit fatal, OEdipe renvoie ses filles et toutes les autres personnes qui l'avoient accompagné jusques-là; il reste avec Thésée, qui est le seul témoin du genre de mort dont il est frappé, et du lieu précis qui s'ouvre pour recevoir son corps.

Dans tout ce récit, il ne manque que le nom exprès de *Testament;* mais il est, on ne peut pas plus clair, qu'OEdipe lègue à la ville d'Athènes son corps et tous les avantages qui devoient en résulter, à condition que Thésée et ses successeurs garderont le secret de sa sépulture, de peur que son corps ne soit enlevé et transporté chez les Thébains, devenus ses ennemis mortels. On y voit, en un mot, que, par cet acte, OEdipe déshérite, en quelque manière, son peuple et ses enfans, et qu'il fait, en faveur des Athéniens, un *Testament* tel que les jurisconsultes le définissent : *Expressa declaratio voluntatis defuncti de translatione dominii rerum post mortem suam relictarum, et de eo quod præterea post mortem suam fieri velit* (*b*).

Une question qui se présente naturelle-

(*a*) Sophocl. *OEd. Col.* 1518, sqq.

(*b*) Baumeister. *Philosoph. Definit.* Part. II, p. 175.

ment, c'est de savoir par quel moyen cette tradition orale, ou ce *Testament* d'OEdipe a passé d'un roi à l'autre tant que le gouvernement monarchique a duré à Athènes, et ensuite à l'Aréopage, après la mort de Codrus, dernier roi d'Athènes. Nous savons que Thésée, exilé de cette ville, fut assassiné dans l'île de Scyros par Lycomède (*a*), et que Codrus se dévoua volontairement pour le salut de sa patrie. Il est possible, et il paroît même très-probable que Thésée, avant que de sortir d'Athènes, par une magnanimité que tout le reste de sa conduite rend très-croyable, confia ce secret à celui qu'on lui désignoit pour successeur, et que Codrus, avant que de s'exposer à une mort certaine, par le même motif, le confia à son tour à l'Aréopage, composé, comme on sait, de tout ce qu'il y avoit de plus vertueux parmi les citoyens, et jouissant, dans toute la Grèce, d'une telle considération, que c'étoit une tradition généralement reçue que ce tribunal avoit jugé même des dieux.

On objectera peut-être que tout ce récit concernant OEdipe n'est qu'une fable, dont Sophocle a su tirer parti pour faire sa cour aux Athéniens, toujours avides de recueillir et de conserver tout ce qui pouvoit flatter leur vanité, et pour célébrer un lieu (Colone) où

(*a*) *Suidas*, *in* Θησεύς.

l'on croyoit qu'il avoit pris naissance. Sans doute ce n'étoit qu'une fable, ou du moins une tradition d'autant plus incertaine, que d'autres prétendoient (*a*) qu'OEdipe étoit mort à Thèbes. Son *Testament* ne mérite pas plus de croyance que tout ce que les Musulmans débitent au sujet de leur Coran : mais il n'est point question ici de la vérité du fait; il suffit de savoir que les Athéniens le croyoient comme beaucoup d'autres événemens fabuleux, et qu'ils avoient un grand intérêt à le croire. Certainement le jugement qu'avoit subi Mars devant l'Aréopage, et tant d'autres merveilles qui avoient précédé ou accompagné l'établissement de leur république, et surtout leur prétendue *autochthonie*, n'étoient que des fables; mais les Athéniens étoient d'autant plus intéressés à les accréditer, qu'elles flattoient leur amour-propre, et qu'elles faisoient partie de leur religion.

Voilà, mon cher ami, tout ce que j'avois à vous communiquer sur ce sujet. Ce n'est (je vous le répète) qu'une conjecture que je sou-

(*a*) Le Scholiaste de Sophocle dit (sur le vers 91 de cette tragédie) qu'OEdipe mourut à Thèbes, et qu'il fut d'abord enterré dans un bourg de la Béotie, puis transporté dans un autre. Cette tradition s'accorde mieux avec ce que dit Homère (*Iliad.* XXIII, 679), qui fait aussi mourir ce prince dans sa patrie.

mets à votre jugement et à celui de tous les savans qui s'intéressent aux progrès de la littérature grecque.

Mais ce qui n'est plus une conjecture, c'est que Dinarque parle d'un *Testament* secret gardé dans l'Aréopage, et que Sophocle parle d'un acte secret passé entre OEdipe et la ville d'Athènes, et qui a tous les caractères d'un *Testament*.

CORAY, D. M.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.
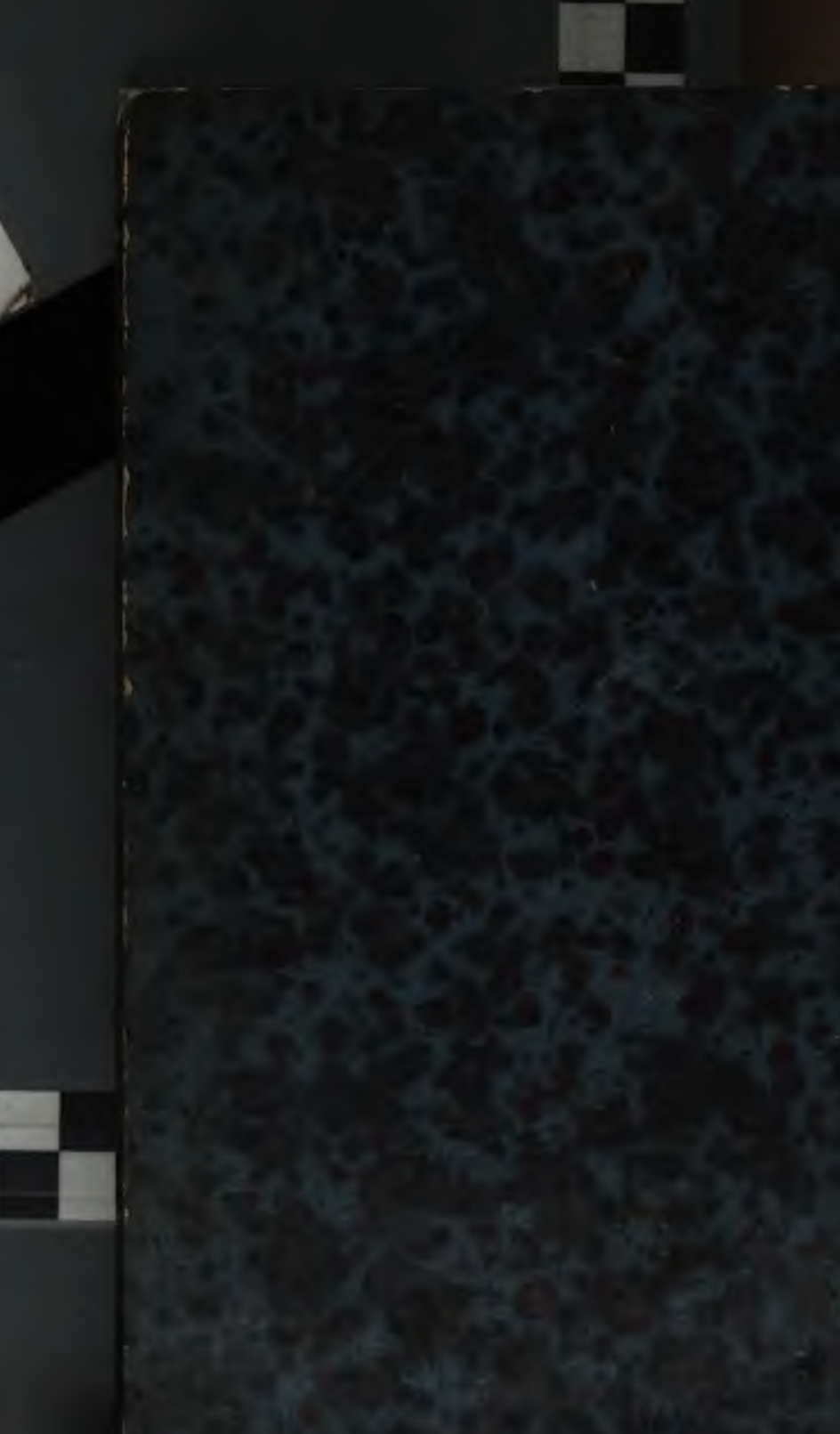
Notice sur les romans grecs venus jusqu'à nous. Page 1
Héliodore. 4
Achilles Tatius. 20
Longus. 37
Xénophon d'Ephèse. 69
Chariton. 81
Eustathe, ou Eumathe. 87
Théodore Prodrome. 93
Notes. 100
Esquisse d'une histoire de la médecine, par M. Coray. 117
Notes. 137
Caractères de Théophraste, trad. par M. Coray. 141
Notes. 153
Caractères de Théophraste, par J. G. Schneider. 156
Notes. 181
Lettre à M. Millin, en lui envoyant une lettre de Rubens. 184